God
Fr 054
Buc/Mém
102515
00102515

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016

MÉMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

10251 a

RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE,

DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les Relations des Assemblées Littéraires, les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Eloges des Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

TOME DIXIEME.

Library of the Bombay Branch R. A. S.

. . . . *huc propius me,*
. . . . *vos ordine adite.*

HOR. L. II. Sat. 3. vs. 81 & 82.

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON
MDCCLXXVIII.

AVERTISSEMENT

DU

LIBRAIRE.

Pour témoigner ma reconnoissance au Public du bon accueil qu'il daigne faire aux Mémoires Secrets, &c. *je lui présente ce Volume réimprimé avec des Augmentations très-considérables, distinguées des anciens Articles par un Astérisque *, placé à la tête des différentes Dates.*

00102515

MEMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES, EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII, JUSQU'A NOS JOURS.

ANNÉE MDCCLXXVII.

1 *Janvier.* Le même Chevalier de *Rutlidge*, se disant l'Auteur du *Bureau d'Esprit*, vient de faire imprimer des *Observations à l'Académie Françoise, au sujet de la Lettre de M. de Voltaire sur sa Traduction de Shakespear.* Quoique l'Auteur ait souvent raison, on y trouve une dureté de style & de critique bien opposée à l'enjouement de sa comédie; ce qui empêche ceux qui le connoissent de l'en croire l'auteur, malgré son aveu. Ils assurent que c'est un menteur impudent, s'étant déclaré déjà plusieurs fois le pere d'écrits anonymes, dont les auteurs avoient à dessein & par nécessité gardé l'incognito, & qui avoient repris leur bien, les causes de leur silence ne subsistant plus.

* 1 *Janvier* 1777. On remarque qu'il y a beaucoup plus de voleurs à Paris cet hiver que de coutume, & que leur industrie s'évertue sous les formes les plus adroites & les plus ingénieuses. Il y a peu de jours, un de ces filoux ayant été arrêté rue St. Honoré dans l'hôtel garni d'Angleterre, maison de filles & de jeu en même

tems, a voulu tuer l'Exempt & ayant manqué son coup, s'est donné courageusement plusieurs coup de couteau, dont il est mort sur le champ.

2 *Janvier. La Poste du soir*, malgré tous les obstacles, a paru hier & se continue. Jusqu'à présent elle est très-platte, & l'on étoit si persuadé qu'elle n'auroit pas lieu ou qu'elle seroit mauvaise, qu'il n'y avoit au commencement de l'année que mille souscripteurs.

3 *Janvier.* Le Sr. de Beaumarchais profitant de son ascendant sur l'esprit du Comte de Maurepas, pour obtenir la permission d'entretenir de nouveau le public, donne un Mémoire dont on parle beaucoup, & qui roulant toujours sur son affaire n'en peut être qu'une répétition fastidieuse. Malgré les réglemens il l'a mis en vente, espérant en faire de l'argent.

3 *Janvier.* Un jeune Officier aux Gardes, nommé M *de la Belinaye de la Roirie*, est devenu éperdument épris de Mlle. *Beaumesnil* de l'Opéra, & l'a enlevée à son oncle, qui l'entretenoit. Non content de cet exploit, il a voulu se lier à elle d'un nœud indissoluble & l'épouser. L'Actrice s'y est refusée généreusement, en lui faisant sentir l'éclat scandaleux que cet hymen feroit dans le monde, le tort qui en résulteroit pour lui, forcé de quitter son emploi & le dégoût qu'il pourroit prendre d'elle ensuite; ce qui les rendroit malheureux l'un & l'autre. Ce discours sensé n'a fait que l'enflammer davantage, & rien n'ayant pu vaincre son Amante, il s'est retiré à

la Trappe; aventure qui fait l'objet des conversations du jour.

3 *Janvier*. On écrit de Geneve que M. de Voltaire travaille avec plus d'ardeur que jamais; qu'il est dans un accouchement laborieux, sans qu'on dise ce que c'est. On présume que c'est la tragédie qu'on a annoncée.

4 *Janvier*. La nouvelle production du Sr. de Beaumarchais a pour titre: *Suite de la justification*, &c. C'est une rapsodie, contenant diverses pieces judiciaires relatives à son procès.

Dans le courant de sa Requête, il a inséré un discours qu'il avoit préparé pour être prononcé devant les deux Chambres du Parlement; morceau oratoire fort bien fait, mais purement de parade, destiné à flatter les Juges & à amener une oraison funebre du Prince de Conti, où l'amour-propre de l'auteur ne s'exalte pas mal, en exaltant le héros & s'identifiant en quelque sorte avec lui.

* 4 *Janvier* 1777. On voit ici deux souscriptions offertes, fort singulieres. La premiere, datée de Genêve du 4 Décembre, concerne le *Courier de l'Europe* ou *Gazette Anglo-françoise*. Les Srs. *Nouffer* & *Bassompierre* proposent de la donner à 24 livres d'abonnement, au lieu de 48, prix de l'original, & aussi réguliérement à vingt-quatre heures de retard près, seulement à chaque ordinaire. Mais ceci ne peut regarder que les habitans de Genêve & des environs.

La seconde est plus générale, il s'agit d'un

Profpectus d'une nouvelle édition de l'Encyclopédie, qui contiendra 32 volumes in-4°. & ne coûtera que 344 livres. Les conditions du payement font on ne peut pas plus douces & faciles: 12 liv. en foufcrivant feulement, en recevant chaque volume de difcours 10, en recevant chacun des deux premiers volumes de planches 18, en recevant le dernier volume de planches 6 livres.

Il paroît que la diminution provient en grande partie de la fuppreffion de beaucoup de figures & planches, regardées fuperflues & auxquelles on fuppléera par des defcriptions écrites. Du refte, à en croire ces Libraires, cette édition offre une multitude d'avantages trop longue à rapporter.

Il réfulte de tout cela, que l'art de la contrefaction, ce brigandage de la Librairie, eft pouffé à un point de perfection fi grande, que ceux qui l'exerceront, ne craignent point de l'avouer: ce font des filoux qui efperent trouver grace en faveur de leur adreffe.

5 *Janvier*. Le Sr. le Breton, Imprimeur de l'*Almanach Royal*, s'eft attiré une affaire très-fâcheufe pour une innovation qu'il a voulu y faire. Au rang des Premiers Préfidens du Parlement de Paris, il a mis *Etienne François d'Aligre*, 1768, rétabli le 12 Novembre 1774, & puis *Louis-Jean Bertier de Sauvigny*, le 13 Avril 1771, jufqu'au 12 Novembre 1774. Depuis qu'on s'eft apperçu de cette infertion fcandaleufe, on a arrêté le débit du livre, jufques à ce qu'on y ait fubftitué des cartons. On a également mis au

rang des Procureurs généraux & des Avocats généraux, les Srs. *de Fleuri*, *de Vergès* & *de Vaucreſſon*.* L'Imprimeur eſt d'autant plus répréhenſible, qu'au lieu de ſoumettre ſon ouvrage à la cenſure de M. de Mairobert, auquel il avoit été adreſſé, il a jugé à propos de ſe choiſir M. de Crébillon: ce qui annonce de la manœuvre & de la mauvaiſe foi. On ne ſait comment il s'en tirera, le Parlement ayant fort à cœur de venger cette inſulte.

6 Janvier 1777. Il y a environ 177 ans, depuis que M. Péricard, Evêque d'Avranches, arrêta dans ſes Statuts Synodaux qu'il ne ſeroit plus permis d'inhumer dans les égliſes de ſon Dioceſe. Douze Paſteurs du premier ordre, le ſiecle dernier, quelques autres au commencement de celui-ci & un grand nombre dans ces derniers tems, ainſi qu'on le voit dans le curieux Requiſitoire du Promoteur du Dioceſe de Rhodès, du 11 Juin 1774, ſur les ſépultures, ont arrêté de ſemblables défenſes. Tout récemment M. l'Archevêque de Toulouſe & le Parlement ont conjointement pris des meſures à cet égard. Enfin, après un Arrêt rendu il y a quinze ans par le Parlement de Paris pour ordonner le tranſport des cimetiers hors de l'enceinte de la capitale, ſur les concluſions de M. de Saint-Fargeau, alors Avocat-général, eſt intervenu l'année derniere une Déclaration confirmative, & cependant l'abus n'eſt pas détruit, il ſubſiſte & il n'y a rien de changé. C'eſt ce qui a indigné M. Molé,

Avocat au Parlement, & lui a donné lieu d'écrire sa Lettre, datée du 1er. Novembre, qu'on a déjà annoncée. Elle roule *sur les moyens de transférer les cimetieres hors l'enceinte des villes* Il faut voir dans son ouvrage même ce détail, trop long & trop difficile à extraire. Il ne paroît pas qu'il ait encore atteint le point de perfection à cet égard ; mais il donne des idées qu'on peut améliorer.

7 *Janvier* 1777. Outre la *Requête des Soldats à la Reine*, dont on a parlé il y a plusieurs mois, on voit manuscrit l'*Extrait d'une Lettre d'un Grenadier du Régiment de Champagne*, *à un de ses camarades à l'Hôtel des Invalides*. Cette critique que, pour conserver sans doute le costume, on a trop exactement lardée de F..... & de B....., porte non-seulement sur les coups de plat de sabre, mais sur plusieurs autres points de la constitution & de la discipline nouvelle, tels que la maniere de conduire en procession les Soldats à la messe, de mettre les Eleves de l'Ecole Militaire sous la direction des moines, de défendre à un Général d'avoir plus de 24 Officiers à sa table, aux Capitaines de donner des bals ou des soupers dans les garnisons, d'empêcher les réceptions que se faisoient les Régimens les uns aux autres en passant par les villes ; on blâme l'affectation d'avoir détruit les Grenadiers à cheval, les Mousquetaires ; d'avoir ôté les timbales à la Cavalerie, les tambours aux Dragons : enfin d'avoir supprimé les Vétérances,

ſes Penſions & une foule d'Officiers réduits à la fainéantiſe. Il y a quelque ſel, beaucoup de vérité & des épigrammes un peu dures dans cette facétie, qui pourroit cependant être infiniment mieux faite.

8 *Janvier* 1777. Le célebre *Piccini* eſt arrivé à Paris depuis peu. C'eſt un homme d'environ cinquante-cinq ans. Il eſt petit, maigre, pâle, comme preſque tous les gens de génie. Il a beaucoup de feu dans les yeux; il paroît conſumé de travail, ayant déjà compoſé plus de 120 Opéra, tant bouffons que ſérieux. Il ne ſait pas parler François. Il a été accueilli par ſon digne éleve, M. Grétry. On compte qu'il va achever de conſommer la révolution & anéantir abſolument la Muſique Françoiſe. Les Directeurs actuels de l'Opéra l'ont appellé pour inſtituer & commencer ici une nouvelle Ecole.

* 9 *Janvier* 1777. Mlle. *Compain*, appellée *Deſperieres*, depuis ſon début à la comédie françoiſe, ne s'eſt par dégoûtée de ſes premieres diſgraces; encouragée pas le Sr. Le Kain qui l'a formée, elle a joué dimanche dernier dans *Andromaque* & y a fait le rôle d'*Hermione*, qu'elle a mal rempli dans les trois premiers actes, où elle a été ſouvent huée; elle a mieux réuſſi dans les derniers. On ne peut prononcer définitivement ſur ce ſujet.

10 *Janvier* 1777. L'affaire du Sr. Le Breton paroît aſſoupie, au moyen des cartons qu'il a mis aux nouveaux exemplaires de *l'Almanach*

Royal qu'il distribue.

* 10 *Janvier* 1777. M. le Garde des Sceaux ne voulant pas non plus s'attirer d'affaires avec le Clergé, a fait défendre à tous les Libraires de France de recevoir aucune Souscription pour la petite Encyclopédie in-4°. dont on a parlé.

11 *Janvier* 1777. On voit depuis peu ici deux volumes imprimés en pays étranger, qui ne sont que les premiers d'un ouvrage très-étendu. On en va juger par le titre fort détaillé: *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France, depuis* 1762 *jusqu'à nos jours; ou Journal d'un Observateur, contenant les Analyses des pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les Relations des Assemblées littéraires; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Eloges des Savans, des Artistes, des hommes de Lettres morts, &c.* Par feu M. de *Bachaumont;* avec cette Epigraphe: .... *Huc propius me....... vos ordine adite.* (Cette Notice est tirée de Nouvelles à la main très accréditées dans Paris.)

11 *Janvier* 1777. Les Administrateurs actuels de l'Opéra ont fait exécuter une nouveauté. C'est un petit acte intitulé: *Alain & Rosette,* ou *la Bergere ingénue,* Ballet. Les paroles sont d'un nommé Bouteiller & la Musique du Sieur Pointeau, Organiste. Comme on se plaint de la briéveté d'*Orphée,* ils l'ont donné à la suite de

celui-ci. La Reine honoroit heureusement le Spectacle de sa présence: sans cette sauve-garde la piece n'auroit pas eu lieu jusqu'à la fin, tant le mécontentement du public s'est manifesté avec humeur. Rien de plus plat sous les deux aspects. On dit que cette drogue avoit été applaudie dans des sociétés particulieres; cela confirme la nécessité de se défier de tous ces ouvrages prônés par les cotteries. Le Sr. Dauberval a reparu pour la premiere fois ce jour-là depuis sa longue & cruelle maladie, mais on l'a trouvé bien dégénéré. La chambrée étoit des plus complettes. On a fait 5,500 Livres.

12 *Janvier* 1777. Depuis longtems le bas-Clergé se plaint de la mauvaise assiette des impositions qui le concernent. Il prétend que Nosseigneurs les Evêques étant presque tous maîtres, chacun dans leur district, de la Chambre Diocésaine chargée de la répartition, ils la font faire à leur gré, & se ménagent en écrasant leurs inférieurs. Enfin, les abus inouïs introduits à Rhodès dans cette jurisdiction ecclésiastique, ont donné lieu à des réclamations qui en exciteront beaucoup d'autres, si elles ont quelque succès. Aussi l'Ordre Episcopal est-il intervenu dans cette contestation particuliere, & ce n'est plus contre le Sr. de Cicé, Evêque du Diocese seulement, que les plaignans ont affaire, mais contre les Agens généraux du Clergé de France. Le procès est pendant au Conseil, & il paroît un Mémoire instructif & curieux

pour les Dignités, Personnes & Chanoines de l'Eglise de Rhodès. Il est de Me. Drou, & l'on sait combien cet Orateur véhément jette d'intérêt dans ce qu'il compose, surtout lorsque la matiere en est aussi susceptible.

* 12 *Janvier* 1777. Le *Journal de Paris* mis en activité a excité l'émulation du propriétaire des *Petites affiches*, qui embrassant le même objet à beaucoup d'égards, ont le désavantage de ne paroître que deux fois par semaine: pour les réparer autant qu'il est possible, ses rédacteurs ont imaginé de rappeller diverses branches de leur entreprise qu'ils avoient négligées & de suppléer par le volume à la rapidité. En conséquence, outre le cahier ordinaire, ils le font accompagner d'un autre contenant aussi huit pages d'impression, qui paroîtra avec la même régularité, mais qui augmente la souscription déjà d'un Louis, du double: au reste, ils laissent à leurs pratiques la liberté de se pourvoir ensemble, ou séparément, des deux feuilles.

13 *Janvier* 1777. Les Bals de la Reine continuent, mais assez tristement, par le défaut d'Acteurs, S. M. étant très-difficile à cet égard. On raconte que le Roi lui ayant fait reproche qu'elle n'invitât point un Seigneur qu'il aime, elle lui avoit répondu qu'il dansoit trop mal: *Mais personne ne danse plus mal que moi*, a repliqué le Monarque, *il faut donc que je m'abstienne aussi d'y aller.*

13 *Janvier* 1777. Extrait d'une Lettre de *Ro-*

me, du 23 Décembre..... „ Toutes les Gravu-
„ res que vous avez en France du Saint Pere
„ actuel, ne sont point ressemblantes. Il l'est
„ plus exactement sur une pierre de composi-
„ tion que je vous envoye. Quoiqu'en petit,
„ il est parfaitement bien rendu. Vous con-
„ viendrez que c'est un des plus beaux hommes
„ qu'on puisse voir, plus jeune encore sur la
„ figure qu'il ne l'est réellement. Comme il est
„ entierement subjugué par le Cardinal de Ber-
„ nis, il s'est conformé à cette Eminence, il
„ se frise & se poudre; ce qui ne contribue pas
„ peu à faire ressortir davantage la grace & la
„ noblesse de ses traits. On a beaucoup crié
„ contre cette innovation & Pasquin en a plai-
„ santé. On avoit toujours cru ici qu'un Sou-
„ verain Pontife devoit avoir les cheveux plats
„ & gras. Il a bien retranché du cérémonial
„ pour l'aborder; plus de mule à baiser, &c.
„ Il est dommage que sa tête ne soit pas aussi
„ bonne que belle. Il a peu d'esprit & point
„ de goût. Il fait faire actuellement une Sa-
„ cristie pour *Saint-Pierre de Rome*, qui coûte-
„ ra énormément cher & est du plus mauvais
„ dessin. C'est ainsi qu'en pense M. Vien &
„ les autres Artistes François."

13 *Janvier* 1777. Tout est de mode dans ce pays-ci & tient aux circonstances. La nouvelle production du Sr. de Beaumarchais, quoique contenant un discours, bref, il est vrai, mais supérieur à tous ses Mémoires, ne fait aucune sensation.

14 *Janvier* 1777. *Monsieur* a reçu ces jours derniers une Lettre, avec la suscription suivante: *A Monsieur, Monsieur, Prince de Provence, pour remettre à Monseigneur le Prince de Montbarey, Secrétaire d'Etat du Département de la guerre & son premier Domestique.* On s'imagine bien que personne n'a osé ouvrir un paquet si hétérocliтement adressé. On l'a remis en mains propres de S. A. Royale, qui en a beaucoup ri, a été curieuse de savoir ce qu'il contenoit & a fait appeller sur le champ le Capitaine Colonel des Suisses de sa garde. M. de Montbarey venu, Elle lui a donné le paquet pour qu'il en fit lecture. Il s'est trouvé que c'étoit la Lettre d'un pauvre Gentilhomme, parent du Ministre, & lui recommandant trois garçons & une fille qu'il a, dans un style qui ne sentoit pas plus le courtisan que l'adresse. *Monsieur* a demandé à M. de Montbarey si tout cela étoit vrai, & ce qu'il comptoit faire? Il n'a pu nier la vérité des faits articulés dans le Mémoire, mais a paru peu disposé à exaucer la demande du suppliant, vu son étendue & l'impossibilité qu'il a prétextée d'y satisfaire. Alors S. A. Royale lui a dit qu'elle comptoit être plus heureuse; qu'elle prendroit l'aîné pour son Page, donneroit le second à son Frere d'Artois, & le troisieme à la Reine; que, quant à la fille, elle espéroit avoir assez de crédit pour la faire recevoir à *Saint-Cyr*. Les courtisans, témoins de l'entretien, qui avoient ri d'abord de la gaucherie du pere,

n'ont pu s'empêcher de reconnoître qu'il n'étoit pas si bête.

14 *Janvier* 1777. M. de Lisle étoit trop gravement inculpé par le Mémoire de M. l'Abbé Chrétien, dont on a rendu compte, pour n'être pas dans le cas d'une réponse ; ce qu'il vient de faire par un premier Mémoire très-intéressant pour les gens de lettres.

* 14 *Janvier* 1777. On savoit depuis long-tems que le Sieur *Billard*, depuis son jugement infâme qui le bannit, s'étoit retiré à Bruxelles & y avoit acquis une sorte de considération chez le Banquier de la Reine d'Hongrie, auquel il s'étoit rendu très utile par son intelligence & son travail. On apprend qu'il a tellement prospéré depuis, qu'un Avocat de ce pays-là fort estimé & très à son aise, a voulu lui donner sa fille en mariage du consentement de celle-ci : en vain le refugié s'en est défendu, en convenant qu'il étoit indigne d'une telle alliance, & en racontant lui-même toute son histoire ; on lui a répondu qu'on la savoit tout aussi bien que lui, & qu'on passoit par dessus le préjugé. Enfin on l'a forcé en quelque sorte à se rendre aux instances de la famille & à épouser la Demoiselle.

15 *Janvier* 1777. Les Directeurs du Concert Spirituel, pour reconnoître, sans doute, les complaisances de la Signora Giorgy, récompenser son talent, l'encourager & s'attacher de plus en plus cette Cantatrice, donnent aujourd'hui mercredi un Concert extraordinaire en sa

faveur & à son profit. Toutes les places seront de six Livres. L'Héroïne doit chanter quatre fois, & l'on a choisi tout l'accessoire qui pourroit rendre le spectacle intéressant.

16 *Janvier* 1777. Malgré la proscription qu'a fait le Parlement de la brochure intitulée, *les inconvéniens des droits féodaux*, on en a multiplié les éditions, & il en paroît une nouvelle, augmentée de *Fragmens sur l'origine des Droits féodaux & de l'examen de la regle* Nulle terre sans Seigneur, *par M. Francaleu*, qui y a joint aussi des Notes. Ces additions la rendent encore plus curieuse. On y prouve qu'il est aisé de concevoir, que les Droits féodaux ne sont qu'une servitude travestie, & ne doivent leur origine & leur existence qu'à la force, à la tyrannie, au despotisme. Quant à la regle *Nulle terre sans Seigneur*, l'Ecrivain la qualifie *d'un simple brocard de Droit*, sans aucune espece d'authenticité, également contraire & à la loi naturelle, & aux monumens de notre histoire, & à l'ancien état des choses, reçue par tradition, adopté sur parole, & dans tous les tems combattu par les hommes les plus éclairés. Enfin, dans les Notes on conteste le principe de l'inaliénabilité des Domaines de la Couronne, & l'on en fait voir l'absurdité sous certains rapports.

* 16 *Janvier* 1777. On a déjà observé que plusieurs de nos auteurs les plus illustres, après avoir beaucoup déclamé contre le métier de Gazetier & de Journaliste, avoient saisi l'occasion

de l'exercer à leur tour & de manifester ainsi la jalousie qui les avoit fait parler. Aujourd'hui encore voilà M. Dorat qui se met à la tête du *Journal des Dames* & succede à M. Mercier. Ce dernier, dégoûté des tracasseries des comédiens & des libraires, des turlupinades & des injures de ses confreres & tout recemment du tour sanglant qu'on lui a joué de mettre dans plusieurs Journaux une annonce de ses ouvrages au rabais, est allé à Rheims se faire Avocat, & va désormais hurler au Barreau. M. le Chevalier de Cubieres, qui a donné en spectacle à la cour ce *Dramaturge* dans la comédie dont on a parlé, a porté le dernier coup à sa sensibilité.

17 *Janvier* 1777. La mode est aujourd'hui d'avoir une gravure de M. *Franklin* sur sa cheminée, comme l'on avoit autrefois un *Pantin*; & le portrait de ce grave personnage est tourné en dérision, à peu près comme celui du futile colifichet qui servoit de joujou, il y a trente ans.

* 17 *Janvier* 1777. On a imprimé les Remontrances du Parlement de Grenoble & toutes les pieces relatives aux efforts que fait cette Cour pour se débarrasser du Procureur-Général Moydieu, qui lui déplaît: comme on y découvre une prévention, une opiniâtreté & une inconséquence de M. le Garde des sceaux, peu propres à lui faire honneur; il est désespéré de la publicité de ce recueil, dont il intercepte autant qu'il peut la communication.

18 *Janvier* 1777. Une scene tumultueuse

arrivée lundi à la Comédie Françoise a fait mettre au Fort-l'Evêque le Sr. Monvel, qui, sans vouloir manquer au Public, mais par une étourderie incroyable, ne s'est pas trouvé pour remplir ce jour-là son rôle dans les *Horaces*. Il avoit écrit au Semainier pour l'avertir qu'il ne pourroit jouer de la semaine: or la semaine, suivant l'arrangement du Calendrier Comique, ne commence que le mardi, ce qu'avoit oublié l'Acteur; ensorte qu'à l'heure indiquée ne paroissant pas, le Service a été suspendu, malgré la présence de Madame la Duchesse de Bourbon. Il a fallu s'arranger pour donner une autre piece que les *Horaces*, celle indiquée. Cependant le Parterre témoignoit son humeur; en vain a-t-on voulu la calmer par un discours préparatoire, cela ne s'est terminé qu'en offrant de rendre l'argent aux mécontens. Un d'eux a poussé l'indécence jusqu'à faire ses ordures au milieu de l'assemblée, escorté & soutenu par quelques polissons, comme lui. La Duchesse de Bourbon est restée, mais n'a point voulu être juge entre le Public & les Comédiens, comme ceux-ci le desiroient, ou plutôt elle leur a déclaré qu'il falloit se rendre au desir du premier.

19 *Janvier* 1777. Le Grand-Conseil, fort mal-traité du Sr. de Beaumarchais dans son nouveau Factum, s'est assemblé pour aviser aux moyens de punir l'insolence de cet audacieux. Il avoit un moyen prompt dans la puissance qu'a toute Cour de venger la majesté de son tribu-

nal insulté, par la lacération, la brûlure de l'écrit injurieux, & par les décrets qu'elle peut prononcer contre le coupable. Mais celle-ci, fort circonspecte, ou plutôt fort poltronne & fort basse, n'a osé se compromettre avec ce dangereux adversaire, & surtout engager une querelle avec le Parlement. Par une timidité peut-être sans exemple dans une affaire particuliere, elle a arrêté des représentations au Roi, qui ont dû être portées aujourd'hui à S. M. De son côté, le Parlement, pour éviter toute réclamation de ce Tribunal, s'est hâté de rendre Arrêt qui supprime ledit Mémoire, comme contenant un discours non prononcé; mais sans aucune qualification.

19 *Janvier* 1777. Le Sr. Dauberval, comme Semainier, a été aussi mis au Fort-l'Evêque, & quant au Sr. Monvel, comme il a joué à Versailles dès le mardi, lendemain du tumulte arrivé à son occasion, on croît qu'il restera en prison plus longtems que le premier, à moins que la faveur du public ne fasse abréger sa captivité; car en étant sorti aujourd'hui pour jouer dans les *Horaces*, le Parterre bonasse, loin de lui témoigner son indignation, l'a applaudi à tout rompre.

19 *Janvier* 1777. Les Directeurs de l'Opéra, pour satisfaire aux plaintes du public à l'occasion de la briéveté du spectacle d'*Orphée*, qui finissoit à sept heures & demie au plus tard, y avoient joint l'Acte de *la Bergere ingénue*. Com-

me ils ne l'ont osé faire jouer qu'une fois, ils y vont, substituer le *Ballet des Horaces* du Sr. Noverre. La premiere représentation doit avoir lieu mardi 21.

19 *Janvier* 1777. Le livre de M. Gudin, intitulé: *Aux Mânes de Louis XV, &c.* est une chronique seche, plutôt que rapide, des événemens du regne de ce Monarque. La plupart des faits n'y sont qu'indiqués, & le tout est traité sur un ton d'adulation, qui auroit bien dû faire trouver grace à l'auteur. On ne sait pourquoi il se plaint si amérement, dans sa préface, des Censeurs & de leur incertitude à son égard. La partie des Arts est ce qu'il y a de plus approfondi. Le procès du Sr. de Beaumarchais & ses tracasseries avec le Parlement *Maupeou*, sont le seul morceau historique sur lequel l'Ecrivain se soit étendu avec une vraie complaisance. On peut définir cette production une table des matieres très exacte & fort utile à ceux qui voudront écrire *l'Histoire de Louis XV.*

20 *Janvier* 1777. *Le Journal de Paris* a peine à se soutenir, dès son début, à raison de son insipidité. D'ailleurs, la jalousie de ses confreres lui suscite toutes sortes de tracasseries pour le faire échouer. Ils lui enlevent différentes parties, sous prétexte qu'il va sur leurs brisées & offense leurs privileges. Tout recemment, la *petite Poste*, chargée de le répandre tous les matins, refusa de le faire, sous prétexte d'un abonnement plus considérable qu'elle exige. Le

Journal Politique & Littéraire du Sr. Panckoucke éprouve aussi des contradictions. D'abord, comme on l'a dit, le nombre des Souscripteurs est tellement diminué, que le Libraire crie merci & a présenté à M. de Vergennes un Mémoire pour obtenir une réduction sur les 22,000 Livres qu'il donne annuellement aux Affaires Etrangeres: ensuite, comme il n'ignore pas que l'indignation de beaucoup de Lecteurs contre la fatuïté & l'insolence du Sr. de la Harpe n'a pas peu contribué à les écarter, il voudroit changer de rédacteur, & demande deux Académiciens, Mrs. Marmontel & Suard.

20 *Janvier* 1777. L'auteur de l'adresse hétéroclite à *Monsieur*, qui a si bien réussi, est M. le Baron *de Saint-Maurice*, Gentilhomme de Franche-Comté.

21 *Janvier* 1777. Le Ballet des *Horaces & Curiaces* est annoncé avec le plus grand faste. Il est divisé en cinq parties ou actes. C'est la tragédie toute entiere de *Corneille*, mise en pantomime. La Reine doit y venir. On doute que ce Spectacle isolé ait le succès que s'en promet le Sr. Noverre, & s'il ne réussit pas cette fois, on regarde sa mission comme manquée. Il est fâcheux qu'il ne veuille pas s'astreindre à composer des morceaux de chorégraphie adaptés à une action théâtrale, qui l'accompagnent, lui soient subordonnés, &, sans la refroidir ou l'étouffer, la soutiennent, au contraire, & la réchauffent dans les entr'actes ac-

cordés à la Danse.

21 *Janvier* 1777. Depuis le fameux Conseil de guerre tenu à Lille, concernant le Régiment *Royal-Comtois*, par lequel 35 Officiers ont été punis de diverses manieres & cassés, ce Corps, régénéré en quelque sorte, odieux aux autres, n'a pas été absolument pacifié. Les jeunes gens dont on l'a composé se sont fait un point d'honneur de regarder de mauvais œil, ce qu'ils appellent *les Retractés*. Ce sont des Officiers qui, ayant d'abord trempé dans le complot formé contre le Lieutenant-colonel & le Major, sur un faux exposé, & ayant signé le Mémoire envoyé au Ministre, ont reconnu leur tort & désavoué une accusation injuste & calomnieuse. Ces étourdis ont fait schisme avec ces Messieurs, & malgré toutes les remontrances & les injonctions de leurs Supérieurs, ont persisté à les mortifier par des procédés malhonnêtes. Plusieurs ont été mis aux arrêts, & quelques-uns s'étant encore portés à de nouvelles insultes, trois viennent d'être cassés tout récemment. M. le Comte de Chemeau, le Major ancien, n'a pas voulu avoir la douleur d'aller leur signifier les ordres du Roi; il a préféré de donner sa démission. S. M. l'a acceptée, en lui accordant un brevet de Colonel pour retraite, avec promesse d'être mis en activité dès que l'occasion le permettra.

21 *Janvier* 1777. Quoique feu M. *de Bachaumont* fût un paresseux aimable, peu capable

d'accumuler par lui-même la Collection immense des matériaux littéraires qu'on annonce dans la Préface des *Mémoires Secrets &c.* on ne peut douter qu'il n'y ait eu au moins quelque part, en suivant la filiation du Recueil, que l'on prétend avoir été formé orginairement chez Madame *Doublet*, Virtuose très-renommée en effet par son goût pour les nouveautés de toute espece, qu'elle recueilloit & qui se rédigeoient chez elle, & par son ardeur à les répandre C'est un fait connu de tout Paris. Cette collection neuve, ainsi que l'annonce l'Editeur, par des notices courtes, instructives & amusantes, doit être bien reçue du Public, si le goût & l'impartialité y ont en effet présidé. Il faut attendre le tout pour en juger plus pertinemment. Il paroît qu'on se propose de la continuer ensuite année par année, sous le même titre. (Cette Notice est tirée de Nouvelles à la main très accréditées dans Paris).

21 *Janvier* 1777. Le Ballet des *Horaces & des Curiaces*, si admiré en Allemagne, ne l'a pas autant été ici: on a trouvé cette pantomime trop longue, trop confuse, trop énigmatique, & présentant quelquefois des contre-sens; d'ailleurs péchant contre son objet même, puisqu'il y a très-peu de Danse. Du reste, un beau Spectacle, quelques momens du plus grand effet. Mlle. Heinel y brille de la façon la plus pittoresque. Elle fait le rôle de *Camille*, la sœur des *Horaces*, & a rendu très énergiquement la scene de l'imprécation. On reproche aussi au Décorateur

d'avoir mis des anachronifmes dans fa partie, en repréfentant *Rome* avec des monumens beaucoup trop modernes.

22 *Janvier* 1777. Les Comédiens François donnent aujourd'hui la premiere repréfentation de *Zuma*, cette tragédie de M. Lefevre, qu'on a prétendu n'avoir pas réuffi à Fontainebleau; bruit injurieux à la réputation de l'Auteur, contre lequel il a réclamé par une Lettre imprimée dans le *Journal de Politique & de Littérature*, où il rend un compte détaillé de l'impreffion éprouvée fucceffivement par les fpectateurs durant les cinq Actes. Nous verrons ce qui en arrivera ce foir.

23 *Janvier* 1777. „ *Meffieurs*," a dit l'Avocat général Seguier, „ nous apportons à la Cour „ un Recueil imprimé, intitulé *Suite de la Jus*„ *tification du Sr. de Beaumarchais*. Au nom„ bre des différentes pieces que ce Recueil „ renferme, nous avons trouvé dans une Re„ quête également imprimée du Sr. de Beau„ marchais, un difcours qu'il s'étoit propofé „ de prononcer à votre audience. La fageffe „ qui accompagne toujours vos démarches, ne „ vous permit point alors de lui accorder la „ faculté qu'il demandoit d'être entendu dans „ fa propre défenfe; les mêmes motifs de pru„ dence, qui avoient déterminé la Cour à ne „ point permettre au Sr. de Beaumarchais de „ prononcer ce difcours lors de la plaidoyerie „ de la caufe, auroient dû lui faire compren-

„ dre qu'il étoit également dans l'intention de „ la Cour qu'il ne fût point rendu public par la „ voie de l'impreſſion, &c." En conſéquence, Arrêt de ſuppreſſion, ſans aucune qualification, rendu le 18, Grand'Chambre & Tournelle aſſemblées.

On aſſure que le Grand Conſeil, enfin aiguillonné par ce mépris inſultant, cette réticence affectée, ou plutôt cette approbation tacite des injures que lui dit le Sr. de Beaumarchais dans ſon diſcours, a pris le parti de le faire décréter; mais que celui-ci a eu recours au Parlement, qui a rendu Arrêt pour le prendre ſous ſa protection.

23 *Janvier* 1777. *Zuma* a été joué hier en effet. La décoration impoſante a d'abord prévenu favorablement le Public, & le premier Acte a été très-applaudi. Quelque choſe de choquant, dès le ſecond, a excité des huées. Le 3e. & le 4e., pleins d'abſurdités & de choſes révoltantes, ſembloient menacer l'auteur d'une chûte inévitable, lorſqu'au 5e. acte une ſeconde reconnoiſſance a ranimé le Parterre languiſſant, l'a enthouſiaſmé & a cauſé ces tranſports véritables de l'ame émue & hors d'elle-même. Il falloit que le public fût fortement électriſé pour avoir ſupporté la gaucherie du poëte, qui, au lieu de briſer-là & de clorre ſa piece, comme il le pouvoit & le devoit, l'a allongée par un dénouement ſanguinaire & oppoſé aux deſirs du ſpectateur. Ceci eſt aiſé à corriger, & l'on

peut regarder cette tragédie comme couronnée d'un plein ſuccès, malgré les défauts énormes du plan & des caracteres, l'emphaſe & la bouffiſſure du ſtyle, l'incohérence, les contradictions & le faux des penſées & du dialogue.

* 23 *Janvier*. L'aſſemblée des Pairs au ſujet du procès du Maréchal de Richelieu contre Madame de St. Vincent a eu lieu avant-hier, la premiere fois depuis ſa rentrée.

24 *Janvier* 1777. On parle d'un procès prêt à s'élever entre les Comédiens & le Sr. de Beaumarchais, au ſujet d'une pique des premiers qui, par une fauſſe délicateſſe, ne voulant point accepter les honoraires d'auteur que le ſecond leur abandonnoit entierement, lui ont fait porter la ſomme décidée lui revenir pour ſa part. Le Sr. de Beaumarchais, indigné à ſon tour, a mis en avant la querelle dès longtems mue entre les hiſtrions & les auteurs dramatiques, relativement à l'abonnement des petites loges, que ceux-là ſe réſervent en entier. Il feroit bien à ſouhaiter que cet intriguant, plus adroit, plus courageux & plus ſoutenu que les Poëtes qui ont déjà agité la queſtion, la fît réſoudre & humiliât l'inſolence de ces Rois de Théâtre.

24 *Janvier* 1777. *Mémoires d'une Reine infortunée, entremêlés de Lettres (écrites par elle-même) à pluſieurs de ſes parens & amis illuſtres, ſur pluſieurs ſujets & en différentes occaſions: traduits de l'Anglois.* On voit à la tête la gravure de l'héroïne, la Reine *Caroline-Mathilde*. On conçoit

combien la matiere étoit difficile à traiter.

* 24 *Janvier.* L'assemblée de mardi a été très-nombreuse en Princes du Sang & en Pairs. On a jugé visiblement par une nouvelle Requête du Maréchal Duc de Richelieu, tendante à prolonger la procédure, qu'il avoit intérêt d'éloigner la fin du procès. Heureusement ses partisans n'ont pu prévaloir & la Requête a été jointe au fonds. On ne croit pas que les Princes & Pairs revenus en foule suivent exactement les autres séances, dont la multiplicité, la longueur & l'ennui contrarieroient trop leurs plaisirs.

25 *Janvier* 1777. Madame la Duchesse d'Anville est une femme singuliere, qui aime beaucoup à jouer à la Loterie Royale de France. Ces jours derniers elle a rêvé que pour être heureuse il falloit qu'elle fît choisir ses numéros par un fou. En conséquence elle va aux *Petites-maisons* & prie les Chefs de cet Hôpital de lui en faire venir un, mais raisonnable à quelques égards, & avec qui elle puisse causer. Le fou venu, elle lui déclare le sujet de sa visite, & le prie de vouloir bien lui nommer trois Numéros, sur lesquels elle doive mettre avec confiance. Le Devin très gravement demande une plume & de l'encre, les écrit bien distinctement & séparément; puis montrant le papier à la Duchesse: „ Lisez, Madame, étudiez bien „ ces Numéros. Les savez-vous par cœur? — „ Oui, Monsieur"...... Alors il en fait trois parts, les plie en petites boules, les avale; puis

il ajoute: „ Madame, allez les prendre; c'eſt „ demain le tirage; je vous réponds que ces „ Numéros ſortiront; qu'ils vous feront une „ Terne; mais je ne vous garantis pas qu'elle „ ſoit ſeche." Tous les ſpectateurs de la ſcene rient beaucoup, & jugent que le plus fou n'eſt pas le priſonnier.

25 *Janvier* 1777. *Le Journal de Paris* eſt arrêté dès jeudi 23, & n'a point paru ce jour-là. On a pris le prétexte d'une épigramme point neuve & aſſez obſcene pour le ſuſpendre; ce qui cauſe un grand mouvement dans cette capitale. Quelque peu intéreſſant que fût ce nouveau papier public, il y avoit déjà beaucoup de ſouſcripteurs; les gens les plus diſtingués de la cour vouloient l'avoir: la Reine, la famille Royale, les Princes le liſoient, même Madame *Eliſabeth.* Malgré cette curioſité générale, il n'y a point d'apparence qu'il puiſſe reprendre, à raiſon de la multitude de gens qui s'y oppoſent. D'un autre côté, M. l'Avocat général Seguier ne veut pas qu'on y parle de lui & conſéquemment des affaires du Palais. Le Clergé ſe recrie contre une hiſtoire d'Abbé qu'on y a inſérée. Un Officier aux Gardes, M. de la Roirie, a jetté feu & flamme pour ſon anecdote qu'on y a rapportée. Enfin c'eſt une rumeur conſidérable.

26 *Janvier* 1777. Il y avoit très-peu de monde au Ballet des *Horaces*, le jour où il a été exécuté pour la ſeconde fois. On peut

regarder cette Pantomime comme ſans ſuccès. Cependant il eſt des gens qui préſument qu'en la réduiſant à trois actes, elle pourroit produire un grand effet. On ne peut néanmoins s'empêcher de reconnoître beaucoup de génie dans ſon compoſiteur qui, ainſi qu'il le dit dans ſa préface, a transformé ſon métier en art, a ramené la danſe à ſon premier principe, qui eſt l'imitation. Du reſte, il ſe défend contre le reproche qu'on lui pourroit faire, d'avoir entierement abandonné la danſe méchanique pour la danſe en action: il en atteſte la quantité d'éleves qu'il a formés en ce genre, prouvant ſuffiſamment qu'il s'eſt partagé entre les deux.

27 *Janvier* 1777. Depuis quelque tems le Sr. Audinot donne ſur ſon Théâtre un ſpectacle ancien, intitulé: *La Belle au bois dormant.* Il avoit déjà eu beaucoup de ſuccès, mais il eſt infiniment plus conſidérable aujourd'hui par les améliorations, les embelliſſemens & une exécution plus parfaite. La fureur eſt telle d'y aller, que l'Opéra en a conçu de la jalouſie & a fait défendre au Directeur de donner cette piece les mardi & vendredi. Il eſt certain qu'il n'eſt rien de plus agréable, pour la rapidité dont les décorations ſont ſervies & pour l'illuſion qu'elles produiſent.

27 *Janvier* 1777. La guerre entre les Gluckiſtes & les partiſans de la Muſique Françoiſe continue & enfante des bons mots, dont quelques-uns ſont aſſez plaiſans. Dernierement, à

une repréſentation d'*Alceſte*, un détracteur de cette nouveauté prétendit que Mlle. le Vaſſeur chantoit mal & lui écorchoit les oreilles : „ Ce „ ſeroit un grand ſervice à vous rendre, Mon- „ ſieur, répartit un admirateur de cet Opéra, ſi „ c'étoit pour vous en donner d'autres. "

27 *Janvier* 1777. Le ſujet de la tragédie de *Zuma* eſt tiré de l'hiſtoire du Pérou, mais traveſti en un Roman rempli d'invraiſemblances & même de fautes contre le bon ſens. Le caractere principal de *Pizare* en offre ſurtout beaucoup, par les contradictions qu'on y rencontre. C'eſt un monſtre ſi atroce, que l'auteur, malgré ſon répentir, a cru ne pas pouvoir le laiſſer exiſter, & devoir l'immoler à la vengeance de *Zuma*, Reine de ces contrées, dont il a fait périr le mari, errante & fugitive depuis qu'elle a été détrônée. D'un autre côté, la ſituation de la reconnoiſſance de ce *Pizare* avec ſon frere, qui ſe trouve conſervé, élevé & chéri par cette Princeſſe, au point qu'elle lui veut faire épouſer ſa propre fille, eſt ſi déchirante; la converſion du Héros *Eſpagnol*, quelqu'atroce qu'il ſoit, ſemble ſi ſincere, que le ſpectateur s'attend à le voir ſauvé & eſt fâché qu'il meure.

28 *Janvier* 1777. On commence à voir une deſcription ſommaire du Cabinet de feu S. A. Séréniſſime Monſeigneur le Prince de Conti. La Collection des tableaux eſt compoſée de près de 300 originaux des meilleurs Maîtres de l'Ecole *Italienne*; de plus de 300 tableaux des meil-

leurs Maîtres anciens & modernes de l'Ecole *Françoise*; de près de 200 tableaux des meilleurs Maîtres de l'Ecole *Flamande*; de plus de 200 tableaux des meilleurs Maîtres de l'Ecole *Hollandoise*; de 12 tableaux de *Ruisch*, *Dietrich*, *Fergue* & autres Maîtres de l'Ecole *Allemande*, des mieux choisis; de 42 Miniatures choisies & des meilleurs Peintres de ce genre; de plusieurs morceaux agréables peints à gouache, & d'environ 100 tableaux représentant des cérémonies *Turques* & *Chinoises*; de 24 Bas-reliefs, &c. On conçoit que cette Collection seroit des plus riches, si elle étoit aussi bien choisie que nombreuse, & si elle répondoit à l'annonce pompeuse qu'on en fournit.

• 28 *Janvier* 1777. Depuis qu'il est arrêté de transporter aux Invalides tous les modeles en relief des places de guerre qui sont dans la Galerie du Louvre, on a beaucoup varié sur les moyens d'exécuter ce projet: tous sembloient fort dispendieux, & la moindre proposition des Entrepreneurs se montoit à 60,000 Livres. Enfin on a imaginé d'y faire une ouverture du côté qui donne sur le quai de la riviere, d'y établir un échaffaud en pente-douce, par lequel on fera couler ces monumens militaires: on les embarquera sur la Seine; ils seront ainsi facilement conduits sans risque à l'autre bord & à très-peu de frais; ensorte que cette dépense énorme, vu son objet, se trouvera infiniment réduite. Les amateurs des Arts attendent avec impatience le

moment où l'on commencera à développer dans ce vaste emplacement les richesses inconnues de S. M. en tableaux, sculptures & autres curiosités de toute espece. Ce jour, s'il arrive jamais, fera beaucoup d'honneur à M. le Comte de la Billarderie d'Angiviller, Directeur & Ordonnateur général des Bâtimens, Arts, Académies & Manufactures Royales. Ce sera une époque fameuse sous son administration.

29 *Janvier* 1777. Le premier *Mémoire pour l'Auteur de la Philosophie de la Nature*, en réponse à celui de l'Abbé Chrétien, ancien Conseiller au Conseil Supérieur d'Arras, Censeur Royal, &c. a pour objet, moins d'instruire que d'éclairer le public trompé par celui de l'adversaire. Après un Précis des faits par rapport à l'accident qui devient l'objet de ce Factum, M. de Lisle cherche à refuter les imputations dont le Censeur le charge dans le sien, & surtout celle du crime de faux; il l'accuse à son tour & prétend que c'est lui qui est coupable d'une multitude de faux répandus dans sa diatribe, dont il fait une énumération assez détaillée; enfin il s'éleve particulierement contre la Consultation des quatre Avocats, dont le Mémoire de l'accusateur est signé, & il y oppose une autre Consultation, en date du 5 Novembre, signée *Dorbac*; suivant laquelle les Réponses de M. de Lisle prouvent de la maniere la plus conséquente que son intention n'étoit point d'attaquer les principes religieux & politiques reçus

çus dans l'Etat, puiſqu'il ſoumettoit ſes idées à la Cenſure du Gouvernement ; que c'eſt par une calomnie condamnable que le Sr. Abbé Chrétien cherche à s'excuſer de ſon approbation, puiſque c'eſt ſur lui ſeul que doit tomber l'anathême des Magiſtrats, l'ouvrage n'ayant été rendu public que ſous ſes auſpices. A l'égard du crime de faux, ſon attaque n'eſt point admiſſible, ni dans la forme, ni au fond. Enfin on veut qu'il ne ſoit ni délicat ni adroit dans ſa défenſe & que ſon Mémoire ſoit la plus forte des pieces juſtificatives de l'accuſé.

30 *Janvier* 1777. Le *Journal de Paris*, a reſſuſcité le 29, mais abſolument éthique : on n'a point fourni les ſix feuillets intermédiaires depuis la ſuppreſſion du 23 ; le Rédacteur de l'ouvrage n'en a fait aucune excuſe au public, n'en a donné aucune raiſon. On croit ſeulement que le Gouvernement a exigé le ſacrifice du Sr. de la Place chargé de cette direction, par un *Nota*, où l'on avertit que ce n'eſt plus lui, ſans nommer celui qui le remplace.

* 30 *Janvier*. Deux écrits nouveaux ont précédé la ſéance des Pairs au Parlement concernant le procès du Maréchal Duc de Richelieu contre Madame la Préſidente de Saint Vincent. L'un eſt une *Requête* de cette derniere & l'autre des *Obſervations Sommaires* du Sr. Benaven ſur la confrontation avec les écrivains nommés pour la reconnoiſſance des ſignatures du Maréchal.

31 *Janvier* 1777. L'affaire de l'Encyclopédie

commence à se remuer & l'on voit un Mémoire en faveur de onze souscripteurs de l'Encyclopédie contre le Sr. le Breton, Imprimeur, &c. en faveur du Sr. Luneau de Boisjermain aussi souscripteur de l'Encyclopédie. Cette discussion intéressante dans ses détails se réduit à trois objets: *Faits relatifs à l'Engagement des Libraires*, *Preuve de l'inexécution de cet engagement*, *Obligation de restituer*, *ou Refutation de fins de non recevoir.* Elle est signée de Me. *la Croix de Frainville*, & fait honneur à cet Avocat, si elle est réellement son ouvrage.

31 *Janvier* 1777. Il paroît que la guerre est ouverte entre Mrs. Dorat & de la Harpe & que le premier est si outré, qu'indépendamment d'une Lettre insérée dans les feuilles de l'*Année Littéraire*, où il traite son adversaire de la façon la plus méprisante, il annonce publiquement qu'il se propose de le vexer d'une maniere encore plus outrageante, s'il le rencontre. Ce qui oblige la *Bamboche* (c'est une expression de M. Dorat) à se tenir close & couverte & à ne sortir qu'en voiture.

1 *Février* 1777. Le 25 Janvier dernier l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture a aggrégé M. de *Launay*, à qui l'édition de l'*Arioste*, faite à Londres, & celle des *Métamorphoses d'Ovide*, doivent une grande partie de leurs ornemens. Les talens de cet artiste sont encore connus par différentes gravures d'après M. M. Pierre, Cochin, Beaudouin, &c. Entre plu-

ſieurs morceaux qu'il a préſentés, on a ſurtout diſtingué une Eſtampe, dans le genre de l'hiſtoire, d'après Rubens, qui eſt d'un très beau burin & lui a mérité les ſuffrages de l'aſſemblée.

1 *Février* 1777. Quoique le Mémoire publié récemment dans l'affaire de l'*Encyclopédie* ne roule que ſur un ſujet bien rebattu, cependant par le laps de tems qui s'eſt écoulé depuis la ſuſpenſion du procès, la matiere redevient neuve & l'on ne peut fournir à la multitude des curieux empreſſés de s'en pourvoir. Il eſt vrai que dans celui-ci il y a encore plus de clarté & plus de détails intéreſſans concernant les fraudes des Entrepreneurs utiles de cet immenſe édifice Littéraire.

On s'y concilie d'abord la bienveillance de tous les ſouſcripteurs, en leur faiſant voir que le Sr. le Breton & ſes Aſſociés ſe prévalent de leur ſilence & l'annoncent comme une approbation tacite des ſurpriſes multipliées qu'ils leur ont faites; ce qui doit exciter leur indignation & les engager à ſe joindre aux réclamans.

Les Gens de Lettres ne ſont pas moins intéreſſés à cette attaque, puiſqu'il s'agit d'empêcher qu'on ne ſe ſerve à l'avenir de leurs noms pour tromper les amateurs avides de leurs productions. Du reſte, on rend juſtice aux Auteurs du Dictionnaire Encyclopédique, qui n'ayant point partagé les dépouilles des Souſcripteurs, refuſeront de protéger les manœuvres inſidieuſes par leſquelles on ſe les eſt appropriées.

Enfin, les Magiſtrats, ſous les auſpices deſquels ſe ſont commis tant de vexations ſourdes, doivent ſe faire juſtice eux-mêmes des moyens qu'on a pris pour ſurprendre leur vigilance ou pour abuſer de leur confiance.

Tout cet exorde adroit eſt précédé du corps de délit établi, conſiſtant en ce qu'un ouvrage vendu & payé d'avance 280 Livres, a cependant coûté aux Souſcripteurs une ſomme de 984 Livres, qu'ils ont été forcés de payer.

* 1er *Février*. On a déjà parlé du projet qu'avoit eu M. de Maleſherbes devenu Secrétaire d'Etat au département de Paris, pour employer utilement & ſans danger les priſonniers détenus à Bicêtre dans les ſalles de force. Il l'avoit d'autant plus à cœur, qu'une oiſiveté pernicieuſe achevoit de corrompre ceux qui ne l'étoient pas au même degré des plus ſcélerats. Le regne trop court de ce Miniſtre ne lui a pas laiſſé le tems de remplir ces vues. On cherche à y ſuppléer aujourd'hui en conſtruiſant dans l'enceinte de ce château une nouvelle ſalle, propre à faire travailler ces malheureux au poli des glaces. C'eſt la Police qui doit pourvoir aux frais de l'établiſſement ſur les deniers provenans de la *Belle*, &c. & c'eſt un des motifs qu'elle fait valoir, afin d'engager le Parlement à tolérer les lieux pernicieux où l'on y joue.

2 *Février* 1777. Quoique le Cabinet de M. de Gagny n'ait pas rapporté par ſa vente autant que ſe flattoient les héritiers, il y a eu des

morceaux vendus très-cher. *L'Enfant prodigue* de David Teniers, a été adjugé à 29,000 Livres. *Le Marché aux herbes* par Metru, à 25,800 Livres. Deux *Payſages* de Claude Gelée, dit le Lorrain, à 24,000 Livres. *Le Marchand d'Orviétan*, petit tableau de Kavel Dujandin, à 17,200 Livres. Un *Payſage* avec figures, d'Adrien van der Velde, à 14,980 Livres. *Vertumne & Pomone* de Rembrandt, à 13,700 Livres. *Adam & Eve*, grand tableau de Santerre, à 12,400 Livres. Enfin le tableau de *Murillo* & pluſieurs *Payſage* de Claude le Lorrain, ont monté à de groſſes ſommes auſſi. Il paroît que les étrangers ont enlevé beaucoup de ces richeſſes pittoreſques.

3 *Février* 1777. Les *Mémoires de la Reine Caroline-Mathilde* ſont une compilation indigeſte de Gazettes, contenant peu de faits nouveaux, encore moins d'anecdotes. Cependant les Lettres dont elle eſt enrichie ſont intéreſſantes, quoiqu'écrites très-incorrectement en François; elles donnent une idée des connoiſſances ſupérieures de cette Princeſſe dans la Littérature, dans les Sciences, dans les Arts, & ſurtout de l'excellence de ſon cœur & d'une façon de penſer humaine & philoſophique bien rare ſur le trône. On y a joint pluſieurs morceaux de ſa compoſition; ſçavoir, *l'hiſtoire de l'infortunée Princeſſe de Zell*, ayant beaucoup de rapport à la ſienne; un *Abrégé de la Vie de Charles XII & de Pierre le Grand*; les *Aventures de Charles*

Stuart, Prétendant à la Couronne d'Angleterre; enfin des *Recherches ſur le caractere des Anglois, des François & des Danois*. Ces petits morceaux, faits ſans prétention, ont chacun leur mérite & ſe font lire avec quelque plaiſir. Cette Princeſſe eſt morte le 10 Mai 1775. Suivant l'Editeur elle n'a jamais été coupable que de légereté, d'indiſcrétion & d'un amour trop vif pour le plaiſir, ſi naturel à ſon âge. Comment donc, devenue libre, n'a-t-elle pas fait un manifeſte pour ſe juſtifier aux yeux de l'Europe entiere & confondre ſes calomniateurs? On ne peut rendre raiſon de ce ſilence volontaire & injurieux à ſon honneur.

4 *Février* 1777. Le Docteur Franklin, arrivé depuis peu des Colonies Angloiſes dans ce pays, eſt très-couru, très-fêté des Savans. Il a une belle phyſionomie, peu de cheveux & un bonnet de peau qu'il porte conſtamment ſur ſa tête. Il eſt fort réſervé en public ſur les nouvelles de ſon pays qu'il vante beaucoup : il dit que le ciel jaloux de ſa beauté, lui a envoyé le fléau de la guerre. Nos eſprits-forts l'ont adroitement ſondé ſur ſa religion, & ils ont cru entrevoir qu'il étoit de la leur, c'eſt-à-dire qu'il n'en avoit point.

4 *Février* 1777. M. de Michau, jeune Conſeiller au Parlement, vient de mourir à Toulouſe, d'une maladie de langueur qu'il avoit contractée dans ſon exil. On peut ſe reſſouvenir que M. le Chancelier lui avoit choiſi l'en-

droit le plus incommode, le plus dénué de secours & le plus mal-sain. On peut le regarder comme une victime de la révolution. Son éloquence dans les assemblées étoit si impérieuse, qu'à la premiere séance tenue à Versailles dans l'affaire du Duc d'Aiguillon, il subjugua le Roi, qui s'écria: *Je suis de l'avis de Michau!* Il est auteur de plusieurs Remontrances & laisse beaucoup de manuscrits précieux, dont il demande par son testament qu'on ait le plus grand soin pour les remettre à son fils lorsqu'il sera en âge d'en profiter. Il lui legue spécialement sa charge de Conseiller au Parlement & desire fort qu'il prenne cet état.

5 Février 1777. Quoique M. de Lisle de Salles, dans son Factum contre M. l'Abbé Chrétien, cherche à faire tomber sur celui-ci tout le tort de l'affaire, prétendant aujourd'hui le rendre garant de ce qu'il pourroit y avoir de répréhensible dans son ouvrage, il ne persuadera personne que l'écrit du premier ne soit plein de circonspection & de modération. Il est bien vrai que naturellement un auteur qui donne un livre dans ce pays-ci, se trouvant en lisieres par les formalités qu'on lui fait subir, devroit être excusable. D'un autre côté, le métier de Censeur deviendroit impraticable, s'il devoit répondre de toutes les surprises qu'on peut lui faire. Il seroit bien à souhaiter que cette querelle donnât lieu à un Réglement précis sur cette matiere, qui assignât exactement les devoirs

de chacun & les peines qu'il peut encourir faute de s'y conformer.

Du reste, M. de Lisle, qui ne laisse pas que d'avoir des amis & des protecteurs, relevé depuis longtems de son décret de prise de corps, a obtenu une Lettre de M. le Garde des Sceaux au Châtelet pour hâter & terminer enfin ce procès.

* 5 *Février.* Depuis longtems la famille de M. de Lally cherche à revenir contre le jugement qui a dégradé cet Irlandois; on peut se rappeller que M. de Voltaire a déjà répandu plusieurs écrits à sa justification & dans le fait les gens impartiaux, en détéstant les procédés barbares de ce Gouverneur, l'ont toujours jugé innocent du crime de haute trahison, dont l'accuse vaguement l'arrêt. On a cru trouver aujourd'hui le moment favorable, & l'on assure que la Requête est présentée au conseil, où l'on demande à faire revoir le procès de l'illustre accusé.

6 *Février* 1777. Il est très-vrai que M. Dorat se charge de donner une nouvelle vie au *Journal des Dames*, qui, jusqu'à présent, n'a fait que végéter & languir. A coup sûr quand le Sexe se seroit choisi lui-même un Journaliste, il n'auroit pu en choisir un plus convenable. Des observations, plutôt que des censures, de la politesse dans les critiques, surtout la plus exacte impartialité, telles sont les promesses qu'il fait au Public, suivant son usage, dans son

Idée d'un Journal des Dames servant de *Prospectus.* Il se propose de donner une attention particuliere aux Spectacles. On publiera encore dans cet écrit périodique des Contes, des Romans, des Poëmes entiers & quelquefois des Eloges historiques des femmes les plus célebres. Le premier cahier paroîtra le 15 Mars : il y en aura deux par mois.

* 7 *Février.* La Reine a été très satisfaite du Bal de M. le Duc de Chartres & s'y est conduite elle-même de la façon la plus agréable pour tout le monde ; elle y a mis la plus grande aménité, elle n'a jamais voulu s'asseoir dans le fauteuil qui lui étoit destiné & s'est placée sur un tabouret, comme les autres Dames. La correspondance qu'il y avoit entre le bal de l'opéra & celui-là, en augmentoit la variété, l'éclat & la magnificence. Cette nuit S. M. est revenue au Palais Royal.

La Reine & M. le Comte d'Artois étant spécialement souvent en route dans la nuit de Paris à Versailles & de Versailles à Paris, on a accéléré l'illumination projettée. L'entretien en coûtera 18000 livres.

* 7 *Février* 1777. Le Sieur Noverre s'obstine à donner son ballet des *Horaces.* Il y a fait des corrections & des changemens, qui ne l'améliorent pas & le rendent plus ridicule. Le public le proscrit généralement.

8 *Février* 1777. On parle d'un événement arrivé à la foire St. Germain le jour de la Purifi-

cation, qui, quoique singulier, n'est pas absolument impossible, & est regardé comme vrai par tant de monde, qu'il mérite qu'on le rapporte. Un quidam s'est présenté au Wauxhall d'hiver avec un barbet. On lui a représenté que son chien ne pouvoit pas entrer; que s'il vouloit le confier au corps-de-garde, on en auroit soin & qu'il le reprendroit en sortant. Entré dans l'assemblée il a voulu voir l'heure & a trouvé qu'il n'avoit plus de montre. Il a fait du bruit: un Exempt est venu; il a conté son accident; on l'a consolé en lui disant qu'on en rendroit compte à la Police. Il a trouvé le terme trop éloigné & a prétendu que, plus habile que l'Exempt, il alloit la ravoir, s'il lui étoit permis d'amener son barbet. Il a obtenu cette grace; il a rodé avec son chien, qui s'est bientôt attaché à un homme richement vêtu. L'acharnement de l'animal bien constaté, son maître a requis que le personnage fût conduit au corps-de-garde, en offrant de payer tous les dommages-intérêts d'un pareil esclandre, de faire toutes les réparations exigées. Il a parlé si affirmativement, que l'homme soupçonné a été obligé de suivre l'Exempt, & la montre a été retrouvée, avec plusieurs autres dont s'étoit déja nanti le filou. Ce trait, s'il est exact, mérite d'être consigné dans l'*éloge du chien*, avec tant d'autres, qui font honneur à son zele pour son maître & à sa sagacité.

* 8 *Février* 1777. Jeudi dernier la Reine a

ſoupé chez Madame la Princeſſe de Lamballe, où elles étoient douze femmes, ſans aucun homme, apparemment par étiquette. Quoi qu'il en ſoit, cela a beaucoup ennuyé S. M., qui s'eſt preſſée de ſe mettre en habit de Bal, (en Sultane) & s'eſt rendue au Palais Royal; elle s'y eſt ſurtout amuſée d'un quadrille qu'on lui a donné; il avoit été compoſé par le Sr. Gardel, qui avoit fait les répétitions & préſidoit à l'exécution. Les habillemens, dans le coſtume Eſpagnol, étoient de la plus grande magnificence; il n'y en avoit aucun qui ne coûtât deux mille écus: ce ſont des Seigneurs & Dames de la Cour qui danſoient & l'ont fait auſſi bien que les coryphées du ſecond ordre de l'Opéra: on avoit choiſi les airs les plus délicieux de ce ſpectacle, & c'eſt ſon orcheſtre qui formoit la ſymphonie. Le quadrille a duré un gros quart-d'heure & a tellement plu à la Reine, qu'elle a demandé qu'on recommençât.

M. le Duc de Chartres avoit la fievre depuis deux jours & n'en avoit rien dit pour ne pas troubler la fête; mais il n'a pu danſer, ni être auſſi gai que de coutume.

Il y a eu gros jeu, comme la premiere fois à ce bal.

On a calculé l'argent qui s'eſt perdu aux deux Bals du Palais Royal; il ſe monte à 1,800,000 livres; ce qui n'a pas également ſatisfait tout le monde. On cite M. d'Autichamp, comme ayant fait la plus groſſe perte.

Au reſte, il eſt temps pour la ſanté de la Reine que le carnaval finiſſe ; on remarque qu'elle s'en altere & que S. M. maigrit beaucoup.

9 *Février* 1777. M. Dorat ne diſſimule point à ſes amis, qui le blâment de renoncer en quelque ſorte au cothurne & au brodequin pour s'armer du ſceptre de la critique, que c'eſt une ſpéculation de finance. Quoique cet auteur, né homme de condition, ayant 4,000 livres de rentes de patrimoine, avec les honoraires qu'il retiroit de ſes ouvrages & pieces de théâtre, parût devoir vivre dans une ſorte d'aiſance, le luxe qui gagne même chez nos poëtes, l'a fort dérangé, & il cherche à réparer les brêches faites à ſa fortune. L'Entrepreneur utile du *Journal des Dames* doit lui rendre, tous frais faits, de chaque Souſcription de 18 Livres un tiers, c'eſt-à-dire 6 Livres. Il compte ſur mille Souſcripteurs au moins & conſéquemment ſur 6,000 Livres de rentes.

Un jeune Poëte qui promettoit beaucoup, par une ſuite de cette inconduite trop commune chez les gens de Lettres, vient d'être obligé de quitter ce pays-ci & de ſe retirer chez l'Etranger. C'eſt M. Imbert. On le dit à Liege. On évalue ſa banqueroute à 40,000 Livres.

10 *Février* 1777. Madame de Senneville, femme d'un Officier aux Gardes, vient de mourir d'une fievre maligne. Elle étoit née en Amérique. Elle ſe nommoit *Grandpré* en ſon nom. Elle avoit par ſa beauté enflammé l'Amiral

Knowles, Anglois, qui l'avoit voulu épouſer, & ayant été refuſé en conçut tant de déſeſpoir & de rage, qu'il engagea en 1754 les premieres hoſtilités, qu'on peut regarder comme le germe de la derniere guerre. Elle vivoit depuis longtems avec le Prince Camille, dont elle étoit devenue la maîtreſſe: elle avoit des talens & jouoit fort bien la comédie. Tout cela fait anecdote, & rend cette perte intéreſſante & la matiere des converſations.

11 *Février* 1777. Les Comédiens Italiens ſortent enfin de leur inaction: ils n'avoient donné aucune nouveauté abſolument depuis le retour de Fontainebleau. Ils annoncent pour demain *le Mort marié*, opéra-comique en deux actes & en proſe, mêlé d'ariettes, de M. Sedaine, muſique de Bianochi. On aſſure que le ſujet de cette piece eſt fondé ſur une hiſtoriette qui a couru il y a quelques années, concernant un Magiſtrat de province, qui, forcé de ſe battre contre un Officier, ſon rival auprès d'une Demoiſelle, contrefit le mort, obligea le militaire de s'écarter & profita de cette abſence pour avancer ſes affaires & terminer ſon mariage.

* 11 *Février* 1777. La nouvelle Requête de Madame de St. Vincent tend uniquement à être jugée & à faire voir qu'au contraire M. de Richelieu, ſi actif dans le commencement de l'affaire au Châtelet & au tribunal intermédiaire, qui avoit fait entendre plus de 70 témoins dans l'eſpace de trois mois, eſt aujourd'hui ſix mois

à en faire entendre deux ; que sa nouvelle plainte n'est qu'un incident étranger au procès & formé uniquement pour retarder. Ladite Requête est signée de Me. Martineau ; elle est remplie d'une logique claire, précise, qui met l'adversaire dans tout son tort & démontre jusqu'à l'évidence qu'il ne veut pas finir, quoiqu'il affecte de se plaindre partout de la longueur de son procès. Aussi a-t-on vu que la Cour des Pairs n'a point eu égard à sa derniere demande & en a reconnu la véritable cause. Outre la force des raisonnemens, l'écrit en question a beaucoup d'éloquence : il regne dans le style beaucoup de noblesse ; il est digne des autres Mémoires que l'abbé Coulon a répandus depuis quelque tems dans la cause, fort mal traitée jusques à lui.

12 *Février* 1777. *La Jurisprudence du Grand Conseil dans les maximes du Royaume*, est encore un ouvrage attribué au Sr. Goezman, qui, chassé de cette Cour, ci-devant Parlement, en est aujourd'hui le plus cruel adversaire. Il démontre que sa Jurisprudence, qu'il appelle *solitaire*, c'est-à-dire différente de celle des autres Cours, contraire même à la leur, est un vice radical dans l'Etat, une semence de division ; que c'est présenter aux peuples étonnés le spectacle effrayant de la Loi opposée à la Loi, du Roi opposé au Roi, de la Magistrature opposée à la Magistrature, du Barreau opposé au Barreau ; que cette contradiction résidant principalement dans les matieres Ecclésiastiques n'en

eſt que plus pernicieuſe, parce qu'elles tiennent de très-près au préjugé de religion & influent néceſſairement ſur l'autorité extérieure, qui ſe verra contrainte de plier ſous l'effort des opinions, toutes les fois qu'elle n'aura pas l'art de les diriger. C'eſt donc une mauvaiſe politique d'avoir rétabli le Grand Conſeil ſur cet adage *divide & impera*, qui ne peut jamais avoir un ſens vrai, ſuivant l'écrivain, à l'égard des tribunaux de la Juſtice, qui n'ont jamais pour cauſe, au moins apparente, des intérêts particuliers & doivent néceſſairement entraîner par-là le Royaume dans le déſordre & l'anarchie.

13 *Février* 1777. *Le Mort marié* n'a pas eu hier tout le ſuccès que ſembloient lui promettre les noms des auteurs. Le ſujet préſente une idée vraiment comique, mais dont on n'a pas tiré parti. Les ſcenes ont paru froides; le combat, qui a eu lieu ſur la ſcene, puérile, & le procès burleſque, ſans gaieté. La muſique a fait peu de ſenſation; on y a même remarqué des contreſens, ou du moins ſouvent peu de rapport aux paroles & aux ſituations. On a annoncé la ſeconde repréſentation pour dimanche, mais avec répugnance de la part du public qui a hué l'acteur.

14 *Février* 1777. Il y a ſur le Pont Notre-Dame une Machine à eau très-eſſentielle pour en fournir dans cette capitale. Malheureuſement ſa vetuſté & ſon état de dépériſſement irrémédiable ne permettent pas d'eſpérer qu'el-

le puiſſe ſubſiſter encore longtems. Cependant ſi elle venoit à manquer avant que d'être remplacée par une autre, une grande partie de *Paris* ſe trouveroit dénuée d'eau pendant pluſieurs années & ſeroit expoſée aux plus grands dangers dans les cas d'incendie. Il eſt donc de néceſſité abſolue de prévenir de bonne heure deux inconvéniens auſſi conſidérables. Mais, puiſqu'on eſt obligé de conſtruire une nouvelle machine, il faut profiter de cette occaſion pour corriger les défauts de la premiere, dont les principaux ſont de fournir une trop petite quantité d'eau, & d'en donner une chargée d'immondices, qui ſortent continuellement des égoûts, des bâteaux de chaux, des boucheries, du travail des blanchiſſeuſes & des teinturiers qui ſe trouvent dans le voiſinage.

C'eſt pour remplir ces vues, ſoit en totalité, ſoit en partie, qu'on a préſenté en 1776 trois projéts à l'Académie des Sciences.

Le premier eſt celui de M. de Parcieux, vérifié & perfectionné par M. Perronnet. Son objet eſt d'amener par des aqueducs les eaux de l'Yvette, de Bievre & du ruiſſeau de Bures.

Le ſecond, propoſé par M. Dauxiron, & en dernier lieu par M. Perrier, eſt d'établir pluſieurs pompes à feu diſperſées ſur les bords de la riviere.

Le troiſieme eſt la Machine du Sr. Capron, que l'Académie a reconnue „ utile, poſſible „ dans ſon exécution, capable enfin de fournir

„ une

„ une eau plus pure par ſon emplacement, un „ plus grand volume de ce fluide, & à une plus „ grande hauteur que les machines actuellement „ établies ſur la Seine."

Il faut eſpérer que la ville s'occupera inceſſamment d'un parti néceſſaire à prendre dans ces circonſtances.

14 *Février* 1777. Voici les principaux articles ſur leſquels la Juriſprudence du Grand Conſeil eſt, ſuivant l'expreſſion énergique de M. Goezmann, *ſolitaire*.

1. Cette Juriſprudence reconnoît l'Inquiſition comme un Tribunal de Juſtice en France.

2. Elle autoriſe les Juges d'Egliſe à connoître du Petitoire & du Poſſeſſoire des matieres Eccléſiaſtiques.

3. Elle favoriſe les clauſes *proprio motu & Apoſtolicæ Poteſtatis plenitudine*, & par conſéquent l'Infaillibilité du Pape.

4. Elle a dans tous les tems fomenté les atteintes qui ont été données à la Loi Nationale de la Pragmatique Sanction & à l'ancienne Diſcipline de l'Egliſe.

5. Le Grand Conſeil ſe prétend Juge des appellations comme d'abus dans les renvois & attributions qui lui ſont faites, au préjudice de l'article XX de l'Edit de 1695, & dans ſa Juriſprudence à cet égard il reſtreint la Juriſdiction Royale, en ce qu'il ſe réſerve toujours de déclarer l'Appellant non-recevable.

6. L'attribution qui lui eſt faite des conteſta-

tions à naître au sujet des nominations qui se font en vertu du droit de Joyeux Avenement & du serment de fidélité, suppose que ces deux Droits Royaux sont moins privilégiés que la Régale & émanent d'une source différente.

7. Il est d'usage d'adjuger les dignités des Eglises Cathédrales & Collégiales aux Gradués, comme les autres Bénéfices, au préjudice des réclamations faites à cet égard par l'assemblée générale du Clergé, notamment en 1660.

8. Dans la connoissance qu'il s'attribue des délits Ecclésiastiques, il ne reconnoît point le privilege de Cléricature, que le Parlement a toujours défendu & protégé.

Quoique la matiere de cet ouvrage semble très-aride, l'auteur l'a rendue intéressante par beaucoup de faits dont il s'appuie; ce qui annonce une grande connoissance de l'histoire & une érudition profonde. Il y a d'ailleurs de la clarté, de la méthode, du style; ce qui feroit présumer que c'est mal à propos qu'on l'attribue au Sr. Goezmann.

14 *Février* 1777. Le Grand Conseil a repris le mardi gras son usage antique de jouer aux dez après l'audience. Le premier Huissier apporte le cornet au Premier Président, qui commence, & tous les Magistrats suivent: le Public y est admis. C'est sur le Bureau même du Greffier que se tirent les chances. On ne dit point l'origine de cette cérémonie, futile en apparence & sans doute allégorique. C'est un avis salu-

taire aux plaideurs de la maniere dont vont être jugés leurs procès, & plût à Dieu qu'ils ne le fussent jamais qu'ainsi !

15 *Février* 1777. L'exécution du premier projet pour procurer de l'eau à *Paris*, monte, suivant le devis de M. Perronnet, à 7,826,200 Livres. A quelque perfection qu'on doive s'attendre dans un travail fait sous ses ordres, l'entretien toujours inévitable d'un ouvrage quelconque, doit être estimé dans celui-ci proportionnément à son étendue, qui a près de 9 lieues de longueur.

Le second projet d'employer les pompes à feu monteroit par an, suivant les calculs de l'Académie, à la somme de 129,900 Livres, pour fournir 600 pouces d'eau à la hauteur seulement de 80 pieds. Mais 1°. cet entretien, qui répond au capital de 2,598,000 Livres, seroit pour la ville une charge perpétuelle & très-considérable, qui ne feroit qu'augmenter de têms à autre par les réparations nécessairement fréquentes dans une construction de cette nature. 2. La hauteur de 80 pieds ne suffisant pas pour les quartiers les plus élevés de Paris, il faudroit augmenter la dépense pour y porter l'eau dont ils ont besoin. 3. La consommation journaliere & prodigieuse du charbon de terre ameneroit avec le tems la diminution & la cherté de cette denrée nécessaire à plusieurs Arts. 4. L'abondance des vapeurs sulphureuses & bitumineuses qui s'exhaleroient continuellement des fourneaux & qui seroient

condenſées par l'air toujours épais des grandes villes, formeroit un nuage infect, qui porteroit l'incommodité & peut-être la maladie, principalement dans les maiſons voiſines des lieux où différens corps de pompes ſeroient placés.

La machine de M. Capron, ſuivant lui, n'a aucun de ces inconvéniens, & a beaucoup d'avantages que n'ont pas les deux autres.

15 *Février* 1777. Le 7 Février l'Avocat général Seguier a dénoncé au Parlement dans un long Requiſitoire un écrit intitulé: *Motifs de ne point admettre la nouvelle Liturgie de M. l'Archevêque de Lyon.* Il eſt relatif à la querelle exiſtante depuis longtems entre ce Prélat & ſon Chapitre. Le Magiſtrat très-zélé pour M. de Montazet, y déploie ſon éloquence contre le parti Moliniſte, dont il juge l'ouvrage émané, & fait le plus grand éloge de l'Archevêque, Coryphée des Janſéniſtes.

Par une ſingularité remarquable la Cour, en ordonnant que le libelle en queſtion ſoit laceré & brûlé, ne lui donne aucune qualification.

16 *Février.* *Dom Japhet d'Arménie*, comédie en cinq actes & en vers de Scarron, eſt une farce fort bonne pour le tems où elle a été compoſée & qu'on reſſuſcite ordinairement les jours gras pour amuſer les bourgeois & le peuple, qui vient par extraordinaire au Spectacle ces jours-là. Cette piece a fait une fortune extraordinaire cette année, & elle a fort réjoui la Reine & la famille Royale. On y a joint le Divertiſſement

qu'on appelle la *Cavalcade*: on l'a enrichi de tableaux pittoresques analogues aux Courses, qui font aujourd'hui la fureur des Princes & de nos jeunes Seigneurs; ce qui fait spectacle & est réellement fort amusant, ensorte que *Dom Japhet* dure encore dans le Carême.

16 *Février* 1777. Il paroît décidé que la ville reprendra l'Administration de l'Opéra à Pâques. Un M. de Vougny, cousin-germain de M. Amelot, fort bien avec M. le Comte de Maurepas, grand coureur de filles, & allant beaucoup à ce spectacle, comme le centre de cette marchandise, a desiré y présider sous l'inspection du Ministre & en aura la direction honorifique & utile. On ne doute pas qu'il n'ait des croupiers. Du reste, le Sr. le Breton conduira toute la machine, quant à ce qui concerne la partie des Arts.

17 *Février* 1777. *Mémoires de Louis XV, Roi de France & de Navarre, dans lesquels on donne une description impartiale de son caractere, de ses guerres, de la politique de sa cour, du génie & de l'habileté de ses Ministres, Généraux & Favoris. Par un ancien Secrétaire d'Ambassade de la Cour de France: traduits de l'Anglois.*

Tel est le titre d'un ouvrage, qui sous cette annonce imposante cache la plus parfaite stérilité. En effet, quel talent ne faudroit-il pas pour réduire tant de choses en 59 pages, qui font toute l'étendue du pamphlet? Mais on y remarque en outre une ignorance crasse, des anachronismes fréquens & une infinité de fautes, qui lui ôtent tout

le mérite qu'il pourroit avoir comme historique. Il est d'ailleurs fort mal écrit, & ne peut avoir été composé que par un étranger, non-seulement n'ayant aucune étude, aucune politique, mais aucun style. Il est assez impartial & sans méchanceté : ce sont les seules bonnes qualités qu'on y remarque.

17 *Février* 1777. Il paroît une *Requête au Roi pour les malheureux habitans du Mont-Jura, au nombre de douze mille.* Elle est accompagnée d'une *Lettre*, écrite le 24 Août dernier par ces habitans à M. le Comte de Saint-Germain, rapporteur de leur affaire au Conseil. Il est question de faire casser un Arrêt du Parlement de Besançon du 18 Août 1775, qui conserve au Chapitre de St. Claude le droit & la possession de la main-morte générale & territoriale réelle & personnelle sur les hommes, fonds & territoires des supplians. On connoît depuis longtems cette question par les éloquens écrits de M. de Voltaire. Tout récemment encore il a offert à M. de Mirbeck, Avocat aux Conseils, leur défenseur, de le seconder de sa plume, de son crédit & de sa bourse, pour faire briser les fers de ses cliens.

* 17 *Février* 1777. L'esprit du gouvernement arbitraire & despotique, qui faisoit l'essence de la fin du dernier regne & paroît même encore le génie du ministere actuel guidé par de meilleures vues, s'est étendu dans les divers ordres de l'Etat, & surtout parmi Nosseigneurs les Prélats,

toujours très diſpoſés à l'exercer, à exiger une obéiſſance paſſive. On a vu tout recemment entr'autres événemens de cette eſpece, la fermentation qui regne à Rodez & à Lyon: elle n'eſt pas moins grande dans le Dioceſe de Liſieux; on en peut juger par divers écrits qu'elle y a produits & qu'on ne connoît encore que par l'Arrêt du Conſeil du 1er. Novembre 1776, qui les ſupprime. Ils ſont au nombre de trois: *Examen d'un Ecrit qui a pour titre*, *Conſultation pour les Curés du Dioceſe de Liſieux*, à l'occaſion d'un Mandement de M. l'Evêque de Liſieux du 20 Décembre 1773, & de ſon Inſtruction Paſtorale du 13 Avril 1774: *Lettres de Philetès*, Curé Catholique dans le Dioceſe de R... en Angleterre, à MM. les Curés du Dioceſe de Liſieux en France, proteſtant contre les Mandemens & Inſtruction Paſtorale de leur Evêque: & Confeſſion de M. l'Abbé D ***, *Auteur des Lettres de Philetès*, pour ſervir de ſupplément, de rétractation & d'antidote à ſon ouvrage, à MM. les Curés proteſtans du Dioceſe de Liſieux. Ces Ecrits ſont ſupprimés comme *contenant des Propoſitions haſardées*, *tendantes à altérer la tranquillité publique*, *& le reſpect dû aux Miniſtres de la Religion.* Il faut ſe rappeller que c'eſt un Condorcet, renommé par ſon Moliniſme, qui a ci-devant bouleverſé le ſiege d'Auxerre, qui eſt aujourd'hui à Liſieux.

18 *Février* 1777. Les Libraires aſſociés à l'*Encyclopédie*, n'ont pas manqué de faire une

Réponse au Mémoire du Marquis de la Saone & Conforts intervenans, & contre le Sr. Luneau de Boisjermain. Elle eſt ſignée de Me. Serpaud, Avocat, & ſuivie d'une Conſultation de Me. Boudet, en date du 8 de ce mois. Il eſtime que cette réponſe contient les moyens les plus ſolides & qu'elle donné une nouvelle force à ceux qu'il a lui-même employés dans ſon *Précis.*

Les Libraires écartent dans le grand nombre des *opérations relatives à l'Encyclopédie*, toutes celles qu'ils ne peuvent, diſent-ils, regarder comme liées à l'intérêt public. Ils ne parlent dans cet écrit que de celles analogues aux permiſſions apparentes ou tacites qui leur ont été accordées, de celles qui frappent ſur leurs conditions avec les ſouſcripteurs, & enfin de celles concernant les Réglemens. Ils prétendent avoir répandu ſur ces trois points la plus vive lumiere, & il faut avouer qu'ils diſent des choſes aſſez ſatisfaiſantes, ſans cependant répondre à tout.

On voit qu'ils en veulent ſurtout à M. Luneau de Boisgermain, qui depuis huit ans les tracaſſe: ils l'inculpent adroitement d'avoir déféré l'affaire au tribunal de 1771; mais ils ſe targuent du jugement du 7 Septembre de la même année, qui fit perdre en un inſtant à leur adverſaire ſa prétention à paſſer pour un homme ſupérieur dans les ſciences, dans les lettres, dans les arts: „ ſes titres de Cenſeur, Critique, Délateur, „ Témoin, Expert, Juge, Exécuteur," ajoutent-ils, „ tout diſparut par ce jugement."

A l'égard du *Retentum* de la requisition du Ministere public, qui chargea les Libraires de rapporter les Mémoires & autres pieces relatives à l'Encyclopédie, pour en être rendu compte & ordonné ce qu'il appartiendra, ils semblent se faire un mérite d'avoir différé d'y satisfaire alors, en s'empressant aujourd'hui de le faire.

* 18 *Février* 1777. On est empressé de voir aujourd'hui comment sera reçue Mlle. Arnoux, qui doit jouer le rôle d'*Iphigenie* & devenue désagréable au public par son infâme jalousie contre Mlle. le Vasseur.

19 *Février* 1777. M. Dorat ayant jugé à propos de se louer à outrance dans une *Lettre d'une* prétendue *Académicienne des Arcades de Rome*, on a pris la même tournure pour le dénigrer dans une Epigramme attribuée à Mrs. Palissot & Clément. Il faut se rappeller que l'Apologie roule principalement sur ses ouvrages dramatiques & sur *le Malheureux imaginaire*. L'épigramme est intitulée:

Confession Poétique, par un Académicien des Arcades.

De petits vers pour Iris, pour Climene,
Dans les boudoirs m'avoient fait quelque nom;
Desir me prit de briller sur la scene,
Mais j'y parus sans l'aveu d'Apollon.
Là, comme ailleurs, s'achette la victoire:
A beaux deniers l'on m'a vendu la gloire:
Mieux eut valu, ma foi, qu'on m'eût berné.

Que m'ont fervi tant de prôneurs à gages?
De mes fuccès où font les avantages?
Un feul encore, & je fuis ruiné!

20 *Février* 1777. La machine à eau du Sr. Capron, fuivant lui, n'eft fujette à aucun des inconvéniens qu'on critique dans les autres projets: elle eft fimple dans fa conftruction, & n'a pour moteur que le mouvement de la Seine. Placée à 300 toifes au deffus de l'Ifle Louvier, par conféquent de tous les égoûts de Paris, & conftruite de maniere à ne pouvoir nuire à la navigation, elle formeroit par fon château d'eau un obélisque de 150 pieds de hauteur, fufceptible d'être décoré: par l'élévation de fes cuvettes elle fourniroit de l'eau aux quartiers fupérieurs, & par fa pofition cette eau feroit plus pure que celle puifée dans le centre de la ville par les pompes à feu, ou prife dans l'Yvette, dont le goût marécageux ne peut fe perdre que par une longue évaporation. Son moindre produit fera de 600 pouces, rendant 1,800 muids par heure, volume triple de ce que donnent ordinairement la Pompe Notre Dame, la Samaritaine & la Conduite d'Arcueil réunies. Quoique ce volume foit fuffifant, furtout en laiffant fubfifter *Arcueil* & la Samaritaine, qui, par fon emplacement, ne gêne point la navigation, comme la Pompe Notre Dame, cependant fi l'on defiroit l'augmenter, il feroit très-facile de fe procurer un excédent quelconque, avec une dépenfe moindre

des deux tiers que celle propoſée. Enfin ce projet ne change rien à la poſition actuelle des conduites, châteaux d'eau & fontaines dans l'intérieur de la ville; ce qui procure une aſſez grande épargne, que ne forme pas le projet de la riviere d'Yvette.

20 *Février* 1777. Comme Paris a beſoin abſolument d'un *Arlequin*, que le Sr. Carlin preſque ſeptuagénaire ne peut longtems ſuffire à ce rôle, que le Sr. Coraly, déſigné pour le remplacer, ne plaît pas au Public, le Sr. Bigotini a eſſayé de faire rire & de déployer ſes talens en ce genre; ce qu'il a fait avec ſuccès le 18 de ce mois. Reste à ſavoir ſi cela durera. Une choſe qui doit le rendre plus agréable & plus précieux, c'eſt qu'il eſt à la fois acteur & auteur. Du moins, on lui attribue la piece d'*Arlequin eſprit-follet*, dans laquelle il a paru. Elle a été jouée pour la premiere fois le même jour: elle eſt en trois actes, avec ſpectacle & divertiſſement, & a beaucoup amuſé les amateurs.

21 *Février* 1777. C'eſt à un nouveau jeu Anglois, nommé le *Creſp.*, qu'ont été faites au Palais-Royal les groſſes pertes dont on a parlé. Il ſe joue avec deux dez & c'eſt une eſpece de paſſe-dix. Les gros joueurs ne pouvant traîner avec eux, ou même avoir réaliſé dans le moment les ſommes énormes qu'ils courent riſque de perdre, ont imaginé des boîtes avec des jettons ou fiches à leur nom, portant de l'autre côté 10, 15, 20, 100 Louis. Ce ſont des eſpeces de

Lettres de change, qu'on prend pour bonnes & qui se paient le lendemain sur le champ. M. de la Vaupalliere ayant prié sa femme de lui en faire arranger une de cette espece, elle y a joint son portrait & ceux de ses enfans, avec ces mots: *Souvenez-vous de nous!* Mot peu efficace, car il n'en a pas moins perdu beaucoup. Cette passion est devenue une fureur encore plus épidémique & plus extrême durant ce carnaval.

21 *Février* 1777. Ce qui fâche le plus les Libraires dans le Mémoire des Souscripteurs de l'Encyclopédie, c'est le calcul de leurs gains qu'on y révele, & qui, suivant le résultat qu'on en fournit, après en avoir articulé en détail toutes les parties, se montent au capital énorme de 3,240,798 Livres 15 Sols 6 Deniers. Alors il reste toujours près d'un million de lucre illégitime, c'est-à-dire au-delà de la convention primitive.

21 *Février* 1777. A la vente des Tableaux de l'hôtel d'Aligre on voit avec plaisir que les curieux & amateurs portent à un prix assez haut les ouvrages de l'Ecole moderne, même des Maîtres médiocres. On y trouve deux tableaux en tapisserie des Gobelins, sujet pastoral, sous glace, vendus 2,659 Livres 19 Sols. *L'Etude de la tête d'une jolie femme* par Greuze, montant à 2,599 Livres 19 Sols. Un tableau d'une seule figure, par Aubri, à 1,000 Livres. Deux tableaux par Olivier, Vues de jardins, ornés de figures, 725 Livres. Deux Paysages par Robert, 900 Livres. Un petit tableau de Paysage

avec figures, par Bounieu, 650 Livres.

21 *Février* 1777. Rien de plus plaiſant que l'appareil impoſant avec lequel M. de Lille nous donne une Edition des *Mélanges de Madame la Comteſſe de Vidampierre*. Le tout a 64 pages, la préface ſeule 24, & dans le ſurplus ſe trouvent encore pluſieurs pieces étrangeres. On ne peut nier qu'il n'y ait des graces & de la facilité dans les trois ou quatre Opuſcules de cette Dame, mais qui ne valent pas aſſurement la peine de la placer au deſſus de Madame Deshoulieres, comme le fait l'emphatique Editeur. Il paroît, au ſurplus, que cette charlatannerie a pour motif louable de procurer quelque argent à cette femme de qualité dans l'indigence.

22 *Février* 1777. Ce qui pourroit faire pencher la ville pour le projet du Sr. Capron, c'eſt que ſon devis eſt très modique en comparaiſon des deux autres & relatif aux vues d'économie & d'embelliſſement que le bureau de cette adminiſtration pourroit ſe propoſer. La machine adoptée telle qu'il la préſente, ne coûteroit que 1,800,000 Livres, &, comme elle eſt infiniment moins compliquée que celle du Pont Notre-Dame, dont l'entretien ne va qu'à 7,000 Livres, il eſt clair que la dépenſe annuelle ſeroit beaucoup moins conſidérable.

Si l'on veut adapter l'Obéliſque à un Pont, qui facilite la communication des nouveaux boulevards aux anciens, qui, en formant un embelliſſement digne de la Capitale, établiſſe une cir-

culation avantageuſe entre trois fauxbourg très peuplés, *Saint-Antoine*, *Saint-Victor* & *Saint-Marcel*, qui ſerve enfin à faire paſſer directement les conduites deſtinées au quartier de l'Eſtrapade, & qui éviteroit un grand circuit, la dépenſe montera à 3 millions, en cédant à l'Entrepreneur les matériaux & le terrein de la garre dont la ville a abandonné le projet.

Enfin, ſi l'on eſt forcé de n'employer que les moyens les plus économiques, l'Architecte fera placer la machine au Pont au Change, où la tour du Palais pourroit ſervir de château d'eau. Dans ce cas-là la dépenſe ne montera qu'à 900,000 Livres & le produit ſera le même. Il eſt vrai que dans cet emplacement l'eau n'a plus le degré de pureté qu'elle avoit dans le premier; cependant en prenant certaines précautions, il prétend que l'eau puiſée en cet endroit ſeroit moins chargée d'impuretés qu'à la Pompe Notre-Dame, & l'on acheveroit de la clarifier, en la filtrant avant de l'élever dans les cuvettes de diſtribution.

22 *Février* 1777. Malgré la réduction du Ballet *des Horaces*, appellé depuis Pantomime, en trois actes & ſon nouveau dénouement, d'autant plus heureux, qu'il permet à l'auteur de rendre au caractere du vieil *Horace* toute ſon énergie, il n'a pu aller bien loin, & l'on l'a donné le 20 Février pour la derniere fois. Ce dénouement eſt cependant beau. *Horace* eſt condamné: le pere arrive & harangue l'armée. Ce n'eſt point un bavardage oratoire, dans lequel on emploie

toutes les finesses de l'art pour affoiblir le crime, c'est un plaidoyer sublime en action. Il va de rang en rang & présente aux Soldats les dépouilles des *Curiaces*: les lances & les drapeaux, auparavant renversés, se relevent, & le sauveur de la pâtrie est porté sur des boucliers. Tout cela n'a pu tenir contre les mauvaises plaisanteries, & il en a résulté une chanson. Peut-être n'aura-t-elle pas beaucoup de sel, lorsque le sujet sera perdu de vue & oublié, mais elle amuse aujourd'hui & c'est à qui la chantera.

Chanson. Air: *Palsambleu Monsieur le Curé.*

Tout le monde est convaincu
Que le Ballet des Horaces,
En même tems est le Ballet des Cu......
Le Ballet des Curiaces.

Quel spectateur n'est point ému,
En voyant l'aîné des Horaces
Prendre courage & pourfendre trois Cu......
Pourfendre trois Curiaces.

Ah! juste ciel! tout est perdu
Dit Camille au fier Horace:
Je suis ta sœur & tu perces mon Cu......
Tu perces mon Curiace!

A l'instant son frere bourru,
Vous la poignarde avec grace,
Camille tombe & montre encor son Cu......
Montre encor son Curiace.

Vous, à qui Noverre eſt connu,
Jettez des fleurs ſur ſes traces ;
A l'Opéra j'aime à claquer les Cu......
A claquer les Curiaces.

23 *Février* 1777. Mlle. Arnoux avoit ameuté une forte cabale en ſa faveur le jour où elle a joué le rôle d'*Iphigénie* ; enſorte que ſes partiſans ont contrebalancé les huées de ſes adverſaires. Les gens impartiaux, en convenant de la beauté de ſon jeu, ont trouvé qu'elle n'avoit plus de voix & qu'il n'étoit pas poſſible qu'elle pût reſter longtems avec ſuccès à ce théâtre. Quant à la tragédie, elle a paru encore embellie de la *fête d'Achille* au ſecond Acte, devenue plus intéreſſante par l'art du Sr. Noverre, qui lui a donné le caractere propre & la lie merveilleuſement à l'action.

23 *Février* 1777. On a dit que *Dom Japhet d'Arménie* avoit été repréſenté à la cour. Le Roi, pour s'amuſer, avoit donné le mot aux coryphées de la cavalcade ; il leur avoit ordonné d'imiter toutes les allures, attitudes, ſimagrées de la Reine & du Comte d'Artois à la fameuſe Courſe de Fontainebleau, & leur en avoit fait faire des répétitions. Cette petite farce a été exécutée avec tant de vérité, que les auguſtes perſonnages s'y reconnoiſſant & voyant un deſſein formé de les jouer, ſe ſeroient peut-être courroucées, ſi par l'affectation du jeune Monarque à n'en rire que plus fort, ils n'avoient jugé que

S. M. étoit d'intelligence; ce qui les a déterminées à prendre auſſi le parti d'applaudir. Le Roi a été ſi ſatisfait de ce ſpectacle, qu'il a voulu que tous les Acteurs, Farceurs & Suivans de lá troupe euſſent bouche à cour ce jour-là, & fuſſent régalés à ſes dépens.

23 *Février* 1777. Un tableau de *Greuze* repréſentant un enfant qui tient un chien entre ſes bras, faiſant partie de ceux vendus à l'hôtel d'Aligre, a été adjugé pour la ſomme de 7,200 Livres 1 Sols.

24 *Février* 1777. Par le nouveau plan du Palais qui s'exécute, on y arrivera par la place Dauphine, que l'on dégagera en face de *Henri* IV, en jettant des maiſons bas, ainſi que devant la porte d'entrée qui donne dans la rue *du Harlay*. On élargira la cour de *Lamoignon* & l'on y conſtruira une aîle du côté de la Premiere Préſidence, qui ſera rebâtie dans une forme différente. On conſervera par les Salles une communication avec la Sainte Chapelle, mais elle ſera iſolée à l'avenir. Le Roi n'arrivera plus par les petites vilaines rues, par où l'on étoit obligé de prendre, mais par le Pont-neuf. En un mot, cela ſera plus noble & plus magnifique, ſi le plan s'exécute ainſi qu'il eſt préſenté.

24 *Février* 1777. Tout fait ſpectacle dans ce pays-ci, & aujourd'hui que l'on eſt revenu des plaiſirs du Carnaval, la foule ſe porte ſucceſſivement vers les égliſes pour en voir un d'une eſpece particuliere. M. *Haun*, Abbé du Mont-

Liban & Général des Antonins, eſt depuis la fin de Décembre à Paris. Ce Prélat Maronite y eſt venu avec un de ſes Religieux, à deſſein de faire une quête pour l'aider à rebâtir ſon Abbaye que les flammes ont dévorée. Elle a lieu pendant la meſſe, qu'il célebre tour-à-tour dans les paroiſſes & dans les couvens. Il eſt muni d'atteſtations de ſon Eminence le Cardinal Girault, & a en conſéquence obtenu cette permiſſion de l'Archevêque de Paris. Il officie en langue Syriaque. Les cérémonies de la meſſe ſont dans ce rit les mêmes que celles du rit Romain, à cette différence près que l'officiant ne prend d'abord qu'une portion de l'Hoſtie & du précieux Sang. Cette premiere communion faite, il s'empare du calice d'une main, & de l'autre de la ſeconde partie de l'hoſtie, qu'il tient au deſſus du calice, recouvert de ſa patene. Il ſe tourne alors vers le péuple, comme pour l'inviter à venir participer avec lui aux ſaints myſteres & expoſe aux yeux cette portion de l'hoſtie & le calice, les élevant & les abaiſſant de la même maniere que ſe donne la bénédiction avec l'oſtenſoir. Il ne chante à la célébration de la grand'meſſe que le *Kyrie*, le *Gloria*, &c. comme dans le rit Gallican. Le Clerc, (natif de Montpellier, élevé au Mont-Liban, qui lui ſert d'interprête) l'accompagne alors avec deux eſpeces de cimbales, qu'il frappe l'une contre l'autre en différens ſens pour produire des ſon variés; quelquefois il frappe l'inſtrument avec une clef, muſique très-peu harmonieuſe.

Ce Prélat a officié à Saint-Denys aux Carmélites. Madame Louise le manda, se transporta à la grille, &, à la tête de sa Communauté, reçut sa bénédiction.

M. Haun est logé chez les Bénédictins dans l'Abbaye de Saint-Germain des Prez, où il est plus à portée de trouver des Savans avec qui converser, n'entendant pas notre langue.

* 24 *Février* 1777. On a donné samedi un concert extraordinaire au château des Tuilleries dans la Salle du Concert Spirituel, au profit de deux virtuoses étrangers du premier ordre, le Sr. *Franzl* violon, & *Punto*, cors de chasse.

25 *Février* 1777. Il résulte du projet de l'Architecte Capron: 1. Qu'il est infiniment moins dispendieux que les deux autres. 2. Que l'eau qui sera élevée par sa machine à 300 toises de l'île Louvier, sera beaucoup plus pure & plus salubre. 3. Que le volume de cette eau étant triple de celui que fournissent communément Arcueil & les machines de la Seine réunies, non-seulement il sera suffisant pour toutes les fontaines publiques faites ou à faire dans les différens quartiers de la ville, mais qu'il en restera encore plus de moitié, que la ville pourra vendre à son profit. Ce bénéfice, qui est très considérable, puisque 200 pouces seulement vendus à moitié du prix ordinaire, c'est-à-dire à 100 Livres la ligne, formeroient une somme de 2,88,000 Livres, & payeroient au-delà des frais de la machine, est encore susceptible d'une

augmentation plus forte, & beaucoup moins coûteuse que dans les autres projets.

Ce qui pourroit surtout déterminer à accepter ce projet, c'est que l'auteur, dans le cas où il ne plaîroit pas au Roi d'autoriser la ville à faire les avances pour l'exécution de son entreprise, s'en est chargé par une soumission particuliere, remise entre les mains de M. Amelot, le Secrétaire d'Etat ayant le Département de Paris.

25 *Février* 1777. Le Concert exécuté le samedi 23 au profit des Srs. *Franzl* & *Punto*, a ravi tous les connoisseurs par la beauté des détails & l'excellence des maîtres qui y ont brillé. Mais les héros de cette assemblée s'y distinguerent surtout. Le premier exécuta un concerto de violon, plein d'agrément & de difficulté. On admira la belle qualité de son & le fini précieux du jeu de ce virtuose, qui n'a cependant rien de supérieur à ceux que nous connoissons. On ne peut pas en dire autant du second, dont la composition pleine d'agrément n'approche pas de son exécution. Il n'y en a pas d'exemple. On peut dire avec justice, qu'il a porté son instrument à un degré de perfection dont on ne l'auroit pas cru susceptible. Il n'est arrêté par aucune difficulté. Le son qu'il tire du cors-de-chasse est celui de la voix la plus douce & la plus sensible. Et ce qui étonne même les musiciens, c'est qu'il a le talent de faire entendre deux sons très-distincts sur un instrument qui semble n'en comporter qu'un.

26 *Février* 1777. La fureur des ſpectacles, portée aujourd'hui à ſon comble, fait s'évertuer les Artiſtes, qui ne ceſſent de préſenter des projets pour former de nouvelles Salles: il en paroît un nouveau concernant la Comédie Françoiſe, que l'on imagine de conſtruire *ſans qu'il en coûte rien au Gouvernement*, dans le Jardin des Capucins de la rue Saint-Honoré. On propoſe de tranſporter ces moines à la Chauſſée d'Antin, où ils ſuppléeront aux ſecours eccléſiaſtiques dont manquent les habitans de ce quartier. Mrs. Cellerier & Poyet ſont auteurs de ce projet. On en voit tous les avantages par la diſpoſition du plan. Ils ſe félicitent d'avoir trouvé un emplacement, le plus beau qu'on puiſſe choiſir en pareil genre, tant en lui-même qu'à cauſe des autres diſpoſitions du local, qui fourniſſent toutes les commodités néceſſaires pour l'abòrd, le ſéjour & la ſortie des voitures.

27 *Février* 1777. On peut ſe râppeller le bruit qui a couru, il y a environ deux mois, que le nouveau Directeur du Tréſor Royal, quoiqu'hérétique, avoit dîné publiquement chez l'Archevêque de Paris. Cette nouvelle certaine a été conſignée dans une épigramme qui n'a tranſpiré que depuis peu. Il faut ſavoir que le Prélat ſe nomme Chriſtophe:

Nous l'avons vu, ſcandale épouvantable!
Necker aſſis avec Chriſtophe à table,
Et vingt Prélats ſavourant à l'envi

Des rouges bords le nectar délectable.
L'Eglise en pleure & le Diable est ravi.
Mais en ce jour, d'une indulgence telle,
Quel feroit donc le motif important
Qui de Beaumont a perverti le zele ?
C'est que Necker, le fait est très-constant,
N'est Janséniste, il n'est que Protestant.

27 *Février* 1777. Les Gluckistes l'ont emporté; ils ont obtenu qu'on donneroit *Alceste* pour la Capitation des Acteurs. On y joindra un Ballet champêtre de la composition du Sr. Noverre. C'est lundi 3 Mars que la premiere représentation aura lieu.

28 *Février* 1777. Mercredi à sept heures & demie du soir on voyoit partir du Couchant une gerbe de lumiere semblable à la queue d'une Comete, qui s'élançoit du Bélier vers la Ceinture de Persée. Cette lumiere s'étendoit peu à peu jusqu'à l'Orient & forma vers les neuf heures un arc lumineux de près de 150 dégrés. En même temps l'horison étoit éclairé vers le Nord-Ouest d'une grande Aurore Boréale, qui jettoit même de tems en tems des colonnes lumineuses. M. de la Lande, qui regarde les Aurores Boréales comme des émanations électriques, croit que cette lumiere circulaire étoit une suite de l'Aurore Boréale. La chaleur qu'on éprouve depuis quelques jours rend plus vraisemblable encore cette explication. Ce grand cercle disparut vers les neuf heures & demie. Il est extrêmement rare dans nos climats de voir des Aurores

Boréales arriver jusqu'à une si grande distance du Nord & surtout de les voir absolument séparées de la lumiere, qui vient ordinairement du Nord-Ouest.

28 *Février* 1777. Mlle. Dumesnil retirée du théâtre dans un âge avancé, se trouve avoir besoin de secours extraordinaires. Les Comédiens paient aujourd'hui à ses talens un tribut de reconnoissance qu'ils lui doivent. Ils donnent une représentation à son profit par une annonce extraordinaire. On joue *Tancrede*.

1 *Mars* 1777. La masse de l'Edifice proposé par les Srs. Cellerier & Poyet, pour une nouvelle Salle de Comédie Françoise élevée sur le terrein des Capucins de la rue St. Honoré, seroit de 24 toises de face sur le devant & de 36 de profondeur sur les rues latérales. Elle seroit décorée extérieurement d'une Colonnade Dorique, portée par un soubassement ouvert en arcades, formant galerie au pourtour.

Dans les terreins à vendre, dont le produit suffiroit pour la construction de la Salle, on ménage deux rues latérales de 50 pieds de largeur, qui conduiroient aux Tuilleries, bordées de bornes, formant trottoirs pour les gens de pied, & une autre de même largeur derriere la Salle: ce qui l'isoleroit de toutes parts. Les deux rues latérales du côté de la rue St. Honoré feroient terminées par deux grandes arcades, sous lesquelles on descendroit à couvert. La forme de la Salle intérieure est ovale: on y a pratiqué

quatre rangs de loges. Le tout est couronné d'une voûte ornée de caissons. Les spectateurs y seroient tous assis.

Les gens de l'art s'accordent généralement sur la beauté de cette Salle, dont la forme extérieure, rappellant l'idée des anciennes Basiliques, auroit un air imposant & de nouveauté dans Paris. Ils aiment surtout la galerie au pourtour, qui réuniroit l'utilité à la magnificence, en ce qu'elle procureroit aux spectateurs, dans les entr'actes, ou dans l'intervalle des pieces, le moyen de changer d'air & de respirer à leur aise.

Enfin les architectes, pour ne point choquer les dévots & se ménager l'agrément de M. l'Archevêque, au cas où l'on adopteroit le plan en question, ont eu soin de respecter le sol de l'église & d'en éloiguer la Salle du Spectacle.

* 1 *Mars* 1777. *A Monsieur Franklin* . . . .

„ Monsieur, en vous offrant les œuvres de *Ber-* „ *nard Palissy*, c'est honorer la mémoire du „ plus grand Physicien que la France ait produit, „ dans un tems où l'histoire naturelle étoit en„ core au berceau. Ce profond observateur, pres„ que oublié depuis deux siecles, ne pouvoit „ reparoître plus dignement que sous vos auspi„ ces. Le génie qui le caractérise se trouve „ dans vos ouvrages; comme lui, vous annon„ cez, Monsieur, les plus grandes vérités avec „ ce ton modeste qui sied si bien au vrai sage; „ & il y a une si grande analogie entre la mé„ thode de Palissy & celle que vous avez em-

„ ployée

„ ployée pour les découvertes de phénomenes
„ de la Physique, que je ne pouvois associer
„ deux noms plus dignes de l'admiration des sa-
„ vans. Mais le Philosophe françois livré tout
„ entier à la recherche des secrets de la Nature,
„ ne pénetre point dans ceux de la Politique.
„ Science que les sages de l'antiquité cultivoient
„ comme une des plus importantes de la philo-
„ sophie. Vous en avez senti tout le prix,
„ Monsieur; toute nation qui intéresse par la
„ sagesse de son gouvernement, a dû beaucoup,
„ sans doute, à son premier législateur; mais
„ que ne doit-elle pas à ceux dont les lumieres
„ & le courage ne tendent qu'à donner à ses
„ loix une forme plus parfaite & plus stable!

„ *Le peuple est admirable*, dit M. de Montes-
„ quieu, *pour choisir ceux à qui il doit confier une*
„ *partie de son autorité; il ne se détermine que*
„ *par des choses qu'il ne peut ignorer & des faits*
„ *qui tombent sous ses sens.*"

Telle est la dédicace en date du 4 Février dernier, signée du Libraire Ruault, qu'on lisoit à la tête de la nouvelle édition de Bernard Palissy. Le gouvernement, sur la requisition vraisemblablement de l'Ambassadeur d'Angleterre, n'a pu tolérer de pareilles louanges données à un homme, dont la tête est à prix à Londres, & il a fallu supprimer cette Epitre.

2 *Mars* 1777. On parle beaucoup d'un pamphlet satyrique intitulé *la Bequille*. On sent qu'en effet ce sujet peut prêter à quantité d'idées ana-

logues aux circonstances ; mais comme il est infiniment plus aisé d'imaginer un titre que de le remplir, jusqu'à ce qu'on ait vu l'ouvrage, on peut le ranger avec cet *Almanach Royal* commenté, dont tant de gens ont parlé & que personne digne de foi n'assure avoir lu.

2 *Mars* 1777. Il est décidé que le Régime actuel de l'Opéra va changer encore. C'est le Sr. le Breton qui, suivant le nouveau plan, sera administrateur général : on met sous lui un nommé Grenier comme Directeur, & la ville reprend la haute police de cette machine. Le Sr. Buffau est le seul des Régisseurs actuels qui restera : il aura le département des fonds : ce sera le petit N*** de ce Trésor, aussi pillé & aussi souvent vuide que le R.....

3 *Mars* 1777. On étoit dans l'impatience de ce qu'enfantoit à Londres Me. Linguet : l'on en a un échantillon ; c'est une nouvelle Diatribe intitulée : *Lettre de Me. Linguet à M. le Comte de* VERGENNES, *Ministre des Affaires Etrangeres en France*, in-8°. de plus de 60 pages. Il y maltraite non seulement ce Ministre, mais tous ceux auxquels il a eu affaire & qui n'ont pas fait ce qu'il desiroit. Il n'épargne ni l'Académie, ni le Conseil, ni le Parlement : c'est l'écrit d'un forcené qui ne ménage que le Monarque. A travers ses fureurs convulsives, on assure qu'on découvre beaucoup d'éloquence ; il renonce absolument à sa patrie & déclare qu'il va rester en Angleterre pour vaquer à une édition de ses Oeuvres &

qu'il employera ſes loiſirs à faire un Journal François.

Tous nos Miniſtres ſont outrés, & l'on craint que cet Aretin n'éprouve une fin ſiniſtre.

3 *Mars* 1777. *Les Comédiens ou le Foyer, comédie en un acte & en proſe, par M***.* Suivant l'avertiſſement de l'Editeur, cette facétie ſeroit de l'Auteur du *Bureau d'eſprit.* Il faut avouer qu'elle lui eſt auſſi inférieure que le ſujet. Il y a quelque gaieté cependant, quelques traits caractériſtiques; mais, en général, les portraits ſont vagues, les anecdotes futiles: nulle intrigue, nulle fineſſe, nulle méchanceté, comme il en faudroit pour aiguiſer ce fond trivial. Malgré cela, il y en a encore aſſez pour exciter le courroux des hiſtrions, les ameuter contre le poëte & lui attirer l'animadverſion des Gentilshommes de la Chambre, s'il eſt connu.

Entre les Actrices, Mds. Bellecour, Préville, Veſtris, Fanier, Hus ſont ſeules miſes en ſcene. Mlle. Doligny y eſt auſſi, mais pour contraſter: ſa décence, ſa modeſtie, ſa douceur, font, ſans reproches, la ſatyre des autres. Quant aux hommes, Préville & Monvel ſont les plus maltraités.

3 *Mars* 1777. Mercredi prochain il y aura dans la Salle où ſe tient ordinairement le Concert des Amateurs à l'hôtel de Soubiſe, un Concert appellé de *Bénéfice*, au profit du Sr. Jarnowick, fameux violon.

4 *Mars* 1777. Un *Mémoire pour Nicolas Four-*

ſon, Maître Tailleur d'habits à Paris, Demandeur, contre Madame la Préſidente de St. Vincent, Défendereſſe, ſuivi de deux Conſultations, l'une ſignée *Mallet* & l'autre *de la Ville*, que perſonne ne vouloit lire & ne connoiſſoit, excite aujourd'hui la curioſité générale, depuis qu'il a été affiché une Sentence du Châtelet, qui le ſupprime comme *indécent & ſcandaleux.* Il paroît qu'il eſt queſtion au fond d'un habit noir que Madame de Saint-Vincent avoit fait faire pour l'Abbé Coulon, ſon Avocat actuel, ou du moins ſon Orateur. On voit que le Maréchal de Richelieu, outré contre l'Abbé qui, ſuivant l'anecdote qu'on a rapportée précédemment, non ſeulement n'a pas voulu écrire pour lui, mais a prêté ſa plume à ſa partie adverſe, a acheté cette créance & a fait pourſuivre le payement ſous le nom du tailleur; qu'il a profité de l'inſtance pour publier & répandre le *Factum* en queſtion, où l'on cherche à verſer le ridicule ſur l'Abbé & ſa cliente, en affectant de ne parler que peu de l'habit & beaucoup des culottes; ce que l'auteur trouve plaiſant de ramener juſques à la ſatiété. On y remarque d'ailleurs une autre méchanceté, c'eſt en ſuppoſant que la Préſidente ait hypothéqué cette créance ſur les dommages & intérêts qu'elle a droit d'attendre du Maréchal de Richelieu, de diſcuter ſes interrogatoires & de révéler toutes les turpitudes dont ils ſont remplis relativement à ſes galanteries, à ſes amours avec le Maréchal & M. de Vedel, enfin à l'enfant qu'el-

le vouloit leur faire accroire séparément avoir d'eux. Du reste, cet écrit, comme facétie, pourroit être plus agréable, plus gai & infiniment mieux fait, car au fond il est très-médiocre.

L'Ordre doit s'assembler aujourd'hui à l'occasion d'un des deux Avocats dont ce Mémoire est souscrit, car l'autre est rayé du Tableau depuis longtems.

* 4 *Mars* 1777. Dans ce pays une facétie en entraîne toujours une autre & souvent plusieurs; on a fait une réponse à la chanson des *Horaces*, qui est assez plaisante à chanter; elle est sur le même air que l'autre:

Fi, fi, de ce fou d'Apollon
Qui chante les Curiaces,
Chez les François il faut chanter le c....
Le combat des trois Horaces.

Moi qui hais le sang répandu,
J'aurois mieux aimé qu'Horace,
Loin de percer, eut baisé les trois Cu...
Baisé les trois Curiaces.

Gardel me paroît trop dodu
Pour faire le pere Horace,
Son air joufflu a plutôt l'air d'un cu...
Plutôt l'air d'un Curiace.

5 *Mars* 1777. Me. *Mallet*, l'Avocat qui a signé la premiere Consultation à la suite du Mémoire du tailleur, a été rayé hier du Tableau, par délibération de l'Ordre. Il y étoit inscrit depuis 44 ans.

5 *Mars* 1777. *Alceste* n'a pas eu lieu lundi pour la Capitation des Acteurs. Toute la populace lyrique s'est révoltée & a prétendu que cette tragédie étoit trop usée, qu'il n'y auroit personne: les uns ont refusé de danser, les autres de chanter; & Mrs. les Commissaires du Conseil, devant quitter à Pâques, n'ont pas jugé à propos de déployer leur autorité; ensorte que ce Spectacle est dans l'anarchie.

6 *Mars* 1777. Le Concert de *Bénéfice* pour le Sr. Jarnowick a eu lieu hier, mais non dans la Salle du Concert des Amateurs, parce que M. le Prince de Soubise s'y est opposé & a prétendu qu'il ne convenoit pas qu'on donnât chez lui un Concert à prix d'argent. C'est M. le Prince de Guemenée, demeurant dans le même palais, qui a prêté sa salle de spectacle extrêmement jolie, mais trop petite. Le Sr. Nihoul Castrate, y a brillé pour le chant, ainsi que le Sr. Guichard dans la haute-contre, le Sr. Baër dans un concerto de clarinette: les Srs. Franzl & Jarnowick ont séparément déployé leur talent pour le violon. On a décidé que le premier étoit plus fini, plus correct, plus léché; mais que l'autre avoit plus de feu, d'énergie & même de graces. Enfin le Sr. Punto a ravi de nouveau dans un concerto de cors, & quoiqu'il convienne modestement qu'il n'est que le troisieme sur cet instrument à Manheim, on ne peut l'en croire. En général, ce Concert a été médiocre pour le chant.

7 *Mars*. La Reine est venue mardi dernier à

l'Opéra. On donnoit *Iphigénie.* S. M. sensible aux huées dont le parti adverse poursuivoit Mlle. Arnoux, a cru les faire cesser en se déclarant & en applaudissant beaucoup cette Actrice ; mais ce suffrage n'a pu contenir les mécontens, qui ont continué leur manœuvre indécente.

7 *Mars* 1777. M. le Maréchal de Nicolaï est fort mal. L'ancien Premier Président de la Chambre des Comptes, son frere, l'a exhorté à se confesser. Après plusieurs difficultés qui n'annonçoient pas une foi bien vive dans le moribond, celui-ci y a consenti, à condition que son frere feroit venir son fils, le Premier Président du Grand Conseil, & se réconcilieroit avec lui. Le Magistrat poussé au pied du mur, n'a pu éluder cette alternative, & l'on assure qu'il a reçu en grace cet objet qui lui étoit odieux.

* 7 *Mars* 1777. Il y a eu mardi une course de chevaux à Vincennes & M. le Duc de Chartres a encore gagné contre le Comte d'Artois, qui a perdu 600 Louis. On assure que S. M. lui a déclaré, qu'il perdroit tout l'argent qu'il voudroit, mais qu'il ne contribueroit plus à acquitter ses dettes. Quoi qu'il en soit, son rival a paru le jour même à l'opéra, avec un air radieux & triomphant.

La Reine y est venue ; on donnoit *Iphigénie.* S. M. sensible aux huées dont le parti adverse poursuivoit Mlle. Arnoux, a cru les faire cesser en se déclarant & en applaudissant beaucoup cette actrice ; mais ce suffrage n'a pu contenir

les mécontens, qui ont toujours continué leur manœuvre indécente.

8 *Mars* 1777. On vient d'imprimer une petite relation de ce qui s'eſt paſſé au Parlement concernant les mouvemens des ci-devant Jéſuites, ou plutôt les inquiétudes des Magiſtrats & les motifs ſur leſquels elles ſont appuyées.

C'eſt le vendredi 28 Février que les Chambres furent aſſemblées ſur la demande de Mrs. de la troiſieme des Enquêtes. Le Préſident Augran, le plus ancien de cette Chambre, fit ſa dénonciation par un diſcours, où après s'être arrêté un moment ſur le dangereux projet de fonder à l'Ecole-Militaire un Séminaire d'Aumôniers compoſé d'Ex-Jéſuites, & conſéquemment de leur donner l'aſcendant le plus décidé ſur les troupes, & de mettre par la ſuite dans leurs mains une partie de l'éducation nationale, il félicita le Premier Préſident de l'avoir éventé, & par ſon entremiſe d'avoir détourné le Gouvernement même d'y ſonger.

Mais il ne put s'empêcher de dépoſer dans le ſein de la Compagnie les allarmes que prenoient ſes confreres de certains faits, les uns publics, énoncés dans les gazettes, les autres particuliers, mais méritant quelque confiance.

Il obſerva d'abord que les Ex-Jéſuites, ſans être réunis en Corps dans cette Capitale, y affluoient de toutes parts; qu'ils étoient répandus dans preſque toutes les paroiſſes; qu'ils ſont employés dans le Miniſtere; qu'ils rempliſſent les Chaires,

Chaires, &c. Il ajouta que la même chofe fe paffoit à Lyon, & qu'ils y arrivoient même des pays étrangers.

Il remarqua enfuite que les Ex-Jéfuites dans leurs principes & par leur conduite ne fe regardoient pas comme diffous par la Bulle de fuppreffion de Clément XIV, dont ils attaquent la compétence dans leurs écrits ; qu'en Ruffie ils étoient difpofés à avoir une maifon de Noviciat.

Il a cité un fait concernant l'Archevêque de Paris, fuivant lequel ce Prélat adoptant la même façon de penfer, traitoit toujours les fupprimés en véritables Jéfuites.

Il a parlé d'un écrit, efpece de Commentaire fur l'*Apocalypfe*, d'où l'on infere le rétabliffement prochain de l'Inftitut comme prédit.

Il a fini par rendre compte d'une Compagnie de commerce établie à Lyon, dont le foin principal concerne les Ex-Jéfuites.

Un de Meffieurs ajouta d'autres renfeignemens concernant ce dernier fait, par lefquels il établit que les Capitaux de ladite Société formoient un rapport de 900,000 livres.

A la fuite on lit les noms de huit de ces affociés, hommes & femmes & ceux de plufieurs témoins à ouïr.

C'eft fur cette dénonciation circonftanciée qu'on a remis le tout aux gens du Roi pour faire l'information.

Il faut avouer que les gens impartiaux & de fang froid ont peine à ne pas traiter le dénon-

ciateur de visionnaire, tant son récit est vague & dénué de probabilités.

* 8 *Mars* 1777. La Société libre d'émulation établie à l'instar de celle de Londres, pour l'encouragement des inventions qui tendent à perfectionner la pratique des arts & des métiers utiles, a tenu aujourd'hui son assemblée dans une salle du couvent des Cordeliers, pour la distribution des Prix proposés l'année derniere, sur les meilleurs projets d'une voiture ou chariot le plus propre à transporter les pierres, moëllons & autres fardeaux considérables dans la ville de Paris & ailleurs. Ces Prix ont été adjugés. Les pieces qui ont concouru étoient exposées: on en a démontré les avantages & les inconvéniens; ensuite on a publié les Programmes de quatre Prix proposés pour cette année. Leur valeur sera de 5400 livres. La séance qui avoit commencé par un discours intéressant, dont le but étoit de rappeller à l'assemblée l'objet de cette institution honorable, a été terminée par la lecture d'un rapport supérieurement fait de la Faculté de médecine, qui a pour sujet l'examen d'un contre-poison de l'arsenic, du sublimé corrosif, du verd de gris & du plomb, proposé par M. Ruvier, Médecin à Châlons & Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris.

9 *Mars* 1777. Le Sr. Dangé, Fermier général, mort ces jours-ci, avoit soixante-deux ans & a toujours joui & usé de sa bonne & excellente santé. La veille de sa mort il recevoit en-

core du monde: il étoit sur sa chaise longue, dans une robe de chambre à fleurs d'or, jouant à la bouillote & parlant filles. Il disoit qu'il vouloit s'en aller gaiement; ce qui, dans ce Turcaret, étoit moins l'effet d'une vraie philosophie, dont il ne s'étoit gueres piqué, que de l'apathie d'une ame dure & racornie, n'ayant jamais eu aucune sensibilité.

Il a institué son Légataire universel, le Sr. *Dangé d'Orçay*, son neveu chéri, outre cinq millions de legs particuliers qu'il donne; ce qui n'empêchera pas le successeur d'avoir encore une fortune de huit millions.

9 *Mars* 1777. On parle d'une brochure fort singuliere intitulée: *Mémoire à consulter pour les Souscripteurs du Journal de Théâtre, rédigé par le Sr. le Fuel de Méricourt.* Il est imprimé à Liege & est suivi d'une longue Consultation de Me. Falconnet, en date du 10 Février 1777. On juge que c'est une tournure convenue entre les parties & l'Avocat pour mettre impunément au jour le récit de toutes les tracasseries essuyées par l'auteur de la part de son Censeur Coqueley de Chausse-pierre & de M. Camus de Neville, le Directeur général de la Librairie. On assure cependant que pour mieux jouer cette petite comédie, les demandeurs, au nombre de sept, à la tête desquels est le Chevalier de Rutlidge, ont fait assigner au Châtelet le Sr. le Fuel de Méricourt, par exploit du 11 Février dernier.

* 9 *Mars* 1777. Le Maréchal Duc de Riche-

lieu n'a pas voulu être en reſte; il a fait paroître auſſi une Requête, où il ſe défend du reproche que lui fait Madame la Préſidente de Saint Vincent ſur ſes lenteurs: il aſſure n'être pas moins empreſſé de finir, qu'il eſt diſpoſé à adhérer à tous les moyens propres à cela, d'autant qu'il compte ſur un triomphe inévitable d'après les pieces produites au procès, ſur leſquelles il ſe fonde.

10 *Mars* 1777. On parloit depuis plus d'un mois de la production extraordinaire de Madame de Barentin, la femme du Premier Préſident de la Cour des Aides. Elle eſt accouchée le 7 Février d'une ſubſtance abſolument ſemblable à une végétation, en deux portions, qui ſe ſont ſuivies immédiatement: leur caractere étoit le même; les globules étoient remplis d'une liqueur lymphatique, qui ſe communiquoit par les vaiſſeaux capillaires qui les ſoutiennent; ce qui a fait courir le bruit qu'elle avoit rendu par la matrice une *groſeille*. Le Sr. Ragnaud, Peintre & Graveur, qui a conſacré ſon art à la deſcription de ces écarts de la Nature, a conſtaté le phénomene par une gravure, qui le repréſente à tous les yeux.

10 *Mars* 1777. La recette de l'Opéra juſqu'à préſent n'avoit été que de 500,000 Livres; quand elle étoit montée à 600,000 Livres, on la regardoit comme extraordinaire. Elle ira cette année à 700,000 Livres; enſorte qu'on eſpere qu'elle égalera la dépenſe à peu près. Cependant c'eſt cette adminiſtration floriſſante qui va changer.

Mrs. les Commiſſaires du Conſeil ont ſur le cœur les coups de bâton dont les a tous menacés le Prince d'Henin en la perſonne du Sr. Hebert, l'un d'eux, pour avoir voulu ôter à Mlle. Arnoux la Loge dont elle ne ſe ſervoit preſque pas, pour la donner à Mlle. Roſalie, chantant journellement. Comme ils n'ont point eu à cet égard la ſatisfaction qu'ils deſiroient, ils ne veulent pas être expoſés à une ſeconde aventure de cette eſpece inévitable dans un pareil tripot & demandent à ſe retirer.

* 10 *Mars* 1777. La Société libre d'émulation dans ſon aſſemblée n'a point donné de Prix, mais ſeulement des Encouragemens; les voitures envoyées au Concours n'ayant pas rempli toutes les conditions des programmes; mais comme pluſieurs de ces modeles étoient d'une heureuſe invention, elle a cru ne pas devoir laiſſer les fonds ſans être diſtribués, elle a diviſé la ſomme de 1050 livres à laquelle ils montoient, en cinq Encouragemens: le premier de 300 livres a été décerné au modele de M. Artur, horloger: le ſecond de 250 livres au modele de M. le Comte de Montmorillon, Grand Cuſtode de Lyon: le troiſieme de 200 livres au modele de Philippe Everaert, Directeur aux ouvrages de Moeres Autrichiennes en Flandre, du fief de la compagnie de Courtois: le quatrieme de 150 livres au modele de M. Bralle & le cinquieme, au modele de M. Framinet.

Un Mémoire adreſſé par M. Raynaud, pein-

tre & graveur de la collection de plantes nouvelles, a été accueilli d'une mention honorable; il auroit valu un Encouragement à son auteur, s'il se fût conformé à la loi requise de joindre un modele au Mémoire.

* 10 *Mars* 1777. Entre les tableaux vendus jusqu'ici chez M. Random de Boisset, les deux plus chers ont été un de *Terburg*, représentant une Dame qui écrit & plusieurs autres figures: il a été adjugé à 10,000 livres, & un de *Nicolas Berghem*, représentant un Paysage avec figures, monté à 10,100 livres.

11 *Mars* 1777. Quoique M. Turgot ne soit plus au Conseil, il paroît que son systême sur l'usure y est absolument adopté, & qu'il est question de le consacrer par une nouvelle Loi qui abroge les anciennes en vigueur à cet égard. On sait que ce systême est que l'usure n'est point criminelle dans l'ordre politique; que l'argent est une marchandise comme une autre, qui doit baisser ou augmenter à raison de sa rareté, ou à raison du besoin de celui qui la demande, ou même du caprice du possesseur. Mais cette matiere délicate a besoin d'être discutée longtems avant que la Loi dont il est question soit rédigée & adoptée. Cependant le Parlement, tout récemment dans une affaire d'usure exercée à Orléans, à peu près semblable à celle si connue d'Angoulême, se conformant à sa jurisprudence & à ses maximes, avoit condamné les usuriers de la maniere la plus rigoureuse. Le

gouvernement venant au secours des coupables, arrête non-seulement l'exécution de l'Arrêt, mais l'impression, qui reste suspendue par ordre supérieur chez Simon.

Le Sr. Prault, Libraire, entiérement consacré à la vente des Edits, Déclarations, Arrêts, &c. ayant trouvé un ancien Arrêt du Parlement, d'environ un siecle de date, qui contenoit des dispositions exactement semblables à celles de celui arrêté, s'est imaginé gagner quelqu'argent en le faisant réimprimer & en le mettant en vente, pendant que l'autre excitoit encore le desir des curieux. Mais ordre est intervenu audit Prault de retirer ledit Arrêt & de ne point vendre sa nouvelle édition: tant le Gouvernement a à cœur de détruire les impressions fâcheuses restées dans les esprits contre l'usure & les usuriers, & de pouvoir ensuite donner plus à l'aise de meilleures notions sur ce point.

11 *Mars*. L'Envoyé de Tunis avec sa suite, au nombre de sept personnes, est venu à l'Opéra le vendredi 7 de ce mois. Il occupoit la loge du Roi & celle d'à côté: il étoit accompagné de son Interprête & du Commandant de la Garde de Paris. Le public a considéré avec attention ce Musulman, qui marquoit son admiration par des mouvemens très-expressifs, & qui a principalement paru frappé des machines de ce spectacle.

* 11 *Mars* 1777. Dans le Mémoire à consulter pour les Souscripteurs du *Journal de Théâtre*, annoncé, on lit plusieurs Lettres du Sr. le

Fuel de Mericourt, en date des 12 Novembre, 17 Décembre & 23 dudit 1776, des 10 & 31 Janvier dernier, où il rend compte de toutes les difficultés & tracasseries qu'il éprouve, d'abord de la part de son Censeur le mutilant, & puis ne voulant pas même qu'on imprimât ce qu'il avoit approuvé, enfin refusant absolument de censurer le manuscrit; ensuite de la part du Directeur de la Librairie, ne statuant rien sur les plaintes que lui porte le Journaliste, l'amusant par des lenteurs & des délai interminables & s'obstinant à ne pas lui donner un autre Censeur. A ces incidens s'en joignent d'autres non moins fâcheux: il est question d'un nommé le Vacher, commis aux fermes, devant épouser une fille de l'histrion Préville & en recevoir pour dot le privilege du Journal ôté au Sr. Mericourt; d'un nommé le Prévôt d'Exme, l'ancien propriétaire du Journal, accusant son successeur de ne pas tenir ses engagemens, & confondu devant M. Camus de Neville, sans que pour cela le Sr. de Mericourt ait obtenu plus de justice.

C'est d'après cet exposé très méchant & rempli d'anecdotes peu honorables pour le Magistrat y compromis & plusieurs autres personnes, que les Consultans demandent ce qu'ils doivent faire; d'où naît la Consultation de l'Avocat, qui, après avoir hérissé son dire d'un grand étalage d'érudition, trace la route qu'on doit suivre. Cet écrit ne sera pas propre à concilier à Me. Falconnet l'Ordre dont il a besoin, & qui differe

depuis longtems de le mettre ſur le tableau.

* 12 *Mars* 1777. Les ſujets des Prix propoſés par la Société libre d'émulation ſont :

1°. La deſcription & la comparaiſon de différens Rouets employés dans les grandes manufactures du royaume, à la filature de laines peignées, connues dans les provinces ſeptentrionales ſous le nom d'Eſtaim, & ſous celui d'Eſtam dans les parties méridionales, en conſidérant ces Rouets, relativement à la commodité des fileurs, à la quantité & à la qualité de la filature.

2°. La conſtruction des outils méchaniques créateurs, entr'autres de ceux qui pourroient ſervir à la fabrication des Aiguilles, que nous tirons toutes de l'étranger & dont la Société déſireroit voir établir des manufactures en France.

3°. L'indication des moyens les plus avantageux & les plus économiques de pourvoir au chauffage des pauvres & du peuple, autres que ceux qu'il emploie actuellement.

4°. Quelle eſt la forme la plus avantageuſe pour la conſtruction des fourneaux, des alembics, & de tous les inſtrumens qui ſervent à la diſtillation des vins, dans les grandes brûleries?

Tous ces Prix, à différentes époques, doivent être délivrés dans le courant de l'année 1778.

13 *Mars* 1777. La crainte de ſe conſtituer en dépenſes a déterminé la ville à permettre aux Sieurs Perrier de donner au Public un *Proſpectus de diſtribution d'eau de la Seine, dans tous les quartiers & dans toutes les maiſons de la ville de Paris,*

Elle se fera par souscription, & s'ils peuvent avoir assez de soumissions pour entreprendre leurs travaux avec certitude, ils commenceront. Leur projet consiste dans des machines à feu pour élever l'eau & la répandre, à l'instar de celles de Londres, dont on a déjà parlé. Il est d'autant plus honnête qu'ils ne demandent aux Souscripteurs qu'un engagement conditionnel, & qu'ils n'exigent la somme promise qu'après que le succès de la machine sera bien constaté & que l'eau exigée sera parvenue à leurs portes.

14 *Mars.* Il paroît un *Supplément* au Mémoire des Souscripteurs intervenans contre le Sr. le Breton, Imprimeur de l'Encyclopédie, dont l'affaire est au rapport & va se juger avant pâques. Ce nouvel écrit est motivé sur ce que l'adversaire a enfin déchiré le voile mystérieux qui enveloppoit ses regiſtres de Souscription, ses journaux de dépense. Ils prétendent tirer des argumens & des indices contre lui de ses propres moyens qu'il a produits pour sa défense. Ils concluent que ses prétentions, ses excuses, ses justifications s'évanouissent, quand on les oppose aux réglemens qui ont prévu ses fraudes, aux preuves physiques qui les ont démontrées, aux calculs des richesses immenses qu'ils lui ont procurées, à la vérité qui devoit le guider dans l'exposition des faits relatifs à sa justification. Ils le trouvent condamné par la loi, convaincu par l'évidence & trahi par la connoissance qu'il a donnée lui-même de ses

livres, journaux, &c.

* 14 *Mars* 1777. La fermentation regne de plus en plus dans le tripot lyrique. Cette populace, mutinée surtout depuis que l'administration change, veut la former en République & qu'elle soit montée à l'instar des Comédies Françoise & Italienne.

* 14 *Mars* 1777. Suivant le récit de M. le Fuel de Mericourt, le Sr. Prévôt a le premier obtenu le privilege du *Journal des Spectacles*. Il en parut en 1770 un cahier, dont il ne se vendit pas un seul exemplaire; ce qui fit tomber la plume des mains de l'auteur: il la reprit en 1775 & fut jusqu'à quatre cahiers; il avoit cinq souscripteurs, lorsqu'il vendit son privilege au Rédacteur actuel, par plusieurs traités, dont le dernier subsistant porte la condition de 600 livres de rente viagere au profit de l'ancien propriétaire. Le nouveau avoit déjà donné au public dix feuilles sous l'approbation du Censeur Crébillon, l'ami de M. le Noir, & à travers plusieurs persécutions que lui avoient déjà suscitées les comédiens, principalement molestés dans ce Journal, c'est-à-dire réduits à leur juste valeur, lorsque ceux-ci obtinrent qu'on changeroit le premier Censeur pour lui en substituer un à leur dévotion, le Sieur Coqueley de Chaussepierre, un des Avocats composant le conseil de la troupe & d'ailleurs ami intime de plusieurs histrions & vivant familierement avec eux, au point de s'en laisser tutoyer; il fut bientôt tourmenté

plus cruellement par cet approbateur, il éprouva beaucoup de retard, & étoit cependant parvenu à fournir tant bien que mal les No. 11, 12, 13 & 14, lorſqu'il a été arrêté abſolument par le refus du Sr. Coqueley de le cenſurer.

Il paroît que ce Coqueley manœuvroit ſourdement avec ſes camarades: expreſſion dont ſe ſert l'hiſtorien (parce que l'Avocat a auſſi joué des farces, des parades & des proverbes) & a profité de ſon crédit auprès de M. Camus de Neville pour faire donner le privilege du Journal au Sieur le Vacher; que ce Commis comptoit ſi bien le poſſéder qu'il s'en vantoit partout, & avoit déjà été préſenté en cette qualité par un Intendant des Menus à la troupe des comédiens, lorſque la fermeté du Sr. le Fuel a tout dérangé par le procès fictif dont il eſt queſtion, mais excellent pour inſtruire le public des manœuvres ſourdes, des cabales ténébreuſes, des injuſtices colorées des hommes en place.

D'ailleurs, on voit encore dans les Lettres du Sr. le Fuel, que pluſieurs compagnies vouloient ſe ſubſtituer à ſa place & lui marchandoient ſon privilege; par exemple, un Sr. Chevalier dit du Coudray, s'appellant Chevalier du Coudray, & voulant ainſi tourner en titre ſon nom propre. Les Srs. la Harpe, Marville, &c. s'étoient mis auſſi ſur les rangs.

15 *Mars* 1777. Le poëme des *Incas* de M. Marmontel, contenant des principes auſſi erronés en théologie que ceux de *Beliſaire*, cet au-

teur étoit dans des transes considérables. Le Syndic Riballier se proposoit bien de le faire censurer par la Faculté, mais il paroît cependant que l'orage n'aura pas lieu: & l'Académicien se prévaut aujourd'hui de ce silence & prétend que les Docteurs n'ont pas osé l'attaquer.

16 *Mars.* On ne peut assez s'étonner de l'audace des histrions François, ou plutôt de l'extrême indulgence des Gentilshommes de la chambre à leur égard. Les premiers acteurs ont jugé à propos, longtems avant la clôture, de prendre leurs vacances & d'aller dans les provinces y commencer leur récolte ordinaire. Ensorte que sur la fin & même pour la clôture, on n'a eu que des doubles & des triples.

17 *Mars.* Une compagnie a acheté le terrein de la Monnoie & travaille déjà à le convertir à son utilité particuliere en y construisant des maisons; mais pour gagner davantage, elle a voulu économiser sur la largeur des rues qui doivent y être pratiquées. Suivant les Réglemens, elles doivent avoir 30 pieds de largeur & n'en ont que 24. On ne conçoit pas pourquoi les Tréforiers de France, chargés de veiller à cette partie de la police publique, la négligent, ou se laissent séduire; mais elle est fort mal faite & Paris restera toujours une vilaine ville, si l'on n'y porte pas plus d'attention.

17 *Mars.* Si les François rient de leurs propres maux, on ne doit pas s'étonner qu'ils rient de ceux des autres. On a fait ici une Chan-

ſon ſur les *Inſurgens*, qui contient ſuccintement tous les faits relatifs à cette guerre. On peut la regarder comme un vaudeville politique, dont la plaiſanterie conſiſte dans le refrein, ſuivant *l'air de Joconde*, ſur lequel il eſt, on appuie fort & l'on reſte ſur la premiere ſyllabe du mot *Con-tinent*. C'eſt la chanſon à la mode, qui amuſe beaucoup la ville & la cour.

1.

Pour amuſer notre loiſir,
Sans bleſſer la décence,
Il eſt naturel de choiſir
Ce que l'on aime en France:
Il faut donc ſur un nouveau ton,
Comme notre muſique,
Ne parler ici que du Con.
Tinent de l'Amérique.

2.

Qu'a donc fait certain Général,
Dans cette injuſte guerre?
Aux Inſurgens fort peu de mal,
Beaucoup à l'Angleterre.
Ces fiers ennemis de Boſton,
De honte ou de colique,
Meurent à la porte du Con.
Tinent de l'Amérique.

3.

Il en coûte bien des écus,
A plus d'un Royaliſte,
Le tout pour ne voir que des culs
Que l'on ſuit à la piſte;

Mais malgré tant d'exploits, dit-on,
Le Sire Britannique
N'aura jamais un poil du Con-
Tinent de l'Amérique.

4.

Fit-on jamais en pareil cas
Plus brillante retraite?
Auſſi ne le cache-t-on pas,
Dans certaine gazette:
Chacun parlant de Washington,
Et de ſa politique,
Trouve qu'il eſt digne du Con-
Tinent de l'Amérique.

5.

Pourquoi voudroit-on abolir
Le droit de la nature?
A Londre on en fait bien jouir
Et même avec uſure:
La Liberté n'eſt pas un don,
Qu'aiſément on trafique;
Laiſſons-en donc jouir le Con-
Tinent de l'Amérique.

17 *Mars* 1777. Mrs. du Concert des Amateurs font célébrer ſamedi 22 Mars, dans l'égliſe des Feuillans, pour feu M. *le Duc*, Violon fameux, leur Aſſocié & Directeur du Concert Spirituel, la meſſe de *Requiem* de M. Goſſec. Ce chef-d'œuvre d'harmonie funéraire a été compoſé & exécuté la premiere fois en faveur du Sr. Trial, Directeur de l'Académie Royale de Muſique.

18 *Mârs* 1777. Les nombreux paillards de l'Opéra étoient fort empressés de savoir qui toucheroit le cœur novice de Mlle. *Cécile*, cette jeune Danseuse qui enchante déja tous les amateurs. Enfin c'est le Sr. Gardel, son maître, qui passe pour cet heureux mortel. Le Sr. le Gros, qui avoit des prétentions, en est furieux, & les riches luxurieux qui marchandoient ce pucelage, ne l'auront que de la seconde main au plus.

18 *Mars*. On annonce avec beaucoup de prétention cinq Courses, qu'il doit y avoir jeudi 20 à Vincennes, sçavoir :

1. *Comus*, Cheval Bai, âgé de six ans, de M. le Comte d'Artois, portant 9 Stones. (*Le Stone Anglois vaut, en poids François*, 12 *Livres environ.*)

Contre *Nip*, Cheval Alezan, âgé de cinq ans, du Marquis de Conflans, portant 8 Stones 8 Livres : trois milles, pour 200 Louis sans dédit.

2. *Pyrois*, Cheval Alezan, âgé de huit ans, de M. le Duc de Chartres, portant 8 Stones.

Contre *Ebrir*, Cheval Alezan, âgé de 7 ans, du Prince de Guémené, portant 8 Stones : trois milles, pour 100 Louis, 25 de dédit.

3. *Narcissus*, Cheval Alezan, âgé de cinq ans, du Marquis de Conflans, portant 8 Stones 8 Livres.

Contre *Gargasheitt*, Cheval gris, âgé de quatre ans, appartenant au Duc de *Lauzun*, portant 7 Stones 11 Livres : trois milles pour 100 Louis, moitié de dédit.

4. *Jonquille*, Cheval bai, âgé de ſept ans, du Comte d'Artois, portant. 8 Stones.

Contre *Nulem*, Cheval bai-brun, âgé de quatre ans, du Duc de Chartres, portant 8 Stones : un mille, pour 100 Louis, ſans dédit.

5. *Barbary*, Cheval gris, âgé de cinq ans, du Comte d'Artois, portant 8 Stones.

Contre *Marſhal*, Cheval bai-brun, âgé de ſix ans, du Marquis de Conflans, portant 8 Stones 3 Livres : trois milles, pour 150 Louis, ſans dédit.

On annonce même la couleur des *Jackeis* ou palefreniers-coureurs, de chacun des concurrens.

19 *Mars* 1777. Il eſt queſtion d'inſtituer à la Cour un Ordre nouveau, ſous le nom de la *Perſévérance*, entre les Seigneurs & Femmes de qualité. Il doit purement être de ſociété & de galanterie. On parle d'ériger un Temple ſuperbe à cette Divinité, & d'y élever trois autels, à l'*Honneur*, à l'*Amitié* & à l'*Humanité*. C'eſt au Palais-royal qu'a été conçu ce projet, & l'on ne déſeſpere pas de voir la Reine y entrer. Il n'y a encore eu que des aſſemblées préparatoires, entr'autres une où Madame de Genlis a prononcé un très-beau diſcours.

Précifément le lendemain a eu lieu la Courſe où M. le Comte d'Artois a perdu, ſuivant ſa coutume. „ Monſeigneur", lui a dit M. de Coigny préſent, „ on eſt embarraſſé de choiſir un „ Grand-Maître de l'Ordre de la Perſévérance ; „ vous ſeriez bien digne de l'être !"

19 *Mars*. Hier au Concert des Amateurs a

brillé pour la premiere fois Mlle. *Dantzy*, jeune Cantatrice de dix-huit ans. Sa voix a paru très étendue, douce, juste & flexible. Elle annonce même déjà beaucoup d'art; elle a été fort applaudie, & sa sensibilité en a été excitée au point de verser des larmes.

20 *Mars*. Mlle. Arnoux de l'Opéra se trouvant l'autre jour à la vente de feu M. Random de Boisset, au moment qu'on y avoit exposé le buste de Mlle. Clairon, a doublé la premiere enchere. Personne ne lui ayant contesté cette acquisition, cela a donné lieu au Quatrain suivant qu'on lui a adressé:

> Lorsqu'en t'applaudissant, Déesse de la Scene,
> Tout Paris t'a cédé le buste de Clairon,
> Il a connu les droits d'une Sœur d'Appollon
> Sur un portrait de Melpomene.

* 20 *Mars* 1777. On annonce que le Journal de théâtre, interrompu pendant plusieurs mois & dont M. le Fuel de Mericourt n'est plus le rédacteur, reparoîtra le 1er. Avril prochain & ainsi de suite. On ajoute que le successeur se charge de fournir aux Souscripteurs les dix Numéros dûs par le Sr. le Fuel.

21 *Mars*. Entre les Tableaux de prix vendus dernierement chez M. de Boisset, les plus chers sont une *Marchande Epiciere*, par Gerard Dow, vendu 15,500 Livres; *l'Adoration des Rois*, par Gerard Lairesse, 13,000 Livres; & un Paysage, par Adrien van der Velde, 20,000 Livres.

22 *Mars*. Il s'eſt rendu un monde prodigieux à la Courſe mercredi, quoique le tems fût incertain & que la Reine n'y dût pas venir. Voici le réſultat; *Comus* a gagné *Nip*. *Pyrois* s'étant trouvé bleſſé, a perdu le dédit. *Narciſſe* a gagné *Gargasheitt*. *Jonquille* a perdu contre *Nulem*, & *Barbary* a perdu contre *Marshal*.

23 *Mars* 1777. Les courtiſans ont obſervé que le Roi ne s'occupoit plus depuis quelque tems, comme auparavant, à des ouvrages de ſerrurerie qu'il aimoit beaucoup: ils en ont voulu approfondir le motif, & voici ce qu'on en rapporte. S. M. travailloit avec deux ouvriers très-habiles dans cette profeſſion & cherchoit à s'y perfectionner; ces artiſans, au ſoir de la fête de leur communauté, pour gagner quelqu'argent avoient imaginé d'offrir un bouquet à leur Royal Eleve; n'oſant pourtant prendre cette liberté ſans y être autoriſés, ils conſulterent le Sr. Thierri, le premier valet-de-chambre du Roi, qui a ſa confiance pour les menus détails de ſon intérieur. Celui-ci les en diſſuada. Ces artiſans fâchés de perdre une auſſi bonne occaſion, profiterent au moins de celle que leur fit naître le Monarque de lui apprendre le cadeau qu'ils vouloient lui faire & ce qui les en avoit empêché. S. M. n'a rien de plus preſſé que d'interroger Thierri: c'eſt un homme de bon ſens, qui éluda d'abord de dire le vrai motif de ſa défenſe, l'attribuant au reſpect dans lequel il falloit maintenir ces artiſans. S. M. ſoupçonnant une autre

raiſon, après beaucoup de difficultés lui ordonna de parler vrai: „ SIRE, lui répondit-il, c'eſt „ que j'ai craint que cette indulgence de V. M. „ ne donnât trop d'éclat à cette anecdote „ de ſa vie privée; c'eſt que tout honnête que „ ſoit ce genre d'occupation ou d'amuſement, „ il répugne au préjugé général ſur les ſortes „ de plaiſirs que doit prendre un Monarque, & „ il pourroit atténuer à *votre* égard l'idée des „ peuples, s'attendant à voir un caractere de „ grandeur imprimé à toutes vos actions."

S. M. ſentit ce que cela vouloit dire, elle remercia les deux ouvriers & leur donna une récompenſe, en leur ordonnant de ne revenir que lorſqu'elle les feroit appeller. Elle s'eſt ſevrée depuis de cette occupation; ce qui prouve que ce jeune Prince *eſt ſuſceptible* de réflexion, & n'a beſoin que d'être bien dirigé & ſoutenu, ſurtout dans ſes bonnes réſolutions.

23 *Mars.* Un jugement rendu vendredi par le Châtelet dans le procès dont on a parlé, concernant le livre de *la Philoſophie de la Nature*, équivaut preſque, pour l'abſurdité, le fanatiſme & la barbarie, au rétabliſſement de l'Inquiſition en *Eſpagne*. L'Auteur & le Cenſeur, confrontés la veille, ont été mis en priſon: la fureur des opinans s'eſt manifeſtée d'une façon révoltante: quatorze Juges ſur trente-trois ſe ſont retirés dans leur indignation, & enfin à deux heures du matin a été rédigée la ſentence, qui bannit à perpétuité M. de Liſle, l'Auteur, blâme l'Abbé

Chrétien, le Cenſeur, &c. &c. &c.

23 *Mars* 1777. On parle encore du Sr. Dangé, dont le teſtament a des diſpoſitions aſſez originales. On cite entr'autres un article de cinquante bouteilles de vin d'un crû exquis, qu'il laiſſe de rentes viageres à Madame de Coigny. Ce don a été motivé ſur une plaiſanterie de cette Dame, ſe plaignant qu'après la mort de cet excellent Amphytrion elle ne pourroit plus boire d'auſſi bon vin.

Il ſupplie auſſi S. A. Monſeigneur le Prince de Conti de lui permettre de lui léguer 1,000 bouteilles de ce vin. On ajoute qu'il y a un o de rayé.

Enfin M. de Bievre a fait un calembour & a dit que ce n'étoit que depuis peu qu'on pouvoit paſſer la place de Vendôme *ſans danger* (Dangé) & ce quolibet a d'autant plus de ſens que le financier défunt étoit un grand coupeur de bourſes, par ſon bonheur inouï au jeu.

24 *Mars* 1777. *Lettre de M. le Comte de *** à M. ***, Préſident au Parlement de Paris.* Telle eſt une nouvelle production, datée de R***, le 24 Février 1777, antérieure, comme l'on voit, à la dénonciation concernant les Jéſuites, mais qui ſembleroit en avoir été la baſe. On prétend y dévoiler leurs démarches, motiver les craintes de leur retour & indiquer le remede. Ce petit écrit, aſſez lumineux, n'eſt point marqué au coin du fanatiſme, comme tant d'autres. Il eſt ſage & plus patriotique que théologique.

24 *Mars*. La fureur de la *Maçonnerie* a pris

102515

au point qu'un M. de St. Julien, fils du Receveur général du Clergé & conséquemment fort riche, a fait la folie de bâtir une Loge, représentant le *Temple de Salomon*, avec une magnificence singuliere. C'est à la barriere blanche, près Montmartre, qu'est élevé l'édifice.

24 *Mars*. Dans la Salle quarrée au Wauxhall du Sr. Torré, est exposée une Collection de tableaux allégoriques & moraux, peints par un artiste Italien moderne de l'École Lombarde, ouvrage dont la vue, suivant l'avertissement, est également propre à amuser l'amateur, l'artiste & le philosophe. On a commencé à voir ce spectacle hier pour trois livres.

25 *Mars* 1777. La vente des Tableaux de M. Random continue à se soutenir sur le meilleur pied. Un portrait du *Président Richardot & de son fils*, par Vandyck, a été adjugé à 10,400 Livres: un *Paysage*, par Wynants, avec figures de van der Velde, 9999 Livres 19 Sols; un Tableau *de fruits* & un *de fleurs*, par Van-Huysum; 16,016 Livres 5 Sols; un par Rubens, représentant *une de ses femmes, tenant son enfant sur ses genoux*, 18,000 Livres.

25 *Mars* 1777. Le Duc de Wirtemberg instruit que l'Empereur devoit passer par Stuttgard, a proposé à S. M. Impériale de loger dans son palais, lorsqu'elle arriveroit chez lui. Ce Prince a refusé & a fait dire au Duc qu'il logeroit à l'auberge. Sur le champ il a ordonné d'ôter les enseignes de toutes les hôtelleries &

d'en mettre une à ſon palais, portant *hôtel de l'Empereur*. Cette galanterie, dans le génie de la nôtre, fait honneur au Prince Allemand & n'a pas manqué de réuſſir.

26 *Mars*. M. Bridan, Sculpteur, vient d'orner la cathédrale de Chartres de la Statue d'une Vierge, qui excite les curieux à l'aller voir. Le Chapitre avoit prié M. l'Abbé d'Archambault, l'un de ſes membres, de choiſir l'Artiſte, de faire le prix & de ſuivre l'ouvrage. Il crut devoir ni borner ni taxer le génie; il laiſſa au Sr. Bridan le choix de ſon bloc & la liberté de fixer lui-même ſes honoraires. Le bloc a été tiré des carrieres d'Italie: ſa blancheur éblouiſſante n'eſt ternie par aucune tache ni coupée d'aucune veine. Non-ſeulement on a payé à l'Artiſte la ſomme qu'il a demandée, mais le Chapitre, par une délibération ultérieure, a jugé à propos de le gratifier d'une penſion viagere de 1,200 Livres, réverſible ſur la tête de ſa femme.

26 *Mars*. Si l'on en croit l'auteur de la Lettre nouvelle ſur les Jéſuites, ils ne ſe jugent pas légalement ſupprimés, même par le Bref d'extinction de Clément XIV. Ils ont perpétué les Supériorités, reçu des Novices, fait faire des Profeſſions juſques en France, & n'ont jamais perdu de vue le deſſein de leur rétabliſſement. C'eſt ainſi qu'ils ont voulu renaître ſous le nom de *Freres de la Croix*, & que ce projet ayant échoué, ils ont ſongé à s'inſtaller dans le Séminaire des Aumôniers pour les Régimens, imagi-

né par le Comte de Saint Germain. Il prétend que, malgré les assurances du Ministere de n'y plus songer, ils n'y ont & ils ne peuvent pas y avoir renoncé. Après avoir pesé les considérations diverses qui le font penser ainsi, il en conclut que plus le moment semble favorable à ces proscrits, plus il est essentiel de déconcerter leurs mesures, ainsi que l'exigent tous les intérêts réunis.

La politique en trouve deux moyens: 1. procurer l'enrégistrement du Bref: 2. faire exécuter les Arrêts rendus relativement aux Jésuites.

C'est de la force qu'on remédiera à tous les inconvéniens de leur demeure en France; qu'on les empêchera de se réunir pour intriguer & cabaler. Ils n'entretiendront plus à Paris le foyer d'une fermentation dangereuse; ils ne tiendront plus à Lyon des assemblées réglées de gouvernement & de comptabilité; ils n'auront plus de centre de Commerce, de Correspondance suivie; ils apprendront enfin par cette fermeté que la persévérance à repousser l'Institut est aussi infatigable que leur opiniâtreté à vouloir demeurer, comme Jésuites, dans un Etat qui les a proscrits.

26 *Mars* 1777. On écrit de Rennes que M. de la Chalotais, ce Magistrat tant persécuté & si glorieux, venoit de recevoir du Grand-Maître de Malthe la Croix de l'Ordre, avec permission de la porter, ainsi que celle de se marier & sans être astreint au bréviaire.

On ajoute qu'on a enrégistré au Parlement de

Rennes

Rennes des Lettres patentes, portant érection en Marquisat d'une terre de ce Procureur général, dont le préambule est remarquable par les éloges que le Roi lui donne.

26 *Mars*. On vient d'afficher un Arrêt du 13 Mars, rendu les Chambres assemblées, par lequel le Parlement supprime l'imprimé portant la dénonciation du Président Angrand.

* 26 *Mars* 1777. Le Sr. de Vaines, l'Ex premier commis des finances, se mêle de bel esprit & même de traiter les Encyclopédistes & autres auteurs; il a un dîner des mardi pour ces Messieurs. Un des convives, indigné d'une lecture de quelque opéra de Quinault, dont M. Marmontel, comme on sait, refait les paroles, pendant que le poëte émerveilloit la table de ce financier, fit l'épigramme suivante qui s'est répandue:

Certain Auteur d'amour-propre gonflé,
En l'admirant, bien que l'on ait ronflé,
Se croit paîtri d'une divine pâte:
Ce lourd fléau de la société
Dont les mardi de Vaines nous empâte;
Poëte exquis, dont la satiété
Se fait bientôt sentir dès qu'on en tâte,
Refait Quinault, joint le mort au vivant,
Le lit partout & croit se pavanant
S'approprier les Opéra qu'il gâte.

27 *Mars*. L'insolence de M. Dorat depuis quelque tems envers ses confrères & le public lui a attiré plusieurs brocards. Voici une épigramme qui court depuis peu:

Un bel esprit sur le Pinde embusqué
Surprit Thalie en un coin solitaire:
„ Çà, qu'on m'embrasse — Ah, fi! pédant musqué;
„ Va, reste ici, tu n'es plus Mousquetaire."
Malgré ses cris, ce froid célibataire,
D'un baiser flasque à trois fois l'insulta,
Dont trois soufflets...... Mais sans perdre courage,
D'un croc en jambe il vous la culbuta,
La chiffonna; puis pour comble d'outrage,
Qu'arriva-t-il enfin? Il la rata.

28 *Mars*. On vient d'imprimer *deux Lettres de Madame de Bellegarde à Monseigneur le Maréchal Duc de Biron, sur le Conseil de guerre tenu aux Invalides en* 1773; l'une datée du 13 Décembre 1776, & l'autre du 24 Janvier 1777. On se doute bien que cet écrit est furtif. Il ne se vend point & se débite chez les parties intéressées. L'objet est toujours d'établir l'injustice du Conseil de guerre & de revenir contre, en prétendant que ce ne seroit point enfreindre la discipline militaire, puisque celui-ci n'en est réellement pas un, à raison des nullités & des vices radicaux dont il est rempli. Au moyen de la clandestinité de l'ouvrage, M. de St. Auban n'y est pas ménagé, non plus que M. de Monteynard. En général, il est mal écrit, assez fort de faits & de raisonnemens, mais sans ordre & sans éloquence. Eh! quel Mémoire en étoit plus susceptible.

28 *Mars* 1777. Depuis que le Sr. le Gros est Directeur du Concert Spirituel, il a encore

amélioré ce Spectacle, le seul qu'il y ait actuellement. C'est tous les jours quelque nouveauté. On y a admiré surtout le mardi 25 une jeune fille de huit ans, qui a exécuté avec la plus grande justesse & une précision extraordinaire deux pieces de clavecin. Elle s'appelle *Caroline Elleart*: elle est fille de M. Clément, Organiste à Rambouillet, près St. Hubert. Son talent, quoique précoce dans ce moment, a été prévu. Elle eut l'honneur, il y a deux ans, d'être présentée à la Reine: S. M. en fut enchantée, & jugeant favorablement de ses heureuses dispositions, lui fit présent d'un clavecin.

29 *Mars*. *Le Monialisme, histoire galante, écrite par une Ex-Religieuse de l'Abbaye où se sont passé les aventures*. Tel est le titre d'un ouvrage nouveau, qu'on peut regarder comme le pendant du *Portier des Chartreux*, mais très-inférieur. C'est une suite de tableaux dégoûtans, plus que lubriques, sans chaleur & sans vie, n'ayant pas même d'attrait pour les amateurs d'obscénités. Rien de neuf dans la texture des historiettes. La partie romanesque, en un mot, est aussi triviale que le reste. C'est un livre, mauvais dans tous les sens & qui ne peut plaire à aucune espece de lecteurs: il ne mérite aucun détail. Il est divisé en deux parties & fort long, contenant 324 pages.

29 *Mars* 1777. On commence à voir au Jardin du Roi une Statue de M. le Comte de Buffon, dont l'anecdote est curieuse à conserver.

M. le Comte d'Angiviller, longtems avant d'être nommé à la dignité qu'il occupe & de préſider aux Arts, juſte admirateur du premier & ſon ami, avoit, à ſon inſçu, demandé au feu Roi la permiſſion d'ériger une ſtatue à ce grand homme. S. M. voulut s'en réſerver la gloire & elle fut ſur le champ commandée à ſes frais. Mais en même tems il fut convenu avec l'Artiſte de garder à cet égard le plus grand ſecret. Le myſtere n'a point été trahi, & le monument a été placé au lieu de ſa deſtination en l'abſence de M. de Buffon.

30 *Mars.* Il faut ajouter au Jugement relatif à *la Philoſophie de la Nature*, un ſecond Cenſeur, appellé le Bas, de la claſſe de Chirurgie, qui, pour avoir approuvé les trois derniers volumes portant le titre d'*Anatomie du corps humain*, eſt admoneſté. Le Libraire Saillant eſt hors de cour. Il y a défenſes de récidiver aux deux Imprimeurs, pour s'être écartés du manuſcrit cenſuré. Les deux priſonniers reſtent toujours, n'ayant pu à cauſe des vacances obtenir leur élargiſſement proviſoire. On ſe recrie de plus en plus contre ce jugement.

30 *Mars.* On eſt fort empreſſé de voir à quoi aboutira le voyage de l'Empereur en France, car on ne peut ſe perſuader que dans les circonſtances critiques où ſe trouve l'Europe, il ait quitté ſes Etats au commencement de la belle ſaiſon ſimplement par curioſité. On regarde comme très-vague le motif donné de voir Madame *Eliſabeth.* On préſume qu'il eſt plus curieux de

connoître de près notre jeune Monarque, & de le juger par lui-même, pour savoir comment se conduire à l'avenir. Cette conjecture se fortifie par la tournée que cette Majesté doit faire dans les Ports & villes principales du Royaume; enfin ce n'est pas pour l'amour de notre Nation qu'il vient, puisqu'on sait qu'il la déteste & qu'il ne s'en cache pas. Il y a donc à tout cela sûrement un objet de politique secret d'une espece ou d'autre.

30 *Mars* 1777. Malgré la défense réiterée depuis plusieurs années, les filles appèllées *raccrocheuses* se répandoient de nouveau sur la brune dans le jardin du palais royal, & y faisoient non-seulement leurs honteux marchés, mais y exerçoient les actes les plus impudiques de leur infâme métier; elles s'étoient enhardies au point de se soustraire aux ténebres & inonder jusqu'aux cours & aux portiques du palais, d'en polluer tous les détours. On vient enfin de donner les ordres les plus séveres pour arrêter cette abominable licence. Un amateur a tourné cela en plaisanterie & a consacré l'anecdote par un couplet grivois & ordurier, comme le sujet. Il est sur l'air *de tous les Capucins du monde*:

Pourquoi chasser avec rudesse
Ces objets pleins de gentillesse
Qui nous suivent soir & matin,
Pour nous offrir des c... à l'ambre?
La pute qui b..... au jardin
Vaut celle qui f... dans la chambre.

31 *Mars* 1777. Mlle. Raucoux, cette Actrice de la Comédie Françoise, dont le début avoit été si brillant, plus fameuse ensuite par sa luxure que par ses succès, & enfin par son luxe, ses prodigalités & le nombre de ses créanciers, a été arrêtée le mercredi-saint, comme elle montoit en carrosse pour se rendre à Longchamps; on l'a conduite au Fort-l'Evêque, où heureusement elle n'a pas couché, car elle auroit été écrouée de toutes parts, & il auroit fallu des sommes énormes pour la secourir. Une main bienfaisante l'a retirée de ce mauvais pas; mais elle vit toujours dans les allarmes & voudroit rentrer au Théâtre, afin d'être ainsi à l'abri de ses créanciers. Comme le tripot comique, très-délicat sur l'honneur, & surtout les Dames n'en veulent point absolument, à cause de ses impudicités, à la clôture du théâtre elle avoit ameuté un grand nombre de ses parsisans & de gagistes qui l'ont redemandée avec beaucoup de clameurs. On attend la rentrée, où sans doute la même cabale redoublera de zele & de fureur.

31 *Mars* 1777. On parle encore d'ériger une troupe de Comédiens pour le Marais, sous le nom de *Nouveaux Troubadours*. Comme Nicolet se retire, on profite de cette circonstance pour remettre le projet sur le tapis. Ils joueroient les pieces refusées aux autres théâtres.

31 *Mars*. En applaudissant à l'horreur du fanatisme qu'ont montré en se retirant de la séance les quatorze membres du Châtelet dont on a

parlé, on critique la conduite de M. Pitouin, le Sous-Doyen, qui est sorti le premier & a entraîné les autres par son exemple. On trouve que ce Magistrat a perdu la tête en cette occasion, puisque des dix-neuf restés, quatre ayant différé d'opinion, avec les quatorze voix des absens auroient eu la pluralité & empêché l'affreux jugement. Du reste, durant le cours de la longue séance, les décrétés n'étant encore que sous la sauve-garde de l'huissier, ont eu toute la liberté de se retirer & ne l'ont pas voulu, puisque cet huissier est sorti jusques à dix-huit fois, suivant l'avis qu'il en avoit reçu d'un supérieur. Au reste, on ne sait si l'on doit s'attendre à beaucoup plus d'indulgence de la part du Parlement, où il n'y a pas moins d'intrigue & d'hypocrisie. D'ailleurs, la proscription du livre, en 1775, étant motivée sur ce qu'il attaque également la Religion, le Gouvernement & les Mœurs, les auteurs se trouvant connus, avoués & détenus, le moyen qu'il réforme le Jugement en laissant subsister les qualifications données à l'ouvrage! Toute la Littérature, & surtout le parti Philosophique, ainsi que le Collège des Censeurs, sont dans l'attente de la tournure que prendra cette affaire.

1 *Avril* 1777. C'est par les Lettres patentes données à Versailles au mois de Décembre dernier que le Roi, après avoir dit dans le préambule que „ comme rien n'anime plus puissam„ ment ses Sujets à sacrifier leurs soins, leurs

„ travaux & souvent même leur fortune pour
„ son service & celui de l'Etat, qu'en se por-
„ tant dans les occasions à les illustrer par des
„ décorations qui puissent transmettre à la pos-
„ térité les témoignages les plus flatteurs de la
„ satisfaction que ledit Seigneur Roi auroit res-
„ senti de leur zele. C'est dans ces vues qu'il
„ auroit mis en considération les services qui
„ lui ont été rendus & au feu Roi, son très-
„ honoré Seigneur & Ayeul, par ses très-chers,
„ amés & féaux les Srs. *Louis-René*, & *Anne-*
„ *Jacques-Raoul de Caradeuc* son fils, ses Pro-
„ cureurs-généraux en sa Cour de Parlement
„ de Bretagne, &c."

Après avoir fait l'énumération des services rendus par leurs ancêtres, des illustrations de cette famille, soit par elle-même, soit par ses alliances, S. M. ajoute: „ à tout quoi le dit Sei-
„ gneur ayant égard suivant le contenu aux Let-
„ tres données à Fontainebleau par son très-
„ honoré Seigneur & Ayeul le 10 Mai 1730, à
„ Marli, le 12 Mai 1752 & aux Délibérations
„ des gens des trois Etats du pays & Duché de
„ Bretagne du 4 Novembre 1761, du mois de
„ Novembre 1770, par lesquelles ils prennent la
„ garantie des Procureurs généraux & font les
„ plus grands éloges de leurs services & fidéli-
„ té, ledit Seigneur Roi auroit desiré reconnoî-
„ tre & récompenser tous les services rendus
„ par lesdits Srs. de Caradeuc, il auroit estimé
„ ne le pouvoir faire plus dignement qu'en don-

„ nant *de son propre mouvement à Louis-René* &
„ *Anne-Jacques Raoul de Caradeuc*, ſes Pro-
„ cureurs généraux, le titre & la dignité de
„ Marquis; &c. en conſéquence érige la Terre
„ & Seignèurie de *Caradeuc*, &c. en *Marquiſat*
„ *de Caradeuc* &c."

Après le Réquiſitoire des Gens du Roi, la Cour, Chambres aſſemblées le 23 Décembre, ordonne, par d'importantes conſidérations, & ſans tirer à conſéquence pour l'avenir, que les Lettres-patentes dont il eſt queſtion, ſeront enrégiſtrées.

1 *Avril.* Le Sr. Torré, qui met tous les ans ſon terrein en vente, n'ayant pas encore trouvé à s'en défaire, a eu permiſſion de rouvrir ſon Wauxhall plutôt que de coutume, & a commencé dès le ſaint jour de pâques. Cette foire d'amour ainſi établie dans le jour le plus auguſte de la religion, a fort ſcandaliſé.

1 *Avril.* La Reine a honoré lundi de ſa préſence le Concert Spirituel, ce qui n'a pas peu contribué à rendre la recette encore plus forte, quoiqu'elle eût déja été très-abondante dans la ſemaine ſainte. C'étoit la prémiere fois que S. M. venoit à ce Spectacle, où même par le local elle étoit plus en vue, la loge d'honneur étant celle du milieu. On avoit choiſi les morceaux & les Virtuoſes qui avoient produit le plus d'effets dans les Concerts précédens. On a remarqué que la Reine avoit applaudi à tous ceux-ci, excepté au Sr. Jarnowick. La Dlle.

Dantzy a ſurtout eu les ſuffrages de S. M. &, par une exception injurieuſe, on n'a point fait paroître Mlle. Giorgy.

2 *Avril* 1777. C'eſt à la vente des Tableaux du Prince de Conti qu'on va procéder inceſſamment. La Collection eſt des plus nombreuſes: dans ceux qu'on a placés pour être vus du public, on en compte 1440, & l'on parle de 300 qui ne ſont pas encore en lumiere. Mais il ne regne pas le même goût dans cette Collection que dans les précédentes, & l'on prétend que S. A. peu connoiſſeuſe a été ſouvent trompée.

3 *Avril.* On écrit de Montargis, qu'un pâtiſſier de ce pays-là, dans le genre du menuiſier *Adam*, ou du cocher de M. de Verthamont, toujours gai & faiſant des chanſons pour le peuple, venoit de ſe noyer de ſang froid; qu'il s'étoit enveloppé d'un drap & s'étoit ainſi jetté dans la riviere, ſans aucune cauſe de chagrin connue. On ajoute qu'il avoit écrit une Lettre à ſon fils, en lui envoyant ſon argent, & qu'il avoit laiſſé ſur ſa table ſon épitaphe plaiſante & dans ſa maniere grivoiſe; la voici:

Ci gît dans le fond de ce trou
Le joyeux Pâtiſſier *Noyou*,
Qui vivant en a maints bouchés.
Dieu lui pardonne ſes péchés!

4 *Avril.* La Faculté de Médecine eſt de nouveau dans une fermentation conſidérable, à l'occaſion du Docteur Gilbert de Préval, dont il

est tant question depuis quelques années, pour son préservatif contre le mal immonde, & sa prostitution publique, afin d'en vérifier & constater l'efficacité. Le procès avec son Corps, suspendu par le recours qu'il avoit eu au Parlement, s'est terminé par un Arrêt fort ambigu, qui, en ordonnant à la Faculté de lui rendre tous les honoraires dont il étoit privé depuis sa suspension par les deux Conclusions préalables prises dans deux assemblées consécutives, sembloit ne pas empêcher qu'elle ne procédât à la troisieme & derniere assemblée, où il devoit être jugé définitivement. L'accusé a prétendu, au contraire, que la Faculté ne pouvoit aller en avant; il s'est présenté avec un huissier pour être admis, & a fait dresser procès verbal du refus, suivant lequel il paroîtroit que plusieurs membres se seroient expliqués en termes grossiers, méprisans & injurieux sur l'Arrêt de la Cour: sur quoi Arrêt qui décrete d'ajournement personnel le Doyen Dessessart, & les Docteurs Dejean & le Clerc & quelques autres d'assigné pour être ouï. Cette animadversion des Magistrats, sur le simple rapport d'un huissier, a jetté la Faculté dans une crise embarrassante: elle paroît décidée à soutenir son droit de discipline sur ses membres, & du reste a arrêté des représentations à la Cour, dont lecture a été faite mercredi dans une assemblée générale. On dit que l'Université veut intervenir & demander l'assemblée des Chambres.

4 *Avril. Les Prôneurs, ou le Tartuffe Littéraire*, Comédie en trois actes & en vers, de M. Dorat, imprimée seulement, est, ainsi que le titre l'annonce assez, une vengeance qu'il a voulu prendre de la Cabale Encyclopédique qui le dénigre depuis quelque tems: il n'a pas sans doute osé la donner au théâtre, de crainte qu'on n'en permît pas la représentation. Il y a cependant peu de portraits assez ressemblans pour être remarqués; à l'exception de ceux de Mrs. Palissot, Clement, la Harpe & d'Alembert, tout le reste est vague. On voit que l'auteur a la velléité d'être méchant & ne le peut. Son ouvrage est très médiocre, calqué sur *les Philosophes*, & *le Bureau d'esprit*, avec moins d'énergie que la premiere piece & de gaieté que la seconde. Il n'est pas fait pour produire de sensation.

5 *Avril.* M. le Marquis de St. Auban sentant combien l'affaire de Mrs. de Bellegarde & de Monthieu a fait de tort à sa réputation, cherche à profiter de toutes les occasions de se disculper dans le public. C'est ainsi qu'il a adressé au Sr. de la Harpe une Lettre en date du 16 Mars, insérée au No. d'aujourd'hui. C'est au sujet de l'annonce qu'avoit fait ce Journaliste d'un ouvrage ayant pour titre: *Discussion nouvelle des changemens faits dans l'Artillerie depuis 1756, en réponse à M. de St. Auban, Inspecteur-Général du même Corps.* Il est d'un M. Tronçon du Coudrai, Chef de Brigade de l'Artillerie, passé chez les Insurgens sur l'*Amphitrite*. M. de St. Auban

n'entre point dans la discussion du fond & pour ne le pas faire excipe d'un ancien ordre ministériel, défendant généralement aux officiers d'Artillerie de rien faire imprimer sur le service de ce corps; il accuse en conséquence l'auteur d'avoir publié celui-ci seulement depuis son départ, & de s'avouer pour pere de plusieurs autres écrits anonymes & qualifiés de libelles dans ce même ordre. Il en vient à l'article essentiel, à ce jugement du Conseil de Guerre des Invalides, qu'il s'agit de revoir aujourd'hui & reproche à son adversaire d'y trouver de l'irrégularité, des vexations, des supercheries, &c. Il invoque les Ordonnances du Roi, qui défendent, sous peine de punition, aux Avocats & Procureurs d'écrire sur les Conseils de Guerre, même pour justifier leurs parties. Loi injuste & barbare qu'il faudroit changer, si elle existoit réellement en ce sens. On voit qu'il en veut surtout à Me. Linguet, quoique ce procès soit peut-être celui qu'il ait le plus mal défendu & avec infiniment moins de chaleur. Enfin il raconte comment sur la plainte rendue en 1771 par M. le Comte d'Herouville de la dévastation des arsenaux & salles d'armes, dont il faisoit l'inspection, il fut chargé d'examiner & d'approfondir des déprédations dont on se plaignoit de toutes parts; ce qu'il fit pendant dix-huit mois & a été la cause du Conseil de Guerre, auquel il n'a pas eu depuis d'autre part.

6 *Avril* 1777. Le Sr. le Breton ayant pro.

fité du retard de fon adverfaire de l'Encyclopédie pour faire figner un Avis foufcrit de quatorze de fes Confreres, qui dit en fubftance, *qu'ils penfent en leur ame & confiance que l'Encyclopédie n'a pas dû être imprimée comme la feuille jointe au Profpectus*, M. Luneau n'eft pas demeuré en reste, il répand un Précis, où il fe félicite de ce qu'après huit ans de débats fon adverfaire eft convenu de tous les faits avancés, de ce qu'un jour pur en éclaire enfin toutes les opérations, & de ce qu'il a été obligé d'abandonner la plus grande partie de fes moyens de défenfes, parce qu'ils étoient tous appuyés fur des impoftures, que la production de fes livres a diffipés.

Il regarde comme démontré qu'on a dû imprimer l'Encyclopédie dans le nombre de volumes promis; qu'on a dû la livrer au prix auquel elle avoit été propofée; qu'on a dû obferver les loix établies pour les ouvrages offerts par foufcription; qu'on a multiplié les volumes de ce Dictionnaire, par un méchanifme frauduleux qu'elles ont prévu, profcrit & défendu.

Il finit par une peroraifon éloquente, où il reproche au Sieur le Breton de l'avoir contraint, néceffité, malgré lui, à foutenir le procès qu'ils ont enfemble, qui contrarie depuis longtems les vues du Sr. Luneau, fon goût pour le travail, qui en refroidit l'ardeur, qui a arrêté l'avancement de fa fortune & qui l'a éloigné de la vie tranquille qu'il menoit. Il parcourt les différentes époques de ce procès prolongé depuis huit

ans, & il fait voir que son honneur seul compromis a été le principe du courage qu'il a manifesté dans cette lutte opiniâtre, où pour recouvrer 475 Livres, le seul objet d'intérêt du procès, il a perdu tout le fruit de ses travaux, son bien-être, son repos & le tems si précieux pendant lequel il auroit pu s'acquérir quelque réputation en continuant les ouvrages littéraires qu'il avoit commencés. Cette cause, qui est celle de tous les auteurs, les affecte vivement & ils en attendent l'issue avec impatience.

6 *Avril* 1777. Le *Pot Pourri*, ou *Etrennes aux Gens de Lettres*, étoit un cadre assez heureux, mais très mal rempli: c'est une satyre sans vérité, sans ressemblance, platte & dégoûtante.

7 *Avril*. On parle du premier No. du Journal de Me. *Linguet* publié à Londres; on dit qu'il a pour titre *Annales Littéraires*. On assure qu'il est fort méchant, c'est tout ce qu'on en dit.

7 *Avril*. Le premier Mémoire de Madame la Marquise de Mirabeau contre son mari n'étant pas satisfaisant, elle a choisi un autre défenseur: c'est Me. de la Croix de Frainville, qui se met aujourd'hui sur les rangs. Son écrit n'est gueres plus éloquent que le précédent, mais il a du moins beaucoup d'ordre & de clarté; il est fait pour porter la conviction dans les esprits.

Après avoir établi le caractere impérieux & despotique du Marquis de Mirabeau, il raconte ses dégoûts pour sa femme, & les témoignages de tendresse qu'il en recevoit; sa vie dissolue,

ſes menaces de divorce, ſa parcimonie envers elle : il raconte comment ſa vaine gloire d'auteur lui faiſoit oublier tout ce qu'il lui devoit, au mépris des preuves d'attachement qu'il avoit reçues de cette épouſe reſpectable, ſurtout lorsqu'il fût détenu à Vincennes. Il en vient à ſon expulſion de la maiſon conjugale de la part de ce mari tyran, avec la déclaration d'un divorce perpétuel ; il n'oublie pas ſes retenues ſur la penſion modique qu'il lui faiſoit, ſon refus de tous les ſecours néceſſaires à la guériſon du mal immonde qu'il lui avoit procuré, les ſurpriſes faites à la Marquiſe de Vaſſan, ſa belle-mere, la captivité de la Marquiſe de Mirabeau, ſur un ordre du Roi, après lequel elle n'obtient ſa liberté, qu'en ſignant un acte qui la lui fait perdre, un compromis qui ne ſe maintient qu'au moyen de menaces réiterées du mari ; ſa cruauté d'ôter même à la Marquiſe de Vaſſan la liberté de voir ſa fille ; celle de faire interdire inutilement cette femme âgée & mourante ; enfin une multitude d'injuſtices, de vexations, d'atrocités, terminées par le refus formel du Marquis de Mirabeau de recevoir chez lui ſa femme le 30 Mai 1775, jour où a commencé le procès qui ſe plaide actuellement.

Toutes les preuves de ces faits allégués ſont tirées des Lettres mêmes du Marquis de Mirabeau, & ſemblent difficiles à refuter.

7 *Avril* 1777. Une aventure ſinguliere qu'on débite depuis un mois & qui n'eſt pas plus éclair-

cie,

cie, donnera ſans doute lieu à des Mémoires où l'on verra plus clair. Tout ce qui eſt aujourd'hui conſtaté, c'eſt qu'un M. de la Motte étant convenu avec un M. Deſrues de lui vendre ſa terre, la femme du premier a reçu à Paris la procuration de ſon mari pour faire l'acte de vente & en toucher le prix: que la vente s'eſt conſommée; mais que le mari ignore ce qu'eſt devenu l'argent, ainſi que ſa femme & ſon fils: que l'acquéreur gravement ſoupçonné eſt au Fort-l'Evêque & au ſecret; que dans les commencemens il refuſoit toute nourriture, comme un homme décidé à ſe laiſſer mourir de faim.

8 *Avril* 1777. Il faut ſe rappeller le procès élevé au Conſeil entre le Chapitre & l'Evêque de Rodez: le premier a fait paroître un Mémoire dont on a parlé; l'autre n'a pas répondu; mais un Sr. Viguier, Syndic du Clergé, a répandu ſous ſon nom un ouvrage qui a pour titre: *Eclairciſſemens préparés pour le Conſeil du Roi & pour Meſſieurs les Agens Généraux du Clergé*, ſuivis d'un Avis délibéré à Rodez le 13 Janvier dernier: ce qui a donné lieu à une réplique du Sr. Abbé de Portelance, Archidiacre & député du Chapitre, ſuivie d'une Conſultation de pluſieurs Avocats du Parlement de Paris, en date du 20 *Mars* 1777, qui déclare qu'en ſuivant chacun des abus qui ont été relevés par le Chapitre de Rodez, il n'eſt pas un ſeul chef de plainte qui ne ſoit fondé: formation de la chambre, choix des membres dont elle eſt compoſée,

administration de la chambre, perception qu'elle ordonne, usage qu'elle fait des deniers ou qu'elle tolere qu'on en fasse: partout, suivant eux, on ne voit que des contradictions avec les loix & les réglemens, des abus qu'il est essentiel de réformer. Ils décident qu'il étoit du devoir du Chapitre d'élever sa voix dans des circonstances pareilles & de défendre l'intérêt général du Diocese, en combattant pour ses intérêts personnels.

Du reste, les Jurisconsultes sont étonnés de voir les Agens Généraux du Clergé intervenir dans cette cause, comme s'ils n'étoient que ceux des Prélats, & comme si par le Clergé on n'entendoit pas tous les Ordres qui le composent. Mais cette tournure a été prise par M. de Cicé pour avoir sur leur demande un Arrêt d'évocation, lequel a occasionné des Remontrances très pressantes du Parlement de Toulouse. Enfin, par une impudence sans exemple, on ose contester à l'Abbé de Portelance sa mission & prétendre qu'il n'est pas avoué de son Chapitre, lorsqu'il représente les titres les plus formels & les plus recens à cet égard.

8 *Avril* 1777. Le dernier Concert Spirituel a eu lieu hier & a été aussi suivi que les précédens, quoique Mlle. Dantzi annoncée n'y chantât pas. La Reine l'avoit demandée & le Sr. le Gros, le Directeur actuel du Concert Spirituel, ayant représenté à S. M. combien il avoit à cœur de ne point manquer au public en ne le privant pas d'une Cantatrice annoncée, la Reine

a persisté à l'avoir. Une chose qui fait infiniment d'honneur au Sr. Gossec & dont il n'y a point d'exemple à ce spectacle, c'est qu'une symphonie à grand orchestre de sa composition, redemandée pour ce jour-là, a tellement plu aux auditeurs, qu'on a repété *bis*, & qu'il a fallu l'exécuter sur le champ une seconde fois. Un Oratoire de M. Rigel, dont le sujet est la *Sortie d'Egypte*, chanté plusieurs fois pendant la quinzaine, a été entendu encore avec satisfaction. Les paroles sont de M. Marmontel. En général, le Concert Spirituel, qui depuis quelques années s'amélioroit insensiblement, a pris une face absolument nouvelle depuis que le Sr. le Gros y préside, tant par l'excellence de la musique & des Virtuoses dans tous les genres qu'il y a rassemblés, que par une meilleure entente dans l'exécution: il a diminué le nombre des concertans dans l'orchestre & dans les chœurs & avec moins d'instrumens & de voix il a produit plus d'effet.

8 *Avril* 1777. Depuis longtems on parle avec admiration du nouveau Canal de Picardie, entrepris par feu M. Laurent & continué par son neveu. Ce qu'on en voit est certainement propre à étonner; mais on en a contesté l'utilité, & comme il y a une partie couverte, on a agité la question si les canaux couverts n'avoient de trop grands inconvéniens? L'Ingénieur en chef de Saint Quentin a entrepris de soutenir & de prouver l'affirmative contre le neveu de M. Laurent. La dispute a eu lieu en présence des Mi-

niſtres, & le réſultat eſt d'abandonner le Canal, en louant la beauté de l'entrepriſe & même de l'exécution actuelle comme un chef-d'œuvre de l'art, mais n'ayant produit qu'un monument ſtérile.

8 *Avril*. La Faculté de Médecine a envoyé à tous ſes membres ſon apologie adreſſée au Parlement ſous le titre de *Précis*. Elle eſt datée du 6 de ce mois & ſouſſignée du Docteur L'Epine, ſubrogé Doyen, par la ſuſpenſion de l'autre, & des Commiſſaires Borie, Lorry, Malouet, Lezurier & Coquereau. Il eſt fort court, ſans beaucoup d'ordre, mal digéré & fait peu d'honneur aux rédacteurs.

9 *Avril* 1777. C'eſt par des Arrêts du Parlement des 4 Mai & 7 Septembre dernier fort ambigus, qu'eſt arrivé entre la Faculté & le Sr. Guilbert de Preval la nouvelle diſcuſſion qui a entraîné des ſuites ſi funeſtes. En effet, non ſeulement il y eſt rétabli dans la jouiſſance & la perception de tous les drois utiles, des émolumens, ſportules & jettons attribués aux Docteurs Régens de la Faculté, mais encore dans le Droit de recevoir des theſes, d'y être placé ſuivant ſon rang de diſpute, & de recevoir également les annonces & affiches des Cours: & par une ſorte d'inconſéquence ils ne contiennent rien d'où l'on puiſſe inférer, qu'il ſoit rétabli dans le droit d'aſſiſter aux aſſemblées & actes publics de la Faculté. Enſorte que ce Docteur ayant été rayé définitivement dans une aſſemblée du 6 Juin, tenue en conſéquence de l'Arrêt du 4

Mai, & celui du 4 Septembre n'ayant point anéanti cette exclusion, mais renvoyé les parties à l'audience, la Faculté a cru devoir persister dans ce qu'elle avoit fait.

De son côté, le Sr. Guilbert de Preval interprêtant en sa faveur lesdits Arrêts, s'est présenté le 23 Septembre à un acte public, & le deux Novembre dernier s'est rendu aux Ecoles, où introduit furtivement il a par ses bravades & ses interpellations indécentes forcé d'appeller les appariteurs pour le faire sortir. De-là une procédure criminelle de sa part, où, d'après le procès verbal qu'il a dicté à son huissier, il a rendu une plainte contre plusieurs Docteurs, & l'a fait appuyer de témoins, d'où sont résultés les Décrets dont a parlé.

9 *Avril* 1777. La premiere nouveauté que doivent donner les Comédiens François, est la comédie de M. de la Place, ayant pour titre *le Veuvage trompeur*. Elle est en trois actes & en vers. M. Cailhava a fait aussi la distribution de sa comédie intitulée *l'Egoïste*.

10 *Avril*. Toute la Faculté, à l'exception de cinq ou six membres, paroît dans la plus grande union contre le Sieur Guilbert de Preval. Celui-ci a cependant des partisans dans le monde par son exposé, où il dit qu'il a été rayé du Catalogue des Docteurs Régens, *parce qu'il a trouvé un remede curatif & préservatif de la maladie qui empoisonne les sources de l'existence*.

La Faculté répond que c'est pour avoir osé

s'annoncer comme inventeur & diſtributeur d'un remede ſecret, ayant la propriété de *préſerver de gagner aucun mal vénérien*; ſecret chimérique & dès-lors funeſte.

Pour avoir oſé, dans la vue d'accréditer la vente de ce prétendu ſpécifique, en faire ſur ſa perſonne des eſſais publics, dont l'homme le plus diſſolu ne pourroit ſoutenir, l'on ne dit pas le ſpectacle, mais le récit.

Pour avoir, par cette expérience infame, offert avec l'impunité un appas pour le vice, avoir anéanti les mœurs, autant qu'il étoit en lui & ouvert la porte au libertinage.

Enfin, pour avoir deshonoré le titre & la profeſſion de Médecin, en ſe proſtituant, pour accréditer un ſecret qu'il vendoit comme Médecin.

Du reſte, la Faculté, pour n'avoir rien à ſe reprocher, a conſulté ſes Avocats, qui par une délibération du 16 Janvier 1777 ont approuvé la prudence de ſes membres.

11 *Avril* 1777. Le Sr. Bouret, Fermier Général, a été trouvé hier ſubitement mort dans ſon lit. Les gens qui veulent de l'extraordinaire à tout, prétendent qu'il a accéléré ſa fin: ils en donnent pour raiſon le dérangement de ſes affaires; mais il y étoit habitué, & l'on ſe rappellera toujours que le jour même où il eut l'honneur de recevoir S. M. pour la premiere fois au fameux *Pavillon du Roi*, ſes créanciers faiſoient ſaiſir ſes meubles à Paris. Du reſte, c'étoit un homme rare pour le manege de l'intrigue, pour

le raffinement de l'adulation, & pour la fécondité des ressources, quand il vouloit parvenir à ses fins. Il avoit un goût de dépense incroyable, & une vanité singuliere, qui vraisemblablement en étoit le principe. Il ne faisoit plus parler de lui depuis longtems, & se regardoit ainsi comme mort d'avance.

12 *Avril.* La prison du Châtelet est devenue pour M. de Lisle de Salces un lieu de triomphe. Le concierge s'est délogé pour lui, & l'on a fait meubler l'appartement avec magnificence; il ne désemplit point de visites; tous les illustres philosophes & les femmes les plus distinguées du parti l'ont été féliciter: on lui offre de l'argent de toutes parts; il lui arrive des rouleaux de Louis anonymement, que sa délicatesse ne lui permet pas d'accepter & qui vraisemblablement tourneront au profit des prisonniers. Mais ce qui s'en trouve mieux encore, c'est son livre, qui de cette persécution reçoit une vogue qu'il n'auroit jamais eue par son mérite intrinseque. Tout le monde sait aujourd'hui qu'il étoit disciple du célebre Helvétius, & qu'on l'avoit choisi pour propager sa doctrine, au moins avec permission tacite. Enfin, depuis la détention de Mlle. Clairon au Fort-l'Evêque, on n'avoit point vu de captif aussi fêté.

13 *Avril* 1777. Mlle. Rauçoux n'a pas échappé longtems à la poursuite de ses créanciers; on la croit arrêtée de nouveau, ou cachée, ou obligée de s'enfuir.

13 *Avril.* Il y a eu hier à la plaine des Sa-

blons une courſe, où il y avoit très-peu de monde; elle a été tenue ſecrete, & c'étoit ſon objet, à cauſe des paris nombreux qu'elle devoit décider.

13 *Avril.* On parle beaucoup d'un jeune virtuoſe arrivé dans cette capitale; c'eſt un M. Chateauminois, Provençal, qui joue merveilleuſement du Flûtet ou Galoubé, inſtrument de ſon pays, qu'il a porté à un dégré de perfection, dont perſonne avant lui ne l'auroit cru ſuſceptible. Il eſt percé de trois trous ſeulement, ce qui le rendoit en apparence très-borné par ſa nature; on l'aſſocioit au Tambourin dans les fêtes champêtres & dans les bals; on le faiſoit auſſi quelquefois entendre à l'Opéra dans les airs connus ſous le nom de *Tambourins*; mais il étoit proſcrit des Concerts, & l'on ne ſoupçonnoit pas qu'il pût jamais y occuper une place. Le muſicien dont on parle, a trouvé l'art d'exécuter avec le Galoubé preſque tout ce qu'exécute un violon: il joue dans tous les tons, des airs gais, des airs tendres & des variations de la plus grande difficulté: il joue ſeul des *Duo* ſur deux flûtets à la fois; il fait entendre ſur ſon galoubé des concerto très brillans accompagnés de ſymphonie. Rien n'égale la préciſion, la netteté de ſon coup de langue & la vivacité de ſon jeu. En un mot, c'eſt une merveille qu'il faut entendre.

14 *Avril* 1777. Le Journal qu'a commencé Me. Linguet à Londres, a pour titre *Annales Politiques, Civiles & Littéraires du dix-huitieme ſiecle*, & le premier cahier en paroît ici. Cela a

d'autant plus surpris qu'on ne s'imaginoit pas que les Ministres si maltraités dans sa Lettre à M. de Vergennes, auroient pour lui une pareille complaisance. On dit que le même motif qui a déterminé à laisser entrer *le Courier de l'Europe*, a motivé la même facilité pour la production de ce proscrit : on s'est flatté que cela l'engageroit à s'observer un peu plus ; mais comme on connoît sa mauvaise tête & les écarts de son imagination, on n'a pas voulu l'autoriser ouvertement & il a été arrêté dans le comité des Ministres qu'il ne seroit que toléré.

Quant au *Courier de l'Europe*, il est question d'un N°. 43, absolument supprimé : on dit que c'est à l'occasion d'une annonce d'une Nouveauté françoise, intitulée *l'Impuissant & la Coquette*. Comme l'ouvrage n'existe point, on présume qu'il y avoit de la malice ; tel est du moins le motif qu'on donne dans le public.

14 *Avril* 1777. M. de Crebillon vient de mourir. Quoi qu'il n'ait pas été aussi illustre que son pere, il s'étoit ouvert une autre carriere & avoit une maniére originale dans le genre du Roman. *Les Egaremens du Cœur & de l'Esprit* sont un chef-d'œuvre, qu'on regrette toujours de voir imparfait. Il s'étoit gâté dans ses derniers ouvrages & à force de vouloir affecter le ton des petits-maîtres & des hommes à bonnes fortunes, il avoit pris un jargon inintelligible. Enfin, pour le peindre, il suffit de dire qu'on l'avoit surnommé le *Philosophe des femmes*.

15 *Avril* 1777. M. Bouret a mangé de son vivant quarante-deux millions connus, & l'on ajoute qu'il meurt insolvable.

15 *Avril.* Ce qu'on avoit prévu l'an passé vient d'arriver: le Gouvernement a profité de la manie de nos grands Seigneurs pour les courses de chevaux, afin d'exciter l'attention de ceux qui en cultivent l'espéce sur les différentes races, & par les soins que prennent les amateurs pour en faire de bons coureurs, de donner ainsi à cet animal toute la perfection dont il est susceptible.

Un acte passé à Fontainebleau entre plusieurs Seigneurs de la Cour le 30 Octobre 1775, en a été la suite; il étoit resté ignoré jusques à présent. Par cet acte ils s'engagent de donner chaque année, pendant l'espace de dix, une somme de 600 Livres, pour avoir le droit de faire courir un cheval à deux époques différentes; savoir au 15 Avril & au 4 Octobre de chaque année. Entre plusieurs conditions spécifiées entre les contractans, la plus intéressante, la plus honorable au zele patriotique des Souscripteurs, c'est qu'aucun cheval ne sera admis, qu'autant qu'il sera reconnu par trois experts convenus pour être François.

En conséquence la premiere Course de l'année aura lieu aujourd'hui dans la plaine des Sablons.

* 15 *Avril* 1777. On a commencé hier, les Princes & Pairs assemblés au Parlement, le rapport du procès du Maréchal de Richelieu & il y a à espérer qu'il sera terminé au commence-

ment de la ſemaine prochaine: les Députés du Parlement d'Aix par leur préſence ici, & leurs inſtances auprès des Juges n'ont pas peu contribué à exciter le zele des Rapporteurs. M. de Vedel veut profiter de ces derniers inſtans pour répandre un *Réſumé général*, où l'on dit qu'il s'exprimera en termes les plus énergiques & les plus forts contre ſon puiſſant adverſaire: hardieſſe qui lui attirera un châtiment grave, s'il ſuccombe; quoiqu'il faille l'attribuer à la liberté d'une ame noble, fiere & innocente, qui ſe ſent outragée.

16 *Avril.* M. de Vedel Montel fait paroître un nouveau Mémoire, intitulé *Réſumé général.* Comme le rapport du procès entre le Maréchal Duc de Richelieu & Madame la Préſidente de St. Vincent eſt entamé d'hier, il profite des derniers inſtans pour confirmer ſa juſtification dans le public, juſqu'à ce qu'il la reçoive de la juſtice.

16 *Avril* 1777. L'incroyable affaire de Desrues acquiert de jour à autre de nouveaux caracteres de noirceur. Depuis plus d'un mois on ne retrouve abſolument aucun renſeignement ſur Madame de la Motte & ſon fils, ainſi que ſur le prix prétendu donné de la Terre. La femme de ce négociant, ancien épicier, a été arrêtée, il y a quelques jours.

17 *Avril* 1777. Le procès ſur la demande en ſéparation de corps, formée par la Marquiſe de Mirabeau, doit être jugé la ſemaine prochaine. Le mari fait paroître une *Expoſition de faits & de pieces probantes.* Son Mémoire ne roule que

ſur l'adminiſtration des biens patrimoniaux & des biens dotaux de ſa femme.

On l'accuſe 1°. d'avoir aliéné de ſon patrimoine plus de 500,000 Livres, & d'avoir contracté plus de 600,000 Livres de dettes, au préjudice de la Subſtitution dont il eſt grevé.

2°. D'avoir conſommé plus de 600,000 Livres des biens de ſa femme.

3°. Enfin de lui avoir refuſé le plus étroit néceſſaire, dans le tems qu'il en percevoit les revenus, que l'on porte à 50,000 Livres.

Il répond 1°. qu'il n'a rien aliéné de ſon patrimoine; qu'au contraire il l'a conſidérablement augmenté par ſon économie & ſon adminiſtration.

2°. Qu'il n'a conſommé aucune partie du bien de Madame de Mirabeau.

3°. Qu'elle a toujours été entretenue ſelon ſon état & que ſon revenu, bien loin de monter à 50,000 Livres, ne va pas à 12,000 Livres de rentes, déduction faite des dettes & charges de ſes biens.

17 *Avril.* On parle de donner ſur le grand théâtre de Verſailles l'Opéra de *Caſtor & Pollux*, réſervé pour l'époque de l'arrivée de l'Empéreur. On ſait qu'il a déſiré qu'on ne fît pour lui aucune fête: mais celle-là eſt d'une nature à ne pouvoir être refuſée: du reſte, le Pariſien eſt empreſſé de voir & d'entendre ce Prince & de juger entre lui & ſon frere l'Archiduc.

18 *Avril.* Le Mémoire de M. de Vedel eſt d'un Me. Blondel, Avocat, & lui fait infiniment

d'honneur; il eſt plein de raiſon, fort de preuves & écrit avec la plus grande énergie. Le défenſeur y eſt toujours à ſon aiſe, il ſemble ſe jouer de ſon adverſaire & l'écraſer enfin des argumens les plus victorieux. Il en réſulte que toutes les preuves que M. de Richelieu prétendoit adminiſtrer contre ſon adverſaire, par titres, par témoins, par vérifications d'Experts, ont tourné contre lui-même; que M. de Vedel n'a été décrété de priſe de corps, interrogé ſans fin & ſans pudeur, réglé à l'extraordinaire & confronté à une foule de témoins & d'accuſés, qu'il n'a langui près d'un an dans les fers, que parce que le Lieutenant criminel Bachois, ſon premier juge, eſt devenu ſa partie, qu'il n'a jamais inſtruit qu'à charge contre lui, & s'eſt livré aux plus baſſes complaiſances pour le puiſſant accuſateur. Auſſi prétend-il que l'intimation perſonnelle contre ce magiſtrat prévaricateur ne lui peut être refuſée.

On parle d'un nouveau Mémoire ou écrit, contenant des Réflexions ſur ce procès, répandu vraiſemblablement par les Députés du Parlement d'Aix & qu'on attribue à M. de Caſtilhon.

* 19 *Avril* 1777. La Reine a traverſé Paris hier matin avec 14 cabriolets, le ſien compris; tout cela alloit dans la forêt de Bondi en partie de chaſſe, qui n'étoit que le prétexte; le véritable objet étoit de rencontrer l'Empereur. Ce même cortege eſt paſſé ſur les boulevards l'après-midi par une pluie affreuſe: comme les voi-

tures étoient découvertes, & qu'on n'y étoit garanti que par des parafols, tous les chapeaux à la Henri IV & les plumes ont été gâtés, renversés, abîmés; les Dames étoient enveloppées dans des redingotes d'hommes. Ce désordre faisoit rire la Reine & l'amusoit beaucoup. On a jugé que par cette aimable étourderie elle a voulu démentir dans le public les bruits qui couroient qu'elle craignoit les reproches de son auguste frere, ennemi de la joie & des parties folâtres, & que par cette raison elle se soucioit peu de son arrivée.

19 *Avril* 1777. Dans une séance tenue au Parlement, les chambres assemblées le 11 Avril, l'Avocat Général Seguier a fait un Requisitoire pour rendre compte de la brochure dont on a déja parlé & dénoncée par le Président Angran, ayant pour titre *Plan de l'Apocalypse.* Quoique Newton ait commenté cet ouvrage, on sent qu'il faut avoir le cerveau un peu fêlé pour s'y arrêter, à plus forte raison pour y voir le rétablissement des Jésuites annoncé pour 1777. Cela n'auroit pas mérité l'attention des magistrats, sans d'autres assertions plus dangereuses, intéressant la Politique & le Gouvernement, en ce que le même enthousiaste prédit l'empire universel de l'Eglise, dans laquelle l'Etat sera désormais confondu.

En conséquence cette brochure, datée de 1773, de 96 pages d'impression, a été condamnée à être lacerée, brûlée, &c.

Du reste, M. Seguier rassure le Parlement, & prétend que ses craintes nées à l'occasion de prétendus mouvemens des Ex-Jésuites & de leurs partisans, sont vaines & dénuées de fondement; il promet à la Cour que les Gens du Roi s'occuperont à veiller sur les démarches de la Société.

L'on ne sait si le Parlement, satisfait des assurances de M. l'Avocat Général, abandonnera toute recherche ultérieure; mais le parti Janseniste trouve très mauvais qu'il ait traité la chose aussi lestement, & regarde ce magistrat comme vendu à la cabale.

19 *Avril.* La Faculté de Médecine, avant de répandre son *Précis* dans le public, a arrêté une grande Députation pour le porter au Premier Président & aux Présidens à Mortier: elle a arrêté aussi que dans la douleur où elle étoit de se voir privée de son Doyen, de voir plusieurs de ses membres inculpés & elle-même traduite devant le Parlement, elle s'abstiendroit de toute cérémonie & acte solemnel, & cesseroit même toute fonction qui ne seroit pas nécessaire au service public.

Le Doyen Dessessarts a comparu la semaine derniere par devant l'Abbé Pommier, nommé Commissaire pour l'interroger & l'entendre en vertu du décret d'ajournement personnel rendu contre lui. Sa Compagnie a été très satisfaite de la maniere intelligente, sage & ferme, dont ce chef a répondu aux questions captieuses & dérisoires du Magistrat, un peu calotin. Ce der-

nier a prétendu que, bien loin d'être l'ennemi de la Faculté, comme l'on en faisoit courir le bruit, il avoit empêché qu'on ne poussât les choses plus loin & qu'on ne le décrétât de prise de corps.

19 *Avril* 1777. *Réflexions servant de faits justificatifs.* Tel est le titre de l'Ecrit attribué à M. de Castilhon; au bas duquel on lit: „ le „ conseil soussigné qui a lu avec admiration le „ Mémoire ci-dessus, ouvrage d'un Magistrat „ vertueux, estime que sans y rien changer, il „ est intéressant de l'employer pour Madame „ de St. Vincent. Les principes incontestables y „ sont si lumineusement présentés, qu'il n'est „ point de cœur droit qui ne se rende à leur „ évidence; ils mettent en main des innocens „ faussement accusés, des armes invincibles pour „ terrasser les fameux calomniateurs." Cette Consultation, de Me. Piet Duplessis, est du 11 Avril.

Le résultat de cet écrit solide, grave & sec, où l'on ne cherche pas à séduire le lecteur par une éloquence oiseuse, & uniquement destiné à éclairer les Magistrats, est d'établir que dans toutes les suppositions & sous tous les points de vue, l'accusée doit être déchargée de l'accusation, avec dommages & intérêts.

20 *Avril.* Par un concours de circonstances trop longues à raconter, & sur le détail desquelles on varie d'ailleurs dans le public, il est constaté juridiquement qu'on a trouvé le cadavre de Madame de la Motte, enterré dans une cave de la rue de la Mortellerie; qu'il étoit assez

bien conſervé, pour que les traits en fuſſent reconnus de tous ceux qui avoient vu cette malheureuſe femme; que ſon mari ſurtout a été convaincu que c'étoit elle. Qu'on eſt déjà moralement ſûr que le Sr. Desrues l'y a fait transporter, ayant loué cette cave ſous un nom étranger pour y mettre du vin; que le propriétaire de la cave, confronté à cet accuſé dans la priſon, a déclaré que c'étoit le même homme qui s'étoit préſenté pour la louer. On a conduit Desrues ſur le lieu pour le confronter au cadavre: il a perſiſté à nier, ſoit qu'il eût loué la cave, ſoit qu'il y eût fait tranſporter Madame de la Motte, ſoit qu'il la reconnût. On a fait l'ouverture de celle-ci, & il y a apparence que cette victime de la cupidité du coupable a été empoiſonnée. Ce matin a été fait l'enterrement en grande pompe à la paroiſſe de St. Gervais. On ignore encore où eſt le cadavre du fils, mais on eſpere aujourd'hui parvenir à approfondir toutes les horreurs d'une ſcélérateſſe qui paroît avoir été combinée de longue main & avec un ſang-froid qui ne peut gueres être celui d'un homme novice dans de pareils forfaits. Ce Desrues ſe nomme Bury: il avoit été épicier, & a fait faillite pluſieurs fois.

20 *Avril.* M. le Maréchal Duc de Richelieu répand auſſi des *Réflexions, préſentées à ſes Juges & au Public.* Il les partage en deux propoſitions: 1. il n'a pas eu le choix de l'action qu'il avoit à intenter; 2. c'eſt à Madame de St. Vincent

à prouver ſon innocence. Il finit par un *Poſt-ſcriptum* contre les *Réflexions d'un Magiſtrat*, qu'il qualifie de libelle, & pour s'éviter la peine d'y répondre en regle, ce qui lui feroit trop difficile & peut-être impoſſible, il dit qu'il faut l'abandonner, ainſi que les paradoxes révoltans qu'il contient, au mépris & à l'indignation publics.

Du reſte, il annonce encore un Mémoire volumineux, où il comprendra le *Réſumé* des preuves qui établiſſent que Madame de St. Vincent eſt l'auteur du faux, ou le complice, ou le participe.

Le Duc d'Orléans continue à aſſiſter aux aſſemblées, & c'eſt en conſéquence ſon Alteſſe qui les aſſigne à ſa commodité. C'eſt ainſi qu'il n'y en a point eu un jour de la ſemaine derniere, où l'on jouoit la Comédie chez Madame de Monteſſon.

* 20 *Avril* 1777. Le Comte de Falckenſtein eſt arrivé à Paris vendredi & a logé chez ſon Ambaſſadeur; il s'eſt rendu ſamedi matin à Verſailles: il a d'abord été chez la Reine, qui l'a préſenté au Roi. On l'a vu enſuite ſortir de ſon appartement avec ſon frere ſous le bras: elle l'a conduit chez toute la famille royale: après il eſt allé chez les Miniſtres, qu'il a viſités l'un après l'autre. Il a dîné en tiers avec leurs Majeſtés.

Des courtiſans qui avoient vu ce Prince à Rome & qui l'ont obſervé ici au moment de ſon arrivée à Verſailles, le trouvent changé & vieilli, ſurtout à cauſe de ſa perruque qu'il porte

à préfent. Du refte, ils ne lui ont point remarqué l'air de fierté & de fupériorité qu'il montroit dans la capitale du monde chrétien, mais l'air étonné & comme étourdi de ce qu'il voyoit.

Il s'eft logé *au Jufte* à Verfailles, hôtel garni où il n'a que deux pieces, mais qu'on avoit fait garnir précédemment des meubles de la couronne. On dit aujourd'hui que fon voyage fe prolonge & qu'il fera un mois en tout en France, y compris fes tournées dans nos diverfes provinces. C'eft au 10 de Mai qu'eft indiqué la repréfentation de *Caftor & Pollux.*

21 *Avril.* On avoit déjà voulu établir un *Gazetin des Comeftibles.* Cette feuille n'avoit pas réuffi. On y revient aujourd'hui; on en répand un nouveau *Profpectus pour l'Etabliffement de Bureaux pour la Commiffion des Comeftibles & pour l'abonnement de fon Gazetin.* Ce Gazetin fera autorifé par Lettres patentes duement vérifiées & approuvées par Arrêt du Parlement, & il y aura en outre un dépôt fixe conduit par une Direction, chargée du foin de fubvenir aux demandes des intéreffés, de les publier, & de faciliter en faveur des fourniffeurs & des confommateurs, des communications & des relations de la Capitale aux Provinces, & de celles-ci entr'elles avec Paris & avec l'Etranger.

21 *Avril* 1777. On a fait à l'occafion de l'Empereur & de fon goût pour l'*incognito* l'apologue fuivant:

Chéri de toute l'Arabie,
Magnanime, humain, vertueux,
En trouvant son bonheur à faire des heureux,
Mamoud un jour conçut l'envie
De voyager; il eut la fantaisie
De rester partout inconnu;
Il croyoit le pouvoir: seule erreur de sa vie;
On le nomma sitôt qu'il eut paru.
La douce & noble modestie
Est le héraut de la vertu.

21 *Avril.* On a procédé le 18 au jugement du procès concernant l'Encyclopédie. On a été enchanté du rapport de M. de la Belouze, qui a déployé dans cette affaire la sagacité la plus subtile & le plus grand désintéressement. Quoi qu'il en soit, le procès a paru si difficile à juger, qu'il y a eu partage de voix à la Grand-Chambre. On en renverra la décision à Mrs. de la premiere Chambre des Enquêtes.

22 *Avril* 1777. Le nouveau Curé de St. Sulpice a célébré aujourd'hui une messe du St. Esprit, suivie d'une procession, pour attirer la bénédiction du ciel sur les travaux qui se font dans son église, sous la direction de M. l'Abbé Simon de Doncourt; ayant de connoissances profondes & un goût peu commun en architecture, en peinture & en sculpture. Les artistes & entrepreneurs qui concourent à la perfection & à l'ornement de ce vaste édifice, y ont tous assisté; savoir, pour ce qui concerne la Chapelle de la Vierge, M. Pigalle, Chevalier

de l'Ordre du Roi; M. de Wailly, des Académies d'Architecture, de Peinture & de Sculpture; M. Pigalle, neveu, Sculpteur; M. Callet, Peintre; MM. de la Chenay & Metivier, Sculpteurs en ornemens; M. Dropsi, Sculpteur en marbre, & M. Hervieux, Ciseleur.

Pour la partie du portail, des tours & de l'orgue; M. Chalgrin, de l'Académie d'Architecture & Architecte de *Monsieur*; M. Boirot, agrégé de l'Académie de Sculpture; M. Barthelemy, Peintre; M. Guibert, Sculpteur en ornemens; M. Viel, Architecte, premier Inspecteur; M. Mangin, Entrepreneur pour la maçonnerie; M. de l'Or, pour la charpente; M. Mardelle, pour la serrurerie, &c. &c.

La Chapelle de la Ste. Vierge est très avancée: la petite coupole qui lui sert d'entrée est découverte depuis Noël. Le plafond de la Chapelle, peint par feu le Moyne, avoit été presqu'entierement détruit par l'incendie de la foire St. Germain & vient d'être réparé par M. Callet. La Statue en marbre de sept pieds de proportion, par M. Pigalle, est placée depuis plus d'un an. L'échaffaud d'une des tours de l'église est terminé. On doit commencer cette semaine à poser la menuiserie & la sculpture de l'orgue, faites par MM. Duvet & Sadot, Maîtres Menuisiers, d'après les dessins de M. Chalgrin. C'est M. Cliquot qui est chargé de la facture de cet orgue, qui sera le plus complet de ceux de Paris. Enfin la maçonnerie & une partie de la

ſculpture des deux chapelles du portail ſont très-avancées: on eſpere qu'elles ſeront achevées cette année. On les deſtine à ſervir de baptistaire & de ſanctuaire pour le St. Viatique.

* 22 *Avril* 1777. Un chef des Inſurgens qui eſt à Paris, trouvant notre gouvernement plus puſillanime qu'il ne le déſiroit, a envoyé à M. de Sartine l'extrait d'un papier public de Weſtminſter, attribué au Lord Germain, publié en Avril 1777; dont voici le commencement, ſuivant une traduction littérale.

„ Quelle ſeroit actuellement la ſurpriſe du „ cabinet françois, ſi le lion Anglois (*) inſulté „ avec impunité, (par ce petit animal ombragé „ par une perruque à boucles de roſe,) s'élevant „ ſans attendre plus longtems avec cette noble „ fureur qui lui eſt propre, & ſaiſiſſant l'occa- „ ſion qui lui eſt offerte par le vieux griſon, „ alloit en dépit de ſes braiemens & du chant du „ coq françois apprendre à ces beaux natura- „ liſtes qui l'ont accuſé de craindre la muſique „ du coq & les cris de l'âne, qu'ils ſe ſont trom- „ pés, &c." Quatre pages d'injures de cette force & de plus grande, puiſqu'on y traite Louis XVI de petit imbécille.

(*) L'allégorie eſt que le lion repréſente l'Angleterre; que les animaux antipathiques de celui-là ſont le coq & l'âne; en ce que le braiement de l'un & le chant de l'autre le mettent également en fureur.

Remarque du Traducteur.

„ O France, n'eſt-ce que pour la pompe que „ tes vaiſſeaux ſont armés! faudra-t-il qu'on te „ compare à un guerrier qui auroit au bras le bou„ clier d'Achille & au côté le ſabre d'Arlequin!"

Le tout a été envoyé au Miniſtre de la Marine par le traducteur, qui n'a point gardé l'incognito vis-à-vis de lui. Son objet étoit de voir s'il pourroit l'éguillonner & au cas où il ne feroit point ſenſible aux outrages faits au Roi & à la Patrie, s'il le feroit davantage aux injures dites contre ſa perſonne & ſa perruque. Comme l'on ſait que M. de Sartine a juſqu'ici fait l'impoſſible pour éviter d'être mis en mauvaiſe part dans divers papiers publics & autres ouvrages où il étoit queſtion de lui, il s'eſt imaginé que ce coup de fouet produiroit peut-être quelqu'effet.

23. *Avril* 1777. On écrit de Geneve que le Philoſophe de Ferney a eu, il y a peu de tems, une attaque d'apoplexie qui n'a pas eu de ſuite: ſa tête même n'en eſt point affectée, & il ſe diſpoſe à reprendre ſes travaux.

En effet, par une Lettre du 16 Avril, M. de Voltaire demande à un ami de lui raſſembler toutes les pieces relatives à l'affaire de M. de Liſle de Salces & de lui en rendre le compte le plus détaillé. On juge avec raiſon qu'il veut écrire ſur cette matiere, ſur l'injuſtice de flétrir cruellement un écrivain pour des opinions qu'il a ſoumiſes, à l'examen des Cenſeurs qui lui ont été donnés par le gouvernement & qui a rempli toutes les for-

malités ordonnées pour l'impression. Cet auteur est plus intéressé que personne à faire rougir les Magistrats d'une sentence atroce. Eh! que n'auroit-il pas à craindre, si l'on recherchoit aussi scrupuleusement tous les gens de lettres qui ont écrit avec permission & qui plus est sans permission!

24 *Avril* 1777. On ne sait si M. de la Harpe a reçu réellement les coups de bâton dont le menaçoit depuis longtems M. Dorat; si le premier, las de se ruiner en voitures pour se soustraire à la vengeance de son ennemi, lui aura enfin fourni l'occasion qu'il attendoit: mais il court là-dessus une pasquinade un peu vive, surtout à l'égard d'un Académicien.

25 *Avril.* Le Mémoire promis par M. le Maréchal de Richelieu à l'appui de ses *Réflexions* est suivi d'une Consultation en date du 20 Avril, faite par six fameux Jurisconsultes, qui, en confirmant les deux assertions qu'on a déjà lues de la part du Consultaut, décident que loin que Madame de St. Vincent ait prouvé son innocence, elle reste, au contrairé, accablée sous le poids des preuves de toute espece & de la conviction.

25 *Avril.* Desrues est enfin convenu que Madame de la Motte étoit morte chez lui, à la suite d'une médécine qu'il lui avoit administrée, & que, pour épargner les frais de l'enterrement, il l'avoit fait porter dans la cave où elle a été trouvée. Il est convenu aussi que le fils avoit été conduit par lui à Versailles, après avoir mangé du chocolat qui l'avoit fait vomir; que ce jeune

homme

homme étoit mort en ce lieu & qu'il l'y avoit fait enterrer sous un autre nom. On voit qu'à l'exception de l'empoisonnement qu'il n'a pas avoué directement, il est déjà très moralement coupable par son récit de la mort de ces deux innocentes victimes de sa scélératesse.

25 *Avril* 1777. Autant l'Archiduc Maximilien avoit déplu ici par sa hauteur, autant l'aimable simplicité de l'Empereur, indice communement du grand homme, lui concilie les cœurs. Son hôtel est continuellement investi de peuple qui cherche à le voir. Au moyen de la suppression de tout cérémoniel & même de tout appareil de distinction, ce Prince verra beaucoup mieux & avec moins de tems tout Paris. On a remarqué que deux choses lui avoient déplu singulierement: l'entassement des malades dans la même salle & dans le même lit à l'hôtel-dieu (car sa délicatesse n'a point été blessée de visiter cet hôpital infecté & pestilentiel) & les pauvres mendians dans cette capitale & tous les coins des rues.

Un trait qui fait présumer combien il est instruit, c'est que M. le Contrôleur Général lui ayant présenté son frere, M. de Villepatour, ce Prince l'a accueilli avec distinction, en lui rappellant les diverses belles actions qu'il avoit faites, & dont il a paru être au fait plus que beaucoup de militaires de France. En parlant de l'artillerie, il est convenu que cette partie du service l'avoit émerveillé à Strasbourg, surtout, quand de 150 pieces de canon qu'on avoit

fait jouer devant lui, quatre-vingt-dix-neuf avoient atteint le but.

* 25 *Avril* 1777. Il y a samedi un concert de bénéfice au profit de Mlle. Dantzy. Il aura lieu au Wauxhall d'hiver.

26 *Avril* 1777. Vendredi la Reine est venue à l'Opéra d'*Iphigénie*, avec *Monsieur* & *Madame*, M. le Comte & Madame la Comtesse d'Artois. Elle a été applaudie à toute outrance par la foule nombreuse qui s'étoit rendue à ce spectacle dans l'espoir d'y voir l'Empereur. Après les révérences ordinaires S. M. s'est assise; les battemens de mains ont continué: elle s'est doutée que ceux-ci regardoient son frere, qui étoit au fond de la loge & ne se montroit point; elle l'a tiré presque malgré lui, l'a amené sur le devant & l'a fait asseoir auprès d'elle.

A l'endroit où le chœur dit, en voyant *Clitemnestre: Chantons, célébrons notre Reine:* les applaudissemens ont redoublé: son frere s'en est mêlé: la Reine émue de tendresse s'est levée & a témoigné sa reconnoissance; en sorte qu'on peut dire que si l'Archiduc a un peu aliéné les cœurs françois de cette Souveraine, l'Empereur les lui a rendus.

* 26 *Avril* 1777. Me. Gerbier, sentant que le *hors de cour* prononcé à son égard dans l'arrêt concernant le Duc de Guines du 19 Mars, imprimé depuis peu & ayant 53 pages in-4°. d'impression, pourroit blesser la délicatesse de son Ordre, a écrit au Bâtonnier pour le prier lui-

même de le convoquer à son sujet; ce qui a eu lieu, & cette précaution a disposé favorablement les esprits: l'on est convenu que *le hors de cour* dans un decret simplement d'assigné pour être ouï, n'étoit point suffisant & qu'on assureroit Me. Gerbier de l'estime de ses confreres, du regret qu'ils auroient de le perdre & de leur desir qu'il continuât à faire l'ornement & la gloire du barreau.

27 *Avril.* Il s'est donné hier au Vauxhall d'hiver un Concert de bénéfice pour Mlle. Dantzy, avec un concours moins considérable que n'en méritoit cette célebre Cantatrice, qui se concilie d'abord les spectateurs par un air de douceur & de modestie, imprimé sur sa figure très-aimable. Elle a d'ailleurs une voix unique: outre qu'elle la monte à un ton où ne va point celle de son sexe, puisque l'*ut* en est le terme ordinaire, & que la sienne s'éleve jusqu'au *sol* & au *la*, c'est-à-dire à la *quarte* & à la *quinte* supérieure, elle a des martelemens équivalens à ceux des coups de langue sur la flûte; ensorte que l'on croiroit entendre cet instrument. Il faut convenir, au surplus, que son organe est plus étonnant que séduisant: elle ne chante d'ailleurs que l'Italien.

27 *Avril* 1777. M. le Maréchal Duc de Richelieu répand encore un *Précis*, un *Résumé* & un *Postscriptum*.

27 *Avril.* On ne fait que parler de l'Empereur, & l'on recueille avec soin tous les propos de cette Majesté, peu saillans, mais toujours

pleins de bon sens. On a eu occasion, lorsqu'il est allé jeudi au Palais & à la Chambre des Comptes, de connoître sa façon de penser sur le compte de deux Ministres si fameux sur la fin du regne de Louis XV. Comme il étoit à la Premiere Présidence, dans une galerie où est une suite de portraits de tous les Chefs de la Compagnie, il a prié qu'on lui montrât celui de M. de Maupeou, le Chancelier: il l'a considéré attentivement; il a demandé s'il étoit ressemblant? On lui a dit qu'oui. Il s'est écrié avec indignation: „ il fait bien de n'être pas ici!" Puis se tournant vers les Magistrats qui l'entouroient: „ pour vous, Messieurs," a-t-il ajouté, „ vous avez essuyé bien des persécutions; „ mais tout est heureusement réparé."

A la Chambre des Comptes, en lui expliquant les diverses fonctions de cette Cour, on lui a dit que c'étoit chez elle que les Contrôleurs généraux venoient prêter leur serment; on lui en a lu la formule, où ils promettent d'être fidelles aux commandemens de la Chambre. Le moment d'après, ayant trouvé sous ses yeux la signature de l'Abbé Terrai: „ en voilà un," s'est-il écrié, „ qui n'a pas tardé à rompre le sien!"

27 *Avril* 1777. M. de St. Auban, par sa Requête au Roi, demande que la brochure contenant les deux Lettres de Madame de Bellegarde soit supprimée, comme libelle diffamatoire, calomnieux, & que Madame de Bellegarde soit condamnée en telle amende & tels dommages-

intérêts qu'il plaîra à S. M.; qu'il lui soit fait défenses de récidiver, à peine de punition exemplaire.

On voit à la suite une Lettre du Marquis de Monteynard à M. de Saint-Auban, en date du 4 de ce mois, par laquelle il lui apprend qu'il a écrit à M. Amelot pour le prier de demander à S. M. justice de ce libelle.

28 *Avril.* L'Empereur étant allé à Notre-Dame, quand on a voulu lui en montrer le trésor, il a répondu qu'il avoit vu assez de reliques; ce qui a peu édifié les chanoines. Quand on lui a fait voir la chapelle d'Harcourt, où est le mausolée du Comte, nouvellement construit, il a demande pourquoi cet honneur? ajoutant qu'il ne se rappelloit aucune action connue de ce Seigneur. On lui a dit que ce n'étoit qu'un monument de tendresse conjugale & non un monument patriotique.

28 *Avril* 1777. Samedi, M. le Comte de Falckenstein, en descendant de l'Académie de Peinture est entré au Jardin de l'Infante, où le Comte d'Angivillers lui a présenté le Sr. de Bernieres, comme auteur de la grande loupe de liqueur, construite aux frais de M. de Trudaine. Quoique le soleil fût pâle, qu'il y eût des nuages, & qu'il s'en fallût de beaucoup que cette loupe ne fût remplie de tout l'esprit de vin qu'elle doit contenir, le Sr. de Bernieres a fait fondre en moins d'une minute un écu de trois livres à son foyer; ce qui a paru surprendre & intéresser l'Empereur.

29 *Avril. Vers sur les complimens reçus par M. de la Chalotais, à l'occasion de la Croix de Malthe que M. de Rohan, Grand-Maître, lui a envoyée.*

Où va cette foule importune?
Pourquoi féliciter Chalotais aujourd'hui?
La faveur qu'il reçoit, sans doute, est peu commune,
Elle peut illustrer, mais tout autre que lui.
Toujours le Magistrat aux fastes de l'histoire
Effacera le Chevalier:
Placé par ses vertus au Temple de Mémoire,
L'ornement d'un Ordre guerrier
Peut-il ajouter à sa gloire?
Loin de l'honorer par son choix,
C'est *Malthe* qui s'honore en lui donnant la Croix.

29 *Avril* 1777. On a imprimé la dénonciation faite le 21 Mars aux Chambres assemblées, servant de suite à la premiere. On y voit que l'Abbé Tripolski, le dénonciateur aux créanciers des Jésuites des sommes que ceux-ci avoient encore à Lyon, est mort; que son associé, le Baron de Gostraux, avoit donné des renseignemens qu'on n'a pas suivis, & que les députés de la masse des créanciers envoyés à Lyon vers la mi-Février, en sont repartis peu de jours après sans avoir rien fait & sans attendre ce Baron, qui n'avoit besoin que d'une somme modique pour faire la route. Tout cela est développé dans plusieurs Lettres en date du 3 Mars & 5 dudit, datées d'Aix & adressées à un Chevalier de Monlong à Lyon, qui d'ailleurs pouvoit le

ſuppléer & avoit reçu de nouveaux renſeignemens par un ſupplément du 21 Février. On ſoupçonne aſſez naturellement par ce qu'on lit dans cet écrit, que l'on a mis beaucoup de délais & de négligence dans les recherches qu'on devoit faire, & l'on a vu précédemment que c'étoit à M. Bertin qu'il falloit l'attribuer. On ignore ce que le Parlement fera de ces renſeignemens, où l'on remarque en outre qu'on a cherché à diffamer & à rendre ſuſpect au gouvernement ce Baron de Goſtraux. A en croire M. Seguier; tout cela ne mérite aucune attention. L'aſſemblée indiquée au 25 Avril a été remiſe à huitaine, & il n'y a pas eu de délibération ſur cette affaire.

29 *Avril* 1777. Il paroît un nouveau *Mémoire à conſulter*, pour le Chapitre de Rodez, & une *Conſultation* du 22 Avril, au ſujet de la Déclaration de deux de ſes membres en date du 20 Février, relativement aux Mémoires publiés par le Chapitre dans l'affaire des Décimes.

29 *Avril*. Madame de St. Vincent fait paroître une *Nouvelle Réponſe*, qui renverſe abſolument les raiſonnemens du Maréchal. L'a-t-il convaincue, ou ne l'a-t-il pas convaincue? Voilà la ſeule queſtion qu'il s'agit de diſcuter, & réſumant toute la procédure faite avant l'Arrêt du 29 Mars, toute celle faite depuis les informations, interrogatoires, recolemens, confrontations, on prouve que tout eſt en faveur de Madame de Saint-Vincent. Suit une Conſultation

du 26 Avril, qui décide: 1. Que rien ne prouve que les billets ne soient pas de M. de Richelieu: 2. Que M. de Richelieu, en imputant le faux personnellement, directement à Madame de St. Vincent, s'est mis dans la nécessité de le prouver, à peine d'être réputé calomniateur: 3. Qu'il paroît très-bien prouvé au procès que les billets ont été remis à Madame de St. Vincent par le Maréchal, & que dès-lors elle est justifiée.

30 *Avril.* Il paroît une *Réponse* pour l'Abbé de Ville-Neuve-Flayose, au deuxieme Mémoire du Maréchal de Richelieu, suivie d'une *Consultation* du 26 Avril. Son objet est d'établir la réparation authentique qu'il a droit de demander contre sa partie adverse, & la prise à partie qu'il peut exercer contre le Lieutenant criminel Bachois, pour avoir été, sans preuves, décrété, emprisonné, interrogé, recolé, confronté, enchaîné pendant onze mois comme un criminel. C'est surtout le début de cet écrit qui est remarquable.

..... „ Est-il rien de plus révoltant que de
„ voir un Maréchal de France, enivré de *quel-*
„ *ques momens de gloire*, dont il dit que *peut-être*
„ *sa longue vie a été illustrée*, oublier qu'il parle
„ en public à la femme d'un Magistrat célebre
„ & à une famille qui n'a pas été illustrée *par*
„ *quelques momens*, mais par plusieurs siecles de
„ gloire très-réellement acquise, en servant avec
„ honneur ses Rois & sa Patrie? *Ce sont*, dit-il,
„ *de*

„ *de vils faussaires contre lesquels il est obligé de*
„ *lutter*..... De vils faussaires! Et c'est M.
„ *Vigneron Duplessis*, Duc de *Richelieu*, qui ose
„ insulter de cette maniere aux principales
„ branches de la maison de *Ville-Neuve*! Si un
„ affront de cette nature n'alloit bientôt être
„ vengé, le Corps de la Noblesse seroit fondé
„ à s'élever contre un libelle où sa dignité se
„ trouve compromise.

„ Dans le dégré d'élévation & de gloire où
„ M. le Maréchal de Richelieu se contemple,
„ quels titres croit-il avoir acquis pour se ren-
„ dre l'arbitre du sort d'un Citoyen cent fois au
„ dessus de lui par sa naissance?"

30 *Avril* 1777. Le Journal de Me. Linguet est dédié au Roi de France; il ne le regarde que comme une continuation de celui qu'il avoit commencé à *Paris* en 1774, sous le titre de *Journal de Politique & de Littérature de Bruxelles*, interrompu en 1776. Dès son *Prospectus* il fait une incursion contre la *Gazette de France* & le *Mercure*, qui le chicanoient continuellement à Paris, concurrens privilégiés dont il se félicite d'être débarrassé.

Du reste, il propose une collection complette de ses Oeuvres par souscription, déjà effrayante pour le nombre, puisqu'il sera de 28 volumes in-8o. Il la divise en partie Littéraire, & partie de Barreau. On remarque dans la premiere un ouvrage du *Pain & du Bled*, dont il dit que le manuscrit original & unique lui a été dérobé par

l'ordre, avoué publiquement, de M. Turgot, mais qu'il l'a refait en entier; & une Histoire des *Révolutions de la Magistrature en France*, ouvrage, dit-il, composé avant 1770, mais qu'il n'a pu obtenir la permission d'imprimer à Paris & auquel il a joint l'histoire de ce qui s'est passé relativement à la Robe, depuis cette année jusqu'en 1774 inclusivement.

1 *Mai* 1777. On continue à s'entretenir de M. le Comte de Falckenstein & à recueillir ses dits & gestes mémorables.

Dans une des garnisons qu'on lui a fait passer en revue, on lui a montré le Régiment de *Schomberg* Dragons, en lui observant que c'étoit autrefois le Régiment des *Hullans* du Maréchal de Saxe: „ *Pourquoi lui avoir fait changer de nom,*" a-t-il répondu; „ *nous avons encore à Vienne le* „ *Régiment du Prince Eugene.*"

L'autre jour s'étant présenté au château avant le lever, il est resté dans la galerie à causer avec les courtisans. Le Roi instruit qu'il étoit là, l'a fait inviter d'entrer: „ *On va me prendre,* „ a-t-il dit, *pour un Favori.*"

Emerveillé des Invalides & de l'École Royale Militaire, il a fait reproche au Roi de n'avoir pas encore vu ces établissemens.

* 1 *Mai* 1777. L'affaire du Maréchal de Richelieu, déjà très importante par sa singularité par les personnages qu'elle concerne, l'est encore plus comme liée à des questions concernant l'ordre & la sûreté de tous les citoyens; puis-

qu'il est agité d'y statuer sur les lettres de cachet, les détentions illégales, les procédures extrajudiciaires, les fausses complaisances des juges en faveur d'un accusateur puissant, &c. Il n'est donc pas étonnant que le palais ait été assiégé de curieux ces jours-ci & que la cour & la ville s'entretiennent d'un procès aussi fameux. L'arrêt n'est point encore rendu. Voici seulement l'état des séances & des choses.

Il y a à juger les billets & treize accusés.

Lundi 18 *Avril* 1777. Tous les accusés ont été interrogés.

Mardi 29. Assemblée à 5 heures du matin, on étoit en place au quart: on a délibéré jusqu'à deux heures & demie après-minuit, sauf une interruption d'une heure & demie pour dîner. Il y a de jugé les Billets & Madame de St. Vincent. Mais MM. se sont promis entr'eux de ne pas dire ce qui avoit été jugé, jusqu'à ce que tout ait été terminé.

Mercredi 30. L'assemblée étoit formée avant 11 heures du matin & n'a fini qu'à 11 heures du soir, sauf un dîner de trois quarts-d'heure; il y a eu six accusés de jugés: même secret observé.

1 *Mai*. Fête d'Eglise. 2 *Mai*. Fête au Palais.

Samedi 3. Assemblée indiquée à 10 heures du matin, & MM. prévoient qu'ils en auront encore pour ce jour & peut-être pour lundi 5 & mardi 6; & quand la totalité de l'affaire sera jugée & l'arrêt rédigé, alors seulement il sera publié.

Les bruits populaires ſont, que les gens du Roi ont conclu à déclarer les Billets faux & à mettre toutes les parties hors de cour; mais que pour la pluralité des opinions, les Billets ſont déclarés nuls ſeulement faute de valeur reçue, & que Madame de St. Vincent eſt déchargée de l'accuſation.

2 *Mai* 1777. Madame de St. Vincent a encore préſenté une Requête au Parlement très-importante, où elle demande à la Cour des Pairs de déclarer toutes les procédures & pourſuites faites à la requête de M. le Maréchal, nulles, tortionnaires, injurieuſes, attentatoires à l'autorité de la Cour, aux Loix & Ordonnances du Royaume, à la Liberté des Citoyens, à la Sûreté des familles & à l'ordre public...... de faire défenſes à M. le Maréchal de récidiver, de mépriſer les regles de la juſtice, d'abuſer de ſon crédit, de ſe donner la licence de faire des incurſions nocturnes & militaires dans les monaſteres & autres maiſons des particuliers, de faire fouiller dans leurs poches, ſecrétaires & armoires, de faire piller, ſouſtraire & ſupprimer leurs titres & papiers, d'en intercepter d'autres, d'empriſonner les domiciles & de les tenir en chartre privée, ſans forme, ſans autorité ni décret, de faire décréter à ſes risques, périls & fortune, ſans preuves de prétendus délits, lorsqu'au contraire il y a preuve de la témérité de ſes accuſations, comme auſſi de faire décréter ceux des témoins qui dépoſent, ou ſont en état

de dépofer contre lui, de les vexer, pourfuivre criminellement, de les menacer, perfécuter & de changer en témoins ceux des accufés que fes gens d'affaire font parvenus à corrompre par promeffe & par argent, &c. On voit que c'eft une longue récapitulation de tous les excès & crimes reprochés au Maréchal.

* 2 *Mai* 1777. L'Abbé Froment, Aumônier de la Miféricorde, impliqué dans le procès du Maréchal Duc de Richelieu & décrété, a préfenté auffi fa requête à la Cour des Pairs, où il conclut à des dommages & intérêts pour avoir été converti de témoin en accufé.

3 *Mai* 1777. Il paroît par le Mémoire du Chapitre de Rodez, que M. l'Evêque a trouvé le fecret d'intimider ou de féduire les deux Chanoines qui fe font détachés du Corps par un écrit qu'ils ont appellé un *monument précautionnel*, forte de desaveu de la conduite de leurs confreres. On leur reproche d'avoir ainfi attaqué de la maniere la plus indigne un Corps, dont ils ont l'honneur d'être membres. Ces transfuges font les Sieurs *Dieche* & d'*Almayrac*, & l'on réclame contre de tels excès le fecours de la loi.

3 *Mai*. Tandis que M. le Maréchal Duc de Richelieu mange défagréablement beaucoup d'argent pour nourrir un procès ruineux, la fortune, toujours favorable à ce Seigneur, lui ménage de petits revenans-bon auxquels il n'avoit pas droit de s'attendre. C'eft ainfi que récemment

Madame de Gaya, veuve d'un Major de Compiegne, femme octogénaire, vient, par une vanité barbare, de frustrer sa famille pauvre de son bien, d'environ 50,000 écus, pour faire son légataire universel M. de Richelieu. Un Notaire du lieu s'est transporté à Paris pour lui annoncer cette nouvelle. Après l'avoir fait longtems attendre, il a ordonné qu'on l'introduisît, sur ce qu'il a déclaré avoir des choses intéressantes à lui dire. L'Officier de Justice ayant rempli sa mission, le vieux plaisant s'est écrié avec un sang-froid goguenard: „ *Ah! parbleu,* „ *si toutes les femmes avec qui j'ai couché m'avoient* „ *laissé leur bien, je serois plus riche que le Roi.*"

3 *Mai* 1777. Il paroît clandestinement une petite brochure ayant pour titre : *Observations sur les Remontrances relatives aux Corvées*, ou *Lettres de M****. Elles sont datées du 22 Mars dernier. Le patriotisme & le bon sens paroissent avoir dicté cet écrit.

3 *Mai.* La *Savonnerie* est, après les *Gobelins*, une des manufactures de France les plus précieuses. Comme le Comte de Falckenstein voit tout, mais ne prévient nulle part, pour n'être pas pris à l'improviste on a disposé les tapis & autres productions riches & de goût que renferme ce lieu. On a en outre exposé le Portrait de ce Prince en tapisserie, aussi parfait que celui de Louis XV, qu'on a vu en 1773 exécuté aux Gobelins par le Sr. Cozette. On seroit tenté de croire qu'il n'est point fait à l'é-

guille, tant l'artiste a l'art de faire illusion & de saisir tous les effets de la peinture. Ce chef-d'œuvre est d'autant plus merveilleux, que les habiles ouvriers de cette manufacture, admirables pour l'exécution des fleurs, des fruits, de la verdure & même des animaux, échouent à la figure, & ne peuvent en ce point égaler ceux des Gobelins.

4 *Mai* 1777. Madame de Saint-Vincent publie encore, *Observations sur la demande en dommages & intérêts, & la plainte en subornation.* C'est un résumé succint de la cause, où ses principaux chefs de défense rassemblés acquierent encore plus de force & de clarté.

4 *Mai.* Les Comédiens François annoncent une nouveauté; c'est le *Veuvage trompeur*, comédie en trois actes, de M. de la Place. On est surpris qu'ils ne saisissent pas le moment de la présence du Comte de Falckenstein pour remettre *Albert* I.

5 *Mai.* Il paroît que les Remontrances du Parlement contre la suppression des Corvées avoient été principalement suggerées par le feu Prince de Conti, qui ayant prétendu qu'*il étoit dangereux de laisser introduire la confusion dans les Etats*, avoit fait de cette maxime la base de la réclamation des Magistrats. L'auteur de la brochure annoncée sur cette matiere, refute à merveille l'assertion, en prouvant qu'il y a d'autres principes de distinction entre les hommes & que l'inégalité ne suppose ni dans les

premiers le droit d'opprimer, ni dans les derniers le devoir de périr sans murmure, ni dans aucuns la nécessité de commettre ou de souffrir l'injustice; qu'ainsi le fondement de l'opinion prise sur la Corvée est manifestement une erreur.

* *5 Mai* 1777. Rien de plus ridicule que l'emphase d'une requête des Comtes de Lyon aux chambres assemblées, pour y dénoncer un scandale énorme résultant de l'introduction d'une nouvelle lithurgie dans cette Capitale par l'Archevêque; ce qu'il a fait de sa seule autorité, sans le concours du Chapitre Primatial: infraction manifeste des saints & antiques canons, atteinte à l'autorité Royale, mépris monstrueux des Loix. C'est une suite des contestations des Chanoines avec le Prélat, qui jusqu'à présent a toujours eu l'avantage.

6 Mai 1777. Il court dans le monde des Couplets chantés à une table où étoit M. le Mierre, sur l'air: *C'est un Sorcier.* Ils sont agréables, surtout s'ils sont impromptus. On les dit d'un M. de Noailles, ancien Gendarme de la Garde, & font honneur à la gaieté & au talent de cet aimable convive:

Amis, buvons tous à plein verre:
Le vin est toujours mieux goûté,
Quand on le boit avec le Mierre,
Quand on le boit à sa santé:
Enivrons-nous, Bacchus l'ordonne;
Mettons cette bouteille à bout,
Buvons tous, &c.

Que le Guerrier boive à Bellonne,
Je sais bien mieux placer mon choix,
C'est à l'Amitié que je bois.

Que le Parnasse & ses trompettes
Frappent l'Echo qui retentit;
Je ne fais que des chansonnettes;
Le sentiment fait peu de bruit.
Lorsque l'on aime on ne peut guere
Prendre le ton du bel esprit;
On chante, on rit, &c.
En amitié, comme à Cythere,
Les cœurs sensibles savent bien
Que les grands mots ne prouvent rien.

A mon voyage en Amérique
L'hymen m'a, je crois bien, traité;
Je ne me crois pas dans la clique
Ou c'est sans l'avoir mérité.
J'ai femme aimable & très-pudique;
Si j'entendois par-ci, par-là,
Le voilà, là, &c.
Je tiens l'écho peu véridique;
Je crois toujours pleins de vertus
L'Amour, mes Amis & Bacchus.

6 *Mai* 1777. On a exécuté hier sur le grand théâtre à Versailles, l'Opéra de *Castor & Pollux*, comme on l'avoit annoncé. On y a trouvé beaucoup de changemens dans les accompagnemens. L'Empereur étoit dans la loge de la Reine, derriere elle. C'est le Maréchal Duc de Richelieu qui, comme étant d'année, faisoit les honneurs avec un air triomphant, car il savoit, sans doute, l'essentiel du gain de son procès.

7 *Mai.* *Desrues*, devenu malheureusement trop célebre par une suite de crimes si bien combinés, que la narration en paroîtroit incroyable si les faits n'étoient prouvés, a, sans doute, voulu le devenir davantage par une mort qui sembleroit annoncer en lui l'intrépidité du héros, jointe à la bassesse du plus vil scélérat. Ne pouvant se refuser à convenir des particularités établies par pieces, par témoins & preuves muettes, il a nié constamment tout ce dont il ne s'est pas trouvé ainsi convaincu, tel que l'empoisonnement de la mere & du fils. Appliqué à la question, il n'en a pas dit davantage. Entendant lire son Arrêt, où il est mis *dûment atteint & convaincu*, il s'est recrié sur la fausseté de cet énoncé & a reproché aux Juges de ne pas avoir rendu un jugement régulier. Arrivé à l'hôtel-de-ville, où il est resté plusieurs heures, il a envoyé chercher sa femme, l'a exhortée, après lui avoir demandé pardon des torts qu'il pouvoit avoir eu envers elle, à se mettre en couvent, à prendre soin de ses enfans, surtout de celui qu'elle portoit. Il est monté à l'échaffaud avec le même sang-froid & s'est conduit dans le reste de cet acte avec une hypocrisie si soutenue, que le Confesseur a déclaré *que c'étoit le plus atroce ou le plus innocent des hommes.*

Malgré la Revue, qui avoit lieu ce jour-là, un concours de spectateurs distingués a desiré jouir de ce spectacle affreux & les chambres à la Greve se louoient fort cher. On n'a pas manqué de le graver & l'on vend son portrait. La

Police a fait faire auſſi des chanſons, où eſt relatée cette monſtrueuſe hiſtoire.

8 *Mai* 1777. Ce qui fait préſumer que le Journal de Me. Linguet ne tiendra pas longtems en France, c'eſt une infidélité déjà reconnue de cet auteur, qui a répandu deux *Proſpectus*, l'un oſtenſible, où il ne dit que des injures vagues; l'autre, qui ne ſe diſtribue qu'aux amis, plus mordant & plus caractériſé. Il en veut ſurtout au *Journal des Savans*. *Un certain* Journal *ſuranné*, dit-il, *appellé*-des Savans, *a le domaine de la Littérature......* *A Rome*, dit-il ailleurs, *c'eſt un Dominicain, Grand-Maître du Sacré Palais & Grand-Inquiſiteur, qui tue les idées. L'Inquiſition Cenſoriale à* Paris *n'eſt pas moins redoutable, quoiqu'exercée ſans ſcapulaire & ſans capuchon.*

9 *Mai* 1777. *Le Veuvage trompeur* de M. de la Place, joué avant-hier, n'a eu aucun ſuccès. C'eſt une de ces pieces qui étonnent toujours, quand on les voit jouer & qu'on n'y trouve rien qui ait pu ſéduire l'aréopage comique; mais auſſi toujours quelque anecdote caractériſe ces nouveautés éphémeres. Les Comédiens ont fait attendre une demi-heure le public bonaſſe avant que d'annoncer: le Sr. la Rive a paru enfin & a donné pour excuſe que la ſociété, avant de ſe déterminer, vouloit connoître les volontés de l'auteur, & que celles-ci étoient que ſa comédie fût jouée une ſeconde fois. Enſorte que, pour la premiere fois, voilà les hiſtrions dociles aux ordres du poëte, mais pour être plus imper-

tinens envers le Parterre, qui avoit assez marqué son dégoût durant le cours de la représentation.

9 *Mai* 1777. Le procès de la Faculté de Médecine s'instruit peu à peu devant le public. Il paroît une *Réponse* d'elle à la requête du Sr. de Préval, en date du 8 Avril. Le résultat est que la Faculté reconnoît que, n'étant qu'un tribunal inférieur, on peut appeller de ses decrets, mais qu'il faut le faire par la voie légitime, ordinaire & consacrée par un grand nombre d'Arrêts, celle de l'appel; & le réclamant ne l'a pas encore prise. Son Corps doit donc méconnoître une voie inusitée jusqu'à ce jour, parce qu'elle dégraderoit, parce qu'elle anéantiroit ses droits & ses constitutions, qu'il tient du Souverain.

Cette Réponse est du 28 Avril & signée des Docteurs *Borrie*, *Lorry*, *Malvet*, *Lezurier*, *Coquereau* & de *L'Epine*, subrogé Doyen.

9 *Mai* 1777. Plus l'Empereur se fait connoître ici, plus il se fait aimer & adorer. Il a détruit facilement le préjugé répandu qu'il n'étoit qu'une copie du Roi de Prusse. C'est un Prince fait pour penser & agir d'après lui-même, qui, aux vertus guerrieres, à la noble simplicité de Charles XII & de Frédéric, joint un esprit d'équité, de modération & d'humanité, que ces Monarques n'ont pas toujours montré. Dernierement chez Madame la Duchesse de Chartres, où l'on proposoit de jouer, il déclara qu'il ne jouoit point à des jeux si forts; qu'en général, un Souverain devoit s'abstenir de ce plaisir dispendieux, qui

ne pouvoit ſe terminer qu'à gagner ou perdre l'argent de ſes ſujets. Il paroît qu'il s'eſt également expliqué ſur la Chaſſe, la regardant comme une autre paſſion non moins funeſte dans un Roi, par les injuſtices qu'elle entraîne ſouvent. En un mot, dans toutes les occaſions il développe ſans faſte une façon de penſer uniforme, pleine de principes & vraiment philoſophique.

10 *Mai.* On a fait quelques changemens dans la compoſition d'une eſtampe qui parut il y a environ deux ans, intitulée: *le Monarque bienfaiſant.* Le Sr. Méon, Profeſſeur de l'Ecole Royale Militaire, l'avoit deſſinée & le Sr. Moitte, Graveur du Roi, l'avoit gravée. Elle eſt fondée ſur un trait hiſtorique de l'Empereur, à l'égard d'infortunés qui, en creuſant un puits dans un des fauxbourgs de Vienne, furent couverts par l'éboulement des terres à environ ſept toiſes de profondeur. On a profité de la circonſtance du ſéjour de ce Prince pour la remettre en vente. M. Marmontel y a ajouté ces quatre vers:

O qu'un Roi populaire eſt un mortel auguſte!
Vous, qui foulez aux pieds vos peuples conſternés,
Apprenez d'un héros plus ſenſible & plus juſte,
Quel eſt le prix des jours de deux infortunés!

* 10 *Mai* 1777. Les Comédiens Italiens donnent aujourd'hui la premiere repréſentation des *Gemeaux*, parodie de *Caſtor & Pollux*, en trois actes en vaudevilles.

11 *Mai* 1777. Le procès de l'*Encyclopédie* eſt

à la veille d'être décidé par la premiere Chambre des Requêtes. C'eſt le même Rapporteur de la Grand' Chambre qui doit continuer ſon travail devant le nouveau Tribunal & il ſera contredit par le Compartiteur, M. l'Abbé Farjonal. On ſait que par *Compartiteur* on entend au Palais le chef de l'opinion contraire qui a d'abord eu faveur, lequel a occaſionné le partage des voix. En conſéquence M. Luneau a encore publié, *Récapitulation de faits phyſiquement démontrés par pieces produites au Procès, que le Sr.* le Breton *& ſes Aſſociés à l'impreſſion de* l'Encyclopédie, *ont intenté au Sr.* Luneau de Boisjermain, *au ſujet de la connoiſſance qu'il a donnée au mois de Décembre* 1769, *des ſurpriſes faites au public dans la ſouſcription ouverte pour cet ouvrage.*

Cependant hier, au grand étonnement du Public, le Sr. Luneau a perdu, & il eſt condamné à tous les dépens.

11 *Mai.* Le Sr. Torré devoit donner jeudi, premier Mai, une fête nouvelle intitulée *le Mai.* Le mauvais tems qu'il a fait ce jour, l'a obligé de l'exécuter ſeulement dans la Rotonde & il n'y avoit preſque perſonne. Elle a eu lieu jeudi dernier en plein air avec un concours de ſpectateurs ſi prodigieux, qu'on laiſſoit à peine aux acteurs la place de ſe remuer.

* 11 *Mai* 1777. La Lettre de Me. Linguet à M. le Comte de Vergennes ne fait que le corps de ſon ouvrage, elle eſt précédée d'un avertiſſement & ſuivie de notes.

Le premier est fait pour instruire les Anglois de ce qu'a été l'auteur, de ce qu'il est & de ce qu'il sera. C'est un tableau vingt fois répété de sa vie, mais plus précis & plus rapide, & cette maniere de se peindre, qui n'est pas celle accoutumée de Me. Linguet, en devient par-là plus neuve & plus intéressante. La phrase la plus remarquable de ce préambule concerne M. de Malesherbes, dont il esquisse en deux mots la courte administration, en l'appellant un des *plus vertueux & par conséquent un des plus inutiles Ministres.*

Ensuite ce célebre fugitif passe au fait & plaide de sa cause avec l'éloquente verbosité dont il parloit au barreau; il part d'un faux principe, ce qui lui arrivoit encore souvent, & de-là la peinture énergique de tous les maux qu'il a soufferts, des persécutions odieuses dont il est la victime: de-là ses déclamations contre les Ministres, le morceau le plus remarquable de sa Diatribe.

„ Quel spectacle, par exemple, que de voir
„ l'un Ministre à 15 ans, chassé à 30, rappel-
„ lé à 80, ne donnant ainsi aux affaires que les
„ deux époques de la vie qui en sont constamment
„ incapables, & finissant à son dernier âge, par
„ réunir la frivolité de l'enfance avec la mol-
„ lesse, la nullité de la décrépitude.

„ Et l'autre, connu du précédent pour en
„ avoir, dans les dernieres années, égayé l'*exil*,
„ désigné d'après ce mérite, comme un homme
„ supérieur, à notre jeune & vertueux Téléma-
„ que, qui demandant à Dieu la sagesse &

„ croyant l'avoir trouvée dans son Mentor,
„ adoptoit avec confiance tous ses choix; éle-
„ vé en conséquence à la premiere place de
„ Magistrature, n'en estimant que les revenus,
„ & décidé à s'y maintenir à quelque prix que
„ ce soit, par une foiblesse réfléchie, plus hon-
„ teuse & non moins redoutable, que le Despo-
„ tisme vindicatif de son prédécesseur, parce
„ qu'elle ne laisse pas les mêmes ressources, &
„ qu'elle peut s'allier avec les mêmes excès.

„ Et vous-même, Monsieur le Comte, vous,
„ perdu pendant 30 ans dans la Mer Noire &
„ dans la Baltique, ne connoissant ni les hom-
„ mes, ni les intérêts de l'Europe, où vous
„ n'aviez pas vécu; investi tout à coup d'un
„ emploi plus difficile encore que brillant &
„ présentant subitement à Versailles un Ministre
„ étranger, bien plus qu'un Ministre des Affai-
„ res Etrangeres."

Les Notes ne renferment guere que des anecdotes déjà connues & rapportées ailleurs par Me. Linguet.

En général, après avoir lu cet écrit, il en reste peu de chose dans la tête; mais on sent dans le cœur une émotion vive, moins relative aux coups d'autorité qu'a ressentis l'auteur, qu'au souvenir de tant d'autres plus injustes & plus multipliés. Sans beaucoup l'aimer, on goûte son ouvrage sous ce point de vue, & les ennemis du despotisme sont enchantés qu'il se trouve ainsi un Aretin audacieux qui donne un

coup

coup de fouet aux Miniſtres, dans l'eſpoir que cela les contiendra peut-être pour quelque tems.

12 *Mai.* Samedi, M. le Comte de Falckenſtein ſe rendit à l'Académie des Sciences. Voici le détail de la ſéance.

M. Lavoiſier, Membre de cette Académie, liſoit dans ce moment un *Mémoire ſur les altérations qui arrivent à l'air dans différentes circonſtances & ſur les moyens de ramener l'air corrompu, ſoit pour la reſpiration des hommes & des animaux, ſoit par telle autre cauſe que ce puiſſe être, à l'état d'air reſpirable.* M. Lavoiſier eût l'honneur de démontrer par des expériences multipliées, en préſence de M. le Comte de Falckenſtein, comment on pouvoit décompoſer l'air de l'atmoſphere en demi-portions, l'une ſalubre, reſpirable, ſuſceptible d'entretenir la vie des animaux, la combuſtion & l'inflammation; l'autre, au contraire, funeſte pour les animaux qui la reſpirent & dans laquelle les lumieres & les corps allumés s'éteignent à l'inſtant. Après avoir ainſi décompoſé en quelque façon l'air, M. Lavoiſier fit voir comment on pouvoit le recompoſer, & refaire, avec trois parties d'air nuiſible & une d'air ſalubre, un air factice tout ſemblable à celui de l'atmoſphere & qui réunit toutes les mêmes propriétés.

De ces connoiſſances ſur l'état le plus habituel & le plus ordinaire de l'atmoſphere, M. Lavoiſier paſſa aux opérations qu'il éprouve dans un grand nombre de circonſtances; il fit voir que la reſpiration des hommes & des animaux avoit

la propriété de convertir en air fixe la portion salubre de l'air, de sorte que dans les salles de spectacle, par exemple, ou dans les dortoirs des hôpitaux, où l'air a été longtems respiré, il existe deux especes d'air nuisibles, savoir la partie nuisible propre à l'air & qui entre dans sa composition, & la portion d'air fixe qui s'est formée par l'effet de la respiration. Mais une circonstance très-remarquable, c'est que ces airs ne se mêlent point aisément entr'eux, & M. Lavoisier démontre qu'il existe dans les salles de spectacles trois couches d'air très-distinctes; la supérieure, qui est la plus nuisible; la moyenne, qui est la plus respirable, & l'inférieure, qui contient une quantité notable d'air fixe. Ces observations & les expériences sur lesquelles elles sont fondées, conduisent M. Lavoisier à des réflexions sur la construction des salles des hôpitaux & sur les moyens qu'on peut employer pour donner issue aux deux especes d'air nuisible qui s'y forment continuellement.

Après avoir fait voir comment on peut connoître quelles especes d'altération l'air a subi, soit dans les Salles de spectacles, soit dans les Mines, M. Lavoisier passe au moyen de corriger les airs viciés & de les ramener à l'état respirable, par des mêlanges, des additions, &c. Cette partie du Mémoire ne put être achevée faute de tems.

M. le Roi, Directeur de l'Académie, lut ensuite le *Prospectus* d'un Mémoire sur la construction des Hôpitaux; cet Académicien fait voir

qu'un Hôpital trop ſerré & mal conſtruit, enleve chaque année à la ſociété une quantité innombrable de citoyens utiles. Il avoit joint à ſon Mémoire le plan d'un Hôpital conſtruit ſur les meilleurs principes & dans lequel il a profité de toutes les lumieres, que la Phyſique peut fournir.

M. de Montigny fit enſuite, avec MM. Beſout & Vandermonde, le rapport d'une Eprouvette que MM. Lavoiſier, Clouet, le Faucheux & de Glatigny, Régiſſeurs des poudres, ont fait conſtruire à l'Arſenal de Paris, d'après les ordres du Miniſtre, ſuivant la méthode du Chevalier d'Arcy. La préciſion de cet inſtrument ſurpaſſe tout ce qui a été exécuté juſqu'ici en ce genre: les Commiſſaires nommés par l'Académie pour l'examiner & en rendre compte, firent ſentir tout l'avantage qu'on pouvoit en tirer pour le ſervice du Roi, & ils annoncerent que les Régiſſeurs des poudres avoient commencé une ſuite d'expériences très-intéreſſantes ſur les moyens de perfectionner les poudres & de les faire meilleures, à meilleur marché & en moins de tems.

M. le Chevalier d'Arcy termina la Séance en préſentant à l'Académie deux fuſils de ſon invention déjà connus d'elle, mais auxquels il a fait des corrections utiles. Le ſoldat, au moyen de ces fuſils, peut tirer ſûrement un plus grand nombre de coups en un tems donné & porter plus loin la balle. Ce nouveau fuſil a d'ailleurs l'avantage de faire tirer facilement & ſans danger trois rangs à la fois.

* 12 *Mai* 1777. *Les deux gemeaux*, Parodie de l'opéra de *Castor & Pollux*, étoient imprimés depuis 1753 & l'on auroit bien fait de s'en tenir à cela; ils ont été joués avec un dégoût général de la part du public. C'est une repétition burlesque & sans aucune invention du dernier ouvrage. Il n'y a d'autre gaieté, que celle d'acteurs, qui passent tout à coup de l'excès de la douleur à l'excès de la folie, de gens qui se trouveroient piqués de la Tarantule & se mettroient à danser contre toute bienséance & tout bon sens. Cette rapsodie est d'un Sr. Gondot, Secrétaire du tribunal des Maréchaux de France, & qui après avoir été sifflé aux Italiens dans sa jeunesse, veut l'être encore dans sa vieillesse.

13 *Mai* 1777. La Police, après avoit chanté le monstre Desrues dans des chansons pour l'amusement du peuple, après avoir fait graver son portrait, a cru devoir lui donner aussi un historien. Il est étonnant qu'un de ces Avocats qui écrivent pour écrire, tels que Me. la Croix, Me. Falconnet, ne se soit pas avisé, sous la tournure d'un *Mémoire à consulter & Consultation pour M. de la Mothe*, d'employer son éloquence à consigner à la postérité le récit d'une aventure aussi incroyable, aussi atroce.

* 13 *Mai* 1777. Le gouvernement, aussi inconséquent dans ses récompenses que dans ses punitions, vient de donner 4000 livres de pension sur les Economats à l'Abbé Baudeau. Il faut se rappeller qu'on l'avoit exilé l'an passé

pour s'être défendu victorieusement au Châtelet dans sa cause contre les fermiers de la caisse de Poissy & avoir fait l'*Eloge de M. Turgot* disgracié : aujourd'hui on le gratifie sans savoir pourquoi.

* 13 *Mai* 1777. On racontoit depuis quelque tems un fait extraordinaire du Bourreau de Colmar, suivant lequel on seroit venu l'enlever de chez lui de force ; on l'auroit conduit pendant deux fois vingt-quatre heures les yeux bandés ; on l'auroit débarqué dans un appartement, où on lui auroit ôté son bandeau : là il auroit vu un appartement tendu de noir, entouré de personnes en robe, ayant l'air de Magistrats ; on auroit amené une femme couverte d'un voile & l'on l'auroit forcé de lui trancher la tête, à peine d'être tué lui-même : à quoi ayant été obligé de consentir, on lui auroit bandé de nouveau les yeux & l'on l'auroit reconduit chez lui. Cette histoire très romanesque, ressemblant à beaucoup d'autres du même genre déjà rapportées, on ne pouvoit la croire : l'on assure aujourd'hui qu'elle est constatée par un procès-verbal envoyé à M. le Garde des sceaux.

15 *Mai* 1777. La *Société libre d'Emulation*, instituée il y a environ un an à l'instar de celle d'Angleterre, commence à prendre une forme, & peut-être acquerra quelque consistance. Il y a beaucoup d'abonnés. On a élu trois Présidens, M. le Duc de Montmorenci-Laval, M. de Puységur & M. Raymond de St. Sauveur, Maître des Requêtes. M. l'Abbé Baudeau est Secrétai-

re. Il y a cinq Prix proposés, & les fonds abondans dont la Société est déjà pourvue, lui donnent lieu d'espérer de pouvoir travailler efficacement de plus en plus à l'encouragement des Artistes & à la perfection des Arts. On travaille actuellement à rédiger les statuts de cette Assemblée.

16 *Mai*. La piece de M. de la Place, refondue en deux actes, n'a pas eu plus de succès, & il a fallu l'abandonner à son malheureux sort.

16 *Mai*. Le No. 15 du Sr. de la Harpe contient encore un extrait de la main de M. de Voltaire. C'est le troisieme qu'il fournit. Ce grand homme ne dédaigne aucun genre & se fait aujourd'hui *Garçon Journaliste*. On sait qu'il est un de ceux les plus ardens de l'Académie pour qu'on donne à ce Corps le privilege exclusif des feuilles périodiques, sauf à elle à en accorder en sous-ordre à qui bon lui sembleroit. Voilà toujours un Journal qu'elle regarde comme sien, & dont elle ne laissera pas échapper la rédaction.

17 *Mai* 1777. Le procès pour *la Philosophie de la Nature* a été jugé ces jours derniers. M. de Lisle de Salces, comme auteur, est seulement admonesté ; défenses sont faites à l'Abbé Chrétien, premier Censeur, d'exercer désormais les fonctions de cette place; enjoint à le Bas, second Censeur, de la Classe de Chirurgie, de ne plus approuver que des livres de son état : les Libraires sont déchargés de l'accusation. On voit que la sentence atroce du Châtelet est ainsi de beaucoup infirmée.

* 17 *Mai* 1777. Il court de petites pieces de vers galans, qui au défaut d'autres se recueillent & se mettent sur les tablettes des amateurs. L'une est un madrigal d'un amant sur le portrait de sa maîtresse, en forme d'énigme. Le voici:

Eloigné de l'objet que j'aime,
Lui seul calme mon triste ennui;
Il est plus beau que l'Amour même,
Mais elle est plus belle que lui.

L'autre piece consiste en des vers adressés à une Demoiselle regardant les trois Graces de Rubens dans la galerie de Luxembourg, le mercredi 14 Mai:

Nulle d'elles ne te ressemble
Et de toi cependant chacune a quelque trait;
Mais, Iris, voici le secret:
Il faut les regarder ensemble,
Toutes les trois font ton portrait.

18 *Mai* 1777. Le Chevalier de Ternai vient d'arriver de l'Isle de France; avant de partir il est allé le 12 Octobre au jardin du Roi de cette Colonie, appellé Mont-plaisir, où il a vu les arbustes d'Epiceries, dont M. Pierre a enrichi ce pays-là pendant son administration. M. Ceres, Major général des Milices de la colonie, qui en a la direction, lui a montré & à tous les spectateurs 13 girofliers parfaitement en fleur & dans le meilleur état; il en a détaché un bouquet de 27 clous beaux & au point nécessaire pour en

faire le commerce. M. de Ternai s'en eſt chargé pour le préſenter au Roi, & d'un autre bouquet de 17 clous, deſtiné à M. de Sartine.

19 *Mai.* M. l'Abbé de l'Epée eſt un Eccléſiaſtique charitable & intelligent, qui depuis nombre d'années donne ſes ſoins à l'inſtruction des ſourds & muets de naiſſance. Il a pouſſé ce talent à un point de perfection ſingulier, & par le moyen du ſens de la vue qui leur reſte, leur tranſmet toutes les connoiſſances qui sembleroient ne pouvoir s'acquérir ſans le ſecours de l'ouïe & de la parole. Non ſeulement il a un alphabet pour eux, mais il leur apprend à en faire uſage & par l'écriture ſupplée à celui de la langue. Il leur montre le françois, avec l'orthographe, le latin, &c. Il en a mis déja pluſieurs en état d'être Régiſſeurs de terres. M. le Comte de Falckenſtein n'a pas manqué d'aller voir cet homme étonnant, qui a profité de la circonſtance pour lui faire un compliment par ſes Eleves écrivans. Après avoir admiré ſon école & l'aiſance avec laquelle il la tient, M. le Comte lui a fait la propoſition de lui former un ſujet qui puiſſe fonder chez lui un établiſſement pareil. Sa plus grande ſurpriſe a été que M. l'Abbé de l'Epée n'eût reçu aucun encouragement du gouvernement & en fût preſque ignoré. Il en a parlé à la Reine qui, quelque jour en venant à l'Opéra, doit aller voir cet utile Citoyen. Il falloit en quelque ſorte l'arrivée du Comte de Falckenſtein pour le tirer de l'oubli & le faire

connoître

connoître. Depuis ce moment les curieux vont en foule visiter le Professeur des sourds & muets, que non-seulement on ne seconde point; qui mange tout son revenu à son école, mais qui est encore persécuté par M. l'Archevêque, comme Janséniste, au point que, privé de ses pouvoirs, il gémit de ne plus confesser ses Eleves.

M. le Comte de Falckenstein a envoyé son portrait avec une tabatiere à M. l'Abbé de l'Epée, qui a refusé les secours pécuniaires de ce Prince, disant qu'il en avoit assez.

On parle d'une nouvelle brochure de M. de Voltaire, intitulée, dit-on, *un Chrétien contre six Juifs*: c'est tout ce qu'on en sait.

20 *Mai* 1777. La Requête de M. de Saint-Auban, la Lettre de M. de Monteynard & les ménées du Maréchal de Biron n'ont produit autre chose qu'un Arrêt du Conseil du 3 Mai, qui supprime les Lettres de Madame de Bellegarde, seulement *comme contraires au respect dû aux Juges nommés par le feu Roi, & au Ministre chargé de l'exécution de ses ordres.*

On a fait à l'occasion de la Commission nommée pour la revision du procès du Conseil de guerre des Invalides, une mauvaise facétie intitulée: *Requête d'un Déserteur*, parodie de celle de M. de Bellegarde, qui n'est remarquable que par une licence punissable, avec laquelle on introduit la Reine, protectrice de l'Officier d'Artillerie, & on la représente comme gouvernant, au lieu de son auguste Epoux.

21 *Maî* 1777. M. le Comte de Falckenſtein, curieux de voir Madame la Comteſſe Dubarri, mais voulant le faire ſans affectation, a pris le prétexte d'aller viſiter ſon pavillon de Luciennes, un jour où il ſavoit qu'elle y étoit. Il eſt reſté ſeul avec elle pendant deux heures & a déclaré qu'il en avoit été fort content, mais qu'il la croyoit mieux de figure.

Ce Prince eſt auſſi allé voir le *Palais de Terpſicore* & la Divinité qui l'habite, qu'on ſait être Mlle. Guimard.

22 *Mai.* On annonce enfin pour vendredi l'Opéra de *Céphale & Procris*, mal reçu à la cour en 1774, & à la ville en 1775. Les auteurs s'obſtinent à le faire goûter du Public. On ſait que M. Marmontel eſt l'auteur des paroles & M. Grétry celui de la muſique.

23 *Mai.* On a multiplié les eſtampes concernant *Desrues*, au point que cela fait aujourd'hui collection. On en compte 16. On l'a repréſenté dans toutes les circonſtances les plus atroces de ſa ſcélérateſſe, qui lui a fait réunir tant de crimes pour en couvrir un.

23 *Mai.* On voit avec peine s'approcher le moment du départ de l'Empereur & il paroît lui-même ſe plaire ici & le retarder. On continue à obſerver toutes ſes démarches. Il eſt allé voir M. de Buffon pluſieurs fois. Il ſe faut rappeller que ce grand homme, lors du voyage de l'Archiduc, eut l'honneur de lui préſenter un exemplaire de ſes œuvres; que ce Prince le trouva

fort beau, mais le lui rendit, en lui disant qu'il ne vouloit pas l'en priver. Le Comte de Falckenstein n'a pas ignoré ce trait. Dans le courant d'une conversation il dit à l'Académicien qu'il venoit chercher le livre que son frere avoit oublié entre ses mains. Il lui a répondu qu'il lui en destinoit un autre plus convenable pour lui.

24 *Mai* 1777. L'opéra de *Céphale & Procris* joué hier n'a pas eu plus de succès qu'en son début, malgré les changemens de la part du Poëte & du Musicien. Ils sont peu considérables quant aux paroles. Quant à la musique, on a remarqué que Mr. *Grétry* avoit retranché l'Ouverture ancienne, pour y substituer celle des *Mariages Samnites*; ce qui annonce qu'il renonce à ceux-ci & n'a pas amélioré l'autre ouvrage. La plus grande amélioration a été de substituer, dans le rôle de *Céphale*, à une basse-taille une haute-contre. En général, au troisieme acte près, où il y a quelques beaux morceaux de chant, c'est un ouvrage très-médiocre.

24 *Mai* 1777. Les Comédiens Italiens annoncent pour aujourd'hui la premiere représentation des *Trois Fermiers*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes: paroles du Sr. Monvel, musique du Sr. Desaides.

25 *Mai.* La comédie des *Trois Fermiers* a eu beaucoup de succès hier, surtout le premier acte, quoiqu'il ne contienne que des amours de villageois. Les scenes en sont si naïves & si piquantes en même tems; il y a tant de vérité,

les mœurs en font si honnêtes, les fentimens si purs; tout cela eft affaifonné d'une gaieté si franche, que ces riens deviennent quelque chofe & forment autant de tableaux charmans. L'auteur, par une adreffe peu commune, & qui fait encore plus l'éloge de fon cœur que celui de fon efprit, a trouvé le moyen de faire marcher de front huit perfonnages de la même famille, tous vertueux, avec des caracteres différens, très-bien prononcés & fentis & qui ne font ni fades ni ennuyeux.

Le fecond acte n'eft peut-être pas affez lié au premier, à l'examiner dans les regles de l'art. C'eft même une autre action difparate, en ce qu'elle tient beaucoup du drame & de l'héroïsme. Le Seigneur du lieu, adoré de fes vaffaux, arrive avec un ami qui achette fa terre: nouvelle qui défole les fermiers; ils en font au défefpoir, & fe doutent qu'une raifon bien puiffante doit le forcer à vendre. Les chefs, qui font trois de fes fermiers, l'obligent par leurs inftances à leur déclarer le motif du parti qu'il prend. Le dérangement de fes affaires par un procès perdu exige ce facrifice. Alors ils lui offrent leur fecours, & fi généreufement, avec tant de fupplications & de larmes, qu'il fe rend à leurs vœux, & les nôces préparées fe font. On affure que ce trait eft hiftorique.

La mufique eft analogue au fujet, tendre, fimple, agréable & a réuffi autant que le poëme.

26 *Mai* 1777. Quoique M. le Comte de Falc-

kenstein soit de mœurs austeres & n'ait pas l'habitude des galanteries fades de nos petits-maîtres de cour, il n'ignore point l'art de dire des choses agréables & spiritituelles aux Dames. On en peut juger par son propos à Madame la Comtesse Dubarri. Le jour où il fut la voir, comme il étoit question de se promener & de visiter les beautés extérieures du Pavillon de Luciennes, ce Prince offrit le bras à la Comtesse, qui sembla honteuse de cet excès d'honneur & s'en avouer indigne: „ ne faites point difficulté," lui dit l'Empereur, „ *la Beauté est toujours Reine.*"

Il y a dans une guinguette de Paris un cabaret immense, qu'on appelle *le Grand Sallon;* C'est-là que se rendent les fêtes & dimanches tous les ouvriers & en général tout le peuple de cette ville. M. le Comte de Falckenstein n'a pas jugé ce lieu indigne de son coup d'œil. Il y est allé dans son incognito & a vu à son aise tous les tableaux à la Teniers que présente cet assemblage curieux pour un Philosophe. Un tel emplacement contient environ deux mille personnes, buvant, mangeant & dansant. Le seul spectacle des viandes & du vin qui s'y débitent est effrayant.

27 *Mai* 1777. M. le Comte de Falckenstein s'étant refusé à recevoir directement l'hommage de nos poëtes, nous n'avons point été inondés du déluge de vers qu'on craignoit. Cependant il en perce toujours quelques-uns, & voici un madrigal qui court, qu'on attribue à Madame d'Esparbès:

De vos propres ſujets n'avez-vous pas aſſez?
Voulez-vous donc regner ſur tout ce qui reſpire?
Gagner ainſi les cœurs partout où vous paſſez,
Des Princes, vos voiſins, c'eſt uſurper l'empire:
Mille vertus vous font chérir,
Vos bienfaits ſont les loix que votre cœur impoſe,
Et voyager ou conquérir
Eſt pour vous une même choſe.

28 *Mai. La Société Libre d'Emulation de France, pour l'encouragement des Arts, Métiers & Inventions utiles*, n'eſt encore fondée que ſur une Lettre du Miniſtre, qui lui permet de s'aſſembler au couvent des Prémontrés. M. le Lieutenant général de Police la contrarie beaucoup & s'oppoſe à ce qu'elle n'imprime rien ſans ſon attache; ce qui la prive du privilege ordinaire à toutes les Académies & Sociétés publiques. Quoi qu'il en ſoit, elle eſpere vaincre les obſtacles, & continue à ſe donner une forme décidée & ſtable. Elle a fait mettre au jour la liſte de ſes ſouſcripteurs, depuis le mois de Juillet 1776 juſqu'au mois d'Avril 1777 compris, & l'on en compte 213, ſans ceux inſcrits depuis. Elle a formé auſſi un Réglement intérieur pour ſes aſſemblées. Enfin elle a publié un *Proſpectus* très-développé des cinq ſujets propoſés pour les prix qu'elle doit donner.

* 1°. De donner la deſcription & la comparaiſon des Rouets employés dans les manufactures à la filature des laines peignées, connues dans les provinces ſeptentrionales ſous le nom

d'Estain & dans les parties méridionales sous celui d'Estam. On considérera ces Rouets 1°. relativement à la commodité du fileur: 2°. à la quantité & à la qualité de la filature: 3°. on ajoutera à ces descriptions & comparaisons un modele d'une grandeur ordinaire d'un Rouet perfectionné.

2°. Sur la fabrication des Aiguilles.

3°. Déterminer les moyens les plus avantageux & les moins coûteux de pourvoir au chauffage des pauvres & du peuple, autre que celui qu'il employe actuellement.

4°. La Société demande quelle est la forme la plus avantageuse pour la construction des fourneaux, des alembics & de tous les instrumens qui servent à la distillation des Vins dans les grandes Brûleries.

5°. Sur la meilleure construction d'une serrure de combinaison. Les Mémoires pour les deux premiers sujets des Prix doivent être envoyés avant le 1er. Juillet 1778, ceux pour le troisieme avant le premier Mars de la même année, ceux pour le quatrieme avant le 1er. Juin 1778, & enfin ceux pour le dernier avant le 1er. Octobre. Les sommes de ces Prix sont plus ou moins fortes; les fonds en sont prélevés sur l'argent remis par chaque souscripteurs des trois classes; les uns payant 20 Louis une fois sont reçus à perpétuité, les autres en donnent 4 ou deux annuellement & l'on ne marque pas quelle est la différence entr'eux: tout cela à l'inspection des productions mal digérées semble encore tout-à-

fait informe.

* 29 *Mai* 1777. La seconde représentation des trois fermiers, au moyen du dénouement changé & amélioré, a eu encore plus de succès: on a demandé de nouveau les deux auteurs. Monvel a reparu pour la seconde fois, & le musicien malade le premier jour est venu recevoir la couronne de laurier.

30 *Mai* 1777. Il y a eu hier un concours de monde considérable au Concert Spirituel pour entendre le *Te Deum* du Sr. Floquet. Ce jeune Musicien, après avoir passé plusieurs années en Italie, est de retour ici. On peut se rappeller qu'il avoit d'avance vanté ce *Te Deum* comme exécuté déjà à Naples avec le plus grand succès. Ses enthousiastes l'ont trouvé admirable, mais les connoisseurs impartiaux en rendant justice à quelques passages, l'ont jugé long, sans génie & rempli d'un pillage continuel, qu'il n'a pas eu l'art de coudre bien pour en faire du moins un tout. Les amateurs de la musique françoise, qui d'après *l'Union de l'Amour & des Arts* mettoient leur espoir en lui, comme éleve & soutien futur de cette école, lui reprochent aujourd'hui d'être un lâche déserteur & de n'avoir plus qu'une maniere Italienne.

30 *Mai* 1777. *Céphale & Procris* est tellement abandonné qu'on va donner *Castor & Pollux*, mais quatre fois seulement. On le réservera pour l'hiver, & l'on va faire passer *Ernelinde.*

* 30 *Mai* 1777. *Un Chrétien contre six Juifs* est

en effet une brochure de M. de Voltaire assez volumineuse & dont le *Postscriptum* est signé la Roupilliere, à Perpignan le 15 Septembre 1776. C'est une réponse à l'Abbé Guenée, qui a pris la défense des Juifs contre cet illustre adversaire.

31 *Mai.* M. de Voltaire, longtems inquiet de savoir à qui il avoit affaire, a enfin découvert que les prétendus Juifs, ses adversaires, lui ré-pondant & défendant leur nation, tantôt sous le nom de trois Juifs de Hollande (en 1771) & tantôt sous le nom de trois Juifs de Portugal (en 1776), n'étoient autre chose qu'un seul & même homme, un simple Abbé, un Ex-précepteur; a pris la plume contre lui avec plus de confiance & lui a repliqué dans l'ouvrage intitulé *un Chrétien contre six Juifs.* On est fâché qu'il se montre infiniment au dessous de son rival, non-seulement pour l'érudition, pour la force des preuves & la dialectique, mais pour le ton de modération, d'honnêteté & de politesse, dont celui-ci ne s'écarte jamais. Le Philosophe de Ferney effleure tout à sa maniere & substitue souvent le sarcasme, le quolibet, l'ordure au raisonnement; & malgré ce secours on peut assurer que sa diatribe n'en est pas plus amusante, qu'elle est même ennuyeuse & le cede encore à cet égard à l'Apologie de l'Abbé Guenée, solide, lumineuse, instructive &, malgré son étendue, se faisant lire avec un plaisir continu.

Par une finesse dont personne n'est plus dupe,

M. de Voltaire ne parle point directement; c'eſt ce la Roupilliere, ſon ami, qui le défend & qui renie pour lui tant d'ouvrages dont il a raiſon de ſe diſculper, à cauſe de l'animadverſion des deux puiſſances qu'il auroit à redouter en les avouant.

31 *Mai* 1777. La Faculté, toujours dans la criſe & ne pouvant obtenir juſtice du Parlement ni même audience, a eu de nouveau recours aux Avocats. Il paroît pour elle une Conſultation en date du 13 Mai, ſignée de dix Juriſconſultes, tous prépondérans, dont le réſultat eſt d'établir: 1°. Que les décrets de la Faculté de radiation du Sr. de Préval ne ſont pas même légalement attaqués. 2°. Qu'ils ne ſont point attaquables. 3°. Que le Sr. de Préval ſe rend coupable d'une calomnie puniſſable, lorſqu'à défaut de moyens contre ſes décrets il veut trouver à la Faculté des torts étrangers; qu'il oſe lui imputer d'avoir manqué au reſpect que tous les particuliers & les ordres de la ſociété doivent aux Arrêts du premier tribunal du royaume. Il y a plus de méthode dans cet écrit, & de clarté conſéquemment que dans le premier, quoiqu'il ne ſoit pas encore pleinement ſatisfaiſant pour le Lecteur. D'ailleurs, nulle éloquence, nulle énergie, rien qui puiſſe intéreſſer le Public, comme la matiere en feroit très-ſusceptible.

1 *Juin* 1777. Un M. de la Faye, tréſorier-général des gratifications des troupes, prétend

avoir trouvé une préparation de chaux ou mortier, avec lequel on peut se passer de pierres pour élever les fortifications d'une citadelle. M. le Comte de Saint-Germain est fort occupé de cette découverte utile à la guerre, & indépendamment des expériences en petit qu'a déja faites l'auteur, on présume que le Ministre lui fera exécuter en grand quelque chose de plus considérable.

* 1 *Juin* 1777. On reprochoir à l'auteur *des trois fermiers*, car aujourd'hui, suivant l'usage, on veut que le Sr. Monvel ne soit qu'un prête-nom, de n'avoir pas mis assez de délicatesse dans le dénouement, en supposant que le Seigneur acceptoit les secours & l'argent de ses vassaux; on trouvoit qu'il auroit été mieux de peindre le nouvel acquéreur comme un ami du vendeur, qui, touché de la générosité de ces bonnes gens, apprendroit d'eux les devoirs que cette qualité impose & disputant de beaux sentimens avec eux, profiteroit de la leçon & consacreroit au besoin de son ami l'argent qu'il vouloit mettre à son acquisition. L'auteur quelconque s'est conformé à cet avis.

2 *Juin*. L'Académie des Sciences est surtout jalouse de la nouvelle Société Libre d'Emulation, qui va sur ses brisées & tend insensiblement à la rendre inutile. On assure que ce Corps a déja fait des représentations; mais qu'on lui a fait sentir qu'il n'étoit pas possible de s'opposer au zele des Citoyens qui vouloient bien consacrer

des fonds à l'encouragement des Arts, tandis qu'eux coûtoient beaucoup d'argent & vendoient leurs travaux à l'Etat.

2 *Juin.* Il paroît que les hautes ſciences ne tournent pas moins la tête que la poéſie ; on en peut juger par la quantité de fous qu'a engendrés *la quadrature du cercle.* Un M. Louis Dufé la Frainaye, commenſal de la maiſon du Roi, répand un Avis aux plus puiſſans génies de l'univers, où il annonce une ſolution de Problêmes que l'Académie n'a pas jugée moins folle & dont elle lui a donné ſon certificat, ainſi qu'en convient l'auteur Calotin. Ces délires des ſavans & des gens d'eſprit doivent être bien conſolans pour les ignorans & pour les ſots.

* 2 *Juin* 1777. Les trois comédies par où M. de Sauvigny a commencé ſon recueil du *Parnaſſe des Dames* contenant trois pieces de théâtre, ſont de Madame la Comteſſe de Genlis, moins aimable de figure que la Marquiſe, mais ayant beaucoup d'eſprit. Malgré cela, l'on ne doute pas que quelque teinturier ne l'ait aidée. On ſait que cette Dame a attiré quelque tems les ſoins de M. le Duc de Chartres.

3 *Juin* 1777. *Vers à l'Empereur par M. Saurin.*

Sous l'appareil de la grandeur
Nous aimons à voir la ſplendeur
Des vertus qu'en vous l'on renomme ;
Et plus vous cachez l'Empereur,
Plus vous nous faites admirer l'homme.

Un Peuple aimable & doux, peut-être un peu léger,
Mais aimant l'honneur & son Maître,
Epris du vrai mérite & sachant le juger,
Vous voit d'autant plus grand que vous voulez moins l'être.

Ah! soyez toujours notre ami;
Que de l'Aigle & des Lys pour le bien de la terre,
Tout resserre le nœud par l'amour affermi.
France heureuse! à jamais d'une union si chere
Puisses-tu goûter la douceur!
Et ne jamais avoir, en adorant la Sœur,
Qu'à former des vœux pour le Frere!

On voit que le poëte a voulu éviter ici le défaut ordinaire de ses confreres, celui de faire la satyre du Maître en exaltant trop un Souverain étranger. M. Saurin amene chacun à son rang & lui distribue tour à tour des éloges.

3 *Juin* 1777. Le Sr. de Sauvigny étant fort désagréable à M. le Noir dans sa place de Censeur de la Police qu'il avoit obtenue sous M. Albert, le Magistrat lui enleve autant qu'il peut de ses fonctions. En conséquence on vient de lui ôter les Spectacles, pour les donner à M. Suard, c'est-à-dire, les Comédies. Quant à l'Opéra, c'est un M. le Bret qui en est chargé.

* 4 *Juin* 1777. On annonce pour samedi la comédie de M. Cailhava, qu'on fait être *l'Egoïste*, ou *l'Egoïsme*.

5 *Juin*. On ne donne plus *Castor*, qu'on avoit annoncé à l'Opéra. Les Directeurs ont

prétendu qu'ils n'avoient pu avoir les habits de la cour & que d'en faire faire auroit entraîné trop de dépense. Ils redonnent *Iphigénie* pour célébrer l'arrivée du Chevalier Gluck.

En général, on ne peut que gémir sur la nouvelle administration de ce Spectacle, de plus en plus vicieuse. Le Ministre de Paris a remis en quelque sorte toute la haute police, qui le concerne, à M. de Vougny, son cousin-germain, fainéant propre à discuter sur le mérite des figurantes, de ce qu'on appelle *les Espaliers*, très délicat sur le choix des minois, mais ne connoissant rien à la partie des talens. Et, quant à la ville, elle a aussi confié toute sa manutention au Sr. Buffaut, qui entend à merveille le revirement de cette finance pour son avantage & utilité. Restent le Sr. le Breton & un nommé Grenier, appellé de Bruxelles. Voilà à quelles mains sont remises les rênes de l'Empire Lyrique, tombé dans une véritable anarchie, pillé & dévoré de toutes parts.

6 *Juin* 1777. Des femmes briguent aussi l'honneur patriotique d'être du nouvel établissement dont on a parlé. On en trouve plusieurs dans la liste des Souscripteurs. A la tête des Réglemens on voit une gravure portant au centre ce mot: *Utilité*, & autour: *Société Libre d'Emulation, établie en* 1778. On présume que c'est le modele des jettons qu'on donneroit ou des médailles pour les prix.

6 *Juin* 1777. La Société, ou l'Académie des

Colporteurs, quoique n'existant que sous l'influence de la Police, quoique soumise à ses ordres, à ses défenses, à ses corrections, à ses punitions, &c. se fait cependant un point d'honneur de n'avoir aucun de ses membres flétri par une sentence juridique: en conséquence elle s'est donné beaucoup de mouvemens pour soustraire à cette forme le nommé *Prot*, arrêté il y a près d'un an, quoiqu'indigne de son attachement par sa lâcheté à trahir les secrets du métier & même quelques-uns de ses confreres. Mais l'utilité publique a prévalu, & sachant qu'il étoit question de faire sur lui un exemple en justice, les Colporteurs ont mis en œuvre toutes leurs protections, & ils en ont beaucoup par le besoin général qu'on en a. Et, quoique le crime du coupable fût très-grave, puisque la Reine même exigeoit son supplice, on a calmé S. M., & ils esperent que ce malheureux en sera quitte pour un an de Bicêtre, & pour ne plus exercer un métier qu'il entend si mal.

7 *Juin*. *Extrait d'une Lettre de Bordeaux du 3 Juin......* Dimanche après-midi, M. le Comte d'Artois est arrivé ici au bruit du canon & des acclamations d'un peuple innombrable. En débarquant il s'est écrié qu'il n'avoit rien vu de si beau & l'a repété cent fois dans le trajet. En effet, c'est un superbe coup d'œil que ce port, qui a près de deux lieues, garni de monde, dont la rade étoit remplie de vaisseaux pavoisés, & les fenêtres des femmes les plus élégantes,

Le ſoir il eſt allé à la comédie avec tous les Seigneurs de ſa ſuite. On l'a beaucoup applaudi: on a crié *Vive le Roi & le Comte d'Artois!* Un acteur lui a fait compliment au nom de ſa troupe: on a joué *l'Amoureux de quinze ans*, & lorſque les payſans viennent apporter les bouquets aux deux peres, on lui a adreſſé quatre couplets, dont le refrein étoit que toutes les Bergeres deſiroient que ſans faire tort à ſon rang il pût ſe rendre Berger. On a crié *bis*. Son Alteſſe Royale a ſoupé au Gouvernement. Il y a eu dans la ville de très-belles Illuminations, enſuite Bal maſqué à la Comédie.

Le lendemain M. le Comte d'Artois a reçu les harangues du Parlement & de la Cour des Aides. Il a encore été à la comédie, où l'on a joué *la Feinte par amour* & *les Raccoleurs*. Dans l'Opéra comique on lui a encore adreſſé des couplets. Le ſoir, ce Prince s'eſt rendu au Bal, que lui donnoient les Négocians du Chartron. Il étoit ſuperbe, & S. A. Royale en a paru très-ſatisfaite & a dit qu'elle n'avoit pas encore aſſiſté à fête où elle ſe plût davantage. M. le Comte d'Artois s'étant adreſſé à diverſes jolies femmes, les a bientôt laiſſées-là, diſant qu'elles n'avoient pas d'eſprit.

8 *Juin* 1777. Outre la Statue élevée à M. le Comte de Buffon au Jardin du Roi par M. le Comte d'Angiviller, l'Académie Royale des Beaux Arts de Toulouſe a voulu avoir ſon Portrait. Il a été deſſiné d'après nature par M

Pujot,

Pujot, peintre en miniature, associé honoraire de cette Compagnie, & gravé par M. Vangælisty. M. l'Abbé de Lille y a mis ces vers:

La Nature pour lui prodiguant sa richesse,
Dans son génie, ainsi que dans ses traits,
A mis la force & la noblesse:
En la peignant il paya ses bienfaits.

9 *Juin.* Il paroît une *Seconde Lettre de M. le Comte de **** à M. ***, Président au Parlement de Paris*, en date du 29 Mai. Son objet est de combattre la sécurité de M. l'Avocat-général Seguier, dans son Réquisitoire; de prouver que les allarmes prises contre les mouvemens des Jésuites & de leurs partisans étoient très-fondées, & surtout de justifier les modifications apposées par le Parlement au nouvel Edit les concernant, & qui ont occasionné tant de fermentation à la cour.

* 9 *Juin* 1777. La comédie de *l'Egoïsme* a été remise & ne doit avoir lieu que mercredi prochain par un changement de rôle.

10 *Juin.* Tous nos architectes oisifs s'exercent successivement à orner dans leur imagination cette capitale de beaux monumens. Les deux salles de spectacle pour les comédies Françoise & Italienne sont ce qui les occupe le plus, comme fournissant en effet plus de jeu à de superbes plans. On en voit aujourd'hui un de M. Bonnet de Bois-guillaume pour la derniere comédie. Il est fait pour séduire les yeux par sa

netteté, & même un esprit patriotique par les vues d'utilité qu'il présente. Il propose de transporter ce spectacle à la place du pilori; de transformer ce local sale & hideux en une enceinte agréable, & de faire succéder à de sombres échoppes un édifice élégant. Il renvoie au cimetiere des Innocens le marché, & purifie ainsi la capitale des exhalaisons pestilentielles de ce gouffre de la mort. Enfin son bâtiment ne coûtera pas 500,000 livres, & il ne demande à la ville pour l'embellir de cet édifice, qu'il construiroit à ses frais, que la concession du terrein qu'il a choisi, & la facilité d'élargir ou de percer certains endroits pour la plus libre circulation des voitures.

11 *Juin* 1777. On a donné depuis quelque tems un opéra-comique nouveau à la comédie de la ville à Versailles. Il est traduit de l'Italien & a pour titre: *Orgon dans la Lune.* L'intrigue en est plaisante & folle, quoique les paroles n'en vaillent pas grand'chose: mais la musique en passe pour délicieuse. La Reine a voulu le voir, & vendredi dernier à onze heures du soir elle l'a fait jouer chez elle. S. M. en a été très-satisfaite.

11 *Juin.* L'accident arrivé lundi au Roi à la chasse, quoique sans aucune conséquence, a retardé le départ de *Monsieur*, qui devoit avoir lieu hier.

On a vu, à l'occasion de cet événement, l'utilité du *Journal de Paris*, qui, dès le mardi

après-midi, a fixé les rumeurs publiques & dissipé toutes les craintes par un supplément rendu en grande diligence.

* 12 *Juin* 1777. M. le Duc d'Orléans enfoncé de plus en plus dans la dévotion, ne veut plus que son jardin soit, comme il l'étoit depuis quelque tems, le théâtre de toutes les pollutions & prostitutions réservées aux ténebres des lieux les plus infames. En conséquence dès cet hiver il avoit établi une troupe *ad hoc*, ayant uniforme régulier & ordre de veiller à l'intérieur, pour empêcher ces infamies, & à l'extérieur, afin d'écarter toutes les filles suspectes. Ce service se continue dans la belle saison, & il y a toujours de ces Argus de garde à la promenade, pendant le jour, & des patrouilles, dans la nuit. On conçoit bien que cette défense ne regarde que les putes clandestines, les chambrelans du métier: les Demoiselles d'opéra & autres, patentées ou incorporées, privilégiées, &c. sont exceptées & continuent à y exercer leurs fonctions noblement.

13 *Juin*. On peut se rappeller un livre intitulé: *le Caffé politique d'Amsterdam*, où il est beaucoup question d'un M. *Pelissery*, grand spéculateur en finances, & qui avoit envoyé différens Mémoires sur cette partie à plusieurs Contrôleurs généraux successivement. Il vient d'en adresser un nouveau à M. Tabourcau, à M. Necker & à divers autres Ministres. On ne sait point ce qu'il contient; mais, samedi der-

nier, on eſt venu chez lui en ſaiſir tous les exemplaires & on l'a conduit à la Baſtille. Ce qui fait deſirer beaucoup de lire cet écrit, qui n'en ſera que plus rare. On ſait qu'en général cet auteur a de fort bonnes vues, mais ſe perd quelquefois en théories folles & chimériques.

13 *Juin.* M. le Comte d'Artois n'a point manqué, à l'exemple des voyageurs qui veulent s'inſtruire, de faire un Journal de ſa route; il eſt actuellement occupé à le rédiger, & il doit le préſenter dimanche au Roi.

14 *Juin* 1777. Il paroît que le Mémoire de M. Peliſſery attaque les opérations de finance de M. Necker, & que c'eſt celui-ci qui a demandé ſa détention. On n'en ſait pas encore davantage.

* 14 *Juin* 1777. Le Docteur Guilbert de Préval a cru devoir oppoſer une Replique aux Mémoires de la Faculté: il l'a publiée ſous le nom de *Précis*: il défie ſes adverſaires de prouver une ſeule de leurs inculpations contre lui.

15 *Juin. Extrait d'une Lettre de Ferney, du 5 Juin.* „ Nous ſommes arrivés ici à notre retour d'Italie: nous avons eu le bonheur d'en voir le Seigneur, & nous en avons été d'autant plus flattés qu'il devient très ſauvage, & que nous avions rencontré dans notre route pluſieurs grands & notables perſonnages qu'il avoit refuſés. Il a paſſé la journée entiere avec nous. L'endroit de ſa terre qu'il nous a montré avec le plus de complaiſance, c'eſt l'égliſe. On lit au

haut en lettres d'or: *Deo Erexit Voltaire.* L'abbé de Lille s'écria: „ voilà un beau mot entre „ deux grands noms! mais eſt-ce le terme pro„ pre, ajouta-t-il en riant; ne faudroit-il pas „ *Dicavit, Sacravit?* — Non, non, répondit „ le patron." Fanfaronnade de vieillard. Il nous fit obſerver ſon tombeau à moitié dans l'égliſe & à moitié dans le cimetiere: „ les malins, „ continua-t-il, diront que je ne ſuis ni dehors „ ni dedans." La religion l'occupe toujours beaucoup. En gémiſſant ſur la petiteſſe de ce lieu ſaint, il dit: „ je vois avec douleur aux „ grandes fêtes qu'il ne peut contenir tout le „ ſacré troupeau; mais il n'y avoit que 50 ha„ bitans dans ce village quand j'y ſuis venu, & „ il y en a 1,200 aujourd'hui. Je laiſſe à la piété „ de Madame Denis à faire une autre égliſe." En parlant de Rome, il nous demanda ſi cette belle Baſilique de Saint-Pierre étoit toujours bien ferme ſur ſes fondemens? Sur ce que nous lui dîmes que oui, il s'écria: „ *tant pis!*"

16 *Juin* 1777. M. le Garde des Sceaux ayant annoncé qu'il vouloit faire un exemple ſévere contre les Imprimeurs & Libraires qui prêtoient leur miniſtere à l'impreſſion & à la diſtribution de livres prohibés ou clandeſtins, vient de l'exécuter à l'égard d'un Imprimeur de Montargis, nommé le Quatre, & de Hardouin & le Jay, Libraires de Paris. Ils ont été deſtitués de leur état & condamnés à une amende.

Leur crime eſt d'avoir imprimé & vendu un

livre ayant pour titre: *Esprit de l'Abbé Raynal.* Quoique son ouvrage des *Etablissemens des Européens dans les deux Indes* soit toléré, on ne veut pas qu'on en quintessencie le poison dans un extrait encore plus dangereux. C'est un fol de Rheims, nommé Héduin, qui a composé ce livre au château de Ham, où il est enfermé.

* 16 *Juin* 1777. Suivant les Lettres de Strasbourg, l'anecdote du bourreau de Landau est très confirmée; cet Exécuteur de la haute justice ayant été mis en prison pour s'être absenté sans congé, a été obligé de rendre compte de ce qui lui étoit arrivé; on ajoute qu'on continue à faire des informations sans succès, d'autant que cela ne peut concerner que quelque puissant personnage.

* 16 *Juin* 1777. Il paroît que M. Pelissery qu'on dit Genevois, attaque beaucoup dans son Mémoire l'administration de M. Necker, qu'il ne nomme pas, mais qu'il désigne à ne pas s'y méprendre. On dit que c'est celui-ci qui a demandé sa détention.

17 *Juin.* Un particulier a imaginé une machine à feu pour l'élévation de l'eau, moins dispendieuse que celle de Londres, & pouvant s'appliquer en petit, même dans les maisons particulieres. On en a fait depuis peu l'essai à l'hôtel de Chenisot, rue & isle St. Louis. L'expérience n'a pas réussi parfaitement à raison d'inconvéniens, qui ne détruisent pas le mérite de l'ouvrage ni la possibilité de l'exécution: en

conséquence on doit recommencer.

17 *Juin* 1777. M. Greuze, toujours piqué de son exclusion de l'Académie, continue à préparer pour le tems de l'exposition des tableaux quelque chef-d'œuvre qui attire la foule chez lui... Cette année il a pris pour sujet *la malédiction paternelle.* Instruit de l'arrivée de l'Empereur, il a pressé son ouvrage, afin de pouvoir le montrer à ce Prince dans un état de perfection; ce qui fait qu'on peut déjà l'aller admirer chez cet artiste. On en dit beaucoup de bien.

17 *Juin.* L'abbé Perrin, curé de Champagne, ayant prêché le lundi de la pentecôte à Châlons un sermon, où il a attaqué avec une fureur fanatique le Parlement & l'autorité royale, est poursuivi & l'on informe contre lui.

18 *Juin* 1777. *Extrait d'une Lettre de Ferney, le* 10 *Juin.* Pour vous continuer notre relation, nous vous ajouterons que M. de Voltaire devant toujours exercer sa bienfaisance envers quelqu'un, n'ayant plus le Pere Adam, & étant brouillé avec Madame Dupuy, ci-devant Mlle. Corneille, a pris chez lui Mlle. de Vaticourt, fille de condition, dont le pere est officier des gardes du corps, mais pauvre & chargé d'une nombreuse famille. Il l'a couchée sur son testament, & l'auroit voulu marier à son neveu M. de Florian. C'est une fille aimable, jeune, pleine de graces & d'esprit. Elle est en embonpoint, & c'est quelque chose de charmant de voir avec quelle paillardise le vieillard de

Ferney lui prend, lui ferre amoureufement & fouvent fes bras charnus.

Il ne faut pas omettre, que dans notre converfation nous fûmes furpris de le voir s'exprimer en termes injurieux fur le Parlement Maupeou qu'il a tant prôné; mais nous avions avec nous un Confeiller du Parlement actuel & nous admirâmes fa politique.

Du refte, on nous a rapporté deux bons mots de cet aimable Anacréon, qu'on nous a donnés pour recens, & qui vous prouveront que fon attaque d'apoplexie, qui ne confiftoit que dans des étourdiffemens violens, n'a pas affoibli la pointe de fon efprit.

Madame Paulze, femme d'un fermier général, venue dans ces cantons où elle a une terre, a defiré voir M. de Voltaire, mais fachant la difficulté d'être introduit, elle l'a fait prévenir de fon envie, & pour fe donner plus d'importance auprès de lui a fait dire qu'elle étoit niece de l'Abbé Terrai. A ce mot de Terrai, frémiffant de tout fon corps, il a répondu: „ dites à Ma„ dame la Paulze qu'il ne me refte plus qu'une „ dent, & que je la garde contre fon oncle."

Un autre particulier, l'abbé Coyer, dit-on, ayant très-indifcrettement témoigné fon defir de refter chez M. de *Voltaire*, & d'y paffer fix femaines; celui-ci l'ayant fu, lui dit avec gaieté: „ vous ne voulez pas reffembler à Dom Qui„ chotte; il prenoit toutes les auberges pour „ des châteaux & vous prenez les châteaux pour

des

„ des auberges."

19 *Juin* 1777. M. Guilbert de Préval vient de répandre le Mémoire suivant: „ Précis signifié, servant de réponse à deux libelles intitulés: *Précis & Réponse*, *& deux Consultations signées*, *l'une de cinq Avocats*, *l'autre de dix*, *& Pieces très importantes* pour M. *Guilbert de Préval*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, *Accusateur*, contre Mrs. *Desessarts*, *le Clerc*, *du Mangin*, *Bagnaire* & *Lezurier*, aussi Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine, *Accusés*, plaidant pour ladite Faculté."

Tout cela est suivi d'une Consultation rapportée, en date du 25 Mai 1776, signée *Gervais* & *Cochu*.

On ne peut nier que si les faits étoient vrais, M. Guilbert ne fût un innocent très-injustement persécuté par ses ennemis & ses envieux.

19 *Juin* 1777. On a enfin donné aujourd'hui la premiere représentation de *l'Egoïsme*, comédie en cinq actes & en vers. La ville cette fois s'est trouvée d'accord avec la cour. On a jugé l'ouvrage détestable en quelques endroits, médiocre dans le grand nombre, & quelquefois faillant par des traits d'un excellent comique. C'est une mauvaise piece, mais du moins dans le vrai genre.

* 19 *Juin* 1777. M. Dulaurens, Médecin, Maire de Rochefort, dont il a déjà été parlé plusieurs fois à l'occasion de ses démarches utiles en faveur de sa ville, continue ses projets

& vient d'être mis à la tête d'une compagnie qui entreprend de deſſécher environ 26000 arpens de marais dans la Xaintonge, moyennant une conceſſion de la moitié des terreins mis en valeur. Cette opération patriotique eſt encouragée par le gouvernement, qui accorde toutes lettres patentes à ce néceſſaires.

20 *Juin*. Il faut que le ſermon de M. l'abbé Perrin ait été bien violent, puiſque M. l'Evêque de Châlons, préſent, a déclaré depuis que c'étoit trop fort, & que s'il n'avoit craint de commettre un ſcandale, il auroit fait deſcendre de chaire ce prédicateur; & cependant M. de Juigné eſt un Moliniſte ardent, un grand défenſeur des Jéſuites.

* 20 *Juin* 1777. On lit dans le Numéro du 15 Juin du *Journal des théâtres*, une *Lettre d'un Elu de la ville de.... au Rédacteur de ce Journal*, que celui-ci a inſérée ſans en ſentir la méchanceté, non plus que le Cenſeur. On ne peut douter en la liſant que l'auteur n'ait eu en vue de tourner en ridicule le Chef de la juſtice. Il y eſt queſtion de la réſiſtance de l'Elu prétendu, à qui l'on veut faire jouer la comédie & ſurtout les rôles de *Criſpin*; il trouve que cela ne va point avec la magiſtrature. Quiconque ſait que M. de Miromeſnil jouoit ces rôles chez M. de Maurepas, ſent parfaitement l'alluſion: cette Lettre fait un bruit du diable par l'art avec lequel les ennemis du Garde des ſceaux en ſe recriant contre l'audace du critique, répandent plus gé-

néralement l'anecdote, en y ajoutant une autre que peu de gens favoient: ils difent que l'Empereur faifant l'éloge de M. le Garde des fceaux au Comte d'Artois, ce jeune Prince lui répondit; *vous l'aimeriez bien mieux, Monfieur le Comte, fi vous lui aviez vu faire les rôles de Crifpin.*

La *Lettre d'un Elu*, eft de M. Levrier de Champrion.

* 20 *Juin* 1777. On a annoncé *l'Egoïfme* pour demain avec des corrections; il paroîtroit naturel qu'elles fuffent faites depuis près de huit mois que la piece a été jouée à Fontainebleau.

21 *Juin* 1777. M. Préval, dans fon Précis fait d'abord l'analyfe des accufations intentées contre lui & de fa défenfe. Il prétend n'être point coupable de la proftitution qu'on lui reproche; qu'il n'a jamais trompé fur fon remede, & que c'eft à celui-ci qu'on en veut & non à fa perfonne; que ce n'eft point la Faculté qui le pourfuit, mais un petit nombre de Docteurs, jaloux de fa découverte; qu'au furplus, ç'a toujours été l'ufage conftant dans fon Corps, & que les hardis novateurs en médecine avant lui ont effuyé les mêmes perfécutions. Il va plus loin; il rapporte des faits accumulés qui établiffent, fuivant lui, qu'on ne veut le perdre que pour faire perdre la confiance acquife à fon remede, à ce remede vraiment précieux à l'humanité. De-là fon éloge pompeux.

„ Plus de huit milliers de malheureux ont re-
„ trouvé dans Paris feul, avec le fecours de fon

„ ſpécifique, une ſanté perdue & ſouvent dé-
„ ſeſpérée. Aucune maladie provenant de l'é-
„ paiſſiſſement de la lymphe & de l'acrimonie
„ des humeurs n'y réſiſte. Les glandes engor-
„ gées, les tumeurs lymphatiques, les exortoſes,
„ qui étoient regardées comme des accidens
„ incurables, ſe fondent ſous ce précieux reme-
„ de & ne laiſſent aucunes traces.

„ Son effet n'eſt point local; il attaque le mal
„ avec le même empire dans tous les lieux, &
„ partout où il ſe trouve provenir des mêmes
„ cauſes. Les *Indes*, l'*Amérique*, la *Martinique*,
„ jouiſſent aujourd'hui de ſes admirables effets.
„ Il fait diſparoître, comme par miracle, le
„ *pian*, le *mamapian*, les *malingres* & le *ſcor-*
„ *but*, qui ſont les deſtructeurs de l'eſpece hu-
„ maine dans ces contrées: c'eſt l'expreſſion des
„ Médecins des Iſles.....

„ Mais ce qui étonne le plus, & ce que le
„ Phyſicien ne peut comprendre, ce remede eſt
„ tellement antipathique du mal, qu'il l'indi-
„ que: il change de couleur, il ſe trouble; de
„ limpide qu'il eſt, il devient épais, blanchâ-
„ tre, laiteux, à ſon approche ſeule, & il eſt
„ nuancé en proportion de ſes degrés. C'eſt un
„ fanal pour le voyageur dans la nuit obſcure,
„ qui lui montre le danger; il en eſt préſervé,
„ s'il n'a pas perdu la raiſon......"

Deux événemens ont ſurtout excité la jalouſie des confreres de M. de Préval: la confiance du Duc des Deux-Ponts, les eſſais triomphans &

multipliés qu'il fit faire dans ses Etats de son remede; & celle du Magistrat de la Police, qui lui donna lieu en 1772 d'en développer, par les plus nombreuses, les plus parfaites, les plus constatées expériences l'efficacité infaillible. Il leur attribue l'origine de son procès contre la Faculté, dont il fait l'histoire.

Il procede ensuite à l'analyse des Arrêts & des rebellions aux Arrêts de la Cour, & à celle des délibérations, sous le titre de Décrets de la Faculté, pour résister à l'autorité des Magistrats, & il termine par des observations sur la marche qu'il a tenue & qu'il tient dans son action intentée contre son corps.

21 *Juin* 1777. On a appris que M. Gresset étoit mort le 16 de ce mois à Amiens d'une fluxion de poitrine, ce qui laisse une place vacante à l'Académie & un champ vaste aux cabaleurs.

22 *Juin.* Il paroît que M. Marmontel furieux de la chûte de son *Céphale & Procris*, & en général du succès de la musique du Chevalier Gluck, a exhalé sa bile dans une brochure intitulée *Essai sur les révolutions de la Musique*, brochure qu'il donne à ses amis & partisans pour mieux s'en assurer le débit. Il y veut établir la supériorité de celle de *Piccini*, que nous ne connoissons qu'à la comédie Italienne; ce qui le rapproche plus du genre de l'Académicien qui a beaucoup brillé à ce théâtre. Quoi qu'il en soit, on lui reproche quantité d'héréfies en raisonnant sur un Art qu'il n'a jamais professé, & ce sont tous les jours

de nouvelles Lettres dans le *Journal de Paris* contre lui & de nouveaux brocards qu'on lui lance.

* Mais le plus sanglant c'est celui-ci : l'*Essai* venoit de paroître : on donne à l'opéra *Céphale* le mardi 3 Juin, & la recette fut à 777 livres. Le vendredi 6 on donna *Iphigénie*, qui rendit 3265 livres 10 sols. Le dimanche 8, *Céphale* donna 544 livres 10 sols, & le mardi suivant 1410 livres 10 sols. Le vendredi 13, *Alceste* produisit 4309 livres 10 sols. Le dimanche 15, *Céphale* rendit 625 livres 10 sols. Le mardi 17 *Alceste* rendit 2500 livres. Le vendredi 20, *Iphigénie* rendit 4480 livres. Que répondre à un tel argument?

* 22 *Juin* 1777. La causticité françoise n'a pas manqué de s'exercer au sujet de la venue de l'Empereur en ce royaume, & ne pouvant mordre sur ce Monarque, on a pris occasion d'en faire une satyre vive de Versailles, sous un jeu de mots apparent, mais plein d'une vérité trop sensible. Voici le quatrain :

A nos yeux étonnés de sa simplicité,
Falckenstein a montré la majesté sans faste :
Chez nous, par un honteux contraste,
Qu'a-t-il trouvé ? Du faste & point de majesté.

On assure que l'auteur, Chevalier de Saint Louis, ayant été connu a été mis à la Bastille & c'est très croyable.

23 *Juin*. M. Gresset a été trouvé mort subitement dans son lit. Sa femme, qui ne le quittoit jamais, avoit été pour la premiere fois de

ſa vie à la campagne ſans lui. La ville d'Amiens lui a rendu les honneurs dont il étoit ſuſceptible, en faiſant célébrer un ſervice pour le repos de ſon ame. Il étoit depuis quelques mois hiſtoriographe de l'Ordre de St. Lazare, place créée pour lui par *Monſieur*. Voici un diſtique Latin fait pour lui ſervir d'épitaphe :

Hunc lepidique ſales lugent, vencreſquc pudicæ,
Sed probibent mores, ingeniumque, mori.

* 23 *Juin* 1777. Les changemens faits à *l'Egoïſme*, ne pouvoient porter cette piece au degré d'amélioration néceſſaire pour la rendre bonne; mais, les nombreux partiſans de l'auteur mis en action, ſuivant l'uſage moderne, l'ont fait monter aux nues: il a été demandé & n'a point voulu paroître. Voici les principaux défauts de la comédie en queſtion, c'eſt que tous les acteurs étant *Egoïſtes*, perſonne ne l'eſt; c'eſt que *l'Egoïſte* bienfaiſant, deſtiné à contraſter avec les autres, l'eſt trop par tempérament, & nullement par réflexion; enſorte qu'il prodigue indiſtinctement ſes largeſſes ſans goût & ſans choix; c'eſt que les deux perſonnages ſur leſquels devroit porter l'intérêt, ne ſont pas aſſez connus, aſſez développés, n'agiſſent point; c'eſt que le caractere le plus ſaillant, de *l'Egoïſte*, prêt à tout ſacrifier, honneur, vertu, naturel, pour ſon bien-être, eſt trop odieux & point aſſez adroit, & que n'étant pas puni il n'en réſulte aucun dénouement, aucune vérité morale; il ne fait que

l'encourager à mieux prendre ſes meſures pour faire ſes dupes : au lieu de reconnoître que tous les hommes ayant beſoin les uns des autres, c'eſt s'occuper de ſoi que de s'occuper de ſes ſemblables, c'eſt travailler pour ſoi que de leur être utile; qu'en un mot, *l'Egoïſme* inhérent à l'homme, bien entendu, conſiſte dans l'échange des ſervices, des ſecours, des bienfaits; c'eſt qu'à l'égard de la contexture du plan, tous les incidens ſont découſus, ne ſe rapportent pas à un centre principal; c'eſt que le poëte emploie de petits moyens, des moyens plats, invraiſemblables; en un mot, c'eſt que l'intrigue foible ſe trouve perdue dans une multitude de ſcenes épiſodiques à tiroir & que la piece, au lieu d'être fondue d'un ſeul jet, n'eſt qu'un aſſemblage de morceaux de rapport, une véritable marqueterie. Malgré cette multitude de reproches à faire à M. Cailhava, les connoiſſeurs démêlent à travers tout cela un homme inſtruit de ſon art, ayant le génie du vrai comique & ne manquant pas de reſſources, d'ailleurs gai, plein de ſel & de ſaillies.

24 *Juin*. Il paroît ici quelques exemplaires venus de Londres, d'une hiſtoire des *deux Amériques, Méridionale & Septentrionale*, par M. Robertſon. On n'en voit encore que deux volumes in 4°. qui doivent être ſuivis de deux autres pour la completter. Ils ſont d'une ſuperbe impreſſion, papier de Hollande, & coûtent deux louis. On ne doute pas que M. Suard ne s'empare de cet ouvrage & ne le traduiſe. Depuis la mort de M.

Hume, Robertſon eſt l'hiſtorien le plus eſtimé des Anglois. On dit cet ouvrage d'un ſtyle riche, magnifique & philoſophiquement traité, dans le goût de celui de l'Abbé Raynal.

25 *Juin* 1777. *Extrait d'une Lettre de Bordeaux du 21. Juin.* „ Il y a eu les mêmes fêtes pour *Monſieur* que pour le Comte d'Artois: illumination tous les jours, bal maſqué à la comédie, bal à la bourſe, bal au Chartron, ſpectacle à chaque ſoirée. La premiere fois on a donné une piece en un acte, que Desforges, le comédien, avoit fait pour S. A. Royale, intitulée *la voix du cœur*, qu'on a trouvée très-jolie, & *le Barbier de Seville*; qui a été joué beaucoup mieux qu'à Paris. La ſeconde, ils ont exécuté *la Partie de chaſſe de Henri* IV, où l'on avoit ajouté des couplets analogues à la circonſtance.

Ce Prince a très-bien pris ici, & il paroit s'y être amuſé, car la veille de ſon départ, c'eſt-à-dire mercredi, lorſque ce même *Desforges* vint lui adreſſer le compliment d'adieu, on crut voir à S. A. Royale les larmes aux yeux. Il eſt vrai que la maniere avec laquelle l'acteur débita ſon diſcours, attendrit tout le monde.

Monſieur a voulu tout voir. On s'accorde à dire qu'il eſt très-inſtruit. Il eſt parti jeudi matin pour aller coucher à Agen, & doit ſe rendre à Toulon le jour ſuivant."

26 *Juin* 1777. Suivant les Lettres de Bordeaux, l'Empereur y eſt arrivé le lendemain du départ de *Monſieur*. Il a débarqué d'un brigan-

tin sur le port. Quoique ce Prince arrivât plutôt qu'on ne comptoit, puisqu'on ne l'attendoit qu'au 1er. Juillet, on a eu vent de sa venue. Il est accouru bientôt au port une si grande quantité de monde & de voitures, que l'illustre étranger a perdu dans la foule ses deux Gentilshommes & s'est trouvé embarrassé pour se rendre à son auberge. On a beaucoup crié *Vive l'Empereur*; ce qui lui a donné de l'humeur, au point qu'un particulier pour faire l'important, ayant dit *bas les chapeaux!* il s'est retourné, en lui demandant sévérement s'il l'avoit choisi pour son maître des cérémonies?

27 *Juin.* On écrit de Châlons que les Magistrats de cette ville continuent les informations concernant le sermon séditieux dont on a déja parlé; que cela excite une grande rumeur dans la ville par la différence des partis; qu'on a assigné tout le Chapitre pour déposer de ce qu'il a entendu: ce qui allarme beaucoup les Chanoines assez partisans de l'Ex-Jésuite, qui craignent, en disant la vérité, de lui nuire, & qu'en ne la disant pas, ils ne se trouvent en manifeste contradiction avec le reste des spectateurs & auditeurs.

28 *Juin.* Extrait d'une Lettre de Bordeaux du 24 Juin. L'Empereur, à son arrivée, s'est rendu à son hôtel loué. Son Consul, appellé Betmann, est allé le voir; le Maréchal de Mouchy aussi. Il y avoit un monde infini à la porte de l'auberge & les premiers de la ville en carrosse.

On se flattoit qu'il se mettroit un instant à la fenêtre, ce qu'il n'a pas fait, quoique le plus grand nombre soit resté jusqu'à neuf heures du soir, malgré la pluie.

Le samedi après-midi il est monté au Château-trompette. Toute la ville s'est rendue aux allées de Tourni & sur le chemin qui conduit à la citadelle: l'Empereur est arrivé en carrosse de louage, se cachant tant qu'il pouvoit. En sortant du château il s'est rendu à la nouvelle salle de comédie, dans laquelle il n'a pas voulu permettre qu'entrassent même les femmes des Jurats. Il a beaucoup critiqué ce bâtiment & a humilié l'architecte Louis. Le dimanche il est allé entendre la messe aux Jacobins. En sortant de l'église il couroit, au lieu de marcher: il a vu ensuite la bourse, qu'il a critiquée sans ménagement.

L'après-dîné, M. le Maréchal avoit annoncé que ce Prince iroit à la comédie. Toutes les loges étoient louées, & ceux qui ne pouvoient pas entrer, étoient restés à la porte; mais il ne sortit point, ne se mit pas même à la fenêtre, & l'on ne commença le spectacle qu'à près de huit heures, quoique le Maréchal y fût.

L'Empereur est parti le lundi à quatre heures du matin.

Ce Prince n'a pas plu ici & a paru sauvage. On a comparé sa conduite à celle de *Monsieur*, qui, loin de critiquer la Bourse, dit au Maréchal, que s'il restoit à Bordeaux il voudroit loger en ce lieu, tant il le trouvoit beau. Il s'étoit ex-

pliqué d'une façon plus flatteuſe encore, lorſque le Gouverneur lui demanda s'il vouloit voir ce monument: *Non*, répondit-il, *mais je veux rendre viſite aux Négocians dans leur Hôtel.*

Le jour où l'Empereur a été à la nouvelle ſalle de comédie, les Jurats n'oſoient ſe montrer à cauſe de la difficulté qu'avoit fait ce Prince d'admettre perſonne. Ils étoient cachés dans une loge. En ſortant cependant M. le Maréchal lui dit: „ Monſieur le Comte, voici les Jurats de „ Bordeaux qui deſirent avoir l'honneur de vous „ ſaluer." Mais il ne ſe donna pas la peine de les regarder.

Lorſque le Sr. du Hamel, le Sous-maire, fut lui dire que la ville l'envoyoit pour prendre ſes ordres, il répondit bruſquement: „ je n'ai point „ d'ordre à donner ici." En un mot, tout ſon ſéjour s'eſt reſſenti de la mauvaiſe humeur qu'il a contractée dès le premier jour, de ſe voir découvert & entouré de la multitude; ce qu'il ne peut ſouffrir."

* 28 *Juin* 1777. Les directeurs du Coliſée, pour exciter les amateurs, annoncent pour demain un feu d'artifice, dans lequel on verra entr'autres décorations le *ſerpent à tête de chien, animal de la Dominique, grimpant ſur les arbres, pour dénicher les nids d'oiſeaux qu'il emporte*; *précédé des flammes du Bengale*, de la compoſition du Sr. Petronio Ruggieri.

29 *Juin* 1777. Un troiſieme Wauxhall, élevé depuis pluſieurs années ſur les nouveaux bou-

levards, mais fuſpendu & ouvert ſeulement au mariage de la Princeſſe de Piémont en 1775, où l'Ambaſſadeur de Sardaigne donna ſa fête, prend aujourd'hui naiſſance & annonce ſon ouverture par extraordinaire. On y doit voir le *Temple de la Bienfaiſance*, à la gloire du Roi, un feu d'artifice, &c. Il s'intitule *le Cirque Royal.*

30 *Juin.* Une ſentence de la Police du 25 Avril excite la curioſité générale au coin des rues où elle eſt affichée: par un changement d'étiquette dans le protocole de la Juſtice, qui prouve combien le luxe attire aujourd'hui de conſidération à celles qui s'y emploient le plus efficacement, on lit: *Sentence, &c. en faveur des* Dames *Marchandes de modes, Plumagiſtes, Fleuriſtes, &c.* Cette qualification honorable de *Dames*, pour ces Prêtreſſes de Vénus, fait beaucoup rire.

30 *Juin.* Les Docteurs le Clerc, du Mangin, Lezurier, Bagnaire, & Deſſeſſarts Doyen, répondent par un *Mémoire* à celui du Sr. Guilbert de Préval, qui les a inculpés & fait décréter. Cet écrit, qui n'eſt qu'une diſcuſſion ſeche des accuſations, eſt peu intéreſſant pour le public & aſſez mal tourné. Il eſt étonnant que la Faculté entiere n'ait pas de plus adroits & de plus éloquens rédacteurs, ou n'ait pas recours aux plus fameux de nos Juriſconſultes dans une cauſe auſſi majeure.

30 *Juin* 1777. Le *Cirque Royal* n'eſt pas encore terminé. On a ajouté à la Rotonde, qui en fait la partie eſſentielle, un jardin, où a été

tiré le feu. Les Directeurs ne pouvant enchérir sur le luxe & l'élégance des autres lieux de cette espece, ont cherché à se distinguer par une noble simplicité. On peut cependant traiter l'ameublement de mesquin, mais l'architecture est mieux. La rotonde est précédée d'une cour en péristile, qui, illuminée à l'angloise de feux de couleur, produit un coup d'œil plus beau que celui de Torré. Tous les amateurs s'étoient rendus à cette ouverture, mais on y a remarqué une espece d'hommes qui y a abondé plus particulierement, comme étant dans leur quartier, sans doute: ce sont les *Abbés*. Ce mêlange avec les filles les plus élégantes, n'étoit pas la chose la moins piquante du spectacle.

30 *Juin*. M. Greuze, ce Peintre excellent pour les têtes de caractere, s'est emparé de celle de M. Francklin, dont on voit l'esquisse. Il y a beaucoup de ressemblance & d'expression. Comme il fait graver actuellement son tableau de *la Malédiction paternelle*, que l'Empereur est allé voir chez lui, on ne peut encore admirer ce chef-d'œuvre, connu seulement des amis de cet artiste & de quelques amateurs.

* 30 *Juin* 1777. On renouvelle l'arrangement proposé depuis longtems des banquettes dans le parterre; il paroît que les gentilshommes de la chambre prennent la chose fort à cœur & veulent qu'elle ait lieu; cependant les comédiens ne semblent pas se soucier de cette innovation qui pourroit leur faire tort.

* 30 *Juin* 1777. Il nous eſt arrivé de Londres un livre ayant pour titre: *Conſidérations ſur les principes politiques de mon ſiecle & ſur la néceſſité indiſpenſable d'une morale politique, à l'occaſion de l'ouvrage intitulé:* ſur la légiſlation & le commerce des grains; *& Examen analytique de quelques paſſages principaux de cet ouvrage: dédié au Souverain qui le lira & l'approuvera, par un homme d'Etat.* On ne peut être favorablement prévenu par un titre, qui ſent déja furieuſement le verbiage. Il eſt aſſez volumineux & paroît exiger de la contention d'eſprit.

* 1 *Juillet* 1777. Le livre ſur *la légiſlation & le commerce des Grains* de M. Necker, paroît avoir été le prétexte de celui des *Conſidérations ſur les principes politiques de mon ſiecle.* L'auteur prend quelques paſſages du premier, contenant des aſſertions relatives ſurtout à la morale, les diſcute & les critique; ce qui lui donne lieu d'y joindre des paraphraſes très étendues en forme de fragmens d'un écrit qu'il compoſe.

Cet écrit porte principalement ſur la néceſſité indiſpenſable de créer une légiſlation productrice de la félicité générale, & de donner pour baſe à cette légiſlation, une *Morale-politique*, ou une *Politico-morale*, c'eſt-à-dire une Morale réglée & calculée ſur les vrais intérêts des ſociétés politiques, des mœurs pures, en tout conformes à cette morale, des idées juſtes, des principes raiſonnés, des opinions qui en émanent & qui les appuient, au lieu de les contre-

dire, les altérer, les combattre.

Comme tout est incohérent, décousu dans cet ouvrage, on ne peut en rien dire: les vues de l'auteur paroissent bonnes, ses idées saines; il cherche à singer Montaigne & même Rousseau; mais on n'ose le juger encore sur cette esquisse: on doit seulement être étonné de sa précipitation à faire imprimer sans nécessité, & à se montrer dans un état de mutilation & d'obscurité, où il convient lui-même avoir besoin de penseurs, très patiens & d'entendeurs à demi-mot.

L'auteur est un M. de Rossi, qui s'intitule *homme d'Etat*, parce qu'il traite en effet de matieres & de très grandes matieres d'Etat. On lui trouve beaucoup de ressemblance au Comte de Lauraguais pour la singularité de la composition & des tournures, quoiqu'ayant le style plus clair & plus méthodique.

2 *Juillet* 1777. On annonce un nouvel ouvrage en deux volumes, ayant pour titre *l'Espion Anglois*, ou *Correspondance Secrette entre Milord All' Eye* (tout œil) & *Milord All' Ear* (tout oreille) avec cette épigraphe: *Singula quæque notando.* On dit qu'on a beaucoup de peine à faire passer ce livre, dont il y a encore peu d'exemplaires à Paris. Ces propos sont une ruse ordinaire des colporteurs pour exciter la curiosité, & vendre plus cher cette marchandise de contrebande. Au reste, le titre est piquant & très propre à allarmer la vigilance de la police.

3 *Juillet*. Extrait d'une Lettre de *Bordeaux*

du

3 *Juillet.* Extrait d'une Lettre de *Bordeaux* du 28 Juin. L'Empereur eſt en effet parti lundi pour Bayonne, peu regretté des Bordelois, mais ſurtout des femmes, envers leſquelles il n'a été rien moins que galant. En voici un échantillon. La Préſidente de Virozel & Madame Doyard n'ayant pu le voir, malgré toutes les peines qu'elles s'étoient données, formerent la partie de paſſer la nuit de ſon départ & de ſe rendre chez lui à trois heures du matin; ce qu'elles firent, accompagnées de M. de Pontac. Le maître de l'hôtel qui les connoiſſoit, les laiſſa entrer en leur diſant: „ Mesdames, tout ce que je puis „ faire pour vous, c'eſt de vous mettre ſur „ l'eſcalier." Betman, le Conſul de ce Prince, les ayant trouvées dit à ſon maître que deux femmes des premieres de la ville ne s'étoient pas couchées pour ne pas perdre le dernier inſtant qui leur reſtoit de le voir. Quelques minutes après il eut occaſion de ſortir & de paſſer devant elles; il les ſalua très froidement, puis revenant ſur ſes pas, il leur dit: „ Mesdames, je ſuis „ très étonné que vous ſoyez ſi curieuſes de „ m'enviſager, car je ne ſuis ni Adonis, ni Cu„ pidon." Ces Dames furent étourdies & ne ſe ſeroient pas, ſans doute, vantées du compliment, s'il n'y avoit eu des témoins.

La ville de Bordeaux, c'eſt-à-dire, les Jurats avoient obtenu de mettre un droit ſur le ſel; le Parlement avoit enrégiſtré l'Edit, mais non la Cour des Aides, qui avoit fait des Remontrances.

Un nommé La Botiere, fameux libraire de cette ville, les avoit imprimées; il y a trois jours qu'il eſt arrivé un Arrêt du Conſeil qui l'interdit & le condamne à une amende.

3 *Juillet* 1777. On a parlé du projet qu'avoient formé, il y a près de deux ans, quelques particuliers de diſtinction de rétablir ou faire revivre l'Ordre du St. Sépulcre, qui n'étoit plus connu ici que comme une confrérie d'artiſans, ſurnommée par dériſion *la Confrérie de l'aloyau*. Ils prétendirent que ſuivant l'inſtitution remontant à 1099 il devoit y avoir dans l'aſſociation trois claſſes différentes, celle des Chevaliers, celle des Voyageurs, & celle des Confreres de Dévotion. La vanité qui avoit excité les novateurs, les porta à imaginer des croix, un habit de cérémonie, des commanderies à retrouver & des dignités à réintégrer. Ils dédaignerent les vrais poſſeſſeurs, s'emparerent de l'adminiſtration, & comme l'argent eſt néceſſaire à tout, ils rendirent les réceptions beaucoup plus cheres. Il en eſt réſulté un procès entre les deux corps, & des plaintes en cour.

Le 2 Juin 1776 il eſt intervenu un ordre du Roi, portant défenſes aux prétendus Chevaliers de porter la croix, & injonction de repréſenter les régiſtres pour y faire rayer les qualifications priſes dans les délibérations nouvelles.

Cet ordre a été ſuſpendu depuis quant à la radiation, & S. M. a permis aux prétendus Chevaliers de lui adreſſer des repréſentations.

Ces Meſſieurs voulant faire parler d'eux & ſe donner une conſiſtance dans le monde, ont pris l'occaſion de leur conteſtation avec les *Confreres de l'Aloyau*, pour ſortir de leur obſcurité & répandre une Requête volumineuſe ſous prétexte de repouſſer les aſſertions injurieuſes des accuſateurs.

Comme dans tous les noms à la tête du Mémoire, au nombre de plus de trois cens, il ne laiſſe pas que d'y en avoir de recommandables & d'illuſtres, cette querelle produit ſenſation, & l'on cherche à déterminer M. le Comte d'Artois, qu'on ſollicite depuis longtems de ſe mettre à la tête de cet Ordre de Chevalerie, à l'inſtar de *Monſieur*, Grand-Maître de celui de St. Lazare.

4 *Juillet* 1777. Il paroît la ſuite d'un ouvrage, dont on avoit eu pour échantillon deux volumes cet hiver, intitulé *Mémoires Secrets pour ſervir à l'hiſtoire de la République des Lettres*, &c. *par feu M. de Bachaumont*. On en voit huit volumes aujourd'hui, allant depuis 1762 juſqu'en Janvier 1776. Il cauſe une grande fermentation parmi nos auteurs, dont l'amour-propre n'eſt pas flatté; il eſt en outre recherché pour une foule d'anecdotes & de pieces en vers & en proſe que perſonne n'avoit encore oſé révéler ou livrer à l'impreſſion. (Cet article eſt extrait des *Nouvelles à la main*, très accréditées dans Paris.)

5 *Juillet* 1777. La Requête au Parlement des prétendus Chevaliers du St. Sépulcre ayant fait bruit, on a voulu lire le Mémoire des *Confreres de l'aloyau*, & il s'eſt trouvé que celui-ci, de la

main de Me. Vermeil très connu au barreau, étoit plus curieux par l'esquisse satyrique qu'on y trouvoit du plan ambitieux des premiers, qu'il appelle les *Novateurs*, & dont il tourne en dérision les projets chimériques, en ne dissimulant pas qu'ils avoient poussé leur fol espoir jusqu'à croire qu'un Prince auguste (le Comte d'Artois) devoit se placer à la tête de cet Ordre & lui rendre son premier éclat.

Du reste, les accusés, au nombre de neuf, qui ont à leur tête un nommé *Venier*, maître tailleur, se trouvant décrétés d'ajournement personnel à la requête du Ministere public, prétendent que c'est le résultat des sollicitations insidieuses des prétendus Chevaliers qui, auteurs du tumulte, sujet de la plainte, ont eu la lâcheté d'être des dénonciateurs secrets d'un délit dont ils étoient coupables eux-mêmes. Ce procès doit être jugé incessamment.

5 *Juillet.* Quoique les deux pieces très intéressantes ci-jointes aient deux ans de date, elles étoient restées jusqu'à présent dans le plus grand secret, & à la lecture on jugera aisément pourquoi. Mais l'avidité des curieux d'une part & la cupidité des mercénaires de l'autre, font tout transpirer à la longue.

Désistement de Mrs. de la Chalotais & de Caradeuc, du 5 Août 1775.

Nous soussignés *Louis-René de Caradeuc de la Chalotais, & Anne-Jacques Raoul de Caradeuc,*

Procureurs Généraux du Roi au Parlement de Bretagne, voulant donner à S. M. un témoignage de notre reſpect pour ſa perſonne ſacrée, de notre reconnoiſſance de la juſtice qu'elle a bien voulu nous rendre, de notre déſir de concourir aux vues de paix dont elle eſt animée, & de notre conſidération pour M. le Comte de Maurepas, déclarons abandonner purement & ſimplement toutes actions & demandes que nous aurions faites ou pu faire relativement à la procédure criminelle injuſtement intentée contre nous au mois de Novembre 1765 & années ſuivantes, circonſtances & dépendances, en quelque Tribunal & envers quelques perſonnes que ce ſoit, renonçant à en faire aucunes ſuites, & notamment M. le Duc *d'Aiguillon*. A Rennes le 5 Août 1775. *(Signé)* DE CARADEUC DE LA CHALOTAIS, DE CARADEUC.

Lettre de M. le Garde des Sceaux à M. de la Chalotais, *du* 8 *Août* 1775, *envoyée d'Atlrys à M.* de la Chalotais *le* 14 *Août.*

MONSIEUR,

Le Roi a bien voulu vous accorder une gratification de la ſomme de 100,000 livres une fois payée, & une penſion de 8000 livres, reverſible après vous, ſavoir 4000 livres à M. le Chevalier de la Chalotais, votre fils, & 4000 livres à Madame de la Fruglaye.

S. M. vous accorde également une charge de

Président à Mortier, dont elle voudra bien donner l'agrément à M. de Caradeuc, si vous la lui faites passer. Vous ne devez pas douter du plaisir que j'ai à vous annoncer ces graces.

Je vais faire passer à M. le Contrôleur Général l'ampliation des décisions du Roi, pour qu'il soit à portée de vous procurer le payement des 100,000 livres & de vous faire porter sur les états du Roi pour la pension de 8000 livres.

Je vais faire passer également à M. de Malesherbes une ampliation de la décision relative à cette pension, pour qu'il soit en état de vous en expédier le brevet.

Je suis,

MONSIEUR,

Votre affectionné Serviteur,

(Signé) MIROMESNIL.

A Versailles le 8 Août 1775.

* 6 *Juillet* 1777. On repete *Ernelinde* & l'on compte jouer enfin cette piece rajeunie mardi prochain.

* 7 *Juillet* 1777. *Nouveau projet de finances, portant suppression de tous les impôts & liquidations des dettes de l'Etat.* A ce titre on peut juger aisément que ce pamphlet est tout au moins une rêverie. C'est en outre une facétie assez ingénieuse, une parodie de tous les faiseurs de spéculation de cette espece: l'idée de l'auteur est très simple, on ne peut que lui en savoir gré, puisqu'il tire le remede à tous les maux politi-

ques, de la ſource même de nos maux phyſiques ; il propoſe un jeûne général par mois, dont l'économie calculée d'après une dépenſe annuelle ſeroit verſée dans le tréſor public ; il entre dans ſes détails, il fait une répartition de claſſes, depuis le manouvrier juſqu'au citoyen le plus opulent & en ne dégraiſſant perſonne qu'en proportion de l'avantage qu'il en retirera pour ſa ſanté, il trouve un revenu de treize à quatorze cens millions. Il y a du ſel & de la bonne critique dans cet écrit, traité avec une légereté digne du ſujet, mais ſuſceptible encore de plus de gaieté, de fineſſe & de ſaillies.

* 7 *Juillet* 1777. M. le Camus de Neville cherche tous les moyens d'empêcher l'introduction des livres clandeſtins en France, & comme lui-même a été quelque tems en pays étrangers, qu'il a compoſé & fait paſſer de ſes œuvres, il eſt plus au fait de la manœuvre. On parle d'établir une chambre ſyndicale à Verſailles, juſqu'à préſent entrepôt conſidérable de cette contrebande.

* 8 *Juillet* 1777. *Ernelinde*, qui n'étoit ci-devant qu'en trois actes, eſt remis en cinq actes; on ſent qu'un poëme ainſi allongé ne peut gueres y gagner : il paroît qu'aux repétitions, quant à la muſique, on a trouvé de très belles choſes, mais point cette gradation néceſſaire ; & l'on voudroit que les beautés du commencement fuſſent réſervées pour la fin. On annonce à l'égard des Ballets une *Danſe Laponne* d'un genre neuf

& piquant : du reste, on dit qu'il y a beaucoup de spectacle, de changemens de décoration, de monde sur la scene & de mouvement. Les partisans du Sr. Philidor se disposent à se rendre en foule à l'opéra, pour contrebalancer la malveillance des Gluckistes. On a engagé la Reine à s'y trouver ; ce qui prouve que S. M. est rétablie parfaitement.

9 *Juillet* 1777. On parle beaucoup d'une Négresse blanche qui vient d'arriver. Elle est de l'espece qu'on appelle *Albion.* Elle n'a que dix-huit ans ; elle est de pere & de mere noirs, elle a la laine blanche & les pieds & les mains annoncés d'une nature à exercer les spéculations des Physiciens. On doit la faire voir au public d'ici au mois de Septembre, qu'elle va en Italie.

10 *Juillet.* Un certain abbé Martin, Vicaire de la paroisse de St. André des Arts, qui, lorsque la premiere fermentation occasionnée par le livre des *Trois Siecles de la Littérature Françoise* fut passée, que l'abbé Sabbathier s'en avouant l'auteur eut reçu toutes les injures, toutes les invectives des coryphées du Parti *Encyclopédique* très mal-traités dans l'ouvrage, ainsi que la secte entiere, s'étoit avisé de lui disputer malhonnêtement cette paternité, est devenu fol depuis quelques mois, & les remedes n'ayant pu opérer, il vient d'être enfermé dans une maison de force. Ses partisans continuent à assurer que non seulement il a été le coopérateur de l'abbé Sabbathier, mais que celui-ci, au contraire, ne faisoit

que

que lui servir de manœuvre pour les recherches & la découverte des matériaux; que le vicaire étoit en chef, assembloit les articles, les rédigeoit & mettoit à tous ses sarcasmes, son style & son vernis. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le Grand-Aumônier étoit persuadé du fait, puisqu'il avoit donné une pension de 1500 livres à ce cuistre littéraire, en lui disant que ce n'étoit qu'un encouragement pour l'exciter à continuer. C'est dans cette noble ardeur qu'il a forcé de travail & que la tête lui a pété.

* 10 *Juillet* 1777. On annonce pour après-demain à la comédie françoise la premiere représentation de *Gabrielle de Vergy*, tragédie en cinq actes de M. Du Belloy, imprimée de son vivant & dont tout le monde a déjà pu juger à la lecture.

11 *Juillet* 1777. En vertu des défenses faites aux prétendus Chevaliers du St. Sépulcre de porter la croix, ainsi qu'on l'a dit, ils ont par le ministere de Me. Perrin, Avocat aux Conseils, présenté une requête au Roi, qu'ils qualifient de *très-humbles & très respectueuses représentations des Chevaliers, Voyageurs & Confreres de Dévotion du St. Sépulcre de Jérusalem, formant ensemble l'Archi-confrérie Royale du même nom, établie en l'Eglise des Cordeliers de Paris.* Après un historique assez curieux de la formation de divers Ordres Militaires & Religieux, auxquels les Croisades ont donné naissance, & dont celui du St. Sépulcre seroit le plus ancien & le plus illustre, suivant l'écrivain; après avoir cité & discuté les

monumens qui ont perpétué jusqu'à ce jour l'archi-confrérie Royale dans le même état & la même existence qu'elle a eus dès sa naissance, il vient aux moyens qui doivent déterminer S. M. à conserver aux membres de cette archi-confrérie les prérogatives & privileges dont ils ont toujours joui.

L'auteur démontre qu'elle est composée de trois Classes: 1°. des Chevaliers; 2°. des Voyageurs; 3°. des Confreres de dévotion: que la Bulle de suppression d'Innocent VIII n'a point été reconnue en France, que le Procureur Général s'en est porté appellant comme d'abus, & que Louis XIV lui-même a reconnu l'existence de l'Ordre du St. Sépulcre. Les supplians concluent en conséquence à ce que le Roi conserve à ce corps véritablement utile pour le soulagement des malheureux, la qualification qu'il a conservée jusqu'à ce jour dans tous les Tribunaux, & surtout à ce qu'on ne lui ôte point une Croix, signe caractéristique de son institution.

11 *Juillet* 1777. Les amateurs de la Littérature sont affligés du bruit qui se répand qu'on n'a trouvé aucun manuscrit chez M. Gresset, pas même le nouveau chant destiné à être ajouté au poëme de *Ver-vert*, sous le nom de *l'ouvroir*, chant qu'il avoit lu à la cour durant son dernier voyage & qui y avoit plu beaucoup. Il s'ensuivroit que l'auteur l'auroit brûlé dans un accès de cette dévotion qu'on traitoit injustement d'hypocrisie. Il est fâcheux que sa vénération

pour l'ancien Evêque d'Amiens l'ait empêché, comme on l'assure, de publier cette nouvelle facétie dans un tems où il ne s'en seroit pas fait scrupule, mais il craignoit d'allarmer l'ame timorée du Prélat & de lui faire quelque peine.

* 11 *Juillet* 1777. On ne peut encore prononcer sur *Ernelinde*, où les partisans du Sr. Philidor étoient en si grand nombre, qu'effectivement les applaudissemens ont été continuels & très vifs; ils étoient sous le charme, ils disoient que cet opéra connu depuis longtems leur faisoit éprouver des sensations nouvelles. Le spectacle d'ailleurs offrant le coup d'œil le plus magnifique & le plus imposant, a produit beaucoup d'illusion. On a surtout admiré dans le premier acte la chûte des murailles d'une ville assiégée; la danse laponne a été regardée comme un morceau de choréographie unique, digne de l'invention des Srs. Gardel & Noverre, dessinateurs des ballets.

Les détracteurs reprochent à ceux-ci d'avoir embarrassé la scene & coupé trop souvent l'action par des ballets & des marches; ils trouvent le récitatif pénible & n'ayant nullement l'aisance de la déclamation, comme ceux du Chevalier Gluck; ils se disent enfin étourdis par les chœurs trop bruyans, suivant la vieille méthode des anciens compositeurs, s'imaginant que les cris étoient de la musique.

Les gens impartiaux avouent que les éloges des uns & les critiques des autres, quoiqu'outrés de

part & d'autre, font fondés; il y a à parier que cet opéra fe foutiendra, finon par le fond, au moins par les acceffoires.

* 12 *Juillet* 1777. On connoiffoit déjà l'effroyable dénouement de *Gabrielle de Vergy*, & l'on avoit peine à le foutenir à la lecture. Il a produit en action un tel effet, que plufieurs femmes fe font trouvées mal & que des vaporeux ont déclaré qu'ils fe fentoient le cœur ferré, oppreffé & qu'ils ne reviendroient point à cette piece. Tout ce qui précede eft fi faux, fi vicieux, fi gigantefque, fi abfurde, que d'autres connoiffeurs ont foutenu de fang froid l'atrocité de la cataftrophe, & n'y ont vu que le noir délire d'une imagination romanefque. Il eft certain que nous n'avons plus rien à envier au théâtre anglois. M. de Voltaire a obfervé au fujet de certains drames, que nous avions un nouveau genre de comédie, la comédie *horrible*; nous en avons un auffi dans le tragique, la tragédie *exécrable*: qualification que mérite à tous égards celle de M. Du Belloy même, quant au ftyle, dont la barbarie & l'enflure ordinaires font encore plus remarquables dans une piece de fentimens. On ne peut nier cependant qu'il n'y ait des tirades, ou plutôt des paffages, en petit nombre, dans le vrai langage de la paffion, écrits avec correction, élégance, onction même; quoique l'ame du poëte, en général, ait plus de chaleur & de force que de vraie fenfibilité. On remarque encore dans la contexture quelques

reſſources de génie, quelques ſituations nobles, à travers un cahos d'incidens accumulés dans l'ordre le plus biſarre & le plus extravagant.

Le Sr. la Rive faiſoit le rôle de *Fayel* & n'a réuſſi que dans peu de momens; celui de *Couci* a été rendu par le Sr. Monvel, qui à force de vouloir y mettre du naturel & de la ſimplicité, l'a ſouvent manqué. Madame Veſtris a déterminé le ſuccès, quoique par ſa façon de jouer dans la ſcene du cœur, elle ait outre-paſſé la nature, & revenant à pluſieurs repriſes ſur l'urne ſanglante, y ramenant les yeux des ſpectateurs avec les ſiens, ait plus laiſſé voir l'actrice que l'amante. Celle-ci, dès le premier inſtant, auroit rejetté avec horreur le vaſe & ſe ſeroit évanouïe; Madame Veſtris a voulu nuancer toutes les gradations d'un ſpaſme ménagé avec le plus grand art & l'on ne peut qu'applaudir à la beauté de ſes tableaux. Le parterre froid juſqu'ici, eſt entré lui-même dans des accès convulſifs, qui ſe ſont manifeſtés par des battemens de mains forcenés & le triomphe a été complet.

13 *Juillet* 1777. Malgré ſes importantes occupations le Sr. de Beaumarchais ne paroît pas répugner à y joindre un procillon avec les comédiens, qui pour lui ſera, ſans doute, un paſſe-tems. On a déjà parlé de ſes conteſtations avec les hiſtrions relativement aux honoraires de ſon *Barbier de Seville*. Il a dernierement raſſemblé à un ſouper des Juriſconſultes & des Gens de lettres; il leur a expoſé la queſtion, il a fait

lecture de sa correspondance avec les comédiens, & tout le monde a reconnu son bon droit & approuvé la sagesse de sa conduite. On attend avec impatience les facéties dont il va nous égayer.

13 *Juillet.* On savoit depuis longtems que l'abbé Baudeau avoit une pension de 4000 livres sur les Oeconomats, mais peu de gens étoient instruits qu'il en étoit redevable à M. de Sartine. Ce Ministre lui a dit, comme Auguste au Romain son ennemi: *soyons amis, Cinna.*

14 *Juillet* 1777. L'abbé Martin est mort à Senlis des suites de son état.

* 14 *Juillet* 1777. Le Sr. Torré a donné jeudi dernier une fête à son profit dans son Waux-hall, où il a voulu reproduire des combats de Chevalerie. On sent que dans un pareil emplacement le simulacre ne peut être que mesquin, exigeant d'ailleurs une grande pompe de spectacle & une riche magnificence d'habits.

15 *Juillet.* L'*Espion Anglois* n'est qu'une reprise d'un autre ouvrage commencé, en 1773, sous le titre de *l'Observateur Hollandois à Paris*, qui devoit se distribuer comme un écrit périodique. On en avoit publié un *Prospectus*, qui effraya le Ministere de France d'alors, & il profita de son ascendant auprès des Etats Généraux pour l'arrêter, même avant que par la publication on pût juger s'il méritoit la proscription. L'*Observateur*, qui contient à peu près le premier volume, est une peinture aussi vraie

que curieuſe de la vieille cour & de l'état de la France au moment de la Révolution de la Magiſtrature; il va juſqu'à la mort de Louis XV. Il eſt en forme de Lettres: 1°. *Sur le Roi & la Famille Royale*: 2°. *Sur les Miniſtres & le Chancelier*: 3°. *Des Etats, des Parlemens, Chambres des Comptes, Cours des Aides & autres Cours Souveraines ou Tribunaux du Royaume*: 4°. *Sur les Princes du ſang, les Ducs, la Nobleſſe*: 5°. *Du Clergé*: 6°. *Sur le Tiers Etat.*

L'*Eſpion Anglois*, ſuppoſant que la premiere époque du regne de Louis XVI, ſavoir le rétabliſſement de la Magiſtrature, eſt déjà détaillée dans un ouvrage étendu, ſervant de ſuite au *Journal de la Révolution opérée dans la Conſtitution de la Monarchie Françoiſe*, ne commence qu'à la ſeconde époque, qui eſt les émeutes à l'occaſion de la cherté des bleds. Il eſt en Lettres auſſi & par leurs titres on juge aiſément de leur importance. On aſſure qu'une grande impartialité eſt le caractere diſtinctif des deux Ecrivains, ou du même, changeant de nom, de Hollandois devenu Anglois.

16 *Juillet* 1777. Le Parlement a enfin reconnu le danger de ſe mettre à dos la Faculté; les Docteurs décrétés ont gagné la ſemaine derniere l'incident contre le Sr. Guilbert de Préval. Les décrets ſont annullés: celui-ci eſt condamné à tous les dépens, & il eſt défendu à l'expulſé de ſe préſenter aux aſſemblées avant que le fond ne ſoit jugé. Cela eſt de mauvais augure pour le reſte.

17 *Juillet* 1777. M. le Fuel de Méricourt ne s'est pas tenu pour supprimé: à l'exemple de Me. Linguet, il a seulement transporté à Londres le siege de sa résidence & là, comme lui, il prétend continuer son Journal, malgré le rédacteur existant en France. Il profite de cette liberté pour étendre la sphere & la hardiesse de sa censure. Il annonce le *Journal Anglois, Italien & François, Dramatique, Lyrique & Politique; ouvrage périodique*, avec cette épigraphe: *amicus Plato, sed magis amica veritas*. Il s'est associé à cet effet, suivant son *Prospectus*, à plusieurs gens de lettres versés dans les langues modernes. Ce bisarre assemblage sera composé de trois parties: la premiere, écrite en Italien, contiendra quelques pieces fugitives, une notice & un précis de tous les Drames qui seront représentés sur tous les théâtres d'Italie. La deuxieme, écrite en Anglois, renfermera toutes les nouvelles politiques & littéraires de la France. On y rendra compte de toutes les nouvelles découvertes &, en général, de tout ce qui pourra intéresser la société. On fera un examen critique des pieces de théâtre, Angloises, Italiennes & Françoises, que l'on comparera quelquefois, & l'auteur prétend que de ces comparaisons résultera souvent une connoissance exacte & approfondie du génie de ces trois nations.

Dans la derniere enfin, écrite en François, on annoncera & l'on fera connoître toutes les pieces nouvelles: on fera justice des mauvais ac-

teurs, en louant les bons & en donnant de sages conseils à ceux qui annonceront des talens. On ne parlera que des livres nouveaux les plus intéressans. On donnera un extrait de tout ce qu'il y aura de plus curieux dans les papiers Anglois, & l'on ne rapportera des nouvelles que celles qui ne seront point hasardées. Cette partie sera terminée par quelques poésies légeres & des vaudevilles. M. le Fuel, pour premier essai, distribue son *Prospectus* dans les trois langues qu'il doit employer dans son Journal.

C'est le premier Août que paroîtra le premier cahier de ce *cent millieme Journal* environ.

* 17 *Juillet* 1777. On a donné hier la seconde représentation de *Gabrielle de Vergy*, avec un concours plus nombreux qu'à la premiere: on a supprimé quelques vers du dénouement, qui le rendent plus obscur seulement, sans en diminuer l'atrocité; ensorte qu'il y a encore des femmes qui se sont trouvées mal. Du reste, la piece est montée aux nues, quelque médiocre qu'on la connoisse.

18 *Juillet* 1777. Toutes les Demoiselles d'opéra & autres, instruites du bonheur que la Dlle. Michelot, jolie personne, mais simple figurante dans les Ballets, a eu de plaire au Comte d'Artois, envient son bonheur. Il y a cependant à parier qu'elles ne doivent pas désespérer d'avoir leur tour, & que ce n'est qu'une simple passade. On le présume d'autant mieux que son Altesse Royale varie fort dans ses plai-

ſirs. On ſe rappelle qu'elle a déclaré elle-même avoir beaucoup de rapport avec ſon ayeul; elle l'a juſques dans cette inquiétude perpétuelle, qui lui rendoit tout inſipide en peu de tems.

18 *Juillet* 1777. Le déſiſtement de Mrs. de la Chalotais & de Caradeuc n'eſt que le réſultat d'un Mémoire manuſcrit très curieux, que les Procureurs Généraux ſe propoſoient de préſenter au Roi, s'ils n'euſſent pas reçu la juſtice qu'ils en devoient attendre.

Dans cet écrit ils expoſoient en long, 1°, l'origine de ce qu'on appelle les troubles de Bretagne, depuis le Requiſitoire de MM. de la Chalotais & les Arrêts rendus contre les Jéſuites, juſqu'au 10 Novembre 1765, jour auquel ils furent arrêtés avec quatre autres Magiſtrats.

2°. Examen de la procédure faite contre eux.

3°. Diſcuſſion des différens chefs d'accuſation que le Sr. de Calonne leur avoit intentés, & leur réfutation complette: d'où il réſulte la pleine & entiere juſtification des accuſés.

Le Mémoire étoit compoſé pour être joint à une Requête en oppoſition aux Lettres patentes du 22 Décembre 1776.

* 19 *Juillet* 1777. Les comédiens Italiens annoncent pour aujourd'hui *Erneſtine*, comédie nouvelle, mêlée d'ariettes en proſe & en trois actes. On la dit tirée d'un très joli conte de Madame Riccoboni, intitulé *Erneſtine*. Par une ſingularité fort remarquable, on a mis ſur l'affiche *par ordre*; ce qui ſembleroit annoncer

une défiance des acteurs, qui voudroient ainsi se mettre à l'abri des reproches du public, qu'ils ont mérités tant de fois impunément.

20 *Juillet.* La Reine, Madame & Madame la Comtesse d'Artois sont venues hier à la Comédie Italienne. On a donné pour premiere piece les *Intrigues d'Arlequin.* On y a introduit par addition le Sr. Dorsonville, nouvelle haute-contre, dont ce spectacle a fait acquisition & que S. M. désiroit entendre. Il est bien de figure, il a une voix peu forte, mais charmante & est doué déja d'un goût exquis. Il a reçu les plus grands applaudissemens lorsqu'il a débuté. Le parterre lui a fait l'honneur de le demander après la piece, pour lui témoigner spécialement sa satisfaction: triomphe dont n'avoit encore joui aucun acteur.

Quant à la piece nouvelle, intitulée *Ernestine*, le poëte a eu l'art de rendre détestable un sujet si agréable & si touchant dans le conte. Rien de plus plat. Il y a des choses agréables dans la musique, & en général elle est digne de meilleures paroles. Les auteurs n'ayant point eu de succès ont jugé à propos de garder l'anonyme.

Pour dédommager le public, les Comédiens ont annoncé tout de suite une autre nouveauté, intitulée *Laurette.*

21 *Juillet* 1777. On rapporte que le Docteur Bouvard ayant été appellé depuis peu par le Grand-Aumônier, en enfance, mais n'en étant pas moins susceptible des maux physiques,

s'eſt plaint de ſa goutte au médecin, & lui a dit qu'il ſouffroit comme un damné: „ *Quoi! déjà,* „ *Monſeigneur*? " a repris le malin Eſculape.

21 *Juillet.* Le Mémoire de Mrs. de la Chalotais & de Caradeuc eſt admirable pour l'hiſtorique précieux qu'il contient, pour la force des preuves & des raiſonnemens, pour la vigueur & l'énergie du ſtyle. Il eſt bien fâcheux que des raiſons de politique obligent de le garder manuſcrit. La péroraiſon eſt d'une grande beauté. On voit à la ſuite un Mémoire particulier, contenant un projet d'accommodement qui n'a pas eu lieu, mais qui prouve combien la cour, honteuſe de cette affaire monſtrueuſe, avoit à cœur de l'aſſoupir & d'en effacer toutes les traces.

* 22 *Juillet* 1777. Extrait d'une Lettre d'Amiens, du 19 Juillet.... Il eſt très vrai que M. Greſſet avoit brûlé, il y a quelques mois avant ſa mort, ſon cinquieme chant de *Vert-vert*, intitulé *l'Ouvroir*, ainſi qu'un autre poëme en cinq chants, auſſi intitulé *l'Abbaye*. Il paroît que c'eſt une Lettre de M. l'ancien Evêque d'Amiens, reſtée dans ſes papiers, qui l'a déterminé à prendre ce parti. Ce Prélat, auquel il avoit communiqué ſes plaiſanteries, en le conſultant ſur l'uſage qu'il en feroit, lui avoit répondu qu'il n'y voyoit rien d'abſolument contraire aux bonnes mœurs, mais qu'il lui conſeilloit cependant de ne les pas mettre au jour, pour éviter de jetter du ridicule ſur les religieuſes & les moines, déja trop ſouvent l'objet

de la dérision des profanes & des gens du monde. Le premier étoit fort connu & avoit beaucoup égayé la Reine, il y a deux ans. Le second l'est moins: ayant eu occasion d'aller avec M. Chauvelin, Intendant de Picardie, à une élection d'Abbé régulier, la morgue, le faste & les puérilités de cette cérémonie avoient fourni à M. Gresset matiere à s'égayer. On regrette beaucoup cet ouvrage, comme étant de son bon tems; on espere pouvoir seulement en ramasser des fragmens, formant environ six cens vers; du reste, on a trouvé quantité de manuscrits, dont on se souciera peu; cependant il y a le *Gazetin*, qui est assez amusant & digne de son auteur. C'est un membre de l'Académie de cette ville, qui est chargé de recueillir ses œuvres posthumes.

23 *Juillet* 1777. On assure que l'Empereur est passé très près de Ferney, sans avoir daigné seulement s'informer quel en étoit le maître. Il faut que ce Prince ait eu ses raisons pour humilier ainsi M. de Voltaire, qui avoit fait de grands préparatifs pour le recevoir.

24 *Juillet*. *Laurette*, comédie en un acte & en prose mêlée d'ariettes, jouée hier aux Italiens, a paru très médiocre & beaucoup au dessous du Conte de M. Marmontel, dont le sujet est tiré. L'auteur l'a étranglé & a trouvé le secret d'en ôter tout l'intérêt. Quant à la musique, elle a produit plus d'effet. On y a senti de l'expression, beaucoup de richesse, mais

des réminiſcences fréquentes de quantité d'autres opéra-comiques: d'ailleurs trop d'abandance, des accompagnemens trop forts & couvrant les voix. Elle eſt de M. Méreaux. Quant à l'auteur des paroles, il garde prudemment *l'incognito*, ainſi que celui du poëme d'*Erneſtine*. On a ſçu que celui de la muſique de cette piece, jouée la ſemaine derniere, étoit M. de St. George, amateur & violon diſtingué, mais qui n'a pas le même goût en fait d'ouvrages dramatiques & auroit dû ſentir qu'une excellente muſique adaptée à un plat & déteſtable opéra-comique perd toute ſa valeur.

* 24 *Juillet* 1777. On n'a joué la tragédie de *Gabrielle de Vergy* que trois fois en deux ſemaines, pour laiſſer à Madame Veſtris le tems de ſe remettre de ſon rôle très fatiguant, & aux femmes de diſſiper les affections vaporeuſes qu'elles y contractent; car même celles qui s'y ſont trouvées mal, ont la fureur d'y retourner.

24 *Juillet* 1777. On a dit que le Sr. Greuze faiſoit le portrait de M. Francklin, qui ne manquera pas d'être gravé. Me. Elie de Beaumont, Avocat célebre par ſon éloquence, par ſes intrigues & par un génie romaneſque, a diſpoſé d'avance dans ſon cabinet une niche pour ce perſonnage illuſtre, entre d'autres grands hommes anciens & modernes qu'il y a placés, & a fait d'avance cette inſcription pour mettre au bas: *Alterius orbis Vindex, utriuſque Lumen.*

25 *Juillet*. M. Jardin, architecte peu connu

en France, mais plus renommé dans le Nord pour une églife qu'il a conftruite à Copenhague, eft envoyé à Londres par ordre du Roi. Il fait un myftere de cette miffion que lui a procurée M. le Comte d'Angiviller, & déclare pourtant qu'elle eft relative à fon art & doit être fort utile.

25 *Juillet.* Après avoir établi dans la premiere partie de fon Mémoire ce qu'on appelle l'origine des troubles de Bretagne, & fait voir par une foule de fes lettres écartées, que bien loin d'avoir contribué à les faire naître & les fomenter, il a fait tout ce qu'il a pu, au contraire, pour les prévenir & les arrêter, M. de la Chalotais paffe à la feconde partie.

Elle contient l'examen de la procédure & voici fes chefs: 1°. Accufation & procédure, fans corps de délit: 2°. Accufation fans accufateur: 3°. Accufation & inftruction fans juges compétens: Pourfuite militaire fous ombre de juftice, où d'un bout à l'autre l'accufateur & le délateur ont été juges & parties, ordonnateurs & difpofant de la perfonne des accufés: 5°. Accufations vagues, changemens de tribunaux & de juges, de parties publiques au gré des accufateurs & des délateurs, procédure variant à volonté: 6°. Procédure qui déroge aux loix & qui en fait de nouvelles, qui confond la nature des délits & la qualité des preuves: 7°. Accufation jugée fans que les accufés aient pu produire leurs faits juftificatifs, pendant qu'ils étoient dépouillés de leurs pieces & fans qu'ils aient été

entendus; jugement qui ne juge point.

La troisieme embrasse les chefs d'accusation: 1°. Complot fait avec Mr. de Kerguesac: 2°. Des billets anonymes: 3°. Manque de respect aux Ministres & même au Roi: 4°. Projet de porter le trouble dans le Ministere: 5°. Vexations & abus de pouvoir; huits faits relatifs à cette accusation.

Tel est le plan de cet écrit, qui fait frémir & indigne tout Lecteur de voir tant d'atrocités oalomnieuses impunies, d'en voir, au contraire, les auteurs récompensés, constitués en dignités.

26 *Juillet* 1777. La querelle de Me. Linguet avec son Ordre, qui a eu des suites si funestes & causé un si grand scandale, a fait sentir au Parlement la nécessité de profiter de la premiere occasion pour fixer invariablement & consacrer par un Arrêt les maximes de la Discipline des Avocats. Elles se réduisent à quatre, établies dans celui rendu à l'occasion de l'Avocat de Troyes expulsé, dont on a rendu compte: 1°. Les Colleges d'Avocats exerçant près les Présidiaux, ont le droit de rayer de leur Tableau un confrere qui se seroit rendu indigne de son Ministere: 2°. La radiation doit être arrêtée par Délibération non écrite, mais verbale, parce que les Avocats ne sont point officiers & ne sont point Corps ni Communauté: 3°. Les Bailliages Royaux, même ceux ressortissant nuement en la Cour, sont incompétens pour connoître & juger si la radiation est bien ou mal fondée: 4°.

Les

Les Colleges ne peuvent être parties sur l'appel en la Cour, que l'Avocat rayé interjetteroit de leur jugement, mais seulement le Procureur-Général, protecteur né de l'Ordre des Avocats & leur défenseur en matiere de discipline.

26 *Juillet.* Extrait d'une Lettre de Ferney du 20 Juillet.... M. de Voltaire est dans un chagrin d'autant plus sensible que son amour-propre est blessé au vif. Il avoit fait les plus superbes préparatifs dans l'espoir que le Comte de Falckenstein viendroit le visiter; il avoit assemblé autour de lui tous ses amis des environs, pour grossir sa cour; il avoit composé des vers que devoit débiter à l'illustre étranger Mlle. de Varicourt. Tous ces soins ont été inutiles. Le Prince n'a pas daigné le voir, ni son château, ni son village; il n'a demandé aucune de ses nouvelles: il s'est cependant arrêté à Geneve, & par une affectation encore plus cruelle est allé à Versoy & a parcouru en détail & avec attention ce lieu, non moins affligeant pour le Seigneur de Ferney. Vous savez que M. de Choiseul avoit entrepris de le former en ville & d'y creuser un bassin. Depuis sa disgrace les travaux avoient été suspendus; mais comme il coûtoit beaucoup en frais de l'administration qu'on avoit commencé d'y établir, & qu'on avoit calculé qu'avec cet argent on auroit fini le projet, on avoit recommencé: il en a résulté déja des émigrations & Ferney se seroit dépeuplé si cela avoit duré. Le Canton de Berne a heureusement fait des

repréſentations contre ce port, qui lui ſeroit très nuiſible. On aſſure que l'on va de nouveau abandonner les ouvrages, & que M. de Vergennes l'a promis au Canton réclamant. Ceci calme un peu les tourmens du patron; mais l'Empereur brûler ſon hermitage avec un mépris auſſi marqué! il ne peut digérer cet affront.

27 *Juillet* 1777. Feu M. le Prince de Conti, quoique bel homme & digne à tous égards que ſa reſſemblance fût conſervée, n'avoit jamais voulu être tiré de ſon vivant. On le voit cependant à l'Iſle-Adam dans un déjeûné hiſtorié, figurant entre les Princes, Princeſſes & illuſtres convives, mais repréſenté par le dos ſeulement. Un Chevalier de Lorges, déjà connu par un portrait de la Reine, a entrepris de peindre ce Prince dans ſon lit de parade, le dernier inſtant où il ait été poſſible de ſaiſir ſa figure. En ayant eu l'agrément du Comte de la Marche, il l'a eſquiſſé dans le tems; il eſt occupé actuellement à terminer ce tableau hiſtorique. Quelques connoiſſeurs qui l'ont vu, en diſent déjà beaucoup de bien

28 *Juillet*. Depuis longtems les auteurs dramatiques ſe plaignent des comédiens, & de ce qu'arbitrairement, par des arrangemens qui n'ont aucune légalité, les hiſtrions, d'intelligence avec les gentilshommes de la chambre, ont fait des réglemens tout-à-fait injuſtes & diminuant de beaucoup les honoraires de leurs pieces. On a vu le peu de ſuccès qu'avoient eu leurs plaintes;

& vraisemblablement cela seroit resté encore longtems ainsi au moyen des évocations que le Conseil faisoit de tous ces procès commencés sur lesquels il ne statuoit rien. Par bonheur le Sr. de Beaumarchais ayant eu une pareille discussion, les comédiens & leurs puissans protecteurs ont redouté les sarcasmes d'un pareil adversaire. Il s'agit d'accommoder la chose, & le Maréchal Duc de Duras a proposé d'examiner dans un comité d'auteurs dramatiques ce qu'il y auroit à faire pour terminer les débats. Il est composé de deux Académiciens, Mrs. Saurin & Marmontel, & de deux profanes, Mrs. Sedaine & Beaumarchais: le gentilhomme de la chambre est Président; & ces Messieurs s'assemblent chez lui à cet effet. On attend avec impatience le résultat du comité, qui sans doute le fera enrégistrer au Parlement, pour que le nouveau Réglement ait force de Loi.

28 *Juillet* 1777. Les *Mémoires Secrets*, *&c.* embrassent un espace de quatorze ans, contiennent dix à douze mille notices; fécondité dont il n'y a point d'exemple dans aucun ouvrage périodique. Il en est quelques-unes peu intéressantes en elles-mêmes, mais utiles pour conserver l'ordre chronologique des dates & des époques, si essentiel dans toutes les parties historiques. Outre les notices, il y a une foule d'anecdotes & de petites pieces en prose & en vers non imprimées jusques-là, qui font rechercher ce récueil des amateurs. Il est d'ailleurs

commode pour les gens qui ne lifent que par amufement, ou font bien-aifes de trouver le matin quelque chofe à retenir & à citer le foir; ils s'ornent ainfi l'efprit en peu de tems & à peu de frais.

29 *Juillet. Mesdames*, par différentes circonftances n'ayant pu voir Chantilly depuis les embelliffemens extraordinaires qu'y a faits le Prince de Condé, avoient promis à fon Alteffe de s'arrêter en ce beau lieu en allant à Compiegne. Quoique le voyage ait manqué, elles ont tenu parole & y ont couché le 26. Il y a eu depuis lors des fêtes qui doivent durer trois jours, c'eft-à-dire pendant tout le tems que les Princeffes y refteront. Il n'en faut pas moins pour parcourir à l'aife les curiofités de ce palais de féerie. Elles confiftent entre autres chofes dans des furprifes qui caractérifent bien cet art imaginé par des génies romanciers. Elles fe trouvent aujourd'hui réalifées dans la plus exacte vérité.

* 29 *Juillet* 1777. Les habitans du Marais, qui fe flattoient d'avoir enfin un fpectacle dans leur quartier, commencent à craindre que leur efpoir ne foit déçu. On fait que c'eft au Temple où devoit être établie une troupe de comédiens appartenans au Comte d'Artois; mais il paroît que cet établiffement fouffre de grandes difficultés de la part de l'Ordre de Malthe. Cet Ordre trouve indécent que dans l'enceinte d'un de fes chefs-lieu on place un théâtre profane. L'exemple du Prince de Conti, qui a été arrêté dans une pa-

reille entreprise, est une citation fâcheuse pour S. A. Royale. On ne voit pas que depuis les spectacles de la Passion il y en ait eu dans cet endroit, & l'objet de ces pieces ne peut se comparer à l'institution dont il s'agit.

* 29 *Juillet* 1777. Extrait d'une Lettre de Pau du 20 Juillet. Les officiers expulsés du Parlement de Pau ont présenté dans le tems la requête imprimée que vous connoissez; la réponse a été une lettre de cachet qui a exilé M. Danti, l'auteur & le député de ses confreres, à trente lieues de Paris; d'autres députés ont succédé à celui-ci, ont demandé son rappel & ne sont partis qu'après l'avoir obtenu, c'est-à-dire au bout de six mois de supplications. Ces magistrats demandent toujours un jugement, & comme on ne les écoute pas, ils écrivirent en dernier lieu des lettres très fortes à tous les Princes, à tous les Ministres & aux Conseillers d'Etat. Les Princes se sont assemblés à cette occasion, & ils n'ont pas trouvé que ce fût le moment de faire quelques démarches en faveur de ces Messieurs, qui solliciteront éternellement justice. M. le Prince de Conti seul leur a fait une réponse très obligeante, leur promet tout son secours, & leur dit qu'il a remis leur Mémoire au Roi.

Ils ont fait une députation à *Monsieur* pendant qu'il étoit à Bordeaux; il l'a reçue avec une bonté particuliere, en l'assurant qu'il en parleroit au Roi. Voilà où en sont les choses....

30 *Juillet* 1777. Mlle. Arnoux, se nommant *Anne*, a célébré dernierement, suivant l'usage antique, sa fête avec beaucoup de courtisannes, d'amateurs & de gens d'esprit. On se doute bien que la Sainte Patrone a été la moins fêtée; il il n'en est pas même fait mention dans les couplets composés & chantés à cette occasion, où l'héroïne n'est désignée que sous le nom de *Sophie*, qui est celui qu'elle aime comme plus noble. Voici ces couplets assez agréables, qu'on croit de M. André de Murville.

AIR: *Qui par fortune trouvera Nymphe dans la prairie.*

Amis, célébrons à l'envi
La fête de *Sophie*,
Que chacun de nous réuni
La chante comme amie.
Nous ne pouvons lui présenter
De fleur plus naturelle,
Qu'en nous accordant pour chanter,
C'est toujours, toujours Elle.

Si quelqu'un parle d'un bon cœur,
On cite alors *Sophie*;
Si l'on décerne un prix flatteur,
Elle est encor choisie;
Si quelqu'un trouve à l'opéra
Grace & voix naturelle,
Cet éloge désignera,
C'est toujours, toujours Elle.

Envain l'envie aux triples dents
Voulut blesser *Sophie*,

Elle répand que ses talens
Semblent rose flétrie;
Mais elle parut dans *Castor*
Si touchante & si belle,
Que chacun s'écria d'accord,
C'est toujours, toujours Elle.

Le tems cruel qui détruit tout
Respectera *Sophie*,
Par son pouvoir le Dieu du Goût
Prolongera sa vie;
Le charme de ses doux accens
Nous la rendra nouvelle,
On répétera dans vingt ans,
C'est toujours, toujours Elle.

31 *Juillet* 1777. Le Colysée, pour attirer le public chez lui, avoit imaginé l'année derniere une exposition de tableaux dans un Sallon consacré à cet effet; & afin d'exciter les artistes à le garnir il avoit arrêté de donner des prix à ceux qui excelleroient par leurs ouvrages. On y vit de bons morceaux & même dans le genre de l'histoire, entr'autres deux des Srs. Bardin & Sené, anciens Pensionnaires du Roi à Rome, exécutés pour l'Abbaye d'Anchin, qui mériterent l'attention des connoisseurs.

Quant aux prix, les artistes désirerent qu'ils fussent convertis dans la commande de plusieurs tableaux & statues. En conséquence le Colysée détermina que les sujets proposés seroient tirés de l'histoire de France, & qu'on consacreroit ainsi à la postérité les héros de la nation par des

tableaux, des ſtatues, & qu'on en multiplieroit la repréſentation par les gravures des plus habiles artiſtes en ce genre. Les honoraires furent fixés à 2800 livres pour chaque tableau, à 800 livres pour chaque ſtatue en terre cuite de la hauteur de 30 pouces, & à 3000 livres pour chaque planche gravée.

On avoit répandu de bonne heure un Avis aux Artiſtes, aux Amateurs, Académiciens ou non Académiciens, regnicoles ou étrangers, déſirant expoſer au Sallon des Arts du Colyſée, en 1777, leurs ouvrages en peinture, ſculpture, gravure, modeles d'architecture, mécanique, de les envoyer en ce lieu avant le 15 Avril, de maniere que l'expoſition fut faite & le catalogue imprimé au premier Mai, jour de l'ouverture.

On a attendu juſqu'ici avec impatience l'exécution de ce plan aſſez bien imaginé, mais on ſait aujourd'hui que M. le Comte d'Angiviller a mis le 10 Juin une oppoſition à la formation de ce Sallon; ce qui arrête tout & eſt la matiere d'un procès.

* *1er Août* 1777. L'inſtitution du Sr. Poitevin de bains chauds ſur la riviere, a excité un particulier à s'évertuer, & comme le prix des premiers eſt de beaucoup trop cher pour le peuple, dont on ne s'occupe guere dans toutes les inventions lucratives, il a imaginé un plan pour en former de la même eſpece à 1 livre 4 ſols. Son bâtiment ſeroit adoſſé à l'éperon du monument d'*Henri IV*. Par les dimenſions &

les

les preuves acquises, il s'assujetit à ne pas excéder la hauteur du parapet & à ne donner à son édifice que 37 pieds de hauteur, qui ne peut être surpassée par les plus grandes eaux. Il propose une décoration agréable & de bon goût, qui se verra partout des quais. Il a eu l'honneur de présenter son plan au Roi; mais comme les meilleures choses & les plus simples sont faites pour essuyer ici beaucoup de formalités & de contradictions, il a été renvoyé à se pourvoir par devers Messieurs de la ville, & ceux-ci n'ont paru faire aucune attention à cette idée, qui n'est qu'utile qu'à une classe d'hommes dont on ne se soucie gueres.

* 1er. *Août* 1777. Le Colysée est une hydre de procès qui doit ruiner à jamais les propriétaires. Par l'arrêt du Conseil de son institution en date du 26 Juin 1769, il a un privilege exclusif pendant trente ans de tous les spectacles & assemblées particulieres, même de celles permises ou tolérées, & cependant les spectacles d'Audinot, de Nicolet, les danses & les feux d'artifices aux environs de Paris, le Wauxhall d'hiver, celui d'été, ont été continués ou tolerés par les Ministres & voilà aujourd'hui le Cirque Royal qui s'éleve en concurrence. Il a permission d'ouvrir tous les dimanches de 15 jours en 15 jours; nouvelle infraction qui excite les plaintes & fournit matiere à une contestation au Conseil.

2, *Août* 1777. L'opposition de M. le Comte d'Angiviller, qui fait la matiere d'un procès entre

le Colyſée & lui, eſt d'autant plus extraordinaire que l'on ne lui connoît aucun droit pour l'avoir formée & pour arrêter ainſi un projet utile aux arts & aux artiſtes; car, non ſeulement il s'agiſſoit d'une expoſition de tableaux, ſculptures & gravures, mais encore d'y former un Cabinet d'Hiſtoire Naturelle, un Sallon de coſtume ancien, moderne & actuel, deſtiné à fournir des ſecours aux éleves, de faire même la dépenſe des modeles qui leur ſont néceſſaires pour les aider dans le genre de l'hiſtoire fort diſpendieux.

3 *Août*. La Franc-maçonnerie étant plus en honneur que jamais dans cette capitale, les Loges ont chargé le Chevalier de Berainville, connu par ſon génie tourné à l'allégorie, d'en faire graver une relativement à l'aventure des Freres de Naples & à l'heureuſe iſſue qu'elle a eue. Ce morceau doit être dédié à M. le Duc de Chartres, qui eſt actuellement à la tête de l'Ordre de France.

* 3 *Août* 1777. Les Miniſtres ayant fait de vifs reproches à M. le Garde des Sceaux, comme Chef de la librairie, ſur ces livres qui ſe répandent journellement contre eux & leur administration & où lui-même n'eſt pas épargné, il a cru que le meilleur moyen de couper court au commerce clandeſtin de tant d'ouvrages prohibés, étoit de donner les ordres les plus ſéveres pour faire arrêter & punir tous ceux qui ſe mêlent du métier ſans avoir les qualités & le droit requis: enſorte que n'exiſtant plus que les vrais

libraires bien fondés, bien établis, il espere qu'aucun ne voudra risquer son état pour un lucre équivoque sur cette contrebande & compte en tarir ainsi la source. On attribue cet avis à M. de Sartine, qui ayant été longtems Lieutenant de police & dans les circonstances les plus critiques, a opiné pour aller à l'origine du mal, par cette expulsion générale des agens de l'étranger.

4 *Août.* La Faculté de Théologie continue à s'occuper de la censure du poëme des lucas.

Tandis que cette Faculté cherche ainsi à guérir nos maux moraux, celle de Médecine travaille à remédier à nos maux physiques, à étendre & améliorer ses connoissances. Son Decret du 8 Mars dernier rendu à cet effet, s'est exécuté pour la premiere fois vendredi dernier au *prima Mensis* d'Août. On a nommé un Comité subsistant, composé de douze Docteurs, d'un Censeur, d'un Secrétaire & de quatre Commissaires. Ses fonctions seront de discuter ce qui aura été dit, cité, rapporté à l'assemblée générale relativement à la séance, aux faits, aux remedes, aux expériences, aux découvertes dont il aura été question. Tous les Docteurs, membres nés de cette assemblée, ont été invités de concourir à ce projet louable, & une lettre adressée aux diverses Facultés du Royaume & à celles des pays étrangers, les engage à seconder de leurs lumieres celle de Paris.

4 *Août.* Le bâtard de feu Boissy cherche à marcher sur les traces de son illustre pere, sans

efpoir cependant de parvenir jamais à la même réputation. Il en a une, finon plus durable, au moins plus fûre pour aller au bonheur; il paffe pour un des premiers étalons de France. Ce renom le fait rechercher des femmes & donne un grand relief à fes opufcules poétiques, peu de chofe en eux-mêmes. C'eft ainfi qu'on vante beaucoup un opéra-comique efquiffé, compofé, répété & repréfenté en huit jours, au dire de l'auteur. Il a pour titre *le double déguifement*, ou *les vendanges de Puteaux*, lieu où il a été exécuté le 3 Novembre 1776. La dédicace à Colette eft ce qu'il y a de mieux.

A Colette.

J'écris comme tu plais, Colette,
Sans art & fans prétention;
Je fuis toujours content de ma mufette,
Lorfque ta douce voix repete
Et mes plaifirs & ma chanfon.
Sois encor mon interprête;
Qu'en voyant ton joli nom
Gravé, comme fur ta houlette,
La critique refte muette,
On dife, avec toi, ma chanfon:
„ *Il écrivit pour fa Colette,*
„ *Le plaifir fut fon Apollon*".

Nota. M. Laus de Boiffy n'eft point bâtard du poëte de ce nom: il eft fils d'un riche artifan; il eft Lieutenant particulier de la Connétablie & Maréchauffée de France. Comme il aime

la métromanie, dans ses sociétés on l'a appellé en plaisantant *le Bâtard de Boissy*, & cette plaisanterie a pris consistance dans le monde, où il cherche à figurer & se fait appeller *de Laus de Boissy*, tandis que son vrai nom est *Laus* tout court.

* 4 *Août* 1777. Mrs. du Grand Conseil, instruits qu'il se débitoit chez le Sr. Simon, Libraire du Parlement, un volumineux Mémoire contre eux & leur tribunal, en ont porté des plaintes à M. le Garde des sceaux, qui voulant toujours ménager l'un & l'autre parti, leur a promis d'en empêcher la distribution: en effet, il a donné des ordres en conséquence, mais on espere qu'ils ne tiendront pas & que par fraude ou par une permission tacite cet ouvrage, dont il y a déja des exemplaires connus, se répandra en plus grande abondance.

5 *Août* 1777. On sait aujourd'hui que la mission du Sr. Jardin, Architecte, envoyé en Angleterre par M. d'Angiviller, est de se mettre au fait du secret dont on a appris l'expérience par les papiers publics. Son objet est de préserver les bâtimens du feu, même ceux de bois; ce qui feroit fort utile pour nos vaisseaux.

6 *Août*. La ville de Bordeaux est en combustion à l'occasion d'un impôt mis sur le sel, ce qui est directement contraire à ses privileges. Le Parlement a eu la foiblesse de le passer, mais la Cour des Aides s'y est opposée, d'autant plus que le motif de cette surcharge est uniquement de contribuer à la construction d'une superbe

ſalle de comédie. La différence de cette conduite des deux Cours a donné lieu à une chanſon aſſez plaiſante, où l'on ſuppoſe que les femmes de Mrs. du Parlement invoquent le ſecours des autres.

Air: *les Bourgeois de Chartres.*

Aimable Cour des Aides,
Nos fideles amis,
Venez, de grace, à l'aide
De nos foibles maris:
Ces pauvres Magiſtrats,
Comme à leur ordinaire,
Rempliſſent mal, à notre avis,
Soit au Palais, ſoit au logis,
Leur petit miniſtere.

Vous auriez cru plus de force
A nos fiers Exilés;
De cette belle écorce
Les voilà dépouillés.
Au Palais, comme ailleurs,
Malgré toute leur gloire
Les Exilés ſont auſſi mous,
Peut-être plus que les Maupeous.
Vous pouvez nous en croire.

Quand le ſel aſſaiſonne
Les mets & les ragoûts,
La ſaveur qu'il leur donne,
Flatte plus notre goût:
Mais redoutant le jeu
D'un piquant badinage
Ils ont jugé fort à propos

Dans leurs Arrêts, comme des fots,
D'en profcrire l'ufage.

Sur une autre denrée,
S'ils ofoient établir
Un plus gros droit d'entrée,
Qu'ils auroient de plaifir!
Mais ils n'auront jamais
De puiffance affez forte;
Nos chers amis, raffurez-vous,
Vous entrerez toujours chez nous,
Sans payer à la porte.

7 *Août* 1777. La conteftation élevée par l'abbé Martin & fes adhérens à l'occafion du livre des *Trois Siecles*, dont le défunt s'étoit depuis quelque tems déclaré l'auteur, n'a encore été que fourde. Depuis la mort du premier, l'abbé Sabbathier fe propofe de faire une nouvelle édition de l'ouvrage en queftion à Touloufe, & fans doute de s'en affurer ainfi encore mieux la propriété exclufive: mais les amis du Vicaire femblent difpofés à ne plus rien ménager & à établir fes droits devant le Public. M. l'Archevêque de Paris perd auffi en lui un confident littéraire qu'il avoit choifi pour la confection de fes Mandemens. On doit donner quelques opufcules pofthumes de cet abbé, qui ferviront d'échantillon de comparaifon & pourront faire juger s'il étoit en état de compofer les Trois Siecles pour la partie du ftyle, de la critique & du goût.

7 *Août* 1777. Depuis longtems on cherche les moyens de détruire la mendicité, & l'on ne peut y parvenir. On renouvelle d'une année à l'autre les déclarations, ordonnances & réglemens rendus contre eux, mais ou ils les éludent ou ceux-ci tombent bientôt en désuétude. Enfin, il paroît une ordonnance, où l'on semble vouloir sérieusement purger la capitale de ces fainéans, dont la tolérance devient la source de beaucoup de crimes.

7 *Août*. M. le Marquis du Muy, frere du Maréchal, est mort ces jours derniers. Il étoit très-riche; du reste il n'avoit pas une moins bonne réputation que on frere, & l'on sait que sous le feu Roi on appelloit cette famille *les honnêtes gens de la cour*.

8 *Août*. M. de Trudaine est mort subitement, il y a quelques jours. Il est regretté: c'étoit un homme bienfaisant, & quoique par la suppression des Intendans des finances il se trouvât inutile au bien public, on se flattoit que cela n'auroit pas duré & qu'on auroit eu recours à lui de nouveau. Il n'avoit cependant pas autant de reputation que son pere, comme administrateur, mais il se livroit particulierement à la théorie. Il avoit donné à corps perdu dans la science des Economistes. C'étoit, sous le Ministere de M. Turgot, un de ses bras droits. Il étoit Honoraire de l'Académie des Sciences & fort attaché à cette Compagnie.

8 *Août* 1777. La Reine, non moins jalouse

de diffiper le Roi, que le refte de la famille Royale, & ne pouvant le faire aller auffi facilement à Paris & l'arracher aux fonctions du trône, a imaginé de lui donner des fpectacles dans l'intérieur, où S. M. ne peut fe difpenfer d'affifter. C'eft à cet effet qu'elle fait préparer à Trianon des fêtes, dont la délicateffe du local ne permet néceffairement pas de faire part au public.

9 *Août*. Le Sr. La Blottiere, Libraire de Bordeaux, venu ici en vertu d'un ordre du Roi, pour avoir imprimé les Remontrances de la Cour des Aides de cette ville, en a été quitte pour les frais de fon voyage & pour une févere réprimande du Garde des fceaux. Cet écrit, par lui ou par d'autres, a percé dans la capitale, & les amateurs le recherchent comme un monument rare de zele patriotique, dans ce tems où toutes les Cours font dans l'afferviffement.

Les Remontrances en queftion ont eu lieu à l'occafion des Lettres patentes obtenues par les Jurats de Bordeaux le 25 Novembre dernier, comprenant la prorogation de plufieurs droits anciens & l'établiffement de plufieurs droits nouveaux. Les premiers ont été enrégiftrés promptement: les feconds ont été modifiés par l'enrégiftrement. Celui-ci a été caffé par un Arrêt du Confeil, & un huiffier en a fait à cette Cour une fignification infolite. Toute cette forme abufive a provoqué de premieres repréfentations plus courtes; en date du 29 Mars 1777, & bientôt il en a été fait d'autres fur le fond, en date

du 5 Avril. Rien de plus ſage, de mieux raiſonné & de plus lumineux que ces deux morceaux, écrits dans le ſtyle tempéré, proportionné à la choſe.

9 *Août* 1777. M. de Voltaire ſentant bien le mauvais effet que pourroit faire dans le public l'indifférence de l'Empereur à ſon égard, a cherché à la diminuer par la lettre ci-jointe, écrite à un ami, pour qu'elle ſoit un peu répandue.

Extrait d'une Lettre de Ferney du 23 Juillet....

„ Le vieux malade n'a pu aller au devant de l'Empereur à ſon paſſage, & la familiarité républicaine de quelques Genevois, habitans de Ferney, n'a pas diſpoſé S. M. à faire les avances. Deux Seigneurs ouvriers en horlogerie s'aviſerent de ſe faire députer de la colonie & allerent arrêter le carroſſe du Prince. L'un d'eux monta ſur le marche-pied qui tient au brancard & demanda ſi le Comte de Falckenſtein n'étoit pas-là? d'où il venoit & où il alloit? L'Empereur un peu étonné lui répondit qu'on ne lui avoit jamais fait de pareilles queſtions en France. Cet excès d'impertinence le dégoûta de Ferney, & avec beaucoup de raiſon."

10 *Août*. Un anonyme, pour faire ſa cour, ſans doute, au Miniſtere de France, propoſe par ſouſcription des *Annales Politiques, Civiles & Littéraires*; ouvrage périodique pour ſervir de Supplément aux Annales de M. Linguet, avec cette épigraphe: *Tu cave defendas, quamvis mordebere dictis*. Ce ſupplément, ainſi qu'on le con-

jecture aisément, est un prétendu contre-poison, imaginé pour guérir des morsures du Journaliste. On se propose en conséquence de le suivre à la piste, & d'appliquer le remede l'instant d'après qu'il aura fait la plaie. Le premier No. paroîtra le 16 Août à Bruxelles. La recherche du vrai, du juste & de l'honnête est le but de l'Ecrivain, & il invite tous ceux qui auront le dessein d'y concourir de lui faire part de leurs idées.

11 *Août.* M. le Grand-Aumônier a été à l'agonie la semaine derniere, & ceux qui desirent avec empressement ses dépouilles, se flattoient déjà qu'elles ne pourroient plus leur échapper, mais il en a appellé encore. En attendant qu'ils se réjouissent de l'événement de sa mort, qui n'affligera que ses neveux, on rit des coqs-à-l'âne de ce vieillard en enfance. On a dit que sa manie étoit toujours d'aller à Versailles. Ces jours-ci il a fait monter son cocher & lui a dit qu'il vouloit partir sur le champ. Celui-ci s'est excusé, & a, entr'autres raisons, prétendu qu'il falloit raccommoder son siege, qu'il étoit trop dur. „ Oh bien," a repliqué son Eminence, „ je vais t'en donner un plus doux dans celui de „ Sarlat; je te fais Evêque de cette ville." Depuis ce tems il l'appelle *Monseigneur*, & il faut que ses gens le qualifient tel devant lui.

11 *Août.* Pour mieux consommer la révolution de la Musique en France & expulser sans retour la nationale, un Sr. Bianchi, compositeur Italien, a ouvert un *Conservatoire*, semblable à

ceux de Naples, propre aux progrès de l'art & à l'avancement des jeunes éleves. Il doit y enſeigner tous les ſecrets du mécaniſme vocal de ſes compatriotes, c'eſt-à-dire la méthode de vocaliſer ſur toutes les voyelles, de prendre la reſpiration en meſurant ſon haleine à la muſique & aux paroles, d'augmenter & de diminuer inſenſiblement les ſons ſans altérer l'intonnation. Enfin, il familiariſera ſes diſciples avec l'accompagnement, de façon qu'ils ne manquent ni la meſure ni l'à plomb, & qu'ils acquierent l'aſſurance que donne l'habitude & la néceſſité de chanter enſemble.

En outre, il s'eſt établi un Bureau où l'on ſe propoſe de faire venir toutes les Ariettes des grands maîtres d'Italie les plus eſtimées, à meſure qu'elles paroîtront.

* 11 *Août* 1777. La *Franc-maçonnerie* eſt en honneur plus que jamais ici; un artiſte a compoſé un deſſin magnifique pour conſacrer à la poſtérité cette époque de ſplendeur, & M. le Duc de Chartres, Grand-maître de toutes les loges de France, en eſt le héros principal. On l'a gravé & l'eſtampe eſt d'une grande beauté.

* 11 *Août* 1777. On en eſt à la ſeptieme repréſentation de *Gabrielle de Vergy;* il y a eu conſtamment des femmes qui ſe ſont trouvées mal, ce qui ne ſert qu'à donner plus de véhicule à la piece, ſuivie avec autant de fureur que le *Siege de Calais.* Les acteurs ſe ſont tous remis dans le ſens de leur rôle & jouent infiniment mieux

que la premiere fois.

12 *Août.* Dans ses premieres Remontrances la Cour des Aides de Bordeaux se défend contre les assertions avancées dans le préambule de l'Arrêt du Conseil du 12 Mars, où l'on fait entendre que son enrégistrement tendroit à diminuer considérablement les avantáges que le Roi a voulu faire à la ville de Bordeaux pour le rétablissement de ses finances, à intervertir les arrangemens que S. M. a pris pour y parvenir, à laisser subsister des moyens de fraude qu'elle a eu intention de supprimer, enfin à entretenir des conflits de jurisdiction.

Son objet dans les secondes est de justifier les modifications qu'elle a cru devoir apposer aux Lettres patentes du 25 Novembre 1776, obreptices en partie, quoiqu'enrégistrées au Parlement de Bordeaux le 17 Janvier suivant.

Lesdites modifications portent sur trois sortes d'objets: 1. Sur l'administration municipale, que la Cour des Aides ramene à ses regles essentielles: 2. Sur la fortune des Baux, qu'elle soustrait à des conditions onéreuses & abusives: 3. Sur les droits d'octrois, qu'elle restreint dans leurs légitimes bornes.

Deux principaux articles frappent dans ces Remontrances; savoir, une atteinte directe portée aux loix publiques de la municipalité de Bordeaux, suivant lesquelles les Jurats ne peuvent traiter des affaires importantes que dans une assemblée composée des Cours souveraines, de

ceux du Clergé, des Tréforiers de France, des Secrétaires du Roi, des anciens & principaux Avocats & Négocians; ce qu'on appelle l'assemblée de cent trente: ensuite un Octroi sur le sel consommé dans cette capitale, infraction manifeste à son privilege, qui rend le commerce du sel libre dans son intérieur.

Le résultat est de démontrer invinciblement qu'on ne sauroit renverser l'enrégistrement de la Cour des Aides sans détruire en même tems des immunités précieuses aux Bordelois, sans les allarmer sur leurs subsistances, sans soumettre des branches de commerce, ou nécessaires ou privilégiées, à d'injustes exactions, sans violer les regles essentielles de l'administration municipale.

12 *Août* 1777. Non content de son triomphe à la Comédie Italienne dans la piece des *Trois Fermiers*, le Sr. Monvel en brigue un sur un plus beau théâtre. On annonce de lui pour demain aux François *l'Amant bourru*, comédie en trois actes & en vers. Le sujet est tiré d'un roman de Madame Riccoboni, qui a paru il y a quelque tems, appellé *la Marquise de Sancerre*.

12 *Août*. Il paroît que cette fois-ci l'Académie Françoise s'est piquée de faire preuve d'impartialité, en accordant le prix d'éloquence. C'est un certain abbé Remi qui doit l'avoir, & l'on ne lui connoît aucune intrigue, aucune liaison avec aucun parti. C'est un homme simple & incapable d'avoir manœuvré ou opéré quelque séduction en sa faveur. Il faut se rappeller

que le ſujet étoit *l'Eloge du Chancelier de l'Hopital.* Cet abbé Remi eſt d'une Loge de Francs-maçons, intitulée *les neuf ſœurs*, où il y a beaucoup de gens de Lettres. M. de la Lande en eſt le Vénérable, &, dans une derniere fête, depuis que la nouvelle de la gloire de ce candidat eſt certaine, ce Savant l'a couronné d'avance de lauriers en préſence des Freres, qui ont applaudi à ſon triomphe. On aſſure que ſon diſcours eſt d'une ſi grande beauté, que dès qu'il fut lu les juges déterminerent qu'il méritoit la victoire, & crurent qu'il ne s'en trouveroit pas un ſecond de la même force.

* 13 *Août* 1777. Depuis longtems on a parlé de la longue conteſtation élevée entre l'Archevêque de Lyon & ſon Chapitre, dans laquelle le Prélat a déjà triomphe pluſieurs fois. Ce Chapitre Primitial tout recemment a répandu un Mémoire de plus de 400 pages *in*-4°. *en Réponſe au Mémoire des Syndics du Clergé de Lyon & à la diſſertation qui y eſt jointe.* Malgré ce volumineux écrit, les chanoines, dont pluſieurs s'étoient détachés, ont encore ſuccombé.

* 14 *Août* 1777. Le Docteur Préval, avant le jugement de ſon procès contre la Faculté, qui a eu lieu avant-hier, avoit préſenté une Requête à MM. de Grand' Chambre, par laquelle il demandoit de très gros dommages & intérêts. M. l'Avocat général Seguier a rendu des concluſions qui ne lui étoient par défavorables: mais Meſſieurs, après avoir été une heure & demie

aux opinions, ont donné gain de cause entierement à la Faculté, les décrets d'expulsion confirmés & Préval condamné à tous les dépens, &c.

15 *Août* 1777. L'*Amant bourru* a eu le plus grand succès. C'est un caractere tout-à-fait hors de vraisemblance, mais au moins bien soutenu dans son absurdité. C'est le seul saillant & quelquefois assez gai aux yeux du spectateur. Le Sr. Molé, qui l'a rendu, y a mis un jeu supérieur & l'a fait valoir infiniment. L'auteur, le Sr. Monvel, y a figuré, & l'accueil favorable du Public l'a tiré de l'embarras où il devoit être naturellement. La Reine, présente à ce spectacle, a singulierement applaudi. A la fin de la piece, elle a eu la bonté d'attendre que Monvel parût pour recevoir les acclamations du Parterre qui le demandoit, & elle a témoigné sa satisfaction personnelle. On a demandé ensuite Molé, & dans un enthousiasme de joie & de reconnoissance qui fait tout passer, on n'a point trouvé mauvais qu'il ait publiquement embrassé son camarade avec lequel il étoit brouillé. Mais celui-ci ayant rendu l'accolade à l'autre Acteur qui étoit venu le chercher, on a jugé cela trop familier. Ces incidens ont eu lieu sous les yeux de S. M., qui a voulu voir finir ce délire général.

16 *Août*. Le morceau le plus curieux des Remontrances de la Cour des Aides de Bordeaux est celui où, relevant l'objet de la destination du nouvel impôt sur le sel, elle dit au Roi: „ V. M. sait qu'on éleve à Bordeaux un théâtre aux frais

de

de la ville, mais elle ignore peut être, & nous devons le lui dire, que l'énorme dépense qu'il occasionne, effraie ses habitans: édifice d'un luxe scandaleux, & certainement disproportionné à l'étendue de la ville & aux facultés de ceux qui l'habitent; c'est-là qu'iront s'engloutir des *millions*; c'est-là, on ne nous désavouera pas, c'est-là *la principale cause de l'épuisement des revenus de la ville de Bordeaux*; & c'est-là que l'on eut versé une imposition prise sur la subsistance du pauvre! Et pourquoi, si les fonds communs sont épuisés, recourir à des impôts destructifs? Pourquoi ne pas remonter à la cause même du mal, suspendre pour quelque tems cette entreprise dévorante, mettre au moins plus de lenteur dans les travaux de sa construction?"

Cette entreprise doit être d'autant plus désagréable aux Magistrats, qu'elle a été formée du tems du Maréchal Duc de Richelieu, & qu'elle a occasionné dès le principe des querelles avec le Parlement.

16 *Août* 1777. Le Concert Spirituel, exécuté hier, a été très-brillant. La Signora Balconi, qu'on avoit déjà admirée cet hiver, a soutenu la réputation qu'elle s'étoit faite par un art infini dans son chant. Sa voix, sans être prodigieusement étendue, est d'une très belle qualité de son. Mais le Signor Savoy, premier Acteur de l'Opéra de Londres, qu'on ne connoissoit point à Paris, a fait encore plus de plaisir. Il a chanté deux fois: d'abord une Ariette

de Sacchini, *se cerca*, *se dice*, & ensuite un Rondeau du Signor Alessandri, & chaque fois on a répété *bis* avec des acclamations si unanimes qu'il a été obligé de se rendre aux vœux du public. Ce Castrate, outre la voix la plus parfaite, a beaucoup d'ame & d'expression. Dans son ariette, qu'on dit tirée de l'*Olympiade*, il y a de ces cris qu'on trouve dans *Alceste* & qui ont produit tant d'effet à l'Opéra; il les a poussés avec une énergie qui a percé tous les cœurs.

Une Dlle. Deschamps, jeune personne d'environ quinze ans, éleve du Sr. Capron, a exécuté un concerto de violon, de maniere à étonner les plus habiles virtuoses. Son jeu n'est pas fini, mais elle surmonte les plus grandes difficultés. Ce Spectacle croissant de merveille en merveille fait de plus en plus honneur au Sr. le Gros, Directeur actuel.

17 *Août* 1777. Depuis que le Signor Savoy a émerveillé tous ses auditeurs vendredi dernier, on ne s'entretient que de lui. Les François qui ont voyagé, se rappellent l'avoir vu à Rome, & racontent à cette occasion une anecdote qui l'a fait connoître presque autant que son organe admirable. Ce Castrate, assez bien de figure, avoit, suivant l'usage fréquent en Italie, enchanté une femme de la plus haute qualité, qui s'en servoit pour ses plaisirs secrets. L'amour-propre du chanteur l'engagea non-seulement à relever son bonheur, mais à en montrer des témoins muets qu'il portoit dans une tabatiere.

Plus orgueilleux qu'un Argonaute revenu de la Conquête de la Toiſon d'Or, il étala ſi ſouvent cette ſuperbe dépouille, que la Dame fut inſtruite de ſa perfide indiſcrétion ; elle s'en plaignit au Cardinal Préfet, & le Caſtrate eut ordre de ſortir de Rome.

18 *Août* 1777. *Le Courier de l'Europe* a manqué l'ordinaire dernier, ce qui inquiete ſes ſouſcripteurs & partiſans. L'abondance des matieres qu'on y traite, lui procure néceſſairement beaucoup plus de lecteurs qu'aux autres Gazettes, d'autant que l'on s'y permet de fréquens écarts & une liberté infiniment plus grande qu'ailleurs ; mais auſſi il en réſulte une frayeur continuelle de le voir ſupprimé. Déjà pluſieurs Numéros ont été arrêtés, & malgré l'exceſſive indulgence du Miniſtere à ſon égard, ſans doute à raiſon de ſa nature angloiſe, qui ſuppoſe une indépendance particuliere, il eſt difficile que l'humeur ne s'en mêle pas à la fin, & qu'on ne proſcrive irrévocablement cette feuille, au fond peu rare, fort bavarde & ayant tous les défauts du terroir. Les différens partis de ce pays-ci dans tous les genres feroient déſolés de cet événement, qui les priveroit de ce réceptacle de leurs querelles & de leurs injures.

18 *Août*. On commencera aujourd'hui à aller voir le cabinet d'hiſtoire naturelle de feu M. Geoffroy, apothicaire, de l'Académie Royale des Sciences, qui doit être mis en vente. On annonce ſurtout trois clous de charette convertis,

par la *transmutation*, en argent, l'un par la tête, l'autre par la pointe & le troisieme en totalité. On prétend que la portion de fer restante est attirable à l'aimant, propriété qui cesse lorsqu'on promene la pierre sur le clou & qu'elle parvient à la partie devenue argent.

On raconte que cette découverte a eu lieu dans le laboratoire de l'Académicien, en sa présence & en celle de nombre de Chymistes tous en garde contre l'auteur du prodige. Ce qui rend l'anecdote plus frappante, c'est la facilité de l'opération qui, au rapport des témoins, se fit par la seule immersion des clous dans une liqueur, dont étoit pourvû le Physicien & dont il ne donna point de connoissance. Voilà de quoi exercer le zele des investigateurs de la pierre philosophale & faire allumer bien des fourneaux. Il est étonnant qu'un fait aussi curieux n'ait pas occasionné plus de bruit dans le tems & ne soit pas consigné dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. Ensorte que les gens de l'art le révoquent fort en doute.

* 19 *Août* 1777. Quoique M. le Vacher de Charnois, le nouveau rédacteur du *Journal des théâtres*, se fût fait un devoir de ne point offenser les comédiens, dont il tenoit en quelque sorte sa mission; comme il n'a pû les louer tous à outrance, ainsi qu'ils l'auroient désiré; que d'ailleurs devant entrer dans la famille du Sr. Préville, lui ayant plus spécialement l'obligation de son nouvel état, & trouvant plus de matiere à ses

éloges dans les talens de cet acteur & de sa femme, il revenoit plus souvent sur eux que sur les autres, il s'est élevé une jalousie si forte de la part du grand nombre de la troupe, contre ses camarades exaltés trop exclusivement à leur gré, que par égard même pour le Sr. Préville & sa moitié, le critique annonce qu'il quitte la plume & terminera sa carriere après la rédaction du 11e. Numéro de son année. C'est ce qu'on voit dans une Lettre du 17 Août, où il n'ose s'expliquer ouvertement & détailler les anecdotes sues des gens de lettres, qui sont au fait des intrigues du tripot de la scene françoise. On ne sait quel sera le Journaliste assez hardi, ou assez bas, pour lui succéder.

20 *Août* 1777. L'espece de Bureau de Législation Dramatique, établi depuis quelque tems & qui intéresse beaucoup les Gens de lettres, doit en effet son origine aux plaintes du Sr. de Beaumarchais. Les Comédiens craignant son persiflage & ses sarcasmes, ont eu recours aux Gentilshommes de la Chambre, & le Maréchal Duc de Duras qui est de service, ne redoutant pas moins le ridicule que cet Ecrivain distribue si bien & si libéralement, l'a exhorté à traiter de ses prétentions à l'amiable, à se concilier avec Messieurs les Auteurs ses confreres, auxquels on ne demandoit pas mieux que de rendre justice. Le Sr. de Beaumarchais est parti de-là pour inviter les plus célebres au théâtre entre ces derniers à se rendre chez lui. Le plus grand

nombre a eu la bassesse de le faire. Alors s'établissant comme le Président de l'assemblée, après leur avoit rendu compte de son projet, il a demandé qu'on commençât par fixer ceux qu'on appelleroit aux assemblées, & il a été convenu que tous ceux jouissant de leurs entrées à la Comédie Françoise seroient convoqués, sauf le Sr. Palissot, rejetté d'une voix unanime, comme un membre grangrené.

Comme le nombre des membres de ce Bureau est de 23 ou 24, on a formé un Comité des quatre déja nommés, qui proposent aux assemblées générales les points à traiter & à discuter. Le tout est précédé d'un dîner frugal & modeste, que leur donne le Sr. de Beaumarchais. Ces Messieurs se réunissent ensuite autour d'un tapis verd, & pérore qui veut. Ils s'accordent à convenir que l'*Amphitrion* est toujours celui parlant le mieux & le plus longuement; ne disant pas toujours de bonnes choses au fond, mais tour-à-tour séduisant par sa facilité & ses tournures, imposant par sa hardiesse & son impudence.

Il est question de deux choses, ou d'un nouveau Réglement, ou de demander une seconde Troupe. Le premier moyen est le plus long, le plus difficile & vraisemblablement le plus inutile. Certains auteurs s'imaginent que le second remédieroit à tout. Malheureusement le reste n'est pas d'accord, & les comédiens ont eu l'adresse de se former un parti entre les opinans, qui s'oppose formellement à l'institution de la troupe

rivale. Mr. Dudoyer, le meilleur parleur après le Sr. de Beaumarchais, mais plus fort en raisonnemens, est à la tête de la cabale, & a établi dimanche dernier un schisme dont on craint les suites.

21 *Août* 1777. Le ridicule de M. Laus de Boissy, qui semblant mépriser l'état d'homme de lettres & de poëte, affecte de dire & d'écrire qu'il est un homme du monde, ne prenant la plume que pour s'amuser, lui a valu l'épigramme suivante de M. Landrin de Rubel:

> Damis ne sera pas des nôtres,
> Il n'écrit que pour son plaisir;
> Et lorsque l'on veut réussir
> Il faut écrire un peu pour le plaisir des autres.

22 *Août* 1777. On trouve peu glorieuse pour le Maréchal de Biron la lettre même que M. le Garde des sceaux lui a adressée en consolation du jugement des Invalides cassé, quoique rendu sous sa Présidence. Personne n'ignore que ce n'est jamais que sur la forme qu'on casse au Conseil, mais qu'en même tems les juges devant s'astreindre aux formes, sont des prévaricateurs ou des ignorans, s'ils ne les observent, surtout étant avertis, comme l'ont été ceux dont il est question par les requêtes & mémoires des accusés. Cette Lettre est donc dérisoire, ou ridiculement imaginée.

22 *Août*. M. le Marquis de Montalembert, dont il a été si longtems & si longuement ques-

tion, cherche aujourd'hui à fixer l'attention du public d'une maniere plus louable. On vend un ouvrage en trois volumes, ayant pour titre *Correſpondance de M. le Marquis de Montalembert, étant employé par le Roi de France à l'Armée Suédoiſe, avec le Marquis d'Havrincourt, Ambaſſadeur de France à la cour de Suede, M. le Maréchal de Richelieu, les Miniſtres du Roi à Verſailles, MM. les Généraux Suédois & autres, pendant les Campagnes de* 1757, 58, 59, 60 & 61. On ne peut gueres douter qu'il n'ait prêté les mains à cette impreſſion. On ne ſait pourquoi cependant ce livre ne ſe diſtribue que clandeſtinement à Paris. C'eſt un des plus mortellement ennuyeux qu'il ſoit poſſible de lire: rien de piquant, ſauf une lettre du Roi de Pruſſe au Marquis d'Argens, où il s'explique fort librement ſur notre Miniſtere, mais dont il s'étoit répandu des copies dans le tems. Au reſte, ces matériaux remplis de détails militaires & politiques ſont eſſentiels à conſerver pour écrire l'hiſtoire, & ce n'eſt que dans de pareilles vues qu'on en peut ſoutenir l'aridité.

* 22 *Août* 1777. La Reine & la famille Royale ſont revenues une ſeconde fois à la piece du Sr. Monvel; ce qui a manifeſté de plus en plus la faveur éclatante de la cour envers cet auteur.

* 23 *Août* 1777. On annonçoit depuis longtems l'opéra *l'Olympiade* de M. de Sacchini; mais on trouve aujourd'hui cet ouvrage trop maigre pour le théâtre lyrique; on l'a renvoyé à la comédie

médie Italienne, ou plutôt les partisans du Chevalier Gluck ne veulent pas qu'il désempare de la scene, & l'on répete aujourd'hui *Armide*, mis en musique par cet Allemand.

* 24 *Août* 1777. En 1774 les Salpêtriers de Paris avoient répandu avec profusion une *requête* imprimée, au Roi, *très importante sur la fabrication des poudres & salpêtres.* Elle étoit dirigée surtout contre M. Micault de Courbeton, Commissaire général des poudres & salpêtres. On avoit été surpris que ce supérieur n'y répondît pas; il en donne la raison & prétend qu'il avoit été retenu par le feu Maréchal de Muy, alors Ministre de la guerre; rien ne l'arrête aujourd'hui, & il répand un Mémoire justificatif, où, après avoir établi la cause de la haine des salpêtriers de Paris, remontant jusqu'à 1755, il suit pied à pied leur requête & détruit leurs imputations, en prouvant qu'à la désobéissance ils ont ajouté l'outrage & la calomnie.

25 *Août* 1777. L'*Essai sur les Révolutions de la Musique en France*, est peut-être ce qu'on a écrit de plus raisonnable sur cette matiere. On sait que la brochure est de M. Marmontel, & il paroît qu'il regne entre ce poëte & M. Gluck une antipathie qui s'y manifeste & a sans doute donné lieu aux violens sarcasmes lancés contre la production du premier. Il prétend que ce musicien, aujourd'hui l'idole de Paris, n'a eu aucun succès en Italie; que sa composition est tout-à-fait opposée au génie de la musique ita-

lienne. Il lui reproche une présomption intolérable ; il cite en preuve différentes de ses lettres, où il regarde successivement chacun de ses Opéra comme autant de chef-d'œuvres. On voit aussi qu'à son tour l'Allemand s'est égayé sur le compte de l'Académicien, & lui en veut de prôner Piccini. Ces anecdotes sont assez curieuses & ne font qu'ajouter du piquant à la dissertation, très-sage d'ailleurs & remplie d'excellentes vues.

26 *Août* 1777. Dimanche dernier les Italiens avoient mis sur leur affiche : *Par ordre*, ce qui annonçoit que la Reine devoit venir à ce spectacle. S. M. se proposoit d'aller ensuite au château des Tuilleries, entendre le concert qu'on y donnoit pour la fête du Roi, suivant l'usage antique. Enfin elle comptoit faire un tour au colysée avant de retourner à Versailles. En conséquence elle avoit fait expédier les vêpres & autres actes religieux de bonne heure; mais le Roi ayant affecté de dire qu'il falloit être bien fol pour courir à Paris par le chaud qu'il faisoit, son auguste compagne a regardé ce propos comme une insinuation pour elle de ne point faire cette partie de plaisir. Elle comptoit s'en dédommager le lendemain.

On a dit que la Reine avoit arrêté avec les gens chargés de ses fêtes d'en donner au Roi au petit *Trianon*. Le jour d'une étoit pris pour le lendemain. Il étoit question des choses les plus agréables, surtout de surprises flatteuses pour

le Monarque : malheureusement le Roi en a eu vent ; il a sçu que la dépense de cette fête montoit à 80,000 livres : il a trouvé cela trop cher, surtout dans un moment où par économie il se privoit du voyage de Fontainebleau, & pour couper court à des galanteries dispendieuses, lorsque S. M. est venue elle-même le solliciter de se rendre au petit Trianon, il l'a refusée impitoyablement ; ce qui a sensiblement affligé la Reine. Le motif est si beau, si extraordinaire dans un Prince de cet âge, que la bouderie de S. M. ne durera sûrement pas, & qu'elle profitera de la leçon pour mettre plus d'épargne dans ses plaisirs.

27 *Août* 1777. Quoique le discours de M. l'Abbé Remi, couronné le jour de la Saint-Louis, contînt déjà des vérités très fortes, des portraits satyriques aisés à reconnoître, des réflexions sur le gouvernement, d'une critique fort amere, & surtout des sarcasmes peu religieux contre le clergé, on parle d'un autre *Eloge du Chancelier de l'Hôpital*, beaucoup plus violent ; que l'auteur, exprès pour se ménager la liberté de tout dire, n'a point fait concourir, qui s'est envoyé furtivement à différentes portes, & dont on ne peut avoir d'exemplaires par l'attention de la police à les retirer.

28 *Août* 1777. On prétend que l'*Eloge du Chancelier de l'Hôpital* qu'on a donné aux portes & qui fait si grand bruit, est de M. de Guibert. Il est certain qu'il ne doit s'attribuer qu'à un

homme en état de faire ces ſacrifices pécuniaires & de braver les perſécutions que lui peut occaſionner ſon ouvrage.

28 *Août*. Par un Arrêt du Conſeil du 17 Août, S. M.* a établi une Commiſſion uniquement occupée à trouver les moyens d'améliorer les hôpitaux de Paris. Elle eſt compoſée des ſept Chefs de l'Adminiſtration du temporel de l'hôtel-Dieu, & en outre des Srs. d'Argouges & de Bernage, Conſeillers d'Etat, du Sr. de la Miliere, Maître des Requêtes, des Curés de Saint-Euſtache, de Saint-Roch & de Sainte-Marguerite, du Sr. de Laſſone, Directeur de la Société Royale de Médecine, & des Srs. d'Outremont & de Saint-Amant, adminiſtrateurs de l'hôpital général.

Le Roi invite les citoyens animés de l'amour du bien & qui ſe croiront quelques connoiſſances particulieres ſur cette matiere, à les communiquer à la Commiſſion. Elle veut qu'on lui nomme les auteurs des projets qui auront été adoptés ou qui auront préſenté des idées nouvelles & intéreſſantes & ſans doute les récompenſer, ſuivant le rapport.

29 *Août* 1777. M. de Lorge, prenant la qualité de Peintre de la Reine, ayant mis ſon tableau allégorique ſur la mort de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Conti en état d'être offert au public, commence à le faire voir dans ſon attelier aux Céleſtins; il annonce auſſi d'autres ouvrages, & établit ainſi un autre Sallon en

oppoſition du grand.

30 *Août.* Les comédiens Italiens doivent donner aujourd'hui la premiere repréſentation de *Gabrielle de Paſſy*, parodie de *Gabrielle de Vergy*, en deux actes & en proſe, mêlée de vaudevilles. Cet ouvrage eſt de Mrs. d'Uſſieux & Imbert de Clermont-Ferrand, & l'on doute qu'il ait beaucoup de ſuccès. Le ſujet eſt trop atroce pour pouvoir prêter à une plaiſanterie heureuſe.

31 *Août.* M. Allegrain, Sculpteur de l'Académie, n'ayant pu tranſporter au Sallon une Statue, ſon ouvrage, la montre chez lui & les curieux y courent en foule. C'eſt *Diane ſurpriſe au bain par Actéon.* Il ſeroit difficile de voir une figure mieux deſſinée, d'un ciſeau plus doux, plus moëlleux. Elle eſt priſe dans le point où elle ſort de l'eau, &, dans ſon embarras, cherche à ſouſtraire au prophane tant de beautés. Mais tandis qu'elle les cache d'un côté, elle les decouvre de l'autre. Son attitude eſt d'être un peu courbée, ce qui rapproche cette figure, au deſſus de la ſtature de nos femmes, c'eſt-à-dire de cinq pieds dix pouces de haut, des proportions ordinaires. Il y a un art infini dans les développemens du corps. Quelques amateurs en trouvent les membres trop forts pour ſon ſexe; mais une *Diane* ne doit pas avoir la délicateſſe du corps de Vénus. La tête n'eſt pas moins ſéduiſante que le reſte, & c'eſt le défaut qu'on reproche à l'auteur. On trouve que c'eſt un contre-ſens dans le moment de l'action

qu'il annonce, puifque l'expreffion, loin d'être celle d'une femme coquette jouant la furprife, dont elle n'eft pas fâchée intérieurement, devroit être celle d'une Déeffe pudique, indignée de fe voir en proie aux regards facrileges d'un mortel.

1 *Septembre* 1777. M. Necker, par une adreffe bien propre à lui concilier les fuffrages des bons citoyens, entremêle autant qu'il peut des vues & des actes de bienfaifance à fes projets économiques. On a remarqué comment il avoit affecté de s'intéreffer à l'amélioration des Hôpitaux par l'Arrêt du Confeil du 17 Août. Ce font les prifons dont il s'occupe aujourd'hui. Sur les bénéfices qu'il compte faire en rectifiant l'adminiftration de Domaines, il veut que l'entretien de ces lieux publics, autrefois à leur charge, y retourne en partie, & il confacre déja une fomme de 300,000 livres par an aux réparations, à l'entretien & à la purification de ces demeures peftilentielles.

* 1 *Septembre* 1777. Le livre des *Principes du gouvernement françois*, digne de quelque membre du Parlement Maupeou & qu'on avoit attribué à M. Goezmann, s'il eut été dans fon ftyle, eft de M. Gin, ci-devant Avocat paffé à ce tripot, & aujourd'hui membre du Grand Confeil.

2 *Septembre*. La *Gabrielle de Paffy*, exécutée le famedi, avoit réuffi quant au premier Acte, où il y a du fel & de la gaieté; les Vaudevilles furtout avoient plu; mais le fecond Acte

n'avoit pas été aussi bien reçu & le dénouement avoit paru plat, ignoble & dégoûtant. Les auteurs l'ont resserrée en un Acte, & prétendent que leur *Gabrielle de Passy* a été plus heureuse hier. En général, il n'y a rien d'assez merveilleux pour ramener le public au genre de la parodie, fort difficile lorsqu'on le veut porter au degré de perfection qu'il exige; sans quoi il tient trop de la farce & n'est bon qu'aux tréteaux de la foire.

3 *Septembre* 1777. L'Académie Royale de Peinture & de Sculpture n'a point jugé à propos cette année de décerner de Prix dans aucun de ces deux Arts. Quant à celle d'Architecture, dont le sujet étoit un Château-d'eau, le grand Prix a été adjugé le premier de ce mois, d'une voix unanime, à M. Deseine, & le second à M. Gisors.

4 *Septembre*. Les Gens de lettres attendent avec impatience la lecture du *Panégyrique de Saint Louis*, prononcé le 25 Août dernier par M. l'Abbé d'Espagnac, en présence de Messieurs de l'Académie Françoise. Une anecdote particuliere excite leur curiosité. On sait que M. l'Archevêque de Paris l'envoya chercher la veille, le pria de lui lire son discours, sous prétexte de prévenir différens écarts où il auroit pu donner à l'exemple de plusieurs orateurs qui depuis quelque tems sembloient s'être ligués pour avancer des paradoxes très-irréligieux en chaire, & rendre tout prophane un discours destiné à l'édi-

fication publique. Le jeune homme docile préſenta ſon cahier au Prélat, qui le mutila étrangement. On prétend que la mémoire de M. l'Abbé d'Eſpagnac ne s'étant pas trouvée d'accord avec les corrections, il l'a débité à peu près tel qu'il l'avoit compoſé. On veut voir ſi à l'impreſſion il aura conſervé les morceaux châtrés par M. l'Archevêque.

M. l'Abbé d'Eſpagnac eſt celui qui a concouru, il y deux ans, pour le Prix de l'Académie en compoſant un Eloge du Maréchal de Catinat.

4 *Septembre* 1777. Les curieux vont admirer à Notre-Dame deux bénitiers de granite de France, qu'on y a poſés le mois dernier. Ils ſont d'un très beau profil, compoſés d'une grande jatte platte, couleur de petit-gris, de trois pieds deux pouces de diametre, ſur un fuſt de colonne verd avec ſes baſe & ſocle quarrés, du même ton que les jattes. La dureté extraordinaire de cette matiere ſe manifeſte par la beauté du poli & la pureté de l'exécution, qui ont dû entraîner beaucoup de difficultés.

Ces ornemens précieux ont été donnés par le Roi, à l'inſtigation de Mr. Bertin, qui a déterminé *Louis XVI* à continuer envers l'Egliſe de Paris les bienfaits dont Louis XV la combloit.

5 *Septembre*. La coëffure du ſexe eſt devenue une choſe ſi importante, qu'il faut abſolument multiplier les artiſtes qui concourent à bâtir ces galans édifices. En conſéquence, par une Déclaration donnée à Verſailles le 18 Août & enré-

gistrée en Parlement le 2 Septembre, six cens Coëffeurs de femmes sont agrégés à la communauté des Maîtres Barbiers-Perruquiers, mais toujours moyennant finance. Ils donneront 600 livres chacun. Il paroît qu'on laisse en outre subsister les Coëffeuses pour le peuple & la bourgeoisie, les fonctions des premiers étant surtout destinées aux têtes illustres & brillantes.

5 *Septembre* 1777. *Le Nazaréen, ou le Christianisme des Juifs, des Gentils & des Mahométans, traduit de l'Anglois de Jean Toland.* Tel est le titre d'un ouvrage nouveau, qui fait bruit parmi nos théologiens & nos esprit-forts. On ne sait si c'est le signal d'une nouvelle inondation de brochures de cette espece, dont le cours s'étoit arrêté depuis quelques années. Celle-ci est fort obscure, fort savante & fort ennuyeuse.

5 *Septembre.* Dans le tableau allégorique de M. de Lorge sur la mort du Prince de Conti, il ne faut point chercher beaucoup d'invention. Le Prince est représenté sur son lit de parade: la France est à la gauche, qui gémit de la perte d'un tel soutien: une *Minerve* dans les airs la rassure, & un Génie tenant d'une main un flambeau éteint & renversé, en présente un second plus brillant & plus durable. Il annonce par-là que S. A. Sérénissime ne quitte sa dépouille mortelle que pour se revêtir de l'immortalité. Il faut convenir que cette composition n'est ni ingénieuse ni nouvelle. Du reste, la figure principale est bien & ressemblante, malgré le défaut

de vie & l'état de deſſéchement après une longue maladie de langueur. *Minerve* n'a ni vigueur ni nobleſſe; la *France* eſt une très-belle femme, trop jeune: un Garde ou Serviteur du Prince, au pied de ſon lit, abîmé dans ſa douleur & ſe cachant le viſage de ſes deux mains, eſt la figure qui caractériſe mieux le Peintre. Elle eſt fiérement deſſinée, mais forme un contreſens, en ce que ce perſonnage, le moins intéreſſant, attire cependant le plus l'attention par ſon attitude & ſon déſeſpoir. Du reſte, un beau coloris, des étoffes riches, un acceſſoire brillant, ſont les parties dominantes de l'ouvrage.

* 5 *Septembre* 1777. La parodie de *Gabrielle de Vergy* va aſſez bien en effet, depuis qu'on l'a réduite en un acte: on en trouve la partie critique juſte, mais non rendue avec la délicateſſe convenable.

6 *Septembre* 1777. On voit dans l'attelier de M. de Lorge, outre le tableau allégorique *ſur la mort du Prince de Conti*, pluſieurs tableaux de ſa compoſition, qui annoncent, qui caractériſent ſon vrai genre. Ils repréſentent des animaux, des fruits, des fleurs. Il y en a ſurtout un d'inſtrumens & de trophées militaires, qui eſt ſon chef-d'œuvre. On ne peut rien trouver de plus parfait pour la vérité de la reſſemblance, la fidélité des détails, le brillant du coloris. On en conclut aſſez naturellement que ſon talent eſt de peindre la nature morte & même des portraits, ſans s'élever juſqu'à l'hiſtoire.

6 *Septembre.* On étoit fort empressé de savoir quel étoit l'auteur des *Analectes.* On les a pendant quelques jours attribués à Me. de la Croix, qui s'en défend, & publie dans le *Journal de Paris* une Lettre, où il déclare respecter trop les infortunes de son ancien confrere, pour s'acharner après lui & le poursuivre jusques par de-là les mers. On assure aujourd'hui qu'elles sont de l'Abbé Morellet. En ce cas, c'est une grande gaucherie de sa part de s'exposer à perdre la supériorité qu'il avoit acquise sur cet adversaire, par sa *Theorie du Paradoxe.*

6 *Septembre* 1777. Tous les partisans du Chevalier Gluck se sont rendus hier à une premiere repétition générale d'*Armide* pour la musique, & quoique cet Opéra fût dénué de décorations, de danses & de tout l'accessoire qui le rend si magnifique & si délicieux, ils en ont été émerveillés. Le musicien a suivi exactement la distribution & les paroles du poëme de Quinault. M. le Duc de Chartres s'y est montré & l'on a beaucoup applaudi au rétablissement de son Altesse.

6 *Septembre.* M. Greuze, qui n'expose plus depuis longtems au Sallon, en a aussi ouvert un chez lui, & il admet le public qui veut s'y présenter. On y voit surtout le portrait de M. Francklin. On juge aisément que ce personnage a échauffé sa verve : il est difficile de trouver une tête mieux caractérisée. On y remarque la bonté heureusement alliée à la fierté, & l'amour de l'humanité y respire avec la haine de la tyrannie.

6 *Septembre* 1777. Une partie du pont de Tours s'est écroulée, & l'on a tout lieu de craindre que ce qui en reste n'ait le même sort. C'est le troisieme bâti à grands frais par encaissement, & malgré toutes les précautions prises pour en assurer la solidité, on n'a pu encore réussir à en fixer aucun.

7 *Septembre.* Le problême sur le sexe du Chevalier d'Eon, de retour ici, continue en cette capitale, & il y a déja de gros paris à cet égard. Il s'est éclipsé un moment pour aller à Tonnerre, sa patrie; mais il transpire que bientôt il reviendra pour être présenté à la cour en femme, & qu'il conservera ce costume avec la croix de St. Louis. On sait qu'on lui garnit à cet effet deux robes chez la Dlle. Bertin, la marchande de modes de la Reine, & qu'il a déja soupé chez cette ouvriere une fois habillé en homme & l'autre vêtu en femme; sorte d'accoutrement dans lequel il a fort mauvaise grace. Quoi qu'il en soit, tout concourt à confirmer que son vrai sexe est le féminin.

7 *Septembre* 1777. La fête que la Reine devoit donner au Roi le jour de la St. Louis, n'ayant pu avoir lieu, comme on l'a dit, a été renvoyée à un tems plus opportun. S. M. a fait déterminer le Roi à l'agréer, & ce Monarque, toujours disposé à se prêter aux plaisirs de son auguste compagne, s'est enfin rendu au petit Trianon mercredi. Rien de si délicieux, & il paroît que ce retard n'a servi qu'à la rendre

un peu plus chere, car on l'évalue encore plus haut qu'on ne l'avoit fait.

* 7 *Septembre* 1777. M. le Camus de Neville, toujours occupé des divers moyens de mettre des entraves au commerce de la Librairie étrangere, qui fait grand tort à celle de France, a imaginé de créer des Inspecteurs en cette partie, qui auront chacun un département & embrasseront toute la France. Ils deviendront responsables de la contrebande & des contrefactions, qui auront lieu dans leur arrondissement respectif. Pour subvenir aux frais de cette création, il a arrêté de faire payer un droit de réception à tous les Libraires. Ce droit, qui sera de 1000 écus pour les grandes villes, se partagera en trois parts: un tiers pour la communauté, un tiers pour ses bureaux montés aujourd'hui supérieurement en finances, & un tiers applicable aux nouveaux officiers, sur lequel on fixera leurs appointemens.

8 *Septembre.* M. le Chevalier de Berainville, frere de la Loge de Thalie, a terminé sa gravure concernant la délivrance des Franc-maçons de Naples par la protection de l'auguste Reine de ce Royaume. Elle commence à paroître & est dédiée à S. A. S. Monseigneur le Duc de Chartres, Grand-Maître de toutes les Loges de France. On lit autour pour légende: *Votum unum per orbem.* Et au bas: *Carolina Regina fratrum Neapolitanorum frangit vincula.* En voici l'explication intéressante.

La *Vertu maçonique*, chargée de chaînes, eſt traînée par l'*Impoſture* dans les horreurs du cachot. La *Vérité* leve le voile qui cachoit aux yeux des prophanes le Temple érigé par les *Maçons* à la gloire & au bonheur de l'*Humanité*.

L'auguſte *Caroline*, *Minerve* de nos jours, conduite par la *Bienfaiſance*, ſa compagne inſéparable, vient au ſecours de l'innocente victime...... L'*Impoſture* frémit, ſon masque tombe, & la perte de ſa proiè met le comble à ſes fureurs. L'auteur y a joint ce quatrain ſimple & hiſtorique :

Au fond d'un noir cachot, ſans eſpoir, ſans appui,
La timide Vertu que l'Impoſture immole,
Voit en *Caroline* aujourd'hui,
Et ſon ſalut & ſon appui.

Aux deux colonnes du Temple d'une part eſt écrit *Juſtitia*, & de l'autre *Beneficentia*. Tous les Freres s'empreſſent de ſe pourvoir de cette allégorie, & l'on ne doute pas que cet heureux eſſai ne procure au Chevalier de *Berainville* la dignité de médailliſte, chargé des deviſes & inſcriptions de l'Ordre.

* 9 *Septembre* 1777. Le chef-d'œuvre qu'on voit chez M. Greuze & qui à vrai dire l'emporte ſur tout le Sallon, c'eſt ſa *Malédiction Paternelle*. L'auteur ſuppoſe qu'un jeune homme libertin a paſſé la nuit avec un recruteur, qu'il rentre chez ſon pere à deſſein d'en tirer de l'argent, ou de s'enrôler, s'il ne lui en donne pas:

ce vieillard s'indigne des menaces du vaurien, il entre dans une colere horrible, & ce sentiment prévalant sur celui de sa douleur, il se souleve, les cheveux hérissés, le corps tremblant; de ses mains étendues & dessechées il repousse l'ingrat, & de sa bouche entr'ouverte semble le maudire. Celui-ci frappé comme d'un coup de foudre, malgré la fureur qui le possédoit dans le moment même & qui est indiquée par le poing qu'il ferme encore avec rage, est arrêté dans sa fuite. Sa mere se met à son passage, & l'expression de la tendresse foible de celle-ci contraste à merveille avec l'autorité imposante de son mari. On voit sur cette figure un reste de fraîcheur & de beauté, altérées par les ans & flétries par les chagrins que lui a donnés ce fils qu'elle a gâté. Quatre enfans répandus dans cette scene jouent des rôles différens, proportionnes à leur sexe, à leur âge & à leur caractere. L'une des sœurs cherche à appaiser par ses prieres & par ses larmes le pere irrité; une autre plus raisonnable suit son frere, l'exhorte au repentir & à prévenir les malheurs qui vont fondre sur lui; un petit garçon tient le fuyard par la basque de son habit & ne pouvant encore démêler la cause de tout ce tapage, dans sa frayeur s'attache à ce qu'il peut; un dernier, moins vif, est plongé dans la tristesse &, comme atterré par ce spectacle, il regarde son pere & cherche à deviner le sujet de son état violent; enfin un huitieme personnage termine ce chef-

d'œuvre de composition, c'est le recruteur, qu'on voit à l'écart, qui rit de ce qui se passe & attend sa proie avec impatience.

Rien de mieux senti que cette peinture, où tous les airs de tête variés expriment des passions différentes, & quelquefois plusieurs ensemble. Le spectateur partage tour-à-tour les divers sentimens de ce poëme intéressant, qui fait plus d'effet que le plus beau sermon. M. Greuze, qui compte traiter ainsi une suite de pareils sujets moraux, choisit toujours ses personnages dans un rang inférieur, parce que, sans doute, il espere y prêcher la vertu avec plus de succès, ou plutôt parce que sa maniere le rapproche plus de ce genre. En effet, son pinceau est terne, ses draperies mesquines; mais il entend à prodige la magie du clair-obscur.

10 *Septembre* 1777. M. le Duc de Chartres, actuellement Grand-Maître de toutes les Loges de France, est un Prince trop cher aux Francs-maçons pour qu'ils ne célebrent pas sa convalescence. M. l'Abbé Cordier, frere très-ardent & très-zelé, a fait mettre le projet en délibération dans la Loge des *Neuf Sœurs*, & le vœu unanime ayant été pour son exécution, il a été arrêté que mercredi prochain 17 de ce mois il feroit chanté une messe & un *Te Deum* en musique dans l'église des Cordeliers, en actions de graces de cet heureux événement. Il y a des billets d'invitation, une marche différente pour les femmes & pour les hommes, & l'on ne pour-

ra

ra entrer qu'avec des ſignes de reconnoiſſance.

11 *Septembre* 1777. Par un Arrêt du Conſeil du 30 Août concernant la police du Colyſée, il eſt débouté de toutes ſes prétentions, ſoit pour ouvrir un Sallon de Peinture, Sculpture & Architecture, ſoit pour le rétabliſſement de la Loterie de la Sphere, ſoit pour dés dommages & intérêts contre les intéreſſés dans la Salle des nouveaux Boulevards, & il lui eſt défendu d'ouvrir ou de donner aucune fête, repréſentation ou ſpectacle, ſous quelque dénomination que ce ſoit; à moins qu'il n'ait préalablement obtenu l'autoriſation du Lieutenant général de police: Ordre de remettre à M. Amelot, ſous huitaine, les noms, les qualités & domiciles de tous ceux qui forment la Compagnie des Entrepreneurs & Propriétaires, ainſi que la déſignation des portions d'intérêt appartenant à chacun dans ladite entrepriſe: à défaut de quoi il y ſera pourvu par S. M. de la maniere & ainſi qu'elle aviſera, même par l'interdiction du Colyſée & la défenſe de l'ouvrir.

11 *Septembre* 1777. Le decret qui réunit les Antonins à l'Ordre de Malthe, auroit dû, après avoir été revêtu de Lettres patentes duement enrégiſtrées dans les Cours, être fulminé par un Prélat; mais le Clergé dans ſa derniere aſſemblée, ayant pris des meſures pour empêcher cette réunion, aucun Evêque n'a voulu s'en charger. Il a été envoyé au Tréſorier de la ſainte chapelle, Miniſtre du ſecond ordre dans la hiérar-

chie Eccléfiaftique, fans territoire, comme fans titre, pour recevoir une telle miffion, & l'on ne doute pas qu'il n'y ait une réclamation générale de la part du premier Ordre, lors de la premiere affemblée du Clergé.

* 12 *Septembre* 1777. Les Comédiens Italiens ont en effet agréé l'*Olympiade*; elle eft actuellement à l'étude, & ils font un grand fond fur cet ouvrage.

13 *Septembre*. Il eft décidément arrêté de paver le Bouvelard, & pour mettre la ville en état de faire cette dépenfe, il y a un Arrêt du Confeil qui lui permet d'abattre la porte Saint-Antoine, qui obftrue le paffage dans ce carrefour d'une grande circulation, de combler les foffés, glacis & contrefcarpe jufques à la rue du Calvaire, pour y élever des maifons; & c'eft fur le bénéfice de ces nouveaux bâtimens qu'elle doit trouver de quoi fe dédommager. On gémit de cet arrangement qui, du boulevard, une des promenades les plus fréquentées de Paris, l'agrément du Marais & de tous les quartiers adjacens, ne va plus faire qu'une rue. Il eft également queftion de couper les arbres, pour s'occuper, il eft vrai, d'une nouvelle plantation; mais ce qui obligera de déferter ces lieux pendant un demi-fiecle.

13 *Septembre* 1777. *Extrait d'une Lettre de Geneve, du 1er Septembre*. „ Nous avons été ces jours-ci chez le Philofophe de Ferney. Madame Denis, fa niece, nous a très bien accueil-

lis, mais elle n'a pu nous promettre de nous procurer une converſation avec ſon oncle. Elle a cependant bien voulu lui faire dire que des Milords Anglois ſouhaiteroient le ſaluer. Il s'eſt excuſé ſur ſa ſanté, à l'ordinaire, & nous avons été obligés de nous conformer à l'étiquette qu'il a établie depuis quelque tems, pour ſatisfaire notre curioſité, car ſon amour-propre eſt très flatté de l'empreſſement du public. Mais cependant il ne veut pas perdre ſon tems en viſites oiſeuſes ou en pour-parlers qui l'ennuiroient. A une heure indiquée il ſort de ſon cabinet d'étude, & paſſe par ſon ſallon pour ſe rendre à la promenade. C'eſt-là qu'on ſe tient ſur ſon passage, comme ſur celui d'un Souverain, pour le contempler un inſtant. Pluſieurs caroſſées entrerent après nous; il ſe forma une haye, à travers de laquelle il s'avança en effet. Nous admirâmes ſon air droit & bien portant. Il avoit un habit, veſte & culotte de velours ciſelé & des bas blancs. Comme il ſavoit d'avance que des Milords avoient voulu le voir, il prit toute la compagnie pour Angloiſe, & il s'écria dans cette langue : *vous voyez un pauvre homme!* puis parlant à l'oreille d'un petit enfant, il lui dit : *vous ſerez quelque jour un Marlborough; pour moi, je ne ſuis qu'un chien de François.*

Quant aux valets & autres perſonnes qui ne peuvent entrer dans le Sallon, ils ſe tiennent aux grilles du jardin; il y fait quelque tour pour eux. On ſe le montre & l'on dit, *le voilà! le*

voilà! C'eſt très-plaiſant.

14 *Septembre* 1777. Afin de dédommager M. Necker des tracaſſeries qu'il éprouve & des brocards de la malignité & de l'envie, un poëte patriote lui a adreſſé les vers ſuivans:

On vous damne comme hérétique,
On vous damne bien autrement
Pour votre plan économique,
De zele immortel monument.
Mais ne perdez pas l'eſpérance,
Allez toujours à votre but:
En réformant notre Finance,
Pourroit-on manquer ſon ſalut
Quand on fait celui de la France?

14 *Septembre* 1777. *L'Obſervateur*, & non *l'Eſpion Anglois*, comme on l'avoit annoncé, fait un bruit du diable, ſur parole, car on n'en connoît que très-peu d'exemplaires, que ne montrent guere ceux qui les ont; &, graces aux ſoins de M. le Garde des ſceaux, la gent des colporteurs eſt preſque anéantie. Comme on y trouve les portraits de toute la famille Royale, des Princes du ſang & de beaucoup de Grands, l'ouvrage ſera longtems clandeſtin.

15 *Septembre*. Un Comte de Limbourg-Styrum, ſe diſant Comte d'Oberſtein, eſt venu dans cette capitale, aſyle de tous les intriguans, mettre à contribution la crédulité & la foibleſſe de divers particuliers, aſſez dupes pour ſe laiſſer éblouir des titres pompeux qu'il s'eſt permis de prendre, de Comte, de Duc, de Prince, &c. Décoré de Cordons & Chef d'Ordres, il a trans-

mis une partie de ces honneurs à ceux dont il a cherché à captiver la confiance, pour s'en faire une ressource pécuniaire. M. le Marquis de Quincy a été une de ces ames foibles, qu'ont séduit l'importance & l'appareil de cette espece de Souverain. Il a bientôt reconnu la fourberie & a cherché à revenir contre; ce qui n'étoit pas aisé. Il a fallu procéder judiciairement, en instance aujourd'hui au Châtelet. C'est ce qui a donné lieu à un Mémoire, où l'on trouve le récit des faits & gestes de ce Roitelet. On y fait connoître le caractere des gens affidés pour seconder ses prestiges, & l'on donne à rire aux dépens des escrocs composant la cour moderne de ce Souverain phantastique, tous revêtus de dignités relatives à celles qu'usurpe leur maître. On conçoit combien ce *Factum* pouvoit être plaisant, mais il manque de ce sel délicat, que peu d'orateurs du Barreau savent employer. Il est vraisemblable que M. de Quincy en sera pour sa mystification, c'est-à-dire pour une vingtaine de mille francs.

15 *Septembre* 1777. On parle beaucoup d'une Demoiselle Gavaudan, qui a débuté à l'Opéra dans celui de *Céphale & Procris*, où elle a fait le rôle de l'*Aurore* avec un grand succès. Bonne fortune pour ce spectacle, auquel elle attire beaucoup de monde.

15 *Septembre*. Quoique plusieurs Maîtres des requêtes, présens à la lecture de l'*Eloge du Chancelier de l'Hôpital* de l'Abbé Remi, eussent été

forcés d'applaudir au portrait ſatyrique, mais vrai, de cette eſpece de Magiſtrat. Revenus chez eux, ils n'en ont pas été moins mécontens, & les autres qui ont été à même de le connoître enſuite par l'impreſſion, ont trouvé cette hardieſſe très-indécente. Ils ſollicitent depuis ce tems un Arrêt du Conſeil qui ſupprime ce diſcours. Juſqu'à préſent ils n'ont pu réuſſir. D'un autre côté, on a cherché à mettre en cauſe l'Abbé Riballier, le Syndic de la Faculté de Théologie, afin qu'il inculpât les deux Docteurs qui ont approuvé l'ouvrage & les dénonçât à ſon corps. Mais cet Abbé eſt las des tracaſſeries qu'il a eues déja pluſieurs fois avec l'Académie, & ſemble aujourd'hui très-pacifique, du moins à l'occaſion de cette nouvelle querelle.

* 16 *Septembre* 1777. On vient d'établir à Milan un nouveau théâtre ſur le nom de *Regio Ducale Teatro*. La Nobleſſe y eſt chargée, comme dans la plupart des villes d'Italie, de la direction des ſpectacles. Le premier ſoin a été de s'aſſurer des meilleurs maîtres de chapelle pour la compoſition des opéra & malgré la foule de grands muſiciens qui exiſtent en Italie, la *Nobile direzzione* a fait écrire par ſon Secrétaire M. Carlo Cuccio une lettre très preſſante au Chevalier Gluck, datée de Milan le 30 Août, dans laquelle on lui dit que voulant donner à l'ouverture du nouveau théâtre le plus grand éclat poſſible, déterminé par la célébrité & par

la réputation universelle dont il jouit, on se hâte de l'inviter à se rendre dans cette capitale, pour y composer l'*opéra sérieux* à exécuter dans l'automne de 1778, ou l'un des deux qu'on se propose de donner dans le carnaval de 1779. On ajoute, qu'on sait que les soins qu'il doit aux cours souveraines auxquelles il est attaché, lui permettent difficilement de s'éloigner; mais que ne lui demandant que très peu de tems, on conserve quelque espérance de le déterminer.

Comme le parti adverse de ce musicien est très-acharné contre lui, & qu'il pourroit affecter de révoquer en doute une invitation aussi injurieuse à tous les grands maîtres ultramontains, on fait voir l'original de l'Epitre, déposé exprès au bureau du *Journal de Paris*. Malgré cela, les incrédules ne sont pas convaincus, & prétendent que, par une collusion misérable, on est convenu d'écrire cette lettre arrangée avec le Chevalier.

17 *Septembre* 1777. Le goût de la parodie semble renaître avec fureur: on a fait une d'*Ernelinde* & déjà plusieurs auteurs sont en concurrence pour celle de l'*Armide* du Chevalier Gluck, qui n'est pas encore jouée & ne le sera que la semaine prochaine au plutôt.

18 *Septembre*. Une question assez plaisante a été portée à la Police ces jours-ci. Une fille nommée *Rosalie*, se trouvant logée dans le même lieu qu'un jeune gars nouvellement débarqué, a jetté un dévolu sur lui. Elle a cherché

à jouir des prémices de ce ruſtre vigoureux; mais celui-ci inſenſible à toutes les avances de la raccrocheuſe y a réſiſté conſtamment. Alors elle a pris le parti d'exciter ſa cupidité & de lui promettre un Louis pour une nuit. Cette perſpective a ébloui le mânant plus que les charmes de ſa conquête. Il a promis d'être le ſoir au rendez-vous: la Demoiſelle a affecté de craindre qu'il ne tînt pas parole, & de peur qu'il ne ſe dégageât a voulu ſix francs de dédit, dont elle ſeroit nantie & qu'elle lui rendroit avec le Louis. Le gars, de bonne foi & de bonne volonté, a accepté la condition. Il a très bien rempli ſa fonction, & ſa maîtreſſe émerveillée le matin eſt convenue de la dette, mais elle a prétendu qu'il n'y avoit pas de bonnes nôces ſans lendemain & a deſiré le revoir le ſoir. Comme il étoit encore en fond, il a trouvé doux d'avoir de l'argent & du plaiſir en même tems, d'autant que la Demoiſelle a promis de porter la ſomme juſques à dix écus, indépendamment du dédit de ſix francs à lui rendre. Enfin, après l'avoir bien ſucé & mis ſur les dents, continuant à exiger de nouveaux ſervices, il s'eſt fâché, & ne pouvant obtenir le ſalaire qui lui revenoit ni même ſon propre argent, il eſt allé préſenter un placet au Lieutenant de Police. Celui-ci l'a renvoyé au Commiſſaire, & ce Juge de paix trouvant que la conteſtation ne méritoit aucune réfutation ſérieuſe, s'eſt contenté, dans ſon rapport, de

prétendre

prétendre que le cas étoit tout résolu par la fable de la Fontaine, intitulée: *le Loup & la Cigogne*, dont la moralité est dans la réponse même du premier, qui ayant un os dans la gorge, & ayant besoin du long col de la seconde pour en faire l'extraction, lui répond, lorsqu'elle exige une récompense, qu'*elle est trop heureuse d'être sortie saine & sauve de sa gueule.* Cette décision est regardée comme plus ingénieuse que juste.

19 *Septembre* 1777. On écrit de *Bordeaux* que Me. François de Neuf-château, ce jeune Avocat d'un mérite rare, obligé de quitter Paris, à raison des tracasseries avec son Ordre, après avoir cherché à se fixer en divers lieux, est invité de rester à Bordeaux & d'y suivre le palais. Il s'est concilié la bienveillance de M. Dupaty, l'un des Avocats généraux de ce Parlement, Magistrat connu par son patriotisme & par ses talens. Comme il aime beaucoup les Lettres, Me. François de Neuf-château a hasardé de lui envoyer le billet suivant, en madrigal, qui ne pouvoit être que bien reçu:

Je suis étranger dans Athene ;
D'un œil contemplateur j'admire ses vaisseaux,
Ses superbes remparts, ses forts, ses arsénaux ;
Mais je voudrois voir Démosthene.

Il a vu le Démosthene de la Garonne, non moins empressé de voir le Cicéron de la Seine,

faisant de meilleurs vers que le Romain, s'il n'atteint pas à son éloquence.

20 *Septembre.* Suivant les dernieres Lettres reçues de la Martinique, non-seulement le million promis depuis plusieurs années à celui qui fourniroit un moyen sûr de détruire les fourmis dans cette colonie, n'a produit que des efforts impuissans, mais cet insecte s'y multiplie de la façon la plus allarmante. Il fait également tort & aux productions & à la population, en faisant périr les enfans des Negres, que ceux-ci sont obligés d'abandonner pendant leur travail & dont il remplit le nez, les oreilles, les yeux & ronge ces membres délicats.

Il y a apparence que les ravages d'un si cruel & si indestructible fléau, exposés à M. de Sartine par l'Intendant de cette Isle, depuis son retour en France, n'ont pas peu contribué à déterminer ce Ministre à favoriser le nouveau projet de Colonie dans la partie de la Guiane, afin de ménager ainsi une ressource aux habitans de la Martinique, obligés d'abandonner leur Isle, si l'on reste encore longtems à remédier au mal qui ne peut que s'accroître.

21 *Septembre* 1777. La direction de l'Opéra est encore à la veille d'éprouver un autre changement. Une nouvelle Compagnie, sous le nom d'un Sr. de Vismes, Sous-Directeur des Fermes, dépose à la ville 500,000 Livres, dont celle-ci fait la rente. Elle y joint 80,000 Livres, par an, pour être déchargée de tout. On prétend,

ſuivant l'uſage, que ces Meſſieurs ont les meilleures intentions: mais ont-ils le génie néceſſaire pour les remplir? Il ſera toujours bien extraordinaire qu'un pareil ſpectacle, bien loin d'être utile à la ville, lui ſoit à charge!

22 *Septembre* 1777. Samedi, après la répétition d'*Armide*, on a exécuté chez Mlle. Guimard, ſur ſon théâtre de la chauſſée d'Antin, une parodie d'*Ernelinde* du Sr. Deſpréaux, danſeur de l'Opéra, qui a ſingulierement réjoui toute l'aſſemblée. Elle étoit compoſée des plus grands Seigneurs, de pluſieurs Princes du ſang & des filles les plus célebres par leurs talens ou par leur opulence.

22 *Septembre*. Les filoux de ce pays-ci ſont ſans ceſſe occupés à imaginer quelque tour nouveau pour attraper les particuliers. Un homme bien mis, ayant canne à pomme d'or, ſortoit ces jours derniers de la comédie Françoiſe par le jardin des Tuilleries; il jouoit avec ce ſoutien qu'il tenoit derriere ſon dos. Quelqu'un vint le lui arracher avec violence: il ſe retourne; l'homme ne s'enfuit pas, lui fait mille excuſes, lui dit que l'obſcurité l'a trompé; qu'il le prenoit pour un de ſes amis qu'il vouloit ſurprendre: il lui remet en même tems ſa canne. Le propriétaire va dans une maiſon où il conte ſon aventure. Quelqu'un plus ſoupçonneux lui demande s'il a bien examiné ſon meuble? Il avoue que non, & reconnoît à l'inſtant qu'on lui a ſubſtitué un mauvais jet garni de cuivre.

22 *Septembre.* C'eſt pour demain qu'eſt affichée *Armide.* On continue à en ſuivre les répétitions avec fureur. Cependant le parti des Lulliſtes ſe réveille & prétend que le Chevalier Gluck n'approche pas en quantité d'endroits du chant noble, des beautés ſimples du récitatif de l'ancien opéra, & que le nouveau ſurtout eſt dénué des airs gais & agréables dont l'autre fourmilloit.

24 *Septembre* 1777. Si les filoux ſont induſtrieux à imaginer continuellement des moyens d'exercer utilement leur art, on cherche d'un autre côté à faire des découvertes pour s'en garantir. On vante beaucoup le talent d'un maître ſerrurier, qui fabrique des ſerrures de maniere à ne pouvoir appercevoir la forme des clefs; au moyen de quoi il élude toute l'adreſſe des roſſignols ou crochets. Son invention a été approuvée de l'Académie des Sciences, & il en a donné le ſecret au Lieutenant général de Police. Cet habile artiſte ſe nomme *Georget.*

* 24 *Septembre* 1777. M. Laujon, Secrétaire des Commandemens de M. le Prince de Condé, eſt un poëte aſſez agréable, obligé par ſa place de conſacrer ſpécialement ſes talens aux amuſemens de ſon Alteſſe & de ſa cour. Il y a quelques années qu'à Chantilly, où l'on repréſentoit la Comédie, Madame la Ducheſſe de Bourbon & autres Dames de ſa cour, aimant à jouer les rôles de ſoubrette, demanderent à M. Laujon de leur faire une piece, où il y eût

beaucoup de pareils rôles ; il en composa une en conséquence & y inséra cinq Suivantes. Cet ouvrage ayant plu à la société illustre de Chantilly, l'Auteur s'est hasardé à le livrer au public & à la comédie françoise. La piece, en cinq actes & en prose, doit s'exécuter aujourd'hui sous le titre des *Soubrettes*.

25 *Septembre*. Au gré des partisans du Chevalier Gluck on ne peut asseoir encore aucun jugement sur son *Armide*. Outre que les ouvrages de ce grand maître célebre exigent pour plaire une grande habitude & une longue discussion, c'est que celui-là a été très-mal exécuté. Quant aux adversaires, ils prétendent que ce raisonnement, peut-être bon dans d'autres cas, ne vaut rien ici, où ayant sans cesse un objet de comperaison ils ne pourront jamais goûter le second musicien. Ils lui reprochent même d'avoir fait souvent des contresens & de n'avoir pas conformé sa mélodie au charme des paroles. Ils assurent que sans la présence de la Reine, cela ne se seroit pas passé ainsi & qu'ils auroient demandé à grands cris la musique de Lully. On attend avec beaucoup d'impatience la seconde représentation de vendredi, pour voir ce qui résultera de ces débats ; & d'ici à quelques jours on ne peut décider du sort de cette production. Dans tous les cas, il faut toujours savoir gré au musicien d'avoir respecté le chef-d'œuvre de Quinault, de l'avoir rendu dans son entier, sans y rien supprimer, ainsi qu'on avoit fait à la

derniere reprise de cet opéra en 1764.

* 25 *Septembre* 1777. La comédie des *Soubrettes*, non-seulement n'a eu aucun succès hier, mais il est presque impossible d'en voir une plus mauvaise. Dès le premier acte le public a manifesté son ennui, qui s'est soutenu constamment jusqu'au bout, & l'on n'a applaudi qu'à certains endroits, prêtant des allusions malignes à l'état de la piece, comme, *quel diable de galimathias! quel barbouillage! quand cela finira-t-il?* Ces exclamations ont occasionné des battemens de mains à tout rompre. Non-seulement l'intrigue est basse, misérable, mais le dialague ne contient aucun sel, aucune saillie, & c'est sans doute une tentative inconcevable d'avoir osé échaffauder une piece en cinq actes sur des commérages & tracasseries de domestiques.

26 *Septembre* 1777. Il est arrêté que le Clergé ni les Maîtres des Requêtes n'auront satisfaction du discours de l'Abbé Remi; mais M. le Garde des Sceaux paroît disposé à faire valoir leurs plaintes pour mettre désormais plus d'entraves aux concurrens & exciter la vigilance des Docteurs chargés de l'examen de ces sortes de discours Académiques, de façon qu'il ne s'y glisse rien de trop hardi ou de trop satyrique.

Le discours donné aux portes est assez généralement reconnu pour être de M. de Guibert, ce jeune militaire déja renommé dans la carriere des Lettres par des productions distinguées. La cupidité a trouvé le secret de multiplier son der-

nier ouvrage & il se vend clandestinement. Il a pour épigraphe : *ce n'est point aux Esclaves à louer les grands Hommes.* Un seul endroit cité de l'écrit fera juger des raisons de sa clandestinité. C'est à l'occasion de la guerre que l'Hôpital fit déclarer dans le Conseil contre Elisabeth, plus par politique que par goût pour un genre de crise qui n'alloit ni à son caractere ni à sa dignité. L'auteur prétend que ses vues étoient en cela celles d'un homme de génie, d'un excellent patriote, d'un philosophe prévoyant ; qu'il faut quelquefois acheter par cet état violent un repos plus sûr ou une existence plus avantageuse pour les générations suivantes. Il ajoute en réfléchissant sur les circonstances d'aujourd'hui :

„ Telles ne sont pas assurement les spécula-
„ tions de nos Ministres actuels ; ils voient pa-
„ tiemment la Nation humiliée sous le poids
„ de ses anciennes injures. Ils ne comptent
„ pour rien l'énergie à redonner à nos esprits,
„ & l'honneur à rendre à nos armes. Le Havre
„ n'est point aux Anglois comme du tems de
„ l'Hôpital ; mais *Dunkerque* est pour nous un
„ monument de honte bien plus grand. Un Dé-
„ puté de cette fiere Nation y commande en
„ Républicain. Semblable à cet Ambassadeur
„ Romain qui traçoit un cercle sur le sable au-
„ tour d'Antiochus, en lui disant ces paroles
„ terribles : *vous ne sortirez pas de ce cercle que*
„ *vous ne m'ayez répondu* ; tous les jours il nous
„ dit : *vous n'éleverez pas une pierre sur cette pier-*

„ *re, ou nous vous en punirons.* O l'Hôpital!
„ l'Hôpital! tu étois Magiſtrat & Philoſophe, &
„ tu aurois ſoulevé toutes les forces du royau-
„ me contre cet intolérable affront. C'eſt de-
„ vant tes mânes que je dénonce ces Miniſtres
„ coupables! Ils ſe diſent pacifiques & ils ne
„ ſont que foibles. Ce n'eſt point la paix qu'ils
„ veulent conſerver, ce ſont les places qu'ils
„ occupent. Ils ſentent que leur activité ne
„ ſuffiroit pas à des mouvemens plus vifs, &
„ que le choc des grandes occaſions briſeroit
„ leur caractere....."

27 *Septembre* 1777. On voit au Sallon une gravure, repréſentant M. l'Abbé Terrai. On a fait à cette occaſion un diſtique en forme de dialogue entre deux amateurs, dont l'un témoigne ſa ſurpriſe de voir ce perſonnage tranſmis à la poſtérité, à quoi le ſecond replique. Le voici:

Le premier interlocuteur.

Quoi, ce monſtre gravé! cet infame! ce traître!

Le ſecond.

Cartouche l'eſt: Terrai doit l'être.

On a recueilli auſſi deux vers produits par un ſentiment différent. M. Guichard, en voyant chez M. Allegrain la ſtatue de *Diane ſurpriſe au bain par Actéon*, dont on a parlé, a écrit au bas:

Sous ce marbre impoſteur, toi que Diane attire,
Crains le ſort d'Actéon, tu vois qu'elle reſpire.

Cette *Diane* doit être placée à Luciennes, chez Madame la Comtesse Dubarri.

27 *Septembre.* Le feu a pris à la foire St. Ovide, la nuit du lundi au mardi, & comme tout dans cette construction est fort combustible, en très-peu de minutes un quartier entier, composé de vingt-sept boutiques, a été brûlé. On évalue ce dommage à 300,000 livres.

Audinot, *Nicolet* & autres Jeux de la foire, ont donné plusieurs représentations au profit des incendiés. Cet accident est d'autant plus malheureux pour ceux qui en ont été victimes, que l'on annonçoit que cette foire alloit être supprimée & avoit lieu pour la derniere fois.

27 *Septembre* 1777. Depuis longtems on cherche les moyens d'appliquer l'Electricité à la cure de certaines maladies du corps humain. Les essais faits à cet égard n'ont pas encore eu beaucoup de succès. On en tente aujourd'hui un nouveau sur un homme qui a perdu la vue. On assure qu'après une douzaine de ces frictions ignées il commence à voir les objets, mais à l'envers : on continue & l'on espere que son état s'améliorera de plus en plus.

* 27 *Septembre* 1777. M. Laujon avoit eu quelque velléité de reproduire sa piece sous le titre plus intéressant de l'*Inconséquent*, elle étoit même affichée de la sorte; mais on lui a fait sentir qu'en la présentant sous ce nouvel aspect il s'imposoit une obligation de plus, qu'il n'avoit certainement pas remplie.

28 *Septembre.* Outre le morceau contre les Miniſtres actuels, le plus direct, le plus fort & le plus répréhenſible, mais perdant beaucoup de ſon effet dans la bouche de M. de Guibert, militaire, & à qui l'on peut répondre, *vous êtes Orfevre, Monſieur Joſſe*, il y en pluſieurs autres dans ſon *Eloge de l'Hôpital*, prêtant à des alluſions malignes; il en eſt encore des directs contre l'Adminiſtration, le Parlement, l'Académie même, à qui l'auteur paroîtroit renoncer par cet écart. Il veut que Richelieu ayant continuellement en vue de conſolider & d'étendre le deſpotiſme, dont il venoit de faire le principe du gouvernement françois, ait imaginé d'inſtituer cette Compagnie pour aſſervir le génie des gens de Lettres, qui y feroient introduits abſolument ſous la dépendance du Miniſtere, & même le génie des autres aſpirans à cet honneur & obligés d'être fort circonſpects pour ne pas ſe mettre dans le cas de l'excluſion.

Du reſte, ce diſcours eſt écrit avec la force, l'énergie, la véhémence qu'exigeoit le projet de l'auteur. Il eſt quelquefois obſcur & néologue; ce qu'il a de commun avec preſque tous les ouvrages modernes: il n'y a pas une grande ſuite, cette liaiſon, cet enchaînement de plan & d'idées qui conſtituent les chefs-d'œuvres oratoires. Il eſt allongé en certaines parties, étranglé dans d'autres; mais malgré ces défauts il mérite d'être lu. Bien de gens le préferent à celui de l'abbé Remi. Les partiſans de ce dernier ne ſont pas

du même avis.

29 *Septembre* 1777. Outre le zele des directeurs des spectacles forains à concourir au secours des incendiés, projet charitable dont on doit la premiere idée au Sr. Nicolet, le Corps de la Draperie & Mercerie, la Communauté des Marchandes de modes, divers particuliers, dont grand nombre n'ont pas même voulu être nommés, se sont empressés d'y contribuer, & la Police a exigé que les dix maisons de jeu autorisées à donner la Belle, consacreroient chacune le profit d'un de leurs jours à cette bonne œuvre. Ensorte que les brûlés se trouveront vraisemblablement mieux qu'auparavant.

29 *Septembre*. La querelle s'échauffe entre les *Lullistes* & les *Gluckistes*. Le beau tems ayant attiré beaucoup de monde au Palais-Royal le lendemain de la premiere représentation & jours suivans, il y eut de grands débats, & les premiers paroissent l'emporter & montrent beaucoup d'acharnement: le musicien a été conseillé, pour prévenir la conjuration de demander vendredi qu'on redonnât l'opéra ancien, de supplier la Reine de venir par sa présence intimider les cabales. S. M. a eu la bonté d'y condescendre & le coup a été paré. L'exécution s'est trouvée moins défectueuse, mais non encore admirable.

29 *Septembre* 1777. Les trois concurrens les plus accrédités pour la place vacante à l'Académie Françoise, sont Mrs. *le Mierre*, l'Abbé *Maury* & *Chabanon*. Le premier a pour lui *Hypermnestre*

& la *Vétusté.* Le second est fortement porté par le parti Encyclopédique & a une intrigue supérieure, en pareil cas, au plus grand mérite. Le troisieme, excellent membre de l'Académie des Belles-Lettres, sans avoir de titres véritables, compte sur ses confreres, en grand nombre dans l'Académie Françoise, & d'ailleurs est fort répandu & a beaucoup de liaisons chez les gens de haut parage. M. de Chamfort est peut-être celui qui supplanteroit les trois autres, s'il pouvoit parvenir à faire jouer son *Mustapha* avant l'élection & s'il réussissoit. Les candidats ont le tems de se remuer & de dresser leurs batteries d'ici à la Saint-Martin.

29 *Septembre.* Le Colysée, frustré des ressources sur lesquelles il comptoit pour soutenir la curiosité du Public, est obligé de s'en tenir au spectacle trivial de ses feux d'artifice. Il a excité un Concours entre le Sr. Malo, son Artificier ordinaire & le Sr. Duperé, débutant & portant le défi au premier à raison d'un feu d'artifice appellé *Du Fort*, que l'un a fait exécuter hier & l'autre fera exécuter aujourd'hui.

30 *Septembre.* On donne jeudi à la Comédie Italienne la premiere représentation de *l'Olympiade*, ou le *Triomphe de l'amitié*, drame héroïque en trois actes & en vers, mêlé d'ariettes, parodie de la musique du Sr. Sachini.

1 *Octobre* 1777. On rapporte un bon mot de la Reine, le jour où elle est allée au Sallon, ne voyant point le Sr. Vernet entre les Artistes

qui lui faiſoient leur cour, elle l'a fait appeller & lui a dit obligeamment : „ Monſieur Vernet, „ je vois que c'eſt vous qui faites la pluie & le „ beau tems ici." Il faut ſavoir que cet artiſte eſt un peintre de Marines ſupérieur, dont les tableaux étoient en effet les plus remarquables du Sallon, entr'autres une *Tempête* & un *Calme*. Ses confreres jaloux ont cherché à étouffer cette ſaillie de la Reine, qui tranſpire aujourd'hui.

2 *Octobre*. La fermentation continue au ſujet de l'*Armide* du Chevalier Gluck. Cependant la troiſieme repréſentation, quoique la Reine n'y fût pas, s'eſt paſſée aſſez tranquillement. On y a remarqué encore des changemens & ſuppreſſions. Malgré cela les applaudiſſemens n'ont pas été exceſſifs, & les partiſans même du Muſicien s'en prennent aujourd'hui à Mlle. Roſalie, leur héroïne dans *Alceſte*. Ils trouvent qu'elle n'y excelle pas comme dans celui-ci. Il réſulte de ces divers avis que l'Allemand, admirable pour peindre la douleur, la fureur & toutes les grandes paſſions de cette eſpece, n'a pas le même talent pour la partie gracieuſe, pour la mélodie, pour les airs de Ballet; & comme *Armide* eſt un opéra, plus rempli de tendreſſe & de volupté que d'autres ſentimens, qu'il a eu tort de choiſir ce ſujet, ſurtout ayant été traité par un grand maître, dont le chant, facile, ſimple & noble, eſt encore dans la mémoire & dans la bouche de tous les défenſeurs de notre muſique.

2 *Octobre* 1777. Hier Mlle. Thenard a débuté

à la comédie françoise dans le rôle d'*Idamé* de l'*Orphelin de la Chine.* Cette éleve du Sr. Préville avoit attiré un monde immense. C'est le second sujet pour le Tragique qu'il présente. La singularité n'a pas peu contribué à la curiosité générale. Mlle. Thenard n'est plus de sa premiere jeunesse. Elle a une taille avantageuse, un bel organe, de l'intelligence; mais elle a peu de sensibilité; elle peche par un défaut d'entrailles, si nécessaire dans un pareil rôle. On comptoit sur le Sr. le Kain pour le rôle de *Gengis-kan*; il a été remplacé par le Sr. la Rive. Celui-ci étant venu annoncer qu'on donneroit samedi *Zaïre*, une voix s'est élevée du patterre, & a crié, *c'est bon, à condition que vous n'y jouerez pas.* A l'instant un murmure d'improbation de cette voix isolée s'est élevé, & les alguasils se sont mis en devoir d'arrêter le téméraire. Heureusement aucun délateur ne l'a dénoncé; la fermentation a paru s'appaiser, mais quand on a levé la toile pour jouer la petite piece, tout le parterre a crié: *la Rive*, & n'a pas voulu laisser commencer qu'il ne fût venu. On l'a amené à moitié deshabillé & il a été applaudi excéssivement; ce qui lui a prouvé le desir du Public de le dédommager de la mortification qu'il avoit reçue d'abord; genre de réparation qu'on n'est pas souvent dans le cas de faire aux comédiens.

3 *Octobre* 1777. De toutes les critiques qui ont paru sur le Sallon, une petite piece de vers

attribuée au Marquis de Villette eſt celle qui a eu le plus de ſuccès. Il faudroit un commentaire pour en bien faire ſentir les divers traits épigrammatiques à ceux qui ne connoiſſent pas le local & les productions de cette année. Il y a pourtant aſſez de ſel pour qu'elle puiſſe être goûtée généralement. La voici:

Il eſt au Louvre un galetas,
Où dans un calme ſolitaire
Les chauve-ſouris & les rats
Viennent tenir leur cour pléniere.
C'eſt-là qu'Apollon ſur leurs pas
Des beaux arts ouvrant la barriere
Tous les deux ans tient ſes états
Et vient placer ſon ſanctuaire.
C'eſt là, par un luxe nouveau
Que l'art traveſtit la nature;
Le ridicule eſt peint en beau,
Les bonnes mœurs ſont en peinture,
Et les bourgeois en grands tableaux
Près d'Henri Quatre en mignature:
Chaque figure à contre-ſens
Montre une autre ame que la ſienne,
Saint Jerôme y reſſemble au Tems,
Et Jupiter au vieux Sylene.
Ici la fille des Céſars
Dans nos cœurs trouvant ſon empire,
Semble refuſer aux beaux arts
Le plaiſir de la produire;
Tandis qu'un Commis ignoré,
Narciſſe amoureux de lui-même,
Vient dans un beau cadre doré

Nous montrer ſon viſage blême.
Ici l'on voit des *ex voto*,
Des Amours qui font des grimaces,
Des Caillettes incognito,
Des Laideurs qu'on appelle Graces,
Des perruques par numero,
Des poliſſons ſous des cuiraſſes,
Des inutiles de haut rang,
Des impoſteurs de bas mérite,
Plus d'un Midas en marbre blanc,
Plus d'un grand homme en terre cuite,
Jeunes morveux bien verniſſés,
Vieux barbons à mine enfumée:
Voilà les tableaux entaſſés
Sous l'hangar de la Renommée;
Et ſelon l'ordre & le bon ſens.
Tout s'y trouve placé de ſorte,
Qu'on voit l'Abbé Terrai dedans
Et que Sully reſte à la porte.

3 *Octobre* 1777. Hier avant l'ouverture de l'*Olympiade*, le Sieur Michu eſt venu prévenir le public ſur la nouveauté de ce ſpectacle & réclamer ſon indulgence. Il a dit que les comédiens ne diſſimuloient point que leur théâtre & le genre dans lequel leurs talens ſe ſont exercés juſqu'à ce jour, étoient peu propres à rendre une piece d'un ton ſi élevé; mais que le deſir de faire connoître l'ouvrage d'un muſicien célebre, dont les productions avoient déja été favorablement accueillies ſur leur théâtre, l'avoit emporté ſur toute autre conſidération.

Ce compliment trop long, rempli d'inconſéquences, & ne faiſant pas connoître l'anecdote la plus importante, par laquelle on nous auroit appris comment ce drame deſtiné à l'opéra avoit paſſé au théâtre Italien, a cependant été applaudi par le parterre toujours bénin.

Quant au Drame, on a trouvé que le parodiſte, le Sr. Framery, avoit abſolument gâté l'ouvrage de Métaſtaſe. La muſique, au ſurplus, a eu beaucoup de ſuccès. C'eſt le pendant de *la Colonie.* Le plus grand défaut de l'*Olympiade* eſt de contenir trop de richeſſes harmoniques; il en faudra élaguer une partie, & ce chef-d'œuvre n'en produira que plus d'effet.

* 3 *Octobre* 1777. Juſqu'ici la vigilance de M. le Garde des ſceaux avoit empêché qu'on ne répandît dans cette capitale divers imprimés faits à Grenoble, tendant à faire connoître au public les étranges vexations éprouvées par le Parlement de cette ville, au ſujet d'un Procureur-général, que le Chef de la juſtice veut le forcer de recevoir. Ils commencent à percer aujourd'hui & ne font point honneur à la conduite de M. de Miromeſnil.

* 4 *Octobre* 1777. Les écarts de M. de Brunoi, tendant non-ſeulement à déranger ſa fortune & à le ruiner abſolument, mais à nuire à ſa ſanté & à mettre ſa tête en danger, ſa famille a cru devoir venir à ſon ſecours malgré lui, & prendre des arrangemens pour lui conſerver au moins l'exiſtence. En conſéquence, il ſe trouve au-

jourd'hui relégué par ordre suprême dans une grande & belle maison, où il jouira de tous les agrémens du physique de la vie. Deux anciens militaires ont bien voulu accepter l'emploi d'être ses commensaux & surveillans. Ils auront chacun mille écus d'appointemens; ils ne le quitteront pas, & ont dû commencer par écarter de leur pupille tous les gredins qui l'avoient entouré depuis qu'il jouit de sa liberté.

5 *Octobre* 1777. M. le Comte de Maurepas a toujours beaucoup aimé les ouvrages d'esprit, mais surtout les polissonneries. La vieillesse ne lui a point ôté ce goût-là, & les soucis du gouvernement lui rendent un tel plaisir encore plus nécessaire. C'est pour y contribuer que M. Amelot fait ramasser dans Paris toutes les chansons & autres opuscules de ce genre, que fait éclorre la licence de nos auteurs: il y a même un petit bureau littéraire institué *ad hoc*, où les auteurs de ces facéties viennent les lire, & dont on fait un choix, sans qu'ils s'en doutent, pour amuser le Mentor du Roi.

5 *Octobre*. Les entrepreneurs du Colysée, contrariés dans toutes leurs entreprises pour le soutien de cet établissement, n'en sont pas moins industrieux à imaginer de nouveaux moyens de le maintenir: ils proposent aujourd'hui une souscription modique & bien capable d'amorcer, Elle est de 25 livres seulement: pour cette somme on entrera gratuitement en ce lieu l'année prochaine 1778, depuis le 30 Avril jusqu'au

17 Novembre ; ce qui embrasse un nombre d'environ soixante représentations. Le prix restera toujours fixé à trente sols pour les non-abonnés. Ils ont indiqué un homme public pour recevoir l'argent, & il doit le rendre au mois d'Avril, si le nombre des souscriptions désirées n'est pas complet. Il doit être de 400 ; ce qui feroit un capital de 100,000 livres. Ils prétendent qu'il seroit suffisant pour subvenir aux frais & à l'entretien de ce lieu, ainsi qu'à celui des fêtes & décorations.

6 Octobre 1777. Quelques changemens successifs qu'ait éprouvés & éprouve à chaque représentation l'*Armide* du Chevalier Gluck, les sensations du public impartial ne varient point & le résultat constant est que l'effet n'en est frappant qu'en deux endroits du premier acte & surtout dans un, où l'enthousiasme est général ; que les trois autres se reçoivent avec une froideur à peu près égale, & que l'on se réchauffe au cinquieme, où il y a des beautés, quoiqu'inférieures à celles du commencement de l'opéra. De-là une guerre plus vive entre les deux partis. Comme M. Marmontel est à la tête des adversaires du musicien Allemand, c'est contre lui que sont spécialement dirigés les traits de la critique ; M. l'abbé Aubert se met sur les rangs & a adressé au Chevalier Gluck le madrigal suivant, épigrammatique contre l'académicien. Il faut savoir que dans son écrit sur la musique, il se sert souvent de l'expression *Période Musicale*, en parlant

du chant phrasé, dont manque souvent l'auteur d'*Alceste*.

Vers à M. le Chevalier Gluck.

J'ai vu ton *Armide* nouvelle,
Et j'ai senti l'effet de ses enchantemens;
La haine ne peut rien sur elle,
Dom Période & sa sequelle
Ne pourront rien sur ses amans.

* 6 *Octobre* 1777. On parle de sept pieces nouvelles, que les comédiens françois se proposent de jouer à Fontainebleau. Du reste, ils doivent remettre entre les pieces anciennes celles qui n'ont pas été représentées depuis longtems, malgré un mérite réel. De ce nombre est *Atrée & Thyeste.* Cette tragédie, proscrite autrefois à raison de l'impression trop forte qu'elle produisoit sur la tête foible de nos femmes, n'est plus que de l'espece ordinaire, depuis qu'elles se sont familiarisées avec toutes les atrocités de la scene & surtout depuis *Gabrielle de Vergy.*

7 *Octobre* 1777. On ne peut que publier avec empressement un procédé particulier ou plutôt une opération hardie, par laquelle on vient d'accoucher une femme mal conformée, sans avoir eu recours aux deux seuls moyens barbares connus jusqu'alors dans les cas où l'enfant ne peut franchir les voies naturelles, même aidé des manœuvres usités; l'un, de massacrer de sang froid le nouvel être aux portes de la vie, pour l'arracher avec la plus grande violence, &

l'autre de recourir à l'opération césarienne, qui consiste à ouvrir le ventre sur le côté, pour en extraire le fœtus.

M. *Sigaud*, jeune médecin peu connu, d'un génie borné, au gré de ses confreres, est celui qui ait imaginé de substituer à ces deux opérations meurtrieres la section de la symphise cartilagineuse des os pubis. Cette section d'une partie presqu'inerte, a eu le plus grand succès entre ses mains. La mere & l'enfant se portent au mieux & la Faculté a nommé deux commissaires pour suivre le traitement, pouvoir en dresser procès verbal & faire connoître au public un événement qui intéresse si fort l'humanité.

8 *Octobre* 1777. Quoique la Reine par son rang & par les graces de sa personne semble n'avoir besoin d'aucune décoration extérieure, elle n'en aime pas moins la parure excessivement, comme c'est assez l'usage dans la jeunesse. Dernierement à Choisy, où il y avoit spectacle, elle a vu une danseuse la tête ornée de plumes qui lui ont fait envie. L'actrice s'en étant apperçue, s'empressoit de s'en décoëffer en entier pour en faire hommage à S. M.; mais elle n'en a point voulu, elle a dit qu'elle la trouvoit trop bien, que ce seroit dommage & s'est contentée d'en prendre une. Les Catons de la cour ont trouvé indécente cette familiarité de S. M, que les Aristipes admirent, au contraire, comme un trait de bonté.

8 *Octobre*. Sous le Ministere de M. de Laverdy,

un plaifant, pour fe moquer de lui, lui adreffa anonymement un projet tendant à ftationner des brouettes en différens quartiers de Paris, avec des fieges d'aifance pour foulager ceux qui fe trouveroient tourmentés d'une colique preffante, & il en devoit réfulter un petit impôt fur celui qui feroit dans le cas. Aujourd'hui, on a réalifé cette facétie dans le jardin des Tuilleries. Lorsque le Nôtre planta ce jardin fous Louis XIV, il traita la chofe avec cette magnificence dont tous les ouvrages d'un tel Souverain portoient l'empreinte; il n'oublia point les befoins inféparables de l'humanité, même au lieu de fes plaifirs: il établit de vaftes cabinets de verdure, regnant tout le long d'une terraffe, bien fournis, bien épais & propres à dérober au public & le fpectacle & les inconvéniens de cette fonction. On vient de fupprimer tous ces cabinets & d'établir mefquinement des commodités, comme dans la maifon d'un particulier, où eft forcé d'aller, le malheureux qui veut fe débarraffer de fon fuperflu, & il n'a cette faculté que moyennant une rétribution de deux fols: amende, au furplus, pour ceux qui feroient leurs déjections ailleurs. Cette invention rappelle l'Edit de Vespafien, qui avoit mis un impôt fur les urines.

* 9 *Octobre* 1777. On avoit d'abord imprimé les articles arrêtés toutes les Chambres affemblées des gens tenant la Cour de Parlement, Aides & Finances de Dauphiné, le 23 Mars 1776, pour fixer les objets des Remontrances

ordonnées le 20 du même mois. Ces articles sont au nombre de douze. Viennent ensuite ces Remontrances en date du 11 Mai 1776, roulant sur la forme & le fond des Lettres patentes des 8 Mars & 15 Avril précédens: enfin une Lettre au Roi, du 24 Juillet.

10 *Octobre* 1777. On voit encore chez M. Greuze le tableau d'une fille qui a cassé sa cruche, symbole expressif d'un bien plus précieux qu'elle a perdu. Des fleurs qu'elle tient dans son tablier, représentent non moins ingénieusement la légere & futile récompense qu'elle en a reçue. Sa figure est pleine de la douleur naïve que ce premier échec cause à toute jeune personne honnête. Quant au faire, il est supérieur; les chairs ont cette fermeté d'une villageoise robuste; les bras sont charnus & animés du sang qui y circule: ce tableau est merveilleusement empâté, & la santé, la fraîcheur respirent sur la physionomie de cette fille.

10 *Octobre* 1777. Le *Mustapha* de M. de Chamfort, doit être donné à Fontainebleau & tout de suite à Paris; ce qui confirme la prétention de cet auteur au fauteil Académique & son espoir de l'obtenir.

* 10 *Octobre*. On voit dans les Remontrances du Parlement de Grenoble que, peu après sa réintégration, le Sr. Vidaud, Procureur général, fut fait Conseiller-d'Etat; que le Sr. de Moydieu, qui avoit exercé les fonctions du ministere public, depuis la révolution de 1771 jus-

qu'au rétablissement de cette Cour, rentré dans sa place de Conseiller de Grand-Chambre, fut à Paris pour obtenir l'agrément de succéder au Sr. Vidaud; que dans cet intervalle il s'éleva beaucoup de murmures contre son administration précédente, & il y eut des griefs articulés contre lui; que cependant le Sr. Moydieu revint à Grenoble au mois de Janvier 1776 & présenta ses provisions; que la scission s'étant établie à ce sujet dans la Cour, elle prit le parti d'écrire au Roi une lettre du 19 Janvier, où elle supplioit S. M. de retirer les provisions accordées à cet officier. Sur quoi intervinrent des Lettres de jussion en date du 10 Février; que le lendemain 11 & jours suivans il y eut des dénonciations contre lui par plusieurs de ses confreres, dont il résulta une audition sommaire de témoins, à la requisition des gens du Roi, du 23 Février; que tous les membres étoient convoqués au 18 Mars pour délibérer sur cette audition, lorsque chaque officier de la Cour reçut les ordres de rester à Grenoble jusques au 7 Septembre suivant, & le même 18 Mars en eut de nouveaux pour se rendre à la Grand-chambre entendre les volontés de S. M.; que là, le Sr. Comte de Tonnerre fit enrégistrer d'autorité les Lettres patentes du 8 Mars; qu'en conséquence le Sr. de Moydieu fut reçu Procureur-général & installé par le Commissaire départi; que le surlendemain le Parlement protésta contre l'illégalité, tant de l'enrégistrement que de l'installation,

&

déclara par un Arrêté du 24 Mars que les actes qu'il feroit sur les signatures de ce prétendu Procureur-général, pour ne pas interrompre le cours de la justice, ne pourroient être regardés comme une approbation de cette qualité; ce qui fut improuvé du Roi & cassé par des Lettres patentes du 15 Avril, ainsi qu'un principe établi par l'Article IX des objets des Remontrances, savoir: „ que tout Magistrat accusé étoit obligé „ de se justifier par les voies de droit, à peine „ de rester entaché en son honneur:" que ces Lettres patentes ont été enrégistrées par la même voie de l'autorité absolue; qu'après cette subversion des Loix, par un autre coup de despotisme, deux membres de la Cour, (Mrs. d'Ornacieux, Président, & de Moydieu, Conseiller) ont été mandés à la suite de la cour, lesquels sont revenus avec la même rapidité, sans pouvoir instruire la Compagnie en quoi leur conduite avoit déplu à S. M., le Roi ni ses Ministres n'ayant pas daigné le leur apprendre.

Tel est le détail des faits donnant lieu aux Réclamations du Parlement de Dauphiné & à ses Remontrances. Elles sont noblement écrites & d'une logique impossible à refuter.

Quant à la Lettre, il paroît que son objet est de se plaindre du silence de S. M., n'ayant pas répondu aux Remontrances, & de lui faire remarquer de plus en plus l'étrange rôle du membre d'une Compagnie, qui inculpé, avant que l'inculpation eût été jugée, récrimine & attaque

la compagnie entiere.

11 *Octobre*. Des différentes nouveautés, au nombre de sept en effet, qu'on doit exécuter à Fontainebleau devant la cour, il n'y en a aucune de la Comédie Françoise. Ce sont *la Chercheuse d'Esprit*, Ballet de M. Gardel l'aîné, pour le jeudi 23 de ce mois: *Pomponin*, Opéra-comique en deux actes, de M. Guinguenet, musique de M. Piccini, pour le 24: le 27, Ballet de *Ninette à la Cour*, de M. Gardel l'aîné: le 30 *Fatmé*, Comédie-ballet en deux actes de M. de St. Marc, musique de M. Desaides: *Matroco*, Drame burlesque en cinq actes, mêlé d'ariettes & de vaudevilles, de M. Laujon, musique de M. Gretry, pour le 3 Novembre; & le 14 *Félix*, Opéra comique en deux actes, de M. Sedaine, musique de M. Monsigny; enfin le même jour *Myrtil & Lycoris*, Opéra en un acte, de M. Bocquet, musique de M. Déformery.

12 *Octobre*. La parodie de l'opéra d'*Ernelinde*, jouée chez Mlle. Guimard, la Terpsicore du théâtre lyrique, l'a été une seconde fois à Choisy la veille du départ pour Fontainebleau; le Roi en a été si content qu'il a donné une pension à l'auteur, qu'on sait être un nommé Despréaux, danseur de l'opéra. On peut juger par cette faveur combien S. M. a encore l'ingénuïté du bel âge & aime à rire. On étoit assez embarrassé jusqu'à présent de lui connoître aucun goût en ce genre, & le voilà découvert.

C'eſt, ſans doute, pour contribuer à amuſer ainſi ſon auguſte Epoux, que la Reine favoriſe la future adminiſtration de l'Opéra, qui ſe propoſe de faire venir des Bouffons d'Italie.

12 *Octobre* 1777. Il y a eu ces jours derniers une courſe à la plaine des Sablons: la Reine y a aſſiſté & c'eſt M. le Duc de Lauzun qui a gagné.

12 *Octobre*. La célebre Madame Geoffrin vient enfin de payer le tribut à l'humanité; mais comme elle étoit depuis quelque tems en enfance, cet événement n'a produit aucune ſenſation; le troupeau philoſophique qu'elle raſſembloit, diſperſé d'avance, s'étoit reparti en d'autres ſociétés.

12 *Octobre* 1777. Quoique l'*Olympiade* fût horriblement mal exécutée & chantée aux Italiens, les connoiſſeurs & gens de goût n'en avoient pas moins démêlé la beauté de la muſique, qu'ils avoient trouvé bien ſupérieure à celle d'*Armide*, ſurtout pour la mélodie. Le Chevalier Gluck & ſes partiſans, furieux de cette préférence, ont excité la jalouſie de l'Opéra, qui, ſe prévalant de ſon privilege, a prétendu que la Comédie Italienne empiétoit ſur lui & ne pouvoit jouer de pieces où il y eût des chœurs, & plus de ſept chanteurs en ſcene; en conſéquence il a eu recours à l'autorité, qui a arrêté le cours des repréſentations de l'*Olympiade* après la quatrieme repréſentation. Cette indignité révolte tout Paris. L'injuſtice eſt

d'autant plus criante, que ce drame Lyrique n'a été adopté par le dernier Spectacle, que lorsque les directeurs du théâtre lyrique, après l'avoir fait mettre à l'étude & repéter, l'ont abandonné, de peur de déplaire au Chevalier Gluck & aux Gluckistes. Il en résulte une grande défaveur sur l'Allemand, dont les manœuvres basses se sont manifestées en cette occasion.

12 *Octobre. Ethocratie, ou le Gouvernement fondé sur la Morale.* C'est un ouvrage proscrit, comme tant d'autres, parce qu'il est trop bon, à ce qu'assurent ses partisans : ils disent que c'est un essai, un projet d'union entre la morale & la politique ; qu'il présente l'idée d'une Législation conforme à la vertu, qui peut être également avantageuse aux Souverains, aux Nations, aux Familles, à chacun des Citoyens ; que l'auteur, tel qu'il soit, mérite la reconnoissance de tous les ordres de la société ; qu'il ne propose rien de chimérique & que son plan peut être aisément exécuté par tout Législateur sincerement animé du désir de faire le bonheur des hommes.

12 *Octobre* 1777. Quoique les Italiens aient échoué successivement dans deux parodies qu'ils ont présentées depuis peu au public, ils ne se rébutent pas ; ils lui en annoncent une troisieme, qui sera exécutée aujourd'hui. C'est celle d'*Ernelinde*. Elle est en trois actes & en vers, mêlée de vaudevilles.

13 *Octobre.* Extrait d'une Lettre de Ferney, du 4 Octobre. J'ai dîné aujourd'hui chez M.

de Voltaire en très grande compagnie. L'automne le dérange & il redoute les approches de l'hiver : il se plaint de sa strangurie, il est cassé & a la voix éteinte : mais son esprit n'a que quarante ans ; il rabache moins encore dans sa conversation que dans ses écrits. Il est précis & court dans ses histoires. Comme nous avions la jolie Madame de Blot, il a voulu être galant, & il étoit plus coquet qu'elle de mines & de la langue. Pour vous donner une idée de la vigueur & de la gentillesse de son esprit, je ne vous en citerai que deux traits, ils suffiront ; la Comtesse est tombée sur le Roi de Prusse & a loué son administration éclairée & incorruptible : „ *par où diable, Madame*," s'est-il écrié, „ *pourroit-on prendre ce Prince ! il n'a ni* „ *Conseil, ni Chapelle, ni Maîtresse.*" On n'a pas manqué de parler de M. Necker, & j'étois curieux de sa façon de penser sur son compte. Il a apostrophé un Genevois, qui étoit à table avec nous : „ *Votre République, Monsieur, doit* „ *être bien glorieuse*, lui a-t-il dit : *elle fournit à la* „ *fois à la France un Philosophe* (M. Rousseau) „ *pour l'éclairer, un Médecin* (M. Tronchin) *pour* „ *la guérir, & un Ministre* (M. Necker) *pour* „ *remettre ses finances ; & ce n'est pas l'opération* „ *la moins difficile. Il faudroit*, a-t-il ajouté, „ *lorsque l'Archevêque de Paris mourra, donner* „ *ce siege à votre fameux Ministre* Vernet, *pour* „ *y rétablir la religion.*" Ce dernier persiflage, sans autre réflexion ultérieure, m'a décelé son

jugement fur notre Directeur général. Je l'avois pressenti par une citation écrite de sa main au bas du portrait de M. Turgot, *oftendent nobis hunc lentum fata*.... Le Marquis de Villette étoit des nôtres & paroît goûté du patron, qui lui a dit des douceurs ; je crois qu'elles font intéressées, & qu'il s'agit de l'amadouer pour un mariage.

Ce qui indispose encore plus le Philosophe contre M. Necker, c'est la faveur qu'il accorde à la Loterie Royale de France, qui s'est étendue dans ces cantons. On vient d'établir à Ferney un bureau de cette Loterie; il redoute avec raison que les habitans de la colonie ne donnent dans ce piege.

13 *Octobre* 1777. M. Perronnet, le fameux constructeur des Ponts, est allé à Tours, pour voir quels remedes apporter au désastre de celui de cette ville. Il a fait un prix avec les entrepreneurs pour réparer les deux arches, & moyennant une somme de 220000 livres il n'y paroîtra pas.

13 *Octobre* 1777. M. Marmontel, Historiographe de France & l'un des Quarante de l'Académie, quoique sexagénaire ou peu s'en faut, est devenu éperdument épris d'une jeune personne de vingt-trois ans, niece de l'abbé Morellet, & ce Philosophe s'est laissé conduire à l'épouser; ce qui doit avoir lieu aujourd'hui. C'est ce qu'on appelle une grisette, mais jolie. Quant à lui, il a près de 20,000 livres de rentes viage-

res ou autres, qu'il s'eſt formées de ſes *Contes* & divers autres ouvrages. Il vivoit avec la groſſe Chalut, femme du fermier général, & il a eſſuyé de vifs reproches de cette amante délaiſſée.

13 *Octobre* 1777. Les membres du bureau de légiſlation dramatique ont fini leur travail & l'ont préſenté aux Gentilshommes de la Chambre pour y donner leur ſanction & le faire homologuer au Parlement, s'il leur plaît: on eſt curieux de voir ce Réglement, que ces Meſſieurs regardent comme un chef-d'œuvre, ainſi que tout ce qui ſort de leurs mains. Il paroît que le projet des deux troupes eſt échoué.

14 *Octobre*. Le ſuccès de la parodie d'*Ernelinde* qui a ſi fort amuſé le Roi, a engagé les gentilshommes de la chambre à faire compoſer d'autres ſpectacles dans le même genre & de plus grivois encore. C'eſt ce qui a donné lieu à la naiſſance de la Princeſſe A E I O U, parade des plus équivoques & des plus dégoûtantes pour quelqu'un qui ne porteroit pas à ce genre de ſpectacle une certaine bonhommie. Elle a été exécutée auſſi à Choiſy devant le Roi & la Reine, avec non moins de ſuccès de la part de ces auguſtes perſonnages. Du reſte, on n'y trouve rien contre les bonnes mœurs, mais une gaieté poliſſonne & des propos ſi poiſſards, qu'on a été obligé d'avoir recours aux poiſſardes les plus conſommées pour exercer & ſtyler les acteurs. Les hommes étoient habillés en femmes, & les femmes en hommes: c'étoit une déraiſon, une

farce générale.

On a parodié aussi l'effroyable ballet de *Medée & Jason*, & l'on a travesti ne scene burlesque cette cruelle tragédie pantomime.

On ne croit pas que la Reine se plaise infiniment d'elle-même à ce genre de spectacle ; mais son dessein d'amuser le Roi l'a engagée à s'y prêter & à affecter de le goûter.

15 *Octobre* 1777. Un plaisant vient d'adresser une *Epitre aux Bostoniens:* il leur reproche de s'aviser de vouloir être libres, lorsque le despotisme regne sur le monde entier. Cette idée, qui fait le fond de la facétie, donne lieu à des détails très ingénieusement tournés. Il y a de la gaieté, de la vérité & une excellente philosophie, assaisonnée de sarcasmes adroits & piquans contre le Gouvernement Britannique, &, en général, contre tous les Souverains, car on voit que l'auteur n'est rien moins que Royaliste: on va juger.

Parlez donc, Messieurs de Boston,
Se peut-il qu'au siecle où nous sommes,
Du monde troublant l'unisson,
Vous vous donniez les airs d'être hommes ?
On prétend que plus d'une fois
Vous avez refusé de lire
Les billets doux que Georges Trois
Eut la bonté de vous écrire.
Il paroît, mes pauvres amis,
Que vous n'avez jamais appris
La politesse Européenne,

Dont vous ignorez tout le prix.
Pour moi, je vous vois avec peine
Afficher, malgré les plaisans,
Cette brutalité Romaine
Qui vous vieillit de deux mille ans.
Raisonnons un peu, je vous prie:
Quel droit avez-vous, plus que nous,
A cette liberté chérie
Dont vous paroissez si jaloux?
D'un pied léger la Tyrannie
Vole, parcourant l'univers;
Ce monstre, sous des noms divers
Ecrase l'Europe asservie:
Et vous, peuple injuste & mutin,
Sans Pape, sans Rois & sans Reines,
Vous danseriez au bruit des chaînes
Qui pesent sur le genre humain!
Et vous d'un si bel équilibre,
Dérangeant le plan régulier,
Seuls auriez le front d'être libre
A la barbe du monde entier!
L'Europe demande vengeance.
Armez-vous, héros d'Albion!
Rome ressuscite à Boston,
Etouffez-la dans son enfance:
Dans ses derniers retranchemens
Forcez la liberté tremblante,
Et que jamais l'air de Paris
N'insinue dans vos esprits
Cette tolérance chrétienne
Qui, toujours plus intéressante,
Se feroit de nouveaux amans.
Qu'elle expire! & que son nom même

Presqu'ignoré chez nos neveux,
Ne soit plus qu'un mot à leurs yeux
Et son existence un problême.

15 *Octobre* 1777. La parodie d'*Ernelinde*, donnée dimanche aux Italiens, n'a pas eu plus de succès que les précédentes: on l'a trouvée basse & platte, sans critique, sans saillies. Elle va pourtant & l'on l'a jouée aujourd'hui pour la seconde fois.

On espere revoir l'*Olympiade*: les comédiens ayant obtenu de l'exécuter à Fontainebleau; on ne doute pas que de suite ils n'aient la liberté de la continuer.

15 *Octobre*. Le nouveau Directeur & Ordonnateur Général des bâtimens, curieux d'illustrer son administration par une protection éclatante du Roi à l'égard des Arts, a fait rendre par S. M. une Déclaration donnée à Versailles le 15 Mars & enrégistrée les Grand'Chambre & Tournelle assemblées le 2 Septembre dernier, *en faveur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.*

A la suite de cette Déclaration, contenant douze articles, se trouvent les Statuts & Réglemens que le Roi veut être observés par ladite Académie, au nombre de 40 articles.

Au reste, si le but apparent de cette nouvelle législation est de procurer à cette Académie destinée à rassembler dans son sein les artistes, qui par les talens les plus distingués mériterent d'y être admis, un lustre plus grand en faisant

déclarer au Roi qu'elle fera la feule à qui S. M. accordera à l'avenir fa protection immédiate, qui aura feule le droit de fe qualifier *Académie Royale principale & premiere*, un autre but de M. d'Angiviller non moins effentiel eft de s'élever en petit Miniftre, de fe confirmer & de fe maintenir dans toutes les prérogatives de cette dignité, en faifant encore dire au Roi que la dite Compagnie recevra fes ordres par le Directeur & Ordonnateur Général de fes bâtimens, jardins, arts, académies & manufactures royales.

16 *Octobre* 1777. Les papiers publics ont parlé en 1773 d'un jeune fourd & muet, âgé d'environ onze ans, trouvé fur le grand chemin de Peronne. Il fut alors amené à Bicêtre, où il refta pendant deux ans, & paffa de-là à l'hôtel-Dieu, où il demeura l'efpace de huit mois pour caufe de maladie. A cette époque, M. l'abbé de l'Epée, cet ingénieux & fublime inftituteur gratuit des fourds & muets, s'en chargea pour l'inftruire. Ayant eu des indictions qui l'ont conduit à rechercher l'origine de cet enfant, il a découvert qu'il étoit fils légitime du feu Comte de *Solar*, & que tout donnoit à croire que fa mere, oubliant les fentimens de la nature, avoit cherché à perdre ce malheureux: en effet, celui-ci a fait entendre par fignes qu'un certain jour on l'avoit fait monter fur un cheval avec un cavalier; on lui avoit mis un masque ou bandeau fur les yeux, & qu'après l'avoir fait cheminer pendant un certain tems, on l'avoit aban-

donné: c'eſt dans ces circonſtances qu'il a été rencontré mourant de faim & cherchant juſques dans les excremens des chevaux s'il n'y trouveroit pas quelque nourriture. Heureuſement la marâtre, auteur de cet infanticide, eſt morte: mais ſa mémoire ſera à jamais en exécration! car il eſt queſtion de rendre ſon état à ce jeune homme, en le conſtatant juridiquement; ce qui paroît aiſé & inconteſtable par une foule de dépoſitions.

16 *Octobre* 1777. Dans ce ſiecle de projèts, de réunions, de ſuppreſſions, de deſtructions, il n'eſt pas juſques aux Compagnies Littéraires que s'étendent les ſpéculations de nos Politiques. Il eſt aujourd'hui queſtion de réunir l'Académie Françoiſe, comme inutile, à l'Académie des Belles-Lettres, qui a du moins un but & un travail fixe, dont le réſultat eſt conſtaté par des mémoires, auxquels les membres ſont astreints à de certaines époques & formant un recueil qui paroît régulierement d'année en année.

17 *Octobre*. On ſe porte en foule pour aller voir chez M. de Mailly, peintre en émail, une écritoire exécutée par cet artiſte, ordonnée par l'Impératrice des Ruſſies: c'eſt un préſent que cette Souveraine fait à l'Ordre de St. George & il doit être placé dans la Salle de ſes aſſemblées. Comme tout ce qui a rapport à CATHERINE ſemble devoir porter l'empreinte de ſon génie & de ſa magnificence, M. de Mailly s'eſt évertué à donner un air de monument à ce quolifichet.

Il a imaginé de faire repréſenter à l'enſemble un Parc d'artillerie, ſur lequel de petits Génies militaires s'amuſent à divers exercices. Il a ainſi placé ingénieuſement les uſtenſiles néceſſaires à l'uſage, auquel cet ouvrage eſt principalement deſtiné. Les uns de ces Génies, ſur le premier plan, ſont grouppés de droite & de gauche avec deux mortiers, dont le premier, incliné, eſt le poudrier, & le ſecond, perpendiculaire, l'encrier. On voit entre deux étendues ſur la place des armures recouvertes d'un tapis, ſur lequel eſt peint l'embraſement de la flotte Turque par la flotte Ruſſe. Ce tapis ſert de fermeture à une boëte entamée dans l'épaiſſeur du plan, deſtinée à contenir plumes, canif, grattoir, &c.

Sur le ſecond ſont des grouppes d'autres enfans, cherchant à dreſſer des canons ſans affut ſur leurs culaſſes, qui ſervent de flambeaux.

Sur le devant du plateau s'avance une partie circulaire, au centre de laquelle eſt un trepied où autel antique, érigé en l'honneur de la Divinité tutélaire de l'Empire; il ſert à placer l'éponge pour eſſuyer les plumes.

Dans l'un des tiroirs eſt une piece détachée; c'eſt un mât briſé, auquel eſt attaché le reſte d'une voile en partie brûlée; elle ſert de garde-vue.

Dans l'enfoncement du centre eſt une pendule placée ſur un piedeſtal: elle eſt ornée de différens attributs, entre leſquels ſe trouve la

trompette de la Renommée. Le bout de l'aîle de cette trompette sert d'index aux heures & minutes, qui sont marquées sur deux cercles tournans qui traversent le globe.

Le tout est surmonté du portrait de l'Impératrice en médaillon.

17 *Octobre* 1777. M. le Garde des sceaux se propose de faire publier incessamment un Réglement nouveau pour la Librairie: son objet est de remédier aux abus, dont on a déjà parlé & à beaucoup d'autres.

17 *Octobre*. Mlle. Raucoux s'est engagée dans la troupe des Comédiens qui suivent la cour & vont jouer à Fontainebleau sur le théâtre de la ville durant le voyage: on lui donne 10,000 livres. Son objet est d'exciter les regrets de ses camarades anciens & de rentrer parmi eux.

18 *Octobre*. Madame Buffaut vient de mourir de la petite vérole. C'étoit une des plus belles créatures de la capitale; & elle faisoit bruit par cette raison. Son plus grand chagrin étoit d'être fille d'une cuisiniere & femme d'un marchand. Elle avoit fait s'évertuer celui-ci, qui, par la protection de Madame Dubarri, étoit devenu Ecuyer, Receveur-général des Domaines, Dons, Octrois & Fortifications de la ville de Paris & Conseiller du Roi en ladite ville. Elle délicatoit son corps avec une recherche singuliere. Pour se décrasser, elle s'étoit formée une espece de société d'artistes, de gens à talent & de lettres, & tâchoit par ses airs de petite-maîtresse

de faire oublier son extraction.

* 18 *Octobre* 1777. Le préambule de la Déclaration du Roi en faveur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture est remarquable. S. M. y dit: ,, les arts de Peinture & de Sculp-,, ture, qui sont partie des arts libéraux, ont ,, été destinés dans tous les tems, chez les peu-,, ples éclairés, à concourir à la gloire nationale ,, par des monumens qui conservent la mémoire ,, des actions vertueuses, des travaux utiles & ,, des hommes célebres. Ces mêmes arts contri-,, buent encore à l'avantage, ainsi qu'à la per-,, fection de la plupart des arts d'industrie & à ,, rendre plusieurs branches de commerce plus ,, étendues & plus florissantes. C'est par ces ,, motifs que, transportés d'Italie en France par ,, François I, ils ont été depuis chéris, & par-,, ticulierement protégés par la plupart des Rois ,, nos prédécesseurs, & surtout par Louis XIV ,, & par Louis XV. Par une suite de cette ,, protection & des encouragemens qu'ils ont ,, reçus, ces arts nobles se sont de plus en plus ,, perfectionnés & répandus dans notre royaume; ,, ils ont produit un très-grand nombre de mo-,, numens & d'ouvrages qui attestent leurs pro-,, grès, & ont servi à embellir notre capitale, ,, nos principales villes & nos maisons royales. ,, Ces avantages auroient dû assurer à la Pein-,, ture & à la Sculpture une distinction particu-,, liere & faire jouir ceux qui les exercent des ,, mêmes droits dont jouissent ceux qui sont

„ profession des arts libéraux. C'est pourquoi, „ par notre Edit du mois d'Août dernier, por„ tant nouvelle création de Communautés d'Arts „ & Métiers, nous aurions fait connoître que „ les arts de Peinture & de Sculpture ne doi„ vent point être confondus avec les arts mé„ caniques, & nous leur aurions rendu cette „ liberté, dont ils auroient dû jouir dans tous „ les tems. Néanmoins, l'intérêt que nous „ prenons à tout ce qui peut honorer & encou„ rager des arts aussi estimables & aussi utiles, „ ainsi qu'à tout ce qui peut contribuer à la „ prospérité de nos peuples, nous a fait juger „ digne de notre attention de manifester plus „ expressément notre volonté sur ce sujet, & „ d'accorder à ces arts des distinctions particu„ lieres & les encouragemens propres à les diri„ ger vers leur but & leur perfection. Voulant „ donc spécialement protéger ceux de nos sujets „ qui cultivent & cultiveront les arts de Pein„ ture & de Sculpture d'une maniere libérale „ & les porter à de nouveaux efforts pour mé„ riter des graces par l'emploi honorable de „ leurs talens, nous avons jugé à propos d'éta„ blir dans cette Déclaration toutes nos vues „ sur ce sujet, & de donner la forme la plus „ utile à notre Académie Royale de Peinture „ & de Sculpture, &c."

19 *Octobre 1777*. Les poissardes, appellées à Choisy pour styler les acteurs qui ont joué dans la *Princesse* A E I O U, sollicitent fortement une

une pension & l'honneur d'être revêtues aussi d'un titre analogue à celui qu'elles ont eu de s'être trouvées ainsi utiles aux plaisirs de la cour. Il paroît qu'en effet elles ne seront pas sans fonctions, car le Sr. Sauvigny ayant été chargé d'un divertissement que le Comte d'Artois doit donner à la Reine, dans un petit château qu'il fait construire au bois de Boulogne, on l'a prévenu de tâcher d'y mettre beaucoup de grosse gaieté, des turlupinades, en un mot de se modeler sur *Vadé*, si connu, si fameux en pareil genre, que le bon goût avoit fait abandonner.

19 *Octobre.* Les brochures qui ont paru sur le Sallon se réduisent à cinq: savoir, *Jugement d'une Demoiselle de 14 ans*; *Réflexions d'un petit Dessinateur*; *Tableaux du Louvre, où il n'y a pas le sens commun*: *Lettres pittoresques à l'occasion des tableaux*; & *la Prêtresse, ou Nouvelle maniere de prédire ce qui est arrivé.* Les Artistes prétendent que les écrivains des trois premieres n'ont aucune connoissance des Arts, qu'ils blâment à tort & à travers, décident avec l'intrépidité de l'ignorance; que les deux autres méritent réfutation, parce que les auteurs sont instruits, ont des yeux & du goût: mais ils voudroient au premier moins d'hypocrisie dans ses complimens & moins de partialité, & au dernier, en termes de l'art, ils reprochent une couleur trop crude & une touche trop dure. Ces jugemens, non moins tranchans, seroient peut-être aussi sujets à réforme de la part des gens de lettres qui vou-

droient entrer dans quelque discussion, mais elle seroit trop longue &, sans doute, utile.

20 *Octobre* 1777. Voici une des chansons recueillies pour amuser M. le Comte de Maurepas & qu'on chante à ses soupers, qui ne sont rien moins qu'austeres, comme l'on en va juger. Cette piece est de M. Maréchal.

Chanson, sur l'Air: *Ne vla-t-il pas que j'aime?*

Il me falloit faire une fin
Comme tout bon apôtre,
Je suis devenu Chapelain;
Ce poste en vaut un autre.

Iris m'offroit à desservir
Sa gentille Chapelle:
Je n'ai jamais sçu qu'obéir
Aux ordres d'une Belle.

Elle est au fond d'un bois couvert,
Gardé par le mystere;
Son sanctuaire n'est ouvert
Qu'à mon seul ministere.

Un double Autel de marbre blanc
Est de sa dépendance;
Mais ce Bénéfice important
Oblige à résidence.

Sans Vicaire, de jour, de nuit,
Suivant les premiers rites,
Je fais office à petit bruit,
Avec deux Acolytes.

Quoiqu'en puiſſent dire les gens,
Même aux fêtes de Vierge,
Dans ma Chapelle, en tous les tems,
Je n'allume qu'un Cierge.

Gros Prieurs & brillans Prélats
Tout engraiſſés d'offrande,
Ma foi, je ne troquerois pas
Avec vous de Prébende.

20 *Octobre* 1777. On écrit de Fontainebleau que Mlle. Raucoux a eu le plus grand ſuccès à la comédie de la ville; que la Reine a voulu la voir & a honoré ce ſpectacle de ſa préſence; que S. M. en ayant été pleinement ſatisfaite, on ne doute pas que les comédiens François ne ſoient forcés de la rappeller parmi eux.

20 *Octobre*. On parle d'un animal étranger apporté dans ce pays-ci, aſſez curieux. On dit qu'il vient des montagnes des Amazones. Il a le col du lion, la barbe blanche, des bras & des mains comme l'homme, & ſon muſeau eſt compoſé de trois canaux de différentes couleurs. On ne le nomme point, & l'on prétend que les naturaliſtes n'en ont point parlé.

* 20 *Octobre* 1777. *L'Ethocratie* eſt déjà ancienne, puiſqu'elle date de 1776. Elle ſort des preſſes du fameux *Rey*, ſi renommé pour cette foule de livres philoſophiques, auxquels il a livré principalement ſes ſoins, & qui ont répandu tant de lumieres depuis quelques années ſur la Religion, la Morale & la Politique. On ne

peut qu'applaudir à son courage de concourir au but de leurs auteurs, de tant de sages personnages, par son zele à les seconder de son adroite & vigoureuse manipulation.

A la tête de l'*Ethocratie*, on trouve d'abord cette dédicace, qui pourroit prévenir contre l'écrivain & n'annonce rien moins qu'un Philosophe libre & hardi: „ A Louis XVI, Roi de „ France & de Navarre, Monarque juste, hu„ main, bienfaisant; Ami de la vérité, de la „ vertu, de la simplicité; Ennemi de la flatterie, „ du vice, du faste, de la tyrannie; Restaura„ teur de l'ordre & des mœurs, Pere de son „ peuple, Protecteur du pauvre, dont le Re„ gne est l'espoir des bons, l'effroi des mé„ chans, la consolation des vrais citoyens: „ voué, dédié, consacré par un Citoyen fidele, „ zelé, respectueux, qui dit la vérité au Prince „ qui veut l'entendre."

Mais il faut se rappeller qu'il a été vraisemblablement composé la premiere année du Regne, dans ce tems où les Philosophes avoient été appellés auprès du Monarque & l'entouroient.

* 21 *Octobre* 1777. Si d'un côté le génie fiscal est inépuisable pour rafiner son espionnage, augmenter ses vexations & varier ses tortures, de l'autre il n'est aucune ruse que n'invente le peuple pour s'y soustraire. Depuis quelque tems il se commettoit sur les côtes de Bretagne un nouveau genre de faux-saunage, qui consistoit à porter dans cette province de la farine de

feigle ou farrazin, avec laquelle on y faifoit fabriquer des efpeces de pains qui, fous une pâte mince, renfermoient une grande quantité de fel, qui s'introduifoit de cette maniere fur le pays de Gabelle. Pour prévenir le préjudice en réfultant pour la ferme des Gabelles, les fermiers ont obtenu un Arrêt du Confeil, en date du 19 Juin, qui défend cette fraude & déclare faux-fauniers tous ceux qui la mettront en œuvre, & puniffables comme tels.

Cet Arrêt du Confeil, revêtu de Lettres-patentes, en date du 13 Septembre, a été enrégiftré à la Cour des Aides le 8 de ce mois, à la charge que l'enrégiftrement fera réitéré au lendemain de Saint-Martin.

22 *Octobre* 1777. Il y a dans le bois de Boulogne une efpece de vuide-bouteille appellé *Bagatelle*, qui par divers arrangemens fe trouve aujourd'hui appartenir au Comte d'Artois. Ce Prince annonce un goût décidé pour la truelle, & indépendamment des bâtimens de toute efpece qu'il a déjà entrepris, au nombre de quatre ou cinq, il a le defir d'étendre & d'embellir celui-ci, ou plutôt de le changer abfolument & le rendre digne de lui. Il a pris une tournure fort ingénieufe pour fe fatisfaire aux frais de qui il appartiendroit. Il a parié cent mille francs avec la Reine que ce palais de Fée feroit commencé & achevé durant le voyage de Fontainebleau, au point d'y donner une fête à S. M. au retour. Il y a huit cents ouvriers, & l'architecte de

S. A. Royale espere bien la faire gagner.

* 22 *Octobre* 1777. L'auteur de l'*Ethocratie* établit d'abord qu'il n'y a qu'un gouvernement honnête qui puisse commander à de bons citoyens. Il donne ensuite une idée sommaire des loix fondamentales d'un bon gouvernement. Il en vient aux loix morales pour les grands d'un Etat, pour la noblesse, pour les gens de guerre, pour les magistrats, pour les ministres de la religion, pour les riches & les pauvres, pour les sçavans & les gens de lettres. Il en veut encore de relatives à l'éducation, aux mariages, à la vie domestique & privée. Il en forme sur les crimes, contre les vices & les désordres publics, & il termine par indiquer les moyens que le gouvernement peut employer pour réformer les mœurs & pour exciter les hommes à la vertu. Ce sont les récompenses des bonnes actions & surtout l'exemple du Souverain: de-là une péroraison à Louis XVI, où l'on l'exhorte à continuer comme il a commencé.

Quoique cet ouvrage ne contienne aucune idée nouvelle, c'est un précis serré de tous les autres écrits sur une matiere trop importante pour ne pas y revenir souvent, il est clair, méthodique & semble effectivement rendre très-facile une administration qui ne seroit fondée que sur les vrais principes de la morale: il remplit son titre à merveille. Le style en est simple, correct & sans chaleur, tel qu'il convient à un traité philosophique.

23 *Octobre*. On connoît une chanson ancienne, intitulée l'*Amour en capuchon*. Un auteur de Nicolet en a fait une piece de théâtre, ayant pour titre *l'Amant en capuchon*. Elle est charmante & digne d'un autre lieu. On feroit tenté de la croire de l'Abbé de Voisenon, s'il n'étoit pas mort. Elle est remplie de gaieté & d'allusions polissonnes, mais fort délicatement présentées. Elle est si ingénieuse, qu'on craint qu'elle n'excite la jalousie & les réclamations des comédiens françois.

23 *Octobre* 1777. Lorsque le Général de l'Oratoire & celui de la Doctrine Chrétienne se sont présentés à M. l'Archevêque pour faire renouveller les pouvoirs de leurs Religieux, ce Prélat a rayé de la liste quantité de ces Prêtres, en déclarant qu'il profiteroit du peu de tems que Dieu lui donnoit encore à vivre pour extirper les restes du Jansénisme. Cependant la Duchesse de Nivernois, une des Meres de l'Eglise, ayant sollicité auprès de Monseigneur le rétablissement du Pere Suard, Doctrinaire, fameux Prédicateur, & s'étant rendue garante de sa doctrine, elle a obtenu sa grace.

23 *Octobre*. Me. Dodin se proposoit de publier un Mémoire pour la femme Desrues; mais ce ne sera, s'il a lieu, pas de sitôt, puisqu'il se trouve suspendu pour quatre mois. C'est la suite de sa querelle avec M. l'Avocat général d'Aguesseau. Il faut se rappeller que le 30 Août étoit intervenu Arrêt, condamnant M. de

Mazieres à 6,000 livres de dommages-intérêts, & cependant supprimant les Mémoires publiés contre lui, comme contenant *des faits injurieux & étrangers à l'affaire.*

En même tems, par un Arrêté secret & verbal, le Parlement avoit résolu „ que le Bâtonnier seroit invité à prier l'Ordre de veiller à „ ce que les Avocats se continssent dans la mo- „ dération & ne se permissent pas dans leurs „ écrits des faits injurieux ou étrangers à leur „ cause, sans quoi la Cour seroit obligée de faire „ ordonner l'exécution des Arrêts & Réglemens „ qui sont précis sur cette matiere."

En conséquence, le Président de la Tournelle, M. le Pelletier de St. Fargeau, a fait au Bâtonnier une visite, où il s'est acquitté de sa commission dans les termes les plus doux.

Les Avocats, satisfaits de cette démarche, se sont désistés de leur projet de ne point communiquer avec M. d'Aguesseau, & lui ont donné même une sorte de satisfaction en suspendant l'Avocat Dodin pour quatre mois: suspension peu pénible durant le tems des vacances.

24 *Octobre* 1777. On parloit depuis deux mois d'une Lettre de Me. Linguet au Comte de Maurepas, & ce qu'on en citoit, étoit d'une méchanceté si extravagante qu'on la regardoit comme une supposition de ses ennemis & qu'on ne pouvoit croire le fait. Il paroît constaté aujourd'hui sur le rapport de personnages graves qui disent avoir eu lecture de l'Epître, & d'ailleurs

leurs elle a quelque trait à l'anecdote du personnage envoyé vers lui pour retirer certains papiers ou mémoires, dont il y est fait mention. Au surplus, le Ministre n'est point ému de ses menaces & n'a pas même daigné faire arrêter son Journal, qui continue, & qui est bien véritablement *sien*, car il n'y parle guere que de lui ou de choses & de gens relatifs à lui, ou il y ramene les matieres qui lui paroîtroient d'abord les plus étrangeres.

25 *Octobre* 1777. La Faculté de Théologie, malgré son esprit de pacification, a dû céder enfin à son zele & à son devoir. Le discours de l'Abbé Remi est décidemment remis à la Censure, non seulement relativement à quelques écarts & surtout un, concernant le Concile de Trente, mais au ton général de l'ouvrage. Au surplus, les sages Maîtres ne trouvent ni l'Académie ni l'Orateur même répréhensibles, mais les deux Docteurs qui ont approuvé cet *Eloge de l'Hôpital.* L'un est un M. Billette, Chanoine de St. Marcel; & l'autre un certain Pere Fauxambas, Ex-provincial Carme.

26 *Octobre.* On continue à aller voir l'écritoire dont on a parlé, qui est principalement admirable par vingt sujets peints en émail du Sr. de Mailly, en forme de bas-reliefs, représentant diverses actions dans les batailles données entre les Russes & les Turcs. Ces petits objets, qui veulent être examinés de près, sont finis avec la plus grande précision. La dorure

eſt faite par le Sr. Henri, & le mouvement de la pendule eſt du Sr. Mayer.

La partie du monument porte ſur environ 22 pouces de longueur & 14 de profondeur. Il eſt poſé ſur un plateau plaqué en ébene, chantourné & orné de pluſieurs bornes ruſtiques & enchaînées. Ces chaînes ſervent en même tems de point de force pour transporter cette machine avec ſûreté & facilité.

L'artiſte prétend que l'ouvrage vaut en tout 60,000 livres, & ne lui eſt payé que 50,000 livres.

26 *Octobre* 1777. Quoique l'Inoculation ait perdu un grand défenſeur & un grand praticien en la perſonne de M. Hoſty, Médecin de la Faculté, mort il y a plus d'un mois, elle devient plus en vogue que jamais & le Sr. Sherlok, Anglois, de la famille des Sutton, eſt l'homme à la mode.

Les partiſans de cette méthode font beaucoup valoir un fait récent arrivé chez M. de Longpré, tenant une école de jeunes Gentilshommes. Il atteſte que de tous les enfans réſidans chez lui, aucun n'a échappé à cette épidémie, qui n'a épargné que ceux ayant été inoculés, & n'a pu mordre abſolument ſur aucun.

27 *Octobre*. On connoiſſoit à M. de la Borde, ci-devant premier valet-de-chambre du Roi, aujourd'hui fermier général, beaucoup de talent pour la muſique: mais il en déploie un aujourd'hui plus rare & infiniment plus propre à l'en-

richir. Cet amateur, qui a beaucoup voyagé en Suiſſe & en Italie, a deſſiné toutes les Vues de ces deux pays dans le plus grand détail, & les fait propoſer aujourd'hui en forme de Souſcription par deux graveurs, Née & Masquelier. Cette collection, dont le travail doit durer trois ans, indépendamment des beautés de l'art qu'elle offre aux amateurs, doit contenir des détails amuſans & inſtructifs, relativement au local, à l'hiſtoire naturelle, aux mœurs & coutumes des habitans des lieux; en ſorte qu'elle aura pluſieurs volumes.

Les amis de ce financier aſſurent que le Roi de Pruſſe a fait marché avec lui pour acquérir les deſſins originaux & que cette Majeſté lui en donne 1,500,000 livres; ce qui eſt difficile à croire, quoiqu'ils diſent le tenir de la bouche de M. de la Borde.

27 *Octobre* 1777. Toute la Littérature eſt dans l'attente du travail du *Bureau de Légiſlation dramatique.* Les auteurs qui le compoſent, s'en félicitent comme d'un chef-d'œuvre d'adreſſe, dont la poſtérité leur ſaura un gré infini. Le grand art étoit d'établir un corps ſubſiſtant pour contrebalancer la troupe des comédiens, & ne pouvant ſe ſouſtraire à une ſorte de dépendance de ceux-ci pour les lecture, réceptions, jeu & ſuccès de leurs pieces, de trouver un contre-poids qui rétablit l'équilibre; c'eſt ce qu'ils s'imaginent avoir fait en arrangeant les acteurs par claſſes, en raiſon de leurs gages plus ou moins

forts, & en faisant ordonner par le Roi qu'ils ne pourront désormais passer de l'une à l'autre, sans le concours, l'agrément & le suffrage du Bureau de Législation, ou du moins de certains représentans qu'il nommera.

Ils ont aussi cru remédier à l'insolence des histrions, à leurs cabales, à leur partialité ou ineptie dans la reception des pieces, en convenant d'un Président de lecture, pris dans l'Ordre des Auteurs dramatiques. Il n'aura aucune voix dans l'assemblée, mais contiendra les comédiens, les obligera d'être attentifs, les fera punir s'ils se permettent des sarcasmes indécens contre l'auteur ou sa piece, & surtout examinera leurs avis motivés sur leurs bulletins, pour juger s'ils sont en état de prononcer. Il rendra compte du tout au Gentilhomme de la chambre, qui exigera une seconde lecture si les regles n'ont pas été observées à la premiere.

On voit par ces articles principaux, tirés de leur Mémoire, qu'il y a de très-bonnes vues; mais on doute fort de leur exécution, & surtout que les Auteurs soient assez fermes pour se maintenir & ne pas se diviser; ce qui les perdroit & rendroit toutes leurs opérations infructueuses.

27 *Octobre* 1777. M. le Chevalier de Nerciat vient de composer un quatuor bacchique, dont les paroles & la musique sont du même auteur. Si celle-ci répond aux premieres, ce doit être un morceau charmant. Cette espece

de ſcene eſt ſuppoſée ſe paſſer à table. Les acteurs ſont des perſonnes ſurannées, dont l'ame eſt tendre & qui ne prennent qu'à regret le parti de renoncer à l'amour. En général, il doit regner dans le tout un caractere de douce mélancolie, qu'exprime déja très-bien la poéſie:

Aux Invalides de l'Amour.

Amis, il neige ſur nos têtes;
A notre âge, plus de conquêtes;
Renonçons aux tendres deſirs.
Abandonnés d'un Dieu volage,
Quittons Cythere avec courage
Et cherchons ailleurs des plaiſirs.

Choiſiſſons un bonheur durable:
Jamais ingrat, toujours affable,
Bacchus nous invite à ſa cour.
Enrôlons-nous dans ſa milice:
Ce Dieu reçoit à ſon ſervice
Les Invalides de l'Amour.

28 *Octobre* 1777. On trouve dans le Répertoire des pieces nouvelles pour Fontainebleau, que le 6 Novembre on y jouera *Fatmé*, opéra nouveau, intitulé d'abord *le langage des fleurs*. Ce titre plus caractériſé étoit relatif à l'uſage des Turcs, de ſe parler avec des fleurs, lorsque la contrainte des ſerrails les empêche de ſe ſervir de la voix. Malgré cela, l'auteur inſtruit des plaiſanteries qu'il cauſoit, l'a ſupprimé pour y ſubſtituer celui plus vague de l'héroïne de ce Ballet Lyrique. Le *Courier de l'Europe* dans le N°.... a jugé à propos de s'égayer ſur ce titre

retranché du *langage des fleurs*, en disant qu'on se demandoit déjà si l'on y trouveroit beaucoup de *pensées*? ,, Je puis répondre," a dit gaiement le poëte, (M. le Marquis de St. Marc) en lisant la pointe, ,, qu'au moins on n'y trouvera ,, pas de soucis."

29 *Octobre* 1777. M. le Cardinal de la Roche-aymon s'est éteint ces jours-ci. Il étoit mort au monde depuis plusieurs mois; on n'en parloit plus, & l'on ne se réveille aujourd'hui sur son compte que relativement à son testament, où l'on trouve une clause de vanité puérile, qui annonce bien la petitesse de son génie & les chimeres ridicules dont il s'occupoit. Il laisse aux sonneurs cent écus pour récompense des peines qu'ils prendront à sonner à son enterrement & les encourager à bien faire. La parcimonie perce d'ailleurs par la maniere dont il traite ses domestiques, ainsi que les divers hôpitaux des dioceses par où il a passé. A cette derniere occasion cependant il avoue devoir tout à l'Eglise & que son bien doit être le patrimoine des pauvres.

30 *Octobre*. *L'Amour Quêteur*, & non *l'Amant*, est exactement cette chanson de M. de la Borde, composée il y a six mois, dont on attribue les paroles à l'Avocat général Seguier, mis en action. La piece est d'un Abbé Robinot, attaché à la Bibliotheque du Roi, & la foule continue à s'y porter de plus en plus. Cette ingénieuse & piquante bagatelle a l'effet bien rare de paroître trop courte aux spectateurs.

31 *Octobre.* Les querelles élevées entre les Gluckistes & les Lullistes ont dégénéré, suivant l'usage, en guerre très-vive, qui s'est faite à coups de plume. Il paroît journellement quelqu'écrit à cette occasion, où ces Messieurs ne s'épargnent pas les injures. Mrs. de la Harpe & Marmontel sont les coryphées du dernier parti; Mrs. Arnaud & Suard sont à la tête du premier. Ceux-ci répandent leurs écrits sous l'enseigne de l'*Anonyme de Vaugirard.* Un plaisant vient de leur envoyer à la même adresse des especes de stances ou couplets, que voici:

A l'Anonyme de Vaugirard, sur sa réponse à M. le Chevalier Gluck, insérée dans le Journal de Paris, No. 296 *& suivans.*

Je fais, Monsieur, beaucoup de cas
De cette science infinie,
Que, malgré votre modestie,
Vous étalez avec fracas
Sur le genre de l'harmonie
Qui convient à nos Opéras;
Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Armé d'une plume hardie
Quand vous traitez de haut en bas,
Le vengeur de la mélodie,
Vous avez l'air d'un fier-à-bras;
Et je trouve que vos débats
Passent, ma foi, la raillerie:
Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Votre ſtyle eſt plein d'embarras ;
De vos peintres la litanie,
Sur leurs talens votre fatras,
Sont une vaine rapſodie,
Un orgueilleux galimathias,
Une franche pédanterie:
Et tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Le fameux *Gluck*, qui, dans vos bras,
Humblement ſe jette & vous prie,
Avec des tours ſi délicats
De faire valoir ſon génie,
Mérite ſans doute le pas
Sur les Amphions d'Auſonie:
Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

1 *Novembre* 1777. Outre les Spectacles forains qui ſont ſur les Boulevards, & dont les prodigieux ſuccès ont excité la cupidité de beaucoup d'autres entrepreneurs, un nommé Texier a obtenu l'agrément d'y faire conſtruire une autre ſalle, dont la deſtination eſt un myſtere. Les uns prétendent que ce ſera un ſéminaire pour l'Opéra, d'autres pour la Comédie Françoiſe. Le tems éclaircira ces doutes & promptement, car elle eſt fort avancée.

2 *Novembre*. M. le Marquis de Bievre eſt fameux pour ſes calembours; c'eſt le faiſeur de pointes le plus brillant de France & ſon immortel chef-d'œuvre en ce genre, *Conteſtation* (Comte-ſtation) eſt fait pour atteſter ſon mer-

veilleux talent à la postérité la plus reculée. On lui attribuoit le calembour sur l'Opéra de M. de St. Marc, dont on a parlé. Il vient d'en faire un nouveau à cette occasion & répand une Lettre signée *la-be-tise*, où il se défend de la premiere méchanceté & la tourne en éloge. Il prétend qu'ayant demandé de qui étoit *le langage des fleurs*, & ayant appris le nom de l'auteur, il s'écria: *Nous aurons donc des pensées fraîches de Fontainebleau; c'est heureux au mois de Novembre!*

3 *Novembre* 1777. On ne sait plus à quoi s'en tenir sur l'opération de M. Sigault; elle donne lieu à des débats très-sérieux entre les médecins & les chirurgiens. Ceux-ci prétendent que l'accouchée est fort mal & sera pour le moins estropiée le reste de ses jours. Les autres assurent que tout va bien. La jalousie des derniers doit faire révoquer en doute leur assertion funeste. Au reste, le tems seul peut apprendre le bien qui doit résulter de la découverte.

4 *Novembre*. Les formidables Arrêts du Conseil concernant la Librairie, au nombre de six, commencent à paroître & l'on ne les regarde que comme un commencement de la moderne législation en cette partie. Ils sont datés du 30 Août.

Le premier porte suppression & création de différentes Chambres Syndicales dans le Royaume.

Le second regle les formalités à observer pour la reception des Libraires & Imprimeurs.

Le troisieme porte Réglement de discipline

pour les compagnons-imprimeurs.

Le quatrieme porte Réglement sur la durée des Privileges en Librairie.

Le cinquieme concerne les contre-façons de livres, soit antérieures au présent Arrêt, soit celles qui seroient faites en contravention des défenses portées audit Arrêt.

Le sixieme porte établissement de deux ventes publiques de Librairie.

* 14 *Novembre* 1777. Extrait d'une Lettre de Fontainebleau, du 21 Octobre...... La cour est peu brillante, on n'y voit presque que des robins. Elle est même peu nombreuse: on en juge par les tables des Ministres qui sont désertes.

L'on avoit affiché à la comédie de la ville un Bal pour le lundi 28, dans le goût de ceux de l'opéra. Personne ne s'y étant rendu, on l'a remis au lendemain: on a vraisemblablement engagé la Reine à y venir, pour exciter & attirer le public; mais il ne s'y est gueres trouvé que cent personnes, & en femmes seulement cinq ou six filles, outre la Reine & sa suite.

S. M. protege toujours hautement Mlle. Raucoux & veut absolument qu'elle reste à la comédie françoise. Les acteurs de celle-ci, & surtout les actrices, s'en excusent sur l'impossibilité de tolérer parmi eux une femme de mœurs aussi dissolues. En effet, on l'a vue au spectacle de la ville, un jour où la Reine y étoit, entrer dans une loge en face de celle de S. M., & caresser une fille de la maniere la plus impudi-

que, sans respect pour la présence de la Souveraine.

5 *Novembre* 1777. *Extrait d'une Lettre de Bordeaux du 1er Novembre........* „ La Chambre du Commerce de cette ville, en reconnoissance des bontés dont l'ont honorée *Monsieur* & le Comte d'Artois, à leur passage par cette ville, ont arrêté de charger leur député à Paris de faire la statue de chacun de ces Princes pour être placée à la Bourse. Leurs Altesses Royales y ont donné leur consentement. C'est le célebre Pigale qui s'est chargé de ce double monument."

6 *Novembre.* Le Bureau de *Législation dramatique*, est en désarroi depuis que le Sr. de Beaumarchais est parti. Quoique les membres fussent convenus de s'assembler & de régler beaucoup de choses malgré l'absence de ce confrere, comme il servoit de point de ralliement par les dîners qu'il leur donnoit, personne n'a voulu faire ces frais & l'on s'est de beaucoup refroidi; ensorte qu'il est bien à craindre que la besogne ne reste imparfaite, ou même sans aucun effet. Déjà M. Dudoyer, qui s'étoit opposé à la formation de deux troupes, à raison de son attachement à la Dlle. d'Oligny, a fait schisme & ne vient plus assister aux assemblées. De son côté, M. le Maréchal Duc de Duras a déclaré que non-seulement il ne se prêteroit pas à cette innovation si desirée, mais qu'il s'y opposeroit de tout son crédit. On ne sait même si pour le Réglement il ne se rendra pas aux sollicitations des comédiens; car si, comme membre de l'Académie

Françoife, il eft cenfé homme de Lettres & camarade des Auteurs, comme gentilhomme de la chambre il eft protecteur né des hiftrions ; & par fes familiarités & intimités avec les actrices eft en quelque forte leur camarade auffi.

6 *Novembre* 1777. Le Sr. le Kain, qui ne brille pas dans la tragédie de *Muftapha* de M. de Chamfort, ayant refufé d'y jouer on a écrit au Sr. de la Rive pour qu'il eût à apprendre le rôle. Celui-ci s'en eft défendu, fur ce qu'étant deftiné aux plaifirs de la capitale durant le voyage de Fontainebleau, il étoit accablé & ne pouvoit fe charger d'un travail nouveau. Il lui eft venu un ordre plus précis de la part de la Reine, & l'on lui a même affigné le jour auquel il devoit être prêt.

* 6 *Novembre* 1777. Mrs. du Grand-confeil, fuivant l'ufage des Cours, voulant faire connoître leurs réclamations contre les atteintes qui leur font portées & inftruire le public de leurs différends avec les Parlemens, & de la justice de leur caufe, ont fait imprimer : *Arrêtés & très-humbles remontrances du Grand-confeil au Roi, Août & Septembre* 1777. 2°. Une petite feuille intitulée : *du mercredi* 1 *Octobre* 1777. Enfuite, pour éviter l'animadverfion du Garde des fceaux, principalement inculpé par cette Cour, & en même tems inftruire les amateurs de l'exiftence de ces brochures & exciter leur curiofité, le vendredi 31 Octobre, fur le Requifitoire des gens du Roi, difant que ces im-

primés contiennent des objets qui n'étoient point destinés par le Conseil à être rendus publics par l'impression, & ne pouvoient l'être sans manquer au respect dû à S. M. lesdites brochures ont été supprimées par Arrêt du 31 Octobre 1777.

7 *Novembre* 1777. Le nouveau palais de M. le Comte d'Artois s'éleve avec rapidité. Il est absolument neuf & ne sera nullement établi sur les ruines de *Bagatelle*, qui subsiste à une certaine distance. Il y a une quantité de Maréchaussées pour empêcher les curieux de pénétrer & de détourner les ouvriers.

7 *Novembre*. Un autre plaisant du parti des Gluckistes a répondu à la facétie, où l'on s'égaie sur le compte du musicien Allemand & sur son *Armide*. Comme on l'attribue à M. de la Harpe, la riposte est dirigée contre lui en jouant sur son nom; elle est intitulée: *Vers d'un homme qui aime la Musique & tous les instrumens, excepté* LA HARPE.

J'ai toujours fait assez de cas
D'une savante symphonie,
D'où résultoit une harmonie
Sans efforts & sans embarras.
De ces instrumens hauts & bas,
Quand chacun fait bien sa partie,
L'ensemble ne me déplaît pas;
Mais, ma foi, *la Harpe* m'ennuie.

Chacun a son goût ici-bas:
J'aime *Gluck* & son beau génie,

Et la célefte mélodie
Qu'on entend à fes Opéras;
La période & fon fatras
Pour mon oreille ont peu d'appas;
Et, furtout, *la Harpe* m'ennuie.

8 *Novembre* 1777. L'objet du premier Arrêt du Confeil concernant la Librairie, eft d'empêcher dans le Royaume des Imprimeries ifolées, en quelque forte indépendantes & propres à faciliter les abus. En conféquence, on forme de toutes les Chambres Syndicales, au nombre de vingt, autant de chef-lieux, où refforțiront tous les Libraires & Imprimeurs du royaume, & il y aura près de chacune un Infpecteur pour les rondes & vifites de chaque département. Les Bibliothèques ou Cabinets de livres à vendre feront même foumis à la vifite & à l'examen des officiers de ces chambres, & ne pourront avoir lieu que fur leur approbation.

L'objet du fecond & du troifieme eft de gêner les récipiendaires & les fubalternes, de les rendre plus dépendans &, fous ce prétexte, de les faire financer. Il en doit réfulter un bénéfice confidérable, avec lequel M. Camus de Neville pourra monter fes bureaux en finance, & faire de fa place une excellente affaire; mais ils attaquent un peu les propriétés, la plus effentielle du moins, celle du travail de chaque individu; & d'ailleurs il réfulte de ces divers arrangemens un impôt indirect, qui ne devroit pas s'établir ainfi fans vérification & fans enré-

giſtrement; ce qui a occaſionné quelques mouvemens des Libraires & Imprimeurs à Fontainebleau, d'où l'on les a renvoyés ſans les écouter.

L'objet du 4eme paroît avantageux aux gens de lettres, en ce que S. M. leur accorde, pour eux & leurs hoirs à perpétuité, la jouiſſance du privilege de la vente de leurs ouvrages une fois obtenue, pourvu qu'ils ne le retrocedent à aucun Libraire; cas auquel ce privilege ſe reſtreindroit à la vie de l'auteur. Quant au privilege obtenu par l'imprimeur, il ne pourra être de moins de dix ans, & il ne s'accordera que moyennant finance.

Les deux derniers Arrêts ne méritent aucun détail, & ſont aſſez développés par leur titre.

8 *Novembre* 1777. Sur le rapport de M. Desjardins, envoyé en Angleterre, on vient de conſtruire à la place de Louis XV un bâtiment rempli de matieres combuſtibles, & l'on doit faire l'expérience d'y mettre le feu, de maniere à les conſumer ſans que le bâtiment en ſoit endommagé.

9 *Novembre*. M. Bernard de Juſſieu vient de mourir. Il étoit Membre de l'Académie des Sciences, & fameux ſurtout par ſes connoiſſances en Botanique, où il a fait des découvertes qui le font aſſimiler par les Savans à van Linné. Il a peu écrit, & il étoit ſi modeſte, ſi défiant de ſes forces & de ſes connoiſſances, qu'il répondoit toujours: *Je ne le ſais pas*. C'eſt lui qui le premier a fait connoître l'origine des plantes

marines, en démontrant qu'elles n'étoient que des loges de polypes. Il avoit formé pour le feu Roi, à Trianon, un jardin de botanique & étoit l'instituteur de Louis XV en cette Science. Il avoit assigné aux familles des plantes un nouvel ordre, d'après lequel elles viennent d'être recemment rangées au Jardin du Roi, par M. de Jussieu, son neveu.

9 *Novembre* 1777. *Extrait d'une Lettre de Fontainebleau, du* 7 *Novembre* 1777..... „ Après avoir fait des courses à cheval & à pied, la Reine a proposé d'en faire avec des ânes. On a excité l'émulation des paysans du voisinage, & jeudi il y a eu un pareil spectacle. Le vainqueur a eu 300 livres & un chardon d'or.

Au reste, la fureur du jeu gagne la famille Royale. On donne le pharaon chez la Reine. S. M. & le Comte d'Artois y ont fait de grosses pertes. *Monsieur* s'y livre moins, & le Roi continue à jouer les jeux de société moins cher que bien des particuliers.

Mlle. Raucoux est l'entretien de la cour par la protection éclatante dont la Reine la couvre. On sait que cette Actrice, réfugiée chez le Prince de Ligne, n'avoit obtenu grace de ses créanciers que parce que la Dlle. Souck s'étoit mise à la tête des affaires de sa camarade & devoit y sacrifier la fortune dont le Prince *Henri* l'a enrichie & l'enrichit encore, mais elle n'étoit qu'en terme d'accommodement. S. M. qui veut qu'elle rentre à la comédie Françoise, pour ôter

aux

aux comédiens tout prétexte de la refuser, n'est pas éloignée de payer absolument ses dettes, se montant à 200,000 livres.

10 *Novembre* 1777. Les Salpêtriers de Paris font paroître une réponse à M. de Courbaton très-volumineuse & remplie d'injures & de faits graves. L'affaire devient de plus en plus sérieuse.

10 *Novembre*. Le bureau de la ville, après bien des incertitudes, a arrêté définitivement d'entourer la statue de Louis XV, au lieu d'une grille, d'une balustrade de marbre. M. le Prince, Sculpteur, en est chargé. Il vient de partir pour Carrare, où il va choisir les blocs. Le marché de sa soumission est fait à 20 livres le pied cube.

11 *Novembre*. Il faut se rappeller la statue de M. de Voltaire, faite par le fameux Pigale, qui l'a représenté nud. Un ennemi du vieillard de Ferney s'est permis à cette occasion la boutade suivante:

> Pigale au naturel nous a rendu Voltaire;
> Ce squelette à la fois offre l'homme & l'auteur:
> L'œil qui le voit sans parure étrangere
> Est effrayé de sa laideur.

12 *Novembre*. M. de Moissy est mort le 8 de ce mois, âgé de 65 ans. Il avoit été garde du corps. Il est auteur de plusieurs pieces de théâtre, jouées tant à la comédie Françoise qu'aux Italiens. *La Nouvelle Ecole des femmes* est la seule qui ait eu un succès considérable à ce Théâtre

& qui puiffe lui conferver une certaine réputation. Il y a quelques années qu'il avoit eu le projet de fe retirer à la Trappe, où il n'étoit point refté.

13 *Novembre* 1777. C'eft à l'affemblée du *primâ Menfis* d'Octobre qu'un des Sages Maîtres a dénoncé un *Eloge de Michel de l'Hôpital*, *Chancelier de France*; *Discours qui a remporté le Prix de l'Académie Françoife en* 1777. Il obferva qu'il avoit trouvé dans l'ouvrage & dans les nôtes dont il eft accompagné, plufieurs chofes contre la religion & dignes d'une cenfure publique, & il requit d'autant mieux que la Faculté s'occupât du difcours, qu'il étoit fuivi de l'approbation de deux Docteurs.

La chofe mife en délibération, il fut décidé d'un vœu unanime d'examiner les divers paragraphes donnant lieu à la dénonciation & de voir en quoi avoient péché les approbateurs qu'elle concernoit auffi.

En conféquence la Faculté de Théologie, fuivant fon ufage, nomma des députés pour cet examen & rendre compte de leur travail au *primâ menfis* de Novembre.

Ces députés s'étant acquittés avec zele de leurs fonctions audit jour, l'avis des Docteurs pris, la Faculté

1. Déclare que l'ouvrage dénoncé contient différentes chofes à rejetter par tout Théologien Catholique & qu'elle défapprouve fort la fignature des deux approbateurs.

2. Que se conformant aux démarches de ses prédécesseurs en pareil cas, elle désavoue, autant qu'il est en elle, cette approbation, la déclarant mal donnée, vaine & nulle, pour que personne ne puisse être trompé désormais par la signature des Docteurs.

3. Elle ordonne que cette souscription soit publiquement & expressément révoquée par les deux membres qui l'ont donnée sans une mûre réflexion.

4. A cette occasion elle exhorte les Docteurs & leur enjoint d'être de plus en plus attentifs & circonspects en pareil examen; de se ressouvenir que par leur approbation ils deviennent garans auprès de l'Académie Françoise de tout ce qui concerne, dans ces ouvrages, la religion & ses intérêts, afin qu'on ne voie pas desormais couronner par les arbitres du goût, des fronts sur lesquels réside l'audace de l'impiété.

5. La Faculté choisit entre les différentes propositions passées mal à propos par les deux Théologiens, celles qui peuvent plus facilement servir de preuves à la nécessité de la Censure.

Après avoir extrait ces propositions, au nombre de neuf, la Faculté déclare de nouveau qu'elle ne veut point s'acharner plus longtems contre cet ouvrage, pour n'avoir pas l'air de déprimer directement l'Eloge d'un Chancelier illustre qui a bien mérité de la France: mais que par son silence elle n'entend point approuver non plus le surplus du discours ou les notes;

qu'au contraire, ce difcours, à la difcuffion, offre plufieurs autres chofes nuifibles à la religion, par des penfées hafardées & téméraires, par un ton impudent, par des railleries, des ironies, des traits fatyriques, par des attaques contre des ordres de citoyens & des corps de Magiftrature refpectables.

Ces préliminaires arrêtés, le tout fut imprimé en latin, pour être remis aux Docteurs dans une affemblée tenue le lundi 10 & préparer la Cenfure, qui devoit fe conclure dans une autre affemblée générale.

14 *Novembre* 1777. La feuille préliminaire qu'a fait imprimer la Faculté & diftribuer aux Docteurs, en latin, a pour titre: *Idea conclufionis Facultatis Theologiæ Parifienfis ferendæ occafione approbati à duobus Magiftris libelli, qui infcribitur*: Eloge de Michel de l'Hôpital &c.

On voit aifément par l'énoncé des propofitions cenfurées, & par les réflexions des cenfeurs, que c'eft une pure chicane, une affaire de parti & d'intrigue. Les Maîtres des Requêtes n'ayant pu obtenir la juftice par eux-mêmes de la prétendue infulte qui leur étoit faite, & s'entendant continuellement corner aux oreilles en paffant dans la galerie à Verfailles, ou en entrant quelque part: *Qu'eft-ce qu'un Maître des Requêtes?* Interrogation que fait l'auteur dans fon difcours, & d'où il part pour peindre ce genre de Magiftrats, ont eu recours à un de leurs confreres, l'Abbé Royer, auffi Docteur

de Sorbonne. Celui-ci a ameuté les têtes chaudes parmi les Sorbonistes & a provoqué la dénonciation.

Un des deux théologiens approbateurs s'est déja rétracté & a satisfait à ce qu'exigeoit la Faculté. Le second, M. Billette, Avocat en même tems, ne veut pas, & il est à craindre qu'on ne prenne un avis violent contre lui.

14 *Novembre* 1777. Un autre plaisant est intervenu dans la querelle des *Gluckistes*, *Lullistes*, *Piccinistes*, &c. & a fait une espece d'épigramme intitulée : *Vers d'un ignorant, comme trois quarts du monde, en musique, & sans do en poésie, mais sensible autant que personne* :

Allemand ou François, qu'importe qui m'éclaire :
Je suis, en fait de goût, neutre, sur le pays,
Iphigénie, *Orphée*, *Alceste* ont sçu me plaire ;
A *Gluck* effrontément j'ose donner le prix.
Laissez mûrir *Armide* ; *Armide*, *Armide* même
Renferme des beautés & d'un ordre suprême !
Pour l'ancien genre enfin, bataille qui voudra ;
A Jacques, Pierre ou Paul que la palme demeure ;
Messieurs de *Vaugirard*, la *Harpe* & *cætera*,
Ou pour ou contre *Armide* écrivez, moi j'y pleure.

16 *Novembre* 1777. On parle beaucoup d'une fameuse chasse exécutée à Brunoy chez *Monsieur*, entre les trois freres, où il a été tué 2,700 pieces de gibier. Comme les rabatteurs étoien obligés de le ramener très-près du Roi qui a la vue basse, & que ces officiers auroient pu être

endommagés des grains de plomb, on avoit imaginé des especes de fauteuil à découvert au haut d'échelles de jardinier avec des roulettes, en forme de chaire à prêcher. Là, S. M. & ses freres plongeoient à leur aise sur les volatiles sans craindre de blesser les rabatteurs. Ce divertissement, qui a fait grand plaisir à S. M, doit se renouveller incessamment.

16 *Novembre* 1777. On parle ici d'une nouvelle brochure de M. de Voltaire, ayant pour titre *Evhemere.* C'est encore un dialogue sur la religion, à ce qu'on dit.

16 *Novembre.* Un Eleve de M. de Jussieu lui a fait l'épitaphe suivante. Il se nomme M. Vali, & cet hommage de son cœur fait aussi l'éloge de son talent :

Du Linnæus François la cendre ici repose,
Il connut, comme Salomon,
Et le Cedre orgueilleux & la simple Buglose,
Et malgré l'éclat de son nom
Il mourut en croyant savoir très peu de chose.

17 *Novembre* 1777. On parle beaucoup d'un Mémoire de M. de Bellegarde, de 80 pages in-4°. servant de réponse à une brochure sans nom d'auteur ni d'imprimeur, & intitulée : *Considérations sur la réforme des armes, jugée au Conseil de guerre assemblé à l'Hôtel des Invalides.* Elle est imputée à M. de Saint Auban, & l'on peut juger du ton de véhémence & d'énergie que l'accusé doit employer contre un pareil ennemi.

Comme le procès eſt actuellement pendant au Parlement de Nanci, c'eſt-là que paroît l'écrit en queſtion & il eſt fort rare dans ce pays-ci.

17 *Novembre.* Les adverſaires des Jéſuites ne ceſſent de s'occuper d'eux. Ils montrent aujourd'hui une eſtampe prétendue frappée par cette Société, & ils y joignent une explication, par laquelle ils veulent faire connoître qu'elle eſt un emblême ſymbolique de leur ſyſtême & de leur projet de rétabliſſement. C'eſt une piece curieuſe au demeurant, qui mérite quelques détails.

* 17 *Novembre* 1777. On parle de deux converſions, en homme & en femme, qui ſont fort édifiantes & font beaucoup d'honneur à ceux qui les ont opérées. La premiere eſt celle de Mademoiſelle Raucoux qui, livrée abſolument au goût des Tribades, eſt revenue au véritable en faveur de M. le Comte d'Artois, qui a honoré de ſa couche cette Actrice. La ſeconde eſt dûe aux ſoins de M. de Voltaire. Il a ſi bien prêché le Marquis de Villette, ſi renommé pour le péché antiphyſique, qu'il l'a déterminé, dit-on, a faire la fortune de Mademoiſelle de Varicourt, fille de condition, dont le Philoſophe de Ferney prenoit ſoin, ainſi qu'il a été dit dans le tems & à l'épouſer.

18 *Novembre.* On preſſe les travaux du nouveau château que M. le Comte d'Artois fait conſtruire dans le bois de Boulogne & l'on y met tant de zele qu'on arrête au beſoin les voi-

tures de pierres, de plâtre & autres destinées aux bâtimens des particuliers : on s'en empare & on les détourne pour les y mener. Cet abus, qu'il ne faut sans doute attribuer qu'à l'empressement des chefs, fait beaucoup crier & avec raison.

19 *Novembre*. L'affaire de la nouvelle administration de l'opéra est arrangée, & après des actes préliminaires des 18 Septembre & 5 Octobre, il a été formé à Fontainebleau le 18 Novembre un Arrêt du Conseil au nom du Sr. de Vismes du Valgay, qui lui accorde l'entreprise de ce spectacle ; ce qu'on verra plus au long dans cet Arrêt, lorsqu'il paroîtra.

19 *Novembre* 1777. Les quatre premieres propositions dénoncées dans l'*Idea Conclusionis* de la Faculté de Théologie, concernent directement ou indirectement le Concile de Trente. On y reproche à l'Abbé Remi de ne pas se conformer au respect qu'on a même au Barreau en France pour ce Concile. Il est vrai qu'autrefois on n'affectoit de l'y appeller que l'*Assemblée de Trente* ; mais aujourd'hui un Avocat qui se serviroit de l'ancienne expression, seroit relevé par le Président.

Les Docteurs trouvent l'orateur d'autant plus répréhensible qu'il convient que c'est un Concile Ecuménique, c'est-à-dire faisant regle de foi pour le dogme & inspiré par le Saint-Esprit, & cependant il le représente comme une *machine* mue par Philippe II & Paul III, comme une

Légion

Légion Sainte, une *Milice* invincible, dont ces deux Souverains se servoient également pour leurs projets ambitieux, comme une assemblée de personnages fanatiques, refusant des sauf-conduits aux députés des nations Protestantes, & les condamnant ainsi sans les écouter; enfin il fait entendre que la dépravation des mœurs des Peres du Concile a été la cause qu'on n'y a point aboli le célibat des Prêtres; que les ténebres regnoient parmi eux, & qu'ils n'étoient pas bien d'accord sur la distinction du dogme & de la discipline: nouveaux caracteres prophanes que l'abbé Remi lui donne, bien opposés à ceux que lui reconnoît l'église Catholique.

La distinction entre la Tolérance religieuse & la Tolérance civile, que l'auteur regarde comme une idée politique, éclose au seizieme siecle seulement, est la cinquieme proposition, soumise à l'animadversion de la Faculté, qui prétend que l'Eglise a toujours admis une sorte de tolérance conforme à l'esprit de douceur & de charité de l'Evangile, mais non cette indifférence aveugle & absolue, même sur la subversion de la religion, que désigne malignement l'abbé Remi.

L'Eloge que l'Ecrivain fait de l'Evêque Montluc est la sixieme proposition censurée, en ce que louer à outrance un Prélat d'une vie très-licencieuse, incertain & souvent errant dans sa foi, auteur de livres hérétiques, c'est, ou d'u-

ne ignorance craffe, ou d'un jugement très-vicieux & fcandaleux pour les oreilles pieufes.

La feptieme propofition, fuivant les Docteurs, retombe encore dans cette fauffe & condamnable tolérance que profcrit l'Eglife, en arguant de dureté & d'imprudence des faints, des perfonnages éminens, qu'il englobe indiftinctement dans fes reproches.

Les huitieme & neuvieme propofitions regardent le prêt à intérêt, fur lequel les Docteurs affurent que l'églife n'a jamais varié (quoiqu'en dife M. l'abbé Remi) en le regardant comme ufuraire. Ils lui reprochent enfin de favorifer & d'adopter les opinions des hérétiques en voulant que les Papes n'aient commencé, qu'après avoir affuré leur puiffance, à fe mêler de cette matiere d'état qui, dans l'origine, n'étoit pas de leur reffort, comme fi ce qui eft de leur compétence en fait de doctrine, pouvoit s'étendre ou fe refferrer au gré d'une politique prophane & verfatile.

Telle eft la nature du procès théologique intenté par la Faculté au candidat couronné par l'Académie, dont on voudroit flétrir les lauriers. On affure que celui-ci fe difpofe à repliquer & a déjà fa défenfe prête.

20 *Novembre* 1777. Dans l'*Emblême fymbolique de la Société*, on voit au haut les trois perfonnes de la *Trinité*, avec les images corporelles que les peintres ont coutume de leur donner. Elles témoignent l'intérêt qu'elles portent à la

Société, en montrant de la main le cœur divin où elle a pris naiſſance & où elle réſide toujours. Ce cœur, ainſi que celui de *Marie*, réunis, occupent le centre de l'eſtampe.

La Sainte-Vierge, un peu plus bas, leur préſente les chefs & les principaux députés des *Jéſuites*. Par ſon attitude & l'air de ſon viſage, elle exprime ſa douleur de l'état où ils ſont réduits.

Ces chefs & députés du côté de *Marie*, & à ſes pieds, ſont Saint *Ignace* & Saint *François-Xavier*, reconnoiſſables par les attributs qui les caractériſent, & au deſſous d'eux les repréſentans de l'*Empire*, de la *France*, de l'*Eſpagne*, &c. Celui de l'Empire tient une tête de mort ſurmontée d'une couronne Impériale.

A droite ſont les députés des Jéſuites de toute la terre. Leur miniſtere a été de porter la Croix de *Jeſus-Chriſt*, de la planter ſur l'un & l'autre Hémiſphere; & maintenant ils en ſont chargés par l'oppreſſion où ils gémiſſent, mais ils montrent à leurs confreres les cœurs de *Jéſus* & de *Marie*, leur conſolation, leur aſyle & le centre de leur gloire.

La criſe pénible où ſe trouve la Société, eſt repréſentée par un vaiſſeau qui eſt dans la partie inférieure de l'eſtampe, portant un pavillon orné du chiffre de l'Ordre de Jéſus. Ce navire eſt ſur une mer en courroux, battu de tous côtés par les flots: l'ancre eſt attachée à la poupe; il n'eſt plus poſſible de la fixer en aucun

endroit; mais le navire subsiste malgré la tempête, & jamais il ne pourra être submergé. Les Jésuites qui sont dedans, tiennent toujours de la main les cordages de la voile symbolique, que le vent enfle, & dont ils tâchent de diriger la violence en leur faveur.

Au bas encore de l'estampe, à droite, est un jeune homme conduit par un ange. Son attitude, ses gestes, ses efforts pour s'élancer sur le vaisseau, le désignent comme un prosélyte fanatique, attendant le moment de s'agréger au corps dispersé. Son existence errante, ainsi que celle de la Compagnie, est indiquée par l'habit de pélerin dont il est revêtu. Diverses épigraphes ou inscriptions développent ces images allégoriques. Au haut de l'estampe on lit: *Filii mei sunt.* Par ces paroles de la Genese, Dieu atteste hautement que les Jésuites sont la famille privilégiée de Jesus-Christ. *Nomen meum & cor meum ibi cunctis diebus.* Celles-ci sont relatives à leur nom de *Société de Jésus* & à la fête du *Sacré Cœur* qu'ils ont instituée; autre circonstance que caractérise encore cette troisieme devise: *Cor meum jungatur vobis.* Enfin la derniere légende est: *Eritis odio omnibus propter nomen meum, qui autem sustinuerit in finem, hic salvus erit.* Ainsi, c'est pour le nom de Dieu qu'ils souffrent, qu'ils sont détestés; mais cette persécution passera & ils triompheront enfin.

On ne peut croire qu'il y ait aucune tête Jésuïtique assez folle dans ce siecle pour imaginer

une compoſition auſſi extravagante & d'auſſi mauvais goût. Il eſt plus vraiſemblable que leurs ennemis auront voulu ainſi s'égayer à leurs dépens, en calquant cette allégorie controuvée ſur pluſieurs autres du même genre, enfantées en effet dans les tems où dominoit ce génie romanesque & emblématique.

21 *Novembre* 1777. La conceſſion de l'entrepriſe de l'Opéra pendant douze années, faite au Sr. de Viſmes par l'Arrêt du Conſeil qui ſe publie, doit commencer au 1er. Avril 1778, pour en, jouir ainſi & de la même maniere qu'en jouit la ville de Paris, ſans que pendant le cours dudit tems la jouiſſance du Sr. de Viſmes puiſſe être abrogée ou interrompue, ſous quelque prétexte & de quelque maniere que ce puiſſe être, & ce, ſous les clauſes & conditions portées aux actes déjà énoncés.

Le Sr. de Viſmes doit dépoſer à la ville pendant la durée de ſon Bail une ſomme de 500,000 livres, dont l'intérêt lui ſera payé à raiſon de cinq pour cent, ſans aucune retenue.

Du reſte, S. M. ſe réſerve de faire par la ſuite pour la police & diſcipline du ſpectacle dont il s'agit, tels réglemens qui ſeront jugés convenables.

21 *Novembre*. Dans l'aſſemblée générale de la Faculté, tenue lundi dernier, l'*Idea concluſionis* a été transformée en Cenſure à-peu-près de la même maniere à l'unanimité. M. Billette, le Docteur qui ne s'eſt pas encore ſoumis au juge-

ment de ce Corps, lui a adreſſé une Lettre où, en lui donnant toutes ſortes de marques de ſon reſpect & de ſa déférence, il entreprend de juſtifier ſon approbation & notamment de défendre les propoſitions concernant le Concile de Trente.

La Faculté irritée de cette réſiſtance, a arrêté que ce réfractaire ſeroit tenu d'adhérer ſous deux fois 24 heures à la cenſure, ſinon ſeroit exclus des aſſemblées, &c.

Tout cela cauſe une grande fermentation, d'autant qu'on s'attend à un appel comme d'abus de la part du Docteur Billette, ſi ſon corps agit rigoureuſement contre lui, & les indévots rient & excitent la diſcorde.

21 *Novembre* 1777. Extrait d'une Lettre de M. de Voltaire, de Ferney du 9 Novembre 1777. "..... Vous avez vu ici le mariage de M. de Florian; vous verriez aujourd'hui celui de M. le Marquis de Villette, je dis Marquis, parce qu'il a une terre effectivement érigée en Marquiſat par le Roi, pour lui, comme Seigneur de ſept groſſes paroiſſes, ſuivant les loix de l'ancienne Chevalerie. Il eſt en outre poſſeſſeur de 40,000 écus de rente. Il partage tout cela avec Mlle. de Varicourt, qui demeure chez Madame Dénis. La jeune perſonne lui apporte en échange dix-ſept ans, de la naiſſance, des graces, de la vertu, de la prudence. M. de Villette fait un excellent marché. Cet événement égaye ma vieilleſſe."

21 *Novembre.* Le premier Médecin de la Reine a prévenu S. M. qu'il ne répondoit pas de ſa vie, ſi elle alloit chez M. le Comte d'Artois au jour indiqué; il l'a du moins menacée d'une maladie bien grave, occaſionnée même par les précautions qu'on prendroit: S. M. a eu beaucoup de peine à ſe rendre à ſes raiſons. Le Roi en a été enchanté, & a dit *Laſſonne eſt bien hardi; je penſois la même choſe, mais je n'oſois le faire enviſager; c'eſt fort heureux qu'il ait obtenu cela.* En effet il eſt décidé que la Reine n'ira point à la Fête.

22 *Novembre.* On peut ſe rappeller les *Lettres d'un Comte à un Préſident*, qui ont paru lors des bruits répandus ſur la réinſtallation des enfans d'Ignace, & les démarches du Parlement en cette occaſion. Aujourd'hui c'eſt à ce Comte prétendu qu'eſt adreſſée l'*Explication de l'Emblême Symbolique de la Société & de ſes projets de rétabliſſement*, dans une Lettre datée du 25 Septembre. L'auteur le félicite de l'heureux ſuccès de ſes alertes au moment où les Jéſuites préparoient de côté & d'autre des points de réunion, ſe gliſſoient à l'école militaire, devenoient aumôniers des régimens: il lui attribue la vigilance du gouvernement à éventer ce projet & à le faire échouer. Il prétend que malgré cet échec ils n'ont pas perdu de vue leur deſſein, que c'eſt pour déſabuſer de plus en plus les gens qui le regardent comme chimérique & abſurde, qu'il faut faire connoître cette eſtampe qu'ils ont fait graver par leurs affiliés, dont

l'ensemble, suivant lui, présente à la fois l'idée que les Jésuites ont de leur Société, la perpétuité qui lui est promise, les fondemens qui la lui assurent, les ressources qu'elle s'est préparées: il part de-là pour la disséquer, comme l'on a vu, & il y ajoute quelques anecdotes venant à l'appui.

La *Fête du Sacré Cœur* est principalement un objet de son aversion, en ce que cette dévotion puérile & pharisaïque aux yeux des gens simples & peu clair-voyans, étoit dans le plan des Jésuites la sauve-garde de la Société & presque son apothéose. Il la regarde encore aujourd'hui comme un centre de ralliement, un cri de guerre pour distinguer leurs affiliés, connoître leurs troupes, & calculer leurs ressources dans un moment décisif, où ils croiroient pouvoir tenter une entreprise hardie. Il voudroit donc que les Magistrats, après avoir proscrit, lors de la dissolution de l'Ordre, toutes ces sodalités inventées par les Jésuites, ces congrégations privées où ils enrôloient leurs dévots, ne regardassent pas cette moderne institution comme moins dangereuse & la fissent abolir.

* 22 *Novembre* 1777. Les comédiens Italiens annoncent pour lundi *Félix*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. On dit les paroles de M. Sedaine.

23 *Novembre* 1777. Il doit y avoir aujourd'hui un concours de monde prodigieux à Versailles. Enfin la présentation du Chevalier d'Eon reprenant son sexe véritable, qui est celui de femme,

annoncée depuis longtems, va s'effectuer dans ſon nouveau coſtume. Mlle. d'Eon continuera à porter la croix de St. Louis attachée à ſon côté, & elle ne peut reſter en France & ſurtout ſe montrer en public en habit d'homme; autrement elle perdroit ſes 12,000 livres de penſion. On aſſure que cet arrangement a été fait à la ſollicitation de Madame la Comteſſe de Guerchy, qui a repréſenté que, ſans cette reconnoiſſance bien caractériſée, ſon fils ſeroit forcé néceſſairement de ſe battre contre un homme qui avoit ſi étrangement baffoué ſon pere.

On croit que cette fille célebre, honteuſe de commencer un rôle différent de celui qu'elle a joué depuis plus de cinquante ans qu'elle eſt au monde, & dans lequel elle eſt fort gauche, ſe retirera dans quelque coin éloigné pour ſe ſouſtraire aux curieux & aux plaiſanteries. Dans le fait, de toutes les femmes traveſties dont parle l'hiſtoire, c'eſt la plus étonnante, en ce qu'elle s'eſt diſtinguée à la fois dans les Armes, dans la Politique & dans la Littérature.

*23 *Novembre* 1777. M. le Garde des ſceaux, pour éviter la fermentation que pourroit cauſer la publicité des Remontrances du Grand-conſeil, abſolument dirigées contre lui, a ſi bien mis ſes eſpions en campagne, qu'il a fait arrêter toute l'édition, qui étoit déjà au Gros-Caillou & arrivoit d'Etampes, lieu de l'impreſſion; mais il n'a pas réuſſi parfaitement: un membre du Grand-conſeil en a fait paſſer une copie au gazetier

des Deux-Ponts, qui les insere dans sa feuille. Nouveau sujet d'humeur pour M. de Miromenil. D'un autre côté, le Tribunal vexé n'en est que plus furieux contre lui & plus acharné. Profitant de la protection de *Monsieur*, il n'en maltraite que davantage le Chef de la Justice dans ses *Itératives*. On attend avec impatience le résultat de cette guerre, dans laquelle doit succomber, ou M. le Garde des sceaux, ou la Cour ennemie.

24 *Novembre* 1777. La Faculté de Médecine chassée de ses Ecoles qui tomboient en ruine, s'étoit réfugiée aux anciennes Ecoles de Droit, qu'on va abattre aussi incessamment; ne sachant où tenir ses assemblées, elle a présenté une requête au Roi pour implorer son secours. Elle lui représente qu'elle est hors d'état de se loger. Elle demande le terrein du cloître de St. Jacques de l'hôpital: cet hospice autrefois consacré aux pauvres pélerins revenant de la terre sainte, reste aujourd'hui sans objet. Elle propose d'en changer l'institution, en y formant un établissement en faveur des malades indigens, & en même tems une Ecole pour les jeunes Bacheliers. Il n'y a rien de statué à cet égard; mais il s'ensuit qu'on avoit mal à propos imaginé que le terrein qu'on bâtit aujourd'hui rue de l'Epéron, étoit destiné aux Ecoles de Médecine.

24 *Novembre*. On parle beaucoup d'une association formée sur la paroisse de St. Sulpice, dans le goût de celles si fréquentes en Angleterre, pour des objets de zele patriotique ou de

charité. Celle-là a ce dernier pour point de vue; il est question de soulager les indigens de cet arrondissement, en leur procurant du travail & même en leur prêtant de l'argent gratis. Il est à souhaiter que cet exemple gagne & s'étende aux autres quartiers de Paris.

24 *Novembre* 1777. Les Imprimeurs & Libraires faisant corps avec l'Université, ont demandé l'intervention du Recteur pour faire parvenir leurs représentations au Garde des sceaux. Celui-là en cérémonial est allé mercredi haranguer Mr. de Miromesnil & lui remettre par écrit les réclamations des parties lesées.

25 *Novembre 1777. Madrigal à une Coquette, par M. Roëttier.*

De vos yeux, Idamé, le succès est rapide;
Mais vous avez d'amans un essain trop nombreux:
L'Amour est un enfant que la foule intimide,
Il lui faut des témoins, mais il n'en veut que deux.

25 *Novembre*. Le recueil intéressant de M. de la Borde, dont on a parlé, aura pour titre: *Tableaux Pittoresques, Physiques, Historiques, Moraux, Politiques & Littéraires de la Suisse & de l'Italie*. On voit ainsi qu'il est destiné non seulement à plaire aux yeux & à les amuser, mais à nourrir l'esprit d'instructions utiles & agréables.

26 *Novembre*. La Conclusion de la Faculté contre l'*Eloge de l'Hôpital* de l'Abbé Remi paroît enfin imprimée; elle est à peu près semblable à l'*Idea Conclusionis* dressée d'après le rapport

du compte de leur travail le 4 Novembre. Cette feuille, imprimée & envoyée à chacun des sages Maîtres, a été approuvée dans tous ses chefs lors de l'assemblée du 10 & a reçu sa derniere sanction dans celle du 17.

C'est dans cet état que la Conclusion est enfin imprimée aussi en latin & revêtue de toutes les formalités.

Au bas il est fait mention de la rétractation du Frere *Fozembas*, un des Docteurs approbateurs, signée de sa main en date du 6 Novembre.

Et l'on ajoute par un *Postscriptum*, aussi en latin, que le Docteur Billette, l'autre approbateur, a également envoyé son adhésion pure & simple dans une lettre du 18 Novembre, adressée au Doyen de l'assemblée.

26 *Novembre* 1777. La Reine est venue au Bal de l'Opéra dimanche dernier si parfaitement incognito qu'elle s'est trouvée mêlée & confondue avec beaucoup de filles ; ce qui a singulierement amusé S. M.

26 *Novembre.* La Cour ayant décidé de voir jouer à Fontainebleau l'*Olympiade* ou *le triomphe de l'amitié*, drame héroïque en trois actes & en vers mêlé de musique, il a été imprimé pour le 17 Octobre, jour où il a été exécuté, & l'on peut parler pertinemment du poëme. L'auteur des paroles, M. Framery, l'a dédié à Madame la Duchesse de Fronsac ; il ne dissimule pas les traverses qu'a essuyées son ouvrage, & il annon-

ce que c'eſt dans ce moment critique que ſa protreſtrice a daigné l'accueillir; du reſte, il le donne en quelque ſorte comme ſien, apparemment parce qu'il l'a fondu à ſa maniere, & ne fait mention en rien que ce ſoit une traduction de *Metaſtaſe*, quoique perſonne ne puiſſe gueres l'ignorer. On ſait auſſi que la muſique eſt de M. Sachini, maître de chapelle de Naples. On a déjà parlé du ſuccès prodigieux de celle-ci, qui cependant eſt un mêlange aſſez mal fait de pluſieurs morceaux de ce grand compoſiteur; enſorte qu'on peut dire que l'un & l'autre ſont également traveſtis.

26 *Novembre* 1777. On écrit de Ferney qu'il paroît un nouvel ouvrage du patron, intitulé *Prix de la juſtice & de l'humanité.*

27 *Novembre.* La requête de la Faculté de Médecine au Roi a été préſentée par le Docteur Deſeſſarts, Doyen, & les Docteurs Cosnier & Maloët, ſes Députés. Elle eſt imprimée, très bien faite, courte & noblement écrite. Ils ont eſpoir de réuſſir.

* 27 *Novembre* 1777. Le fond du ſujet de l'*Olympiade*, eſt un amour quarré, dont toutes les proportions ſont priſes ſi ſymétriquement, qu'il en devient très-romanesque, perd toutes les vraiſemblances, & conſéquemment tout l'intérêt qu'il produiroit. La ſcene eſt dans les campagnes d'*Olympie*.

Au premier acte, le théâtre repréſente une campagne voiſine de la *Lice*. D'un côté eſt le

portique d'un temple, de l'autre des bocages & une ville dans l'enfoncement. D'abord des Bergers occupent le théâtre: ils s'amusent à différens jeux, à cueillir des fleurs, à former des guirlandes. Ils ont à leur tête *Argene*, fille d'un Grand de Crete, dont *Egiste* fils du Roi étoit devenu amoureux. Le Monarque, indigné de cette passion, oblige cette jeune personne à fuir pour se soustraire à son courroux. Elle s'est refugiée en ce lieu, où elle a fait connoissance d'*Asterie*, dont *Euristhene*, Roi de *Sycione*, le pere, est choisi pour présider aux Jeux Olympiques, tandis que sa fille doit être le prix du Vainqueur. *Asterie* est au desespoir de cette destinée: elle est éprise de *Mégacle*, fameux athlete, qui l'alloit épouser, quand la guerre l'a forcé d'aller combattre. La paix est faite, & pourtant il ne revient point. Elle confie ses peines à son amie.

Euristhene arrive; il annonce les Jeux, conduit *Asterie* dans le temple & est suivi des athletes. Cependant *Egiste* a changé d'inclination, en courant envain après son amante. Il a vu la fille du Roi de *Sycione*, & veut combattre pour l'obtenir; mais il n'est point exercé aux Jeux, il craint de ne pas triompher, & il regrette son ami *Mégacle*, qui l'auroit dirigé. Au moment où il survient pour lui apprendre qu'il a calmé le Monarque de *Crete*, disposé à lui accorder *Argene*, *Egiste* lui rend compte de son changement, en lui désignant vaguement sa Belle com-

me fille du Roi des jeux & destinée à la main du vainqueur. *Mégacle* profite de cette ouverture pour aller se faire inscrire parmi les concurrens; il a pris le nom & le rang d'*Egiste* & s'est donné pour lui. Il revient faire part de sa ruse à son ami étonné & qui ne veut point accepter une telle générosité; mais il est retenu par la crainte de perdre *Mégacle*, dont la fraude seroit punie. Dans un transport d'amour il nomme *Asterie*, & son ami apprend ainsi qu'il va combattre contre lui-même. Combat étrange dans son cœur: l'amitié l'emporte en faveur d'*Egiste*, auquel il doit la vie; & son entrevue avec *Astérie* même, enchantée de son retour, ne peut lui faire changer une résolution qu'elle ignore; ensorte que sachant qu'il entre dans la lice elle se flatte d'être à lui.

Au second Acte, on voit une place publique décorée pour un triomphe, destiné au vainqueur des Jeux Olympiques. La supercherie de *Mégacle* a réussi; il triomphe au nom d'*Egiste*. C'est ce qu'*Argene* vient apprendre à *Astérie*, désolée autant que la premiere, convaincue par-là de l'infidélité de son amant. Celle-ci se retire en entendant le bruit de la marche du vainqueur. *Euristhene* vient le présenter à sa fille. Agréable surprise d'*Astérie*, bientôt désespérée par ce que lui raconte *Mégacle*. Il la laisse évanouïe & la recommande à *Egiste* survenant. Elle revient à elle, & par ses plaintes il apprend le funeste secret de son ami. Son embarras augmente à la

vue d'*Argene*, qui vient donner des fecours à la Princeffe. Le remords s'empare de fon cœur & il fe jette à fes genoux. Elle lui pardonne. Ce bonheur eft troublé par la nouvelle que toute la rufe de *Mégacle* eft découverte & qu'il s'eft jetté dans l'Alphée: on arrête *Egifte*.

Il fe trouve en prifon au troifieme Acte. *Aftérie* qui a découvert fon innocence, veut l'obliger à fuir; il s'y refufe & tout fe prépare pour fon fupplice. Le théâtre répréfente le Temple de *Jupiter vengeur*. Un autel deftiné au facrifice eft aux pieds de la ftatue de ce Dieu. Sur l'un des côtés eft un Trône élevé pour *Euristhene*: fa fuite l'environne. L'Hyérophante, fuivi des autres Prêtres, arrive par un autre côté; ils fe placent près de l'autel; le peuple occupe tout le refte du Temple. En ce moment *Aftérie* accourt pour arrêter le facrifice; elle annonce que *Mégacle* eft vivant. Quelle douleur, lorsqu'elle apprend que c'eft une victime de plus qu'on va immoler! *Mégacle* la fuit de près, fe déclare pour le coupable & veut périr feul, mais en vain. *Argene* accourt, & prend un nouvel expédient. Elle apprend à *Euristhene* qu'il ne regne en ce lieu que pour le tems des jeux; que le peuple feul doit ordonner enfuite. Il fe rend à cette décifion & en eft enchanté, & le chœur par fes cris de joie: *Qu'ils vivent!* déclare libres les victimes, qui obtiennent chacune leur Princeffe.

28 *Novembre* 1777. Il paroît un petit écrit à la mémoire

mémoire de Madame G.... (Geoffrin) avec cette épigraphe: *Nulli flebilior quam mihi.* On l'attribue à M. Thomas, & il est assez dans son style & dans sa maniere.

28 *Novembre* 1777. *Félix*, ou l'*Enfant trouvé*, a été exécuté lundi à la comédie Italienne avec peu de succès. Les paroles sont de M. Sedaine & la musique de M. de Monsigny. Un *trio* charmant placé à la fin du troisieme acte est le seul morceau qu'on ait applaudi avec transport, tant par la situation des acteurs & le sentiment qu'ils expriment, que par l'onction d'un chant tendre, rempli d'une affection douce & mélancolique. Quand on l'a annoncé pour la seconde fois, il s'est élevé des voix qui ont redemandé l'*Olympiade*.

28 *Novembre.* L'élection du successeur à la place vacante de l'Académie Françoise par la mort de M. Gresset, n'est pas encore faite, mais doit avoir lieu décidement la semaine prochaine. Jamais les suffrages des arbitres du goût n'avoient été si fluctueux, ou plutôt jamais les cabales n'avoient eu autant de jeu & arrêté si longtems les électeurs.

29 *Novembre.* Suivant la Requête de la Faculté de Médecine, depuis 1734 les biens de Saint Jacques de l'Hôpital, tant ceux de l'église, que de l'hospice, ont été confiés à une régie, & il n'a encore été fait aucun emploi des revenus, ni au profit de S. M., ni au profit des pélerins, ni à celui des pauvres: il n'est resté de l'ancien

établissement que la continuation du service divin dans l'église. Cependant, par un Arrêt du Conseil du 23 Septembre 1733, revêtu de Lettres patentes du 15 Avril 1734, il fut sursis à toute nomination aux bénéfices, dans la vue d'augmenter la somme des revenus qui dès-lors montoit à 12,000 livres. Depuis cette époque le nombre des titulaires a considérablement diminué & les revenus accrus en proportion passent aujourd'hui 50,000 livres.

C'est de ces fonds que la Faculté demande qu'il soit fait emploi en sa faveur; ils sont suffisans pour lui construire un bâtiment simple, mais proportionné à ses exercices, pour élever & doter un hôpital, en même tems consacré au soulagement des malades & à la perfection de la médecine, & dans lequel on pourra vérifier, sans frais, la vertu des remedes proposés comme nouveaux.

29 *Novembre* 1777. Il est question de donner incessamment à l'opéra *Myrtil & Lycoris*, parodie en un acte, représentée devant leurs Majestés à Fontainebleau cet automne. Les paroles sont de Mrs. Bocquet & Boutellier, la musique de M. Déformery, & les Ballets de M. Laval, maître des Ballets du Roi.

Le poëme est la paraphrase de ce joli vers de Virgile, *& fugit ad salices & se cupit ante videri*. C'est un Berger fuyant l'amour, qu'une Bergere éprise véritablement, mais feignant la coquetterie, séduit par ses agaceries, ses mines & ses

petites ruſes; il en réſulte un jeu de théâtre qui doit faire le principal mérite de l'ouvrage, rempli d'ailleurs de fadeurs érotiques en vers peu harmonieux.

* 29 *Novembre* 1777. L'auteur de la Lettre portant *Explication de l'emblême ſymbolique de la Société & de ſes projets de rétabliſſement*, après un développement de l'eſtampe & ſon exploſion contre la *Fête du ſacré Cœur de Jéſus*, cité différens faits & anecdotes tendant à prouver, de la part des Jéſuites, un plan fixe & ſoutenu de rebellion: 1°. En attaquant perſévéremment dans leurs écrits le Bref de diſſolution: 2°. En s'oppoſant à ſon exécution de toutes les manieres poſſibles: 3°. En ſe perpétuant par la réception de nouveaux ſujets: 4°. En formant des ligues avec quelques Puiſſances, pour ſe maintenir contre les autres, ſoulever même les Peuples contre le Saint-Siege, pour trouver un appui chez eux.

Le tocſin qui parut en Italie contre le Bref d'extinction & contre Clément XIV, ſon auteur, eſt de la premiere eſpece. Cet écrit partoit de deux Jéſuites, reconnus coupables & condamnés à une priſon perpétuelle. Tout récemment un autre Jéſuite vient de faire imprimer à Modene une hiſtoire de la Société, non moins audacieuſe & inſolente.

A l'appui du ſecond point, l'Ecrivain prétend que les Jéſuites, ſous prétexte d'intérêts de commerce, ſe ſont unis à l'Angleterre & ſe ſont

maintenus dans cette miſſion. Tout le monde ſait comment ils ſe ſont réfugiés en Pruſſe, d'où ils ont enfin été expulſés. A Liege ils ont, ſuivant lui, profité de la facilité du Prince-Evêque pour y conſerver leur établiſſement ſous un autre nom. A la Cochinchine, ils ſe ſont révoltés contre l'Evêque d'Adras, Vicaire Apoſtololique, &, en prenant l'habit Franciscain, le Pere Marquès s'eſt flatté de ſe ſouſtraire à ſa juriſdiction. Il a établi ainſi un ſchisme entre l'Evêque & le Supérieur de cet Ordre, qui a pouſſé l'extravagance jusqu'à excommunier le Vicaire Apoſtolique: matiere d'un procès porté à la Propagande à Rome.

Le troiſieme point eſt appuyé ſur des profeſſions que les Jéſuites font faire à des ſujets qu'ils enrôlent: ce qui s'eſt vu en France & ce qui vient d'arriver en Toscane par un Révérend Pere Panizzoni qui, chargé de l'éducation des enfans d'un Colonel, avoit profité de ſon aſcendant pour ſéduire ſes deux éleves; ce qu'on a ſçu par leur aveu.

Enfin le charitable Janſéniſte pour faits de la quatrieme eſpece, cite la derniere révolte de Malthe, qu'il attribue aux Jéſuites, qui vouloient enlever cette iſle à l'Ordre & la remettre à la Ruſſie, dont ils ont brigué la protection. Il leur reproche de s'être auſſi mêlé aux Grecs Schismatiques &, pour leur plaire, d'avoir attaqué la Primauté du Pape & cenſuré pluſieurs pratiques de l'Egliſe Romaine.

Il termine par l'anecdote d'un procès, qui s'instruit actuellement à Rome, sur les plaintes des Chrétiens de Syrie que les Jésuites, pour s'y maintenir, ont soulevé 8000 Grecs Catholiques contre le Saint-Siege, & il gémit de ce que les Députés des premiers n'ont encore pu avoir audience.

Il y joint une autre anecdote d'un Evêque Nestorien, qui avoit reconnu l'autorité du Chef de l'Eglise, & que les Jésuites ont rengagé dans son Schisme, & celle d'un très-grand nombre de villages, qu'ils ont soulevés en Moravie; ce qui les a fait chasser de Bohême avec défense d'y rentrer sous peine d'être pendus.

* 30 *Novembre* 1777. *Félix*, déjà joué à Fontainebleau, n'y avoit pas eu un grand succès, & le drame, aussi imprimé, permet d'en apprécier le plan & les paroles.

Il s'agit d'un fermier, qui a rencontré dans le même jour un nourrisson & un trésor. Il a pris soin de l'un & de l'autre; il a acheté un bien de campagne, dans la résolution sincere de ne le cultiver que pour le maître de l'argent qui lui a servi à faire son acquisition. L'enfant est un très-joli sujet; devenu grand, il a pris de la passion pour la fille de son bienfaiteur & celle-ci y répond, mais elle est destinée à épouser un homme de condition. Elle a trois freres: le premier militaire, le second procureur & l'autre abbé. Leur vanité est flattée de cette alliance; ils n'auroient garde de la refuser pour l'inconnu; enfor-

te que le jeune homme prend ſon parti & ſe diſpoſe à s'en aller & à chercher fortune. La veille même de ſon départ & du jour où la nôce doit ſe faire, il a le bonheur de ſauver un étranger des mains de quidams l'attaquant dans une forêt. Celui-ci eſt amené chez *Morin* (c'eſt le nom du fermier). Il eſt reçu avec toute l'hospitalité poſſible, & dans le cours de la converſation il parle d'une aventure ſiniſtre, qui lui eſt arrivée dans le même lieu il y a vingt-ſept ans, dont le réſultat eſt de le faire reconnoître & pour le proprietaire du tréſor, qu'on lui rend, & pour le pere de *Félix*. Il a découvert l'amour de ſon fils & de la fille de *Morin*; & il ne reprend ſon bien que pour le remettre entre leurs mains, en faiſant leur mariage.

On voit par ce précis qu'il n'y a pas le mot pour rire dans cette intrigue, aſſez triſte & aſſez romanesque, conduite d'ailleurs avec beaucoup d'art. Les caracteres des trois fils du villageois ſont bien ſentis & prononcés convenablement à leur état; mais celui du militaire ſurtout reſſort par des traits odieux qui ont révolté. Le Baron, qui doit épouſer la jeune perſonne, eſt auſſi diſtingué par une paſſion dominante pour la chaſſe, qui jette de la variété & dans la ſcene & dans la muſique; mais il eſt mêlé d'une baſſeſſe qui le dégrade. Le pere de *Félix*, l'enfant-trouvé & *Morin* ſont dans le bon genre. En un mot, c'eſt une mauvaiſe piece faite dans toutes les regles, où M. Sedaine a épuiſé même les fi-

nesses & les ressources de son talent, sans pouvoir se flatter du succès: quoiqu'annoncée pour être continuée, il y a apparence qu'elle n'ira pas loin.

1 *Décembre* 1777. On a donné lundi chez Mlle. Guimard cette même Parodie d'*Ernelinde* qui avoit déjà été exécutée & jouée à Choisy deux fois. On a commencé sur les dix heures, devant la plus auguste assemblée, composée de Princes du sang, de plusieurs Ministres & d'un nombre de Grands du Royaume; elle a bien réussi.

1 *Décembre*. Les connoisseurs & amateurs vont voir avec empressement un tableau prétendu original de *Michel-Ange des Batailles*, chez un ancien tapissier qui en a fait l'acquisition, l'a nettoyé & l'offre au public. Son sujet est la vue d'une prairie, où se trouve une fontaine d'eau minérale, dont on va s'abreuver auprès de Rome dans un certain tems de l'année. Le spectacle de la foule de buveurs de toutes les nations qu'on y remarque, offre, malgré l'unité de l'action, une quantité d'attitudes, d'expressions & de détails diversifiés à l'infini, qui prouvent le génie & la fécondité de l'Artiste. Le coloris d'ailleurs en est admirable & le costume y est observé dans toutes ses parties. On étoit inquiet en Italie de cette production, qu'on regardoit comme perdue, ou dont on ignoroit le sort. Il s'agit aujourd'hui d'en constater l'existence & l'identité avec celle-ci.

1 *Décembre* 1777. La *Chercheuse d'esprit*, Bal-

let pantomime de la compofition du Sr. Gardel l'aîné, Maître des Ballets du Roi en furvivance, avoit été repréfentée devant leurs Majeftés à Choify & a été exécutée encore à Fontainebleau. Tout le monde connoît le Conte de la Fontaine, *Comment l'efprit vient aux filles*, qui en contient le germe, & l'opéra-comique du même nom de M. Favart, fur lequel le Ballet en queftion eft plus particulierement calqué. On voit par le programme la foule de tableaux naïfs, champêtres & piquans, auxquels il donne lieu, & ce développement occupe & aiguife l'intelligence du Spectateur, tandis que l'exécution féduit & enchante les fens. On juge par la description de ce Ballet Pantomime, que M. Gardel, piqué d'une noble émulation par le Sr. Noverre, marche dignement fur fes traces, & s'il n'a pas fon invention, a de l'agrément & de la facilité dans la choréographie.

2 *Décembre*. *Matroco* eft un drame burlesque en quatre actes & en vers, mêlé d'ariettes & de vaudevilles, repréfenté auffi à Fontainebleau. Il avoit été exécuté avant à Chantilly, chez M. le Prince de Condé & c'eft lui qui y faifoit le principal rôle. Dans fon avertiffement M. Laujon, auteur des paroles, annonce qu'il n'a pas eu d'autre but que celui de traveftir les héros & héroïnes des poëmes & romans de chevalerie : „ Dans les tableaux variés, dit-il, que préfen- „ tent les ouvrages de ce genre, il a choifi les „ incidens qui prêtent le plus à la plaifanterie,

„ pour

„ pour la faire reſſortir de la pompe même du „ ſpectacle. Les cérémonies & ſacrifices ma„ giques, les métamorphoſes, les desenchante„ mens, les délivrances des chevaliers, leurs „ combats avec les géans & nains, les attaques „ & briſemens de tours, ſont les principaux „ objets que l'on a réunis dans un même ſujet, „ pour les préſenter ſous le masque de la paro„ die. En voyant des géans fanfarons & bru„ taux; des héros langoureux, qui ne perdent „ jamais l'occaſion de haranguer quand il faut „ agir; des héroïnes prudes, précieuſes, tou„ jours preſſées de conter leur hiſtoire; un en„ chanteur poltron, que le moindre ſonge effa„ rouche, & que l'étendue de ſa puiſſance ne „ peut jamais raſſurer: en retrouvant enfin dans „ ces caracteres romanesques, des ſentimens „ exaltés, des rodomontades, l'affectation mê„ me des jeux de mots, l'on jugera ſans peine „ que l'on s'eſt occupé à donner un ſpectacle „ de plaiſanterie & non pas d'intérêt. Auſſi a„ t-on affecté dans cette *folie dramatique* de „ mêler aux différens morceaux de muſique, „ les refreins d'airs & de vaudevilles qui leur „ ſervent de contraſtes & ſouvent même de „ parodies."

On ne peut juger à la lecture de cet ouvrage de ſon mérite, purement pour les yeux; il ne préſente à l'eſprit que des idées biſarres & incohérentes, propres à faire rire ceux qui aiment ce genre, mais dont l'effet véritable ne peut ſe re-

connoître que ſur la ſcene. La muſique eſt de M. Gretry & préſentoit beaucoup de difficultés, par l'alliagé qu'il a été obligé de faire dans la ſienne avec une infinité d'autres.

2 *Décembre* 1777. M. le Garde des ſceaux a défendu aux Imprimeurs & Libraires de rien faire paroître pour le ſoutien de leurs droits & privileges relativement aux derniers Arrêts du Conſeil dont ils ſe plaignent. Ils ont heureuſement découvert un Mémoire ancien de d'Héricourt, ce fameux Juriſconſulte, en leur faveur contre les Libraires de province, dans une conteſtation précisément de la même eſpece que celle d'aujourd'hui; ils l'ont arraché du recueil où il eſt, & ont envoyé dans cet état autant d'exemplaires qu'ils ont pu.

3 *Décembre*. Mlle. Raucoux ayant fait encore de nouvelles incartades & affichant de plus en plus une diſſolution de mœurs la plus ſcandaleuſe, les comédiens ſe flattent qu'ils ne feront point forcés de la recevoir parmi eux à pâques & que la main auguſte qui la ſoutenoit, lui retirera ſa protection.

On fait beaucoup de contes ſur la célebre *Duthé*, qui a diſparu.

3 *Décembre*. On voit dans la place de Louis XV deux boutiques en planches, dont l'une a été préparée par l'auteur du ſecret de *préſerver du feu toute partie d'édifice combuſtible*. Elles ſe touchent, & il n'y a même qu'une ſeule cloiſon de bois commune aux deux. On mettra le feu

aujourd'hui à celle qui n'eſt pas préparée & on l'enflammera le plus violemment poſſible. L'auteur ſe flatte que l'autre ne ſera nullement attaquée par les flammes.

4 *Décembre* 1777. Nos modes deviennent de plus en plus un objet de commerce conſidérable. Il s'éleve chaque jour d'immenſes atteliers en ce genre & des artiſtes même ſe vouent à donner des deſſins pour les coëffures de femmes. Un d'eux en avoit imaginé un, propre à faire la fortune de la marchande de modes qui l'auroit exécuté. Cette coëffure étoit nommée *aux Inſurgens.* C'étoit une allégorie ſoutenue des diviſions de l'Angleterre avec l'Amérique. La premiere étoit repréſentée ſous la forme d'un ſerpent, ſi parfaitement bien exécuté, que dans un comité tenu chez Madame la Marquiſe de Narbonne, Dame d'Atours de Madame Adelaïde, il fut décidé qu'on ne pouvoit adopter cet ornement, qu'il étoit trop propre à donner des attaques de nerfs. En conſéquence l'ouvriere ſe retranchoit à le vendre aux étrangers jaloux de nos nouveautés ; il avoit été propoſé d'en faire l'annonce dans les papiers publics, mais le gouvernement toujours ſage & circonſpect l'a défendu. On va le voir par curioſité chez l'auteur.

4 *Décembre.* L'expérience faite hier avoit tous les caracteres propres pour en conſtater le ſuccès, car le vent portoit en plein de la boutique enflammée ſur celle qui devoit réſiſter

au feu. Il eſt certain que, ſuivant l'énoncé de l'auteur du ſecret, il n'a pas tenu parole, puiſque le feu a gagné enfin la ſeconde boutique & s'y eſt maintenu, lentement, il eſt vrai, & ſans activité, mais conſtamment, de façon à conſumer l'édifice à la longue. Il devoit dire que ſon ſecret retardoit les progrès du feu & n'en préſervoit pas.

* 4 *Décembre* 1777. L'opéra a donné avant-hier un ſpectacle compoſé de trois Actes ſéparés, dont deux anciens & un nouveau. Le premier eſt *Pygmalion*: quoique mal exécuté, il plaît toujours. *Hylas & Sylvie* eſt le ſecond. Il n'a pas eu de ſuccès. Le troiſieme eſt *Myrtil & Lycoris*. Il a été fort goûté, à raiſon de la muſique, légere, gracieuſe, mais pleine de réminiſcences. Une décoration pittoreſque, d'un genre neuf & propre à exécuter le jeu de théâtre, plaît aux yeux & les occupe. Elle fournit auſſi à des Ballets charmans dans le coſtume villageois & à une Pantomime délicieuſe, où tous les amuſemens des Bergers ſont rendus avec une gaieté naïve & piquante. Le Sr. Dauberval y a reparu, & quoique devenu extrêmement gros, il a conſervé ſa ſoupleſſe & ſon élaſticité. Il eſt toujours excellent pour les folies de la danſe, où il eſt merveilleuſement ſecondé par les Demoiſelles Allard & Peſlin.

5 *Décembre*. On eſt enfin raſſuré ſur le ſort de Mlle. Duthé; on ſait qu'elle eſt en Angleterre avec un Lord, qui en eſt fol.

5 Décembre 1777. Le tableau annoncé de Michel Ange des Batailles, a pour ſujet la vue de la fontaine de l'*Aqua acetoſa*. Voici l'anecdote qui a donné lieu à cet ouvrage.

De ſon tems il y avoit à Rome un bœuf d'une hauteur & d'une groſſeur monſtrueuſes; chacun s'intéreſſoit à la conſervation d'un animal ſi extraordinaire: il fut attaqué d'une maladie de langueur & dépériſſoit tous les jours. Ayant envain employé tous les remedes imaginables pour lui rendre la ſanté, on s'aviſa de le conduire dans une prairie ſituée auprès de Rome, à deux milles environ de la porte du Peuple, entre le Nord & le Levant. A peine trois jours s'étoient écoulés qu'on s'apperçut que l'animal reprenoit ſon embonpoint. On reconnut qu'il s'abreuvoit à une ſource d'eau qui arroſoit la prairie, & l'on attribua ſa guériſon à cette eau, dont on vérifia la ſalubrité par l'analyſe; elle ſe trouva être un purgatif naturel & très doux. Auſſitôt le Pape Alexandre VII fait recouvrir d'un grand arc & décorer de différens marbres cette fontaine, dont la réputation s'étendit bientôt & ſe conſerve encore. Tous les ans à la fin de Juillet, pendant le mois d'Août & au commencement de Septembre, il y a un grand concours. *On y voit certains jours jusqu'à cinq ou ſix cens perſonnes en même tems, qui boivent ou qui cedent à l'effet de la purgation en plein air & le long des prez qui avoiſinent cette fontaine.* Tel eſt le moment choiſi par le peintre.

5 *Décembre* 1777. Le ballet en action de *Ninette à la Cour* par M. Gardel l'aîné, maître des Ballets du Roi en survivance, représenté devant leurs Majestés à Choisy pour la premiere fois & récemment à Fontainebleau, paroît à la lecture du programme absolument calqué sur l'ouvrage de Favart en trois actes, lui-même parodie de *Bertholde à la Cour*. Il faudroit voir l'exécution pour en juger, mais il y a beaucoup de pantomime, une multitude de scenes gaies & naïves, mêlées d'autres plus nobles & plus magnifiques: ce dont il résulte une diversité qui feroit honneur au chorégraphe, s'il avoit imaginé réellement cette action.

5 *Décembre*. M. l'Abbé Millot a été élu hier par l'Académie Françoise à la place vacante de Gresset.

6 *Décembre*. *Fatmé* est une comédie-ballet en deux actes, représentée aussi à Fontainebleau. M. de St. Marc, l'auteur des paroles, l'a fait précéder d'un avertissement assez puérile, où il rend compte avec chagrin du premier titre de cet ouvrage, *le langage des fleurs* & du quolibet qu'il a occasionné, ainsi que de sa réponse déjà citée.

L'intrigue bien simple consiste dans une ruse dont se sert la femme d'un Bacha, qui pour ramener cet infidele favorise les amours d'une esclave dont son époux est épris: celle-ci fait connoître à un François son projet d'évasion, par un langage allégorique qu'elle lui tient en culti-

vant des fleurs. Il s'enhardit dans son entreprise & l'enleve à son tyran; qui à son tour instruit par *Fatmé* (c'est le nom de sa femme) que l'excès de sa jalousie l'a portée à cette tendre perfidie, lui pardonne en faveur du motif & reprend ses chaînes.

La musique de cet ouvrage est de M. Desaides; les Ballets sont de la composition de M. Gardel l'aîné.

7 *Décembre* 1777. On parle beaucoup d'un certain Smith, Anglois, venu ici pendant le voyage de Fontainebleau avec 200,000 louis à perdre au jeu. Cela a amorcé la cupidité des joueurs de la cour, &, quoiqu'il soit d'une extraction très vile, on a fait valoir sa qualité de Colonel qu'il a eue dans l'Inde pour le présenter à la Reine & à la famille Royale. Il a été admis en conséquence au jeu de S. M., est devenu familier chez nos Princes, qu'il ruine, ainsi que beaucoup de Seigneurs. On prétend qu'il a déjà gagné 1,500,000 livres. Il est d'une insolence que donne aisément la prospérité. On l'a vu l'autre jour à table avec M. le Comte d'Artois, & le Duc de Chartres, les coudes sur la table & de la maniere la plus libre.

* 7 *Décembre* 1777. On se plaint depuis quelques années de la malpropreté des rues de Paris, occasionnée en partie par la négligence de ceux chargés de l'enlevement des immondices & par les tombereaux même dont ils se servent. On en a imaginé d'une nouvelle structure, dont

on a fait l'effai, mais qui ne répondent pas encore à leur objet. On a en outre donné ce foin à la même compagnie qui a entrepris le luminaire, mais elle ne doit commencer fes opérations qu'au mois d'Avril.

* 7 *Décembre* 1777. Plufieurs Préfidiaux, comme on l'a dit, ont fait des repréfentations à M. le Garde des Sceaux fur l'Edit du mois d'Août 1777 qui les concerne. Celui des Bourges s'eft furtout fignalé. Dès le 11 Septembre il en avoit adreffé les premieres, & dans les mouvemens fubits du trouble qui les agitoit, les Magiftrats de ce tribunal conviennent qu'ils s'étoient peut-être plus occupés du defir de toucher que du foin de convaincre. Ils en ont préfenté d'itératives en date du 4 Novembre, remplies de nouvelles obfervations qui, rendues avec moins de défordre, doivent porter, fuivant eux, le dernier degré d'évidence fur les inconvéniens qui réfultent de la loi dont il s'agit, deftructive de la Préfidialité.

Ces itératives repréfentations, quoiqu'imprimées, font fort rares & affez bien faites effectivement, au gré de ceux inftruits de leur contenu.

8 *Décembre.* Le Sr. de Beaumarchais, qui eft depuis peu de retour d'Efpagne, en revenant jeudi de chez le Docteur Franklin, où il étoit allé fe mettre au fait des nouvelles des Infurgens, a été verfé rue des Petits-champs dans un cabriolet à glaces, & a été bleffé, mais

moins gravement que le Sr. Grand, Banquier, ſon compagnon de voyage, qui s'eſt caſſé la clavicule. On croit même que le premier a ſouffert peu de choſe, mais a fait exagérer ſon accident dans le public, pour y occaſionner plus de ſenſation & faire parler de lui, ce qu'il aime beaucoup.

8 *Décembre* 1777. M. le Marquis prétendu de *Pezay*, qui avoit fait parler de lui depuis quelque tems, comme d'un homme important qui avoit eſſuyé une courte disgrace, avoit reparu ici & étoit retourné à Pezay, vient, dit-on, d'y mourir. C'eſt un homme qui n'aura eu qu'une réputation très éphémere, ſoit en littérature, ſoit en politique.

8 *Décembre*. On a déjà parlé du *Duel comique*, lorsqu'il a été joué aux Italiens. Il a été repréſenté auſſi à Fontainebleau le 10 Décembre & l'on ne peut que reconnoître encore mieux à la lecture la méchanceté du poëme de cet opéra bouffon en deux actes & en proſe, mêlé d'ariettes. La traduction de l'Italien eſt de M. Moline. Quant à la muſique, dont on a auſſi parlé & qu'on a regretté de voir adaptée à de ſi pitoyables paroles, elle eſt du Sr. Paeſiello, rédigée par le Sr. de Mereaux.

9 *Décembre*. Depuis que les amateurs & les gens de l'art vont voir le morceau de *Michel Ange des batailles*, dont on a parlé, il ne paroît pas qu'aucun en ait conteſté l'originalité. Voici quelques détails ultérieurs qui le concernent.

L'auteur a ſaiſi le moment du grand concours

& le spectacle des différentes occupations des malades ou des curieux. Il a placé au centre la fontaine de l'*aqua acetosa*, objet principal de la scene. Elle est dans une prairie, qui, conformément à la description qu'en font les voyageurs, a la forme d'une tortue en réalité, ainsi que dans le tableau. Entre la multitude de figures dont il est enrichi, on distingue celles du premier plan, toutes très bien terminées, au nombre de 130 ou 140, qui représentent diverses nations, & parmi lesquelles il en est de huit, dix & douze pouces de haut. Elles sont répandues en quantité de grouppes, formant chacun de petites actions particulieres, mais se rapportant à l'ensemble de la composition. Les plans plus éloignés n'offrent point de figures aussi finies, comme n'étant pas faites pour être discutées d'aussi près. Cette machine, d'une moyenne proportion, a cinq pieds neuf pouces de large sur quatre pieds un pouce de haut. Les connoisseurs commencent à y mettre un prix, & le propriétaire parle d'une offre de 500 louis.

9 *Décembre* 1777. Me. Linguet, non content d'avoir inséré dans son Journal & en plusieurs autres, sans doute, l'annonce de l'immense collection de ses œuvres précédée d'un long dire, en a fait une petite brochure séparée, qu'on remet à toutes les portes de cette capitale. Il est plaisant de le voir non seulement s'y défendre de son égoïsme & prouver qu'il doit parler de

lui, mais vouloir imposer à ses lecteurs l'obligation de l'écouter & surtout de lui donner raison. Jusques-là il menace de ne se point taire sur son compte & de reproduire sans cesse les pieces du grand procès qu'il a au tribunal du Public, & qu'il ne regardera jamais comme jugé, que quand il l'aura gagné.

10 *Décembre* 1777. M Sigault, imitant ce Philosophe à qui l'on nioit le mouvement & qui pour toute réponse se contenta de marcher, sans répondre à toutes les objections que l'ignorance & plus encore l'envie & la mauvaise foi lui faisoient, a tellement travaillé au rétablissement de la femme Souchot, si renommée aujourd'hui depuis l'opération de la symphise, qu'il l'a mise en état de paroître devant la Faculté, à deux séances tenues les 3 & 6 de ce mois. Elle a monté les escaliers seule, sans difficulté, &, en présence des Docteurs, a fait tous les mouvemens exigés d'elle. Suivant le rapport intime du Docteur Grandclas, l'un des Commissaires nommés pour suivre le traitement, il ne lui reste plus qu'une légere incontinence d'urine. Elle est fort amoureuse, quoique très-laide, très-contrefaite & même d'un certain âge. Cependant il ne doute pas qu'elle ne fasse dans peu un second enfant. Celui dont elle est accouchée & qu'elle allaite, a été également offert à la Faculté, qui doit constater l'époque & perpétuer le souvenir d'une pareille découverte.

11 *Décembre* 1777. La Faculté, dans son Assemblée du 6 de ce mois, convoquée pour entendre le rapport concernant la femme Souchot; a arrêté qu'il seroit rendu un décret dans les termes les plus honorables pour M. Sigault, par lequel on diroit qu'il sera frappé une médaille, sur l'exergue de laquelle on lira la date de la découverte de M. Sigault, du premier Décembre 1768, & celle de l'opération du premier Octobre 1777; qu'il seroit remis à M. Sigault 100 de ces Médailles, & 50 à M. Alphonse le Roi, pour ses bons soins & avoir coopéré au succès de son confrere. Que la Faculté feroit une pension à la femme Souchot de 300 livres, jusqu'à ce qu'il plût au gouvernement lui en faire une: ce que l'on solliciteroit: que le rapport de M. Sigault & celui de MM. Grandclas & Descemet seroient incessamment imprimés & présentés à S. M. & à toute la famille Royale, par M. le Doyen & M. Sigault; que le Mémoire en seroit répandu avec la plus grande profusion aux dépens de la Faculté, à tous les Grands du royaume & aux principaux Citoyens, distribué dans toutes les villes de France & à toute l'Europe Médicinale & Chirurgicale. Qu'au surplus, on en donneroit la notice dans tous les papiers publics de l'Europe.

12 *Décembre*. Le Sr. de Vismes voulant donner de l'importance à la nouvelle administration de l'Opéra, dont il doit être chargé sous la protection de la Reine, a déjà assemblé tous les

ſujets de l'Académie Royale de muſique avant-hier, & a fait à ces Meſſieurs & à ces Dames un discours, où il les raſſure ſur toutes les fauſſes idées qu'on a répandues de ſon gouvernement futur, & promet, au contraire, de faire tous ſes efforts pour mériter leur eſtime & leur confiance.

12 *Décembre* 1777. On continue à parler de la Lettre de Me. Linguet au Comte de Maurepas, & à en aſſurer l'exiſtence. Il en circule des copies, qu'il faut lire pour être bien au fait de ce qu'elle contient. En général, il menace, comme on a dit, ce Miniſtre de ſes fureurs polémiques, s'il ne met pas ſon affaire ſous les yeux du Roi & ne lui fait pas obtenir juſtice de S. M.

13 *Décembre*. On n'a ſu que depuis peu la mort de M. Natoire, ancien Directeur de l'Ecole de Rome, éleve de le Moine & rival de Boucher. Elle eſt arrivée vers la fin d'Août à Caſtel-Gandolpho, près de la capitale du monde chrétien. On lui a reproché d'être plus correct ſur le papier que ſur la toile. Ses défenſeurs citent, au contraire, un St. *Sébaſtien* au moment qu'un Ange retire une fleche de ſon corps, & ils aſſurent que ce maître a quelquefois peint, deſſiné & colorié comme le Guide. Il étoit dévot, fort attaché aux Jéſuites & s'étoit attiré un procès peu honorable de la part d'un Eleve nommé Mouton, qui lui donna beaucoup de chagrin, il y a neuf à dix ans.

13 *Décembre* 1777. M. de Chamfort, après

avoir changé ſix ou ſept fois le dénouement de ſa tragédie de *Muſtapha & Zéangir*, l'a enfin mis dans l'état où il le deſiroit, & la premiere repréſentation doit avoir lieu lundi.

14 *Décembre*. M. Gruet, jeune auteur de mérite, n'ayant pas encore vingt-cinq ans, s'eſt tué de ſon fuſil à la chaſſe par un accident. Déjà *Lauréat* de l'Académie Françoiſe en 1776, il avoit médité le projet aſſez ridicule de mettre *Télémaque* en vers. Il avoit dans ſon porte-feuille quelques morceaux de poéſie d'un meilleur goût. L'Abbé de Lille l'avouoit pour ſon Eleve.

14 *Décembre*. On continue à parler de M. Smith, & à tirer au clair ce qui le concerne. Revenu de l'Inde en Angleterre avec beaucoup d'argent, il a voulu figurer dans le Parlement en qualité de Député & a cherché à gagner des voix. Il s'eſt inutilement conſtitué en frais, & il en a même réſulté pour lui une peine de priſon de ſix mois. Devenu libre, il eſt venu ici avec de gros fonds. Et tel eſt l'homme qui mange avec M. le Comte d'Artois les coudes ſur la table & fait la partie de la Reine !

14 *Décembre*. La mort de M. le Marquis de Pezay délie auſſi les langues ſur ſon compte. Il eſt avéré que ce prétendu Seigneur étoit fils d'un commis & petit-fils d'un épicier, & que ſon Marquiſat étoit une très-petite habitation où il eſt mort de chagrin. On dit que ſa femme, fille de qualité, le regrette beaucoup plus qu'il ne méritoit; qu'elle eſt dans la déſolation & s'eſt

retirée au couvent.

14 *Décembre.* Mlle. d'Eon, malgré les incrédules obstinés à lui nier son sexe, a paru à la cour dans sa nouvelle décoration, & les Ministres lui écrivent *à Mademoiselle la Chevaliere d'Eon.*

On n'a pas manqué de la chansonner par un vaudeville sur l'ancien air, de *la Bequille du Pere Barnabas.*

15 *Décembre* 1777. Les très-humbles & très respectueuses Représentations adressées au Roi par les Libraires & Imprimeurs-Jurés de l'Université de Paris, roulent sur les deux Arrêts du Conseil du 30 Août, dont l'un concerne la durée des Privileges en Librairie, & l'autre la contrefaçon des livres.

Les veuves de ces Communautés se sont réunies & ont accédé à ces Représentations pour ce qui les concerne, par une *Requête au Roi*, dans laquelle elles établissent les motifs de leur recours à S. M. pour la conservation de leurs droits.

15 *Décembre.* La tragédie de M. de Voltaire, dont on a mandé qu'il s'occupoit il y a quelques mois, a été donnée depuis peu aux comédiens par M. le Comte d'Argental. Ils en ont fait lecture & l'ont jugée foible; mais n'osant la refuser, pour gagner au moins du tems & ne pas se rendre aux instances vives de l'ami de l'illustre vieillard, ils ont écrit à celui-ci, sous prétexte de lui demander la distribution des rôles. Cette tragédie, intitulée d'abord *Alexis*, se nomme aujourd'hui *Irene.* On parle d'une secon-

de, & l'on écrit de Ferney que M. de Voltaire, redoublant d'activité, travaille en ce moment seize & dix-sept heures par jour.

15 *Décembre.* Le Sr. le Breton, Directeur général de l'opéra, mécontent de M. de Vismes se retire. Il ne veut pas se laisser dégrader sous ce nouveau chef, dont l'intention est de n'en point établir qui aient des pouvoirs aussi étendus que celui-là. Son intention est de créer des maîtres pour chaque partie, pour le chant, la danse, l'orchestre, &c Indépendamment de ces changemens, qui occasionnent beaucoup de murmures & de fermentation dans le tripot, il annonce des améliorations d'un autre genre. On dit qu'il veut faire venir des Bouffons d'Italie, & les faire jouer les jours où l'opéra François n'aura pas lieu. Ensorte qu'il y auroit spectacle toute la semaine à ce théâtre.

16 *Décembre* 1777. Les comédiens Italiens annonçoient depuis longtems une parodie d'*Armide*. Elle doit enfin avoir lieu demain sous le titre de l'*Opéra de province*, nouvelle parodie d'*Armide* en deux actes, en vers & en vaudevilles. Elle est de Mrs. Auguste, Desprez & Regnier.

17 *Décembre.* L'ordre d'administration pour le soulagement des pauvres, établi sur la paroisse de Saint-Sulpice, dont on a déja parlé, mérite d'être connu plus en détail.

Il a pour objet de répandre les aumônes avec discernement & de détruire l'oisiveté, c'est-à-dire de secourir les vrais pauvres, de faire

subsister

fubfifter les vieillards & les infirmes dans une honnête aifance, de pourvoir aux befoins des malades & d'effuyer les larmes des meres défolées, en leur procurant les moyens de nourrir leurs enfans.

On a divifé, pour la diftribution de ces œuvres de charité, la paroiffe en quatre cantons, dans chacun defquels on a formé une adminiftration particuliere, compofée de quatre prêtres de la communauté & de quatre Dames bourgeoifes ayant à leur tête deux Dames de qualité. Le curé, le vicaire & les deux prêtres chargés des régiftres feront de toutes les adminiftrations, ainfi que la fœur fupérieure des filles de la charité pour les malades.

Les quatre Dames de charité feront les informations néceffaires pour conftater la demeure, les befoins, les mœurs des pauvres, &c. Elles s'affembleront une fois par mois chez l'une des deux Dames de qualité Préfidentes, & là elles expoferont leurs obfervations fur chacun de leurs pauvres refpectifs & délibéreront fur les moyens à prendre pour les fecourir efficacement.

17 *Décembre* 1777. *Muftapha*, l'un des Princes les plus accomplis de la race Ottomane, étoit fils de *Soliman* II & d'une Circaffienne. *Soliman* ayant depuis époufé *Roxelane*, en eut entre autres enfans *Zéangir*. Sa mere, jaloufe de le placer fur le trône, accufa *Muftapha* de trâmer une rebellion contre fon pere & celui-ci,

ſans daigner entendre la juſtification de ſon fils, lui fit donner la mort. C'eſt l'ambition de *Roxelane* & l'amitié des deux freres qui ont fourni à M. de Chamfort le ſujet de ſa tragédie.

Elle étoit attendue avec d'autant plus d'impatience, qu'elle avoit eu un grand ſuccès aux deux repréſentations données à Fontainebleau, & que la ville, toujours jalouſe de réformer les jugemens de la cour, déſiroit voir ſi l'auteur avoit été juſtement exalté avec tant d'enthouſiaſme.

En général, on a trouvé ſa tragédie très médiocre, foible d'intrigue, ſans action, ſans mouvement, ſans caracteres vigoureuſement frappés; il y a quelque ſenſibilité, de beaux vers par intervalle. Le quatrieme acte produit un grand effet. Mais le ſecond, le trois & le cinq ſurtout n'ont pas réuſſi: le dénouement, changé ſi ſouvent, eſt encore déteſtable & contre toutes les regles de la tragédie, puiſque les deux freres, les ſeuls perſonnages vertueux de la piece, ſuccombent. Du reſte, beaucoup de froideur & une longueur exceſſive rendent ce ſpectacle horriblement ennuyeux.

A la fin de la repréſentation, quelques partiſans indiſcrets de l'auteur l'ayant demandé, comme ces voix étoient iſolées, les comédiens n'y ont pas fait attention. A ces clameurs qui continuoient ſe ſont joints des perſifleurs, qui par dériſion ont fait chorus; on n'en a pas tenu plus

de compte, parce qu'on fentoit bien que ce n'étoit pas le vœu général & nul acteur n'a paru pour fe mettre en devoir de fatisfaire le public: alors l'humeur la gagné à tel point, que le parterre n'a jamais voulu laiffer commencer la petite piece; il a fallu y faire entrer des grenadiers en grand nombre, ce qui n'a pas plus réuffi, parce qu'alors les loges indignées s'en font mêlées. *Monfieur*, préfent à ce fpectacle, a été obligé de s'en aller, fans avoir vu la feconde piece & de fort mauvaife humeur. Enfin un acteur étant venu pour haranguer le public, lui rendre compte des démarches inutiles qu'on avoit faites afin de trouver M. de Chamfort, enfin pour favoir s'il vouloit qu'on jouât la petite piece ou non? le tumulte a ceffé, mais tout cela a fait perdre beaucoup de tems, enforte qu'on n'eft forti qu'à dix heures. Le Comte d'Artois & Madame la Ducheffe de Bourbon ont voulu voir la fin de cette bagarre, qui heureufement n'a été funefte à perfonne; car des alguazils ayant voulu arrêter quelqu'un, il y a eu un tel mouvement de partout & des clameurs fi vives, qu'ils n'ont ofé l'enlever.

18 *Décembre* 1777. La facétie donnée hier aux Italiens eft moins la parodie d'*Armide*, qu'une critique de l'opéra en général & de beaucoup d'autres chofes qui n'y ont pas de rapport. On l'a trouvée platte, groffiere & d'un très mauvais ton. Il y a de la gaieté & quelques faillies en

couplets qui ont fait plaisir. Cela ne peut aller loin, ni jetter beaucoup de ridicule sur le Chevalier Gluck.

En Novembre 1742 Bailly avoit donné une parodie d'*Armide* plus courue. Elle avoit eu vingt représentations.

18 *Décembre.* La fermentation est toujours très grande dans la Librairie contre les nouveaux Arrêts du conseil; cependant M. le Camus de Neville excite le Garde des sceaux à tenir bon.

19 *Décembre. Le Monarque accompli, ou Prodiges de bonté, de savoir & de sagesse, qui font l'Eloge de S. M. Impériale Joseph II, & qui rendent cet auguste Monarque si précieux à l'humanité, discutée au Tribunal de la raison & de l'équité, par M. Languinais, Principal du College de Moudon.* Tel est le titre d'un livre qui, proscrit il y a près de deux ans par le Parlement, n'en est devenu que plus recherché. Sa rareté avoit empêché jusqu'ici de l'avoir & d'en parler. On juge à la diffusion du titre que l'ouvrage doit l'être en proportion: malgré ce défaut il mérite d'être lu & qu'on en discute l'objet, le plan & les diverses parties; ce qu'on ne peut faire qu'à mesure, à l'égard de trois volumes in-8°. dont il est composé.

20 *Décembre* 1777. Un plaisant a fait pour M. de Villette une réponse aux vers charmans que M. de Voltaire a adressés au Marquis en l'honneur de son mariage. Elle est malignement parodiée d'après un endroit de l'Epitre. La voici:

Non, non, la Vénus la friponne,
La Vénus des foupers, la Vénus d'un moment,
La Vénus qui n'aime perfonne,
Qui féduit tant de monde & qui n'a point d'amant,
Ne feront jamais mes déeffes;
Je n'adorerai conftamment
Que la Vénus aux belles feffes.

20 *Décembre.* Le plus mauvais tour qu'on ait joué à M. de Chamfort, ç'a été de réimprimer la tragédie de *Muftapha & Zéangir* de M. Belin, donnée en 1705 & qui eut alors vingt-fix repréfentations. On y découvre un larcin manifefte, non-feulement du fujet, mais du plan entier, mais de l'intrigue, des caracteres & prefque de toutes les fcenes: à la différence près que le premier eft beaucoup mieux conçu & plus net, que la feconde eft plus adroite & plus rapide, & que les caracteres font plus beaux, mieux foutenus & plus vigoureux. La verfification n'eft pas auffi brillante que celle de M. de Chamfort & n'en eft que meilleure. Elle eft fimple, fans aucune prétention; tout le dialogue eft plein de logique & coule de fource, les acteurs ne difent jamais que ce qu'ils doivent dire. Il n'eft pas poffible d'avoir pouffé l'impudence auffi loin que l'a fait le plagiaire. Il faut lire l'ouvrage pour le croire & l'on eft alors auffi étonné qu'indigné.

21 *Décembre* 1777. La Société Libre d'Emulation, errante encore, a transféré fon affemblée

générale dans une Salle des grands Auguſtins. Elle a eu lieu hier vingt. Elle y a diſtribué deux Encouragemens, l'un de 300 livres & l'autre de 200 livres, à deux ſerrures de combinaiſon. Elle a publié quatre nouveaux programmes.

22 *Décembre.* Quoique la chanſon ſur Mlle. d'Eon ne ſoit pas merveilleuſe, comme c'eſt l'hiſtoire du jour & qu'elle conſacre l'anecdote, on va l'inſcrire ici :

Du Chevalier d'Eon
Le ſexe eſt un myſtere ;
L'on croit qu'il eſt garçon,
Cependant l'Angleterre
L'a fait déclarer fille,
Et prétend qu'il n'a pas
De trace de Béquille
Du Pere Barnabas.

Jadis il fut garçon,
Très-brave Capitaine,
Pour un oui, pour un non,
Chacun ſait qu'il dégaine.
Quel malheur, s'il eſt fille !
Que ne feroit-il pas
S'il avoit la Béquille
Du Pere Barnabas ?

Il eſt des Francs-maçons
Un très-zelé confrere,
Sachant de leurs leçons
Les plus ſecrets myſteres.

Pour le coup s'il eſt fille
Plus on n'en recevra,
Qu'on n'ait vu la Béquille
Du Pere Barnabas.

Il fut chargé, dit-on,
D'ordres du Miniſtere;
On lui donna le nom
D'un Extraordinaire:
Ah! parbleu, s'il eſt fille,
Que lui va mieux que ça,
Si ce n'eſt la Béquille
Du Pere Barnabas?

Pour ſes amuſemens
Il a fait vingt volumes
Touchant le Droit des gens
Dont il fait les coutumes.
Quoiqu'Avocat habile,
Il ne fait pourtant pas
Le droit de la Béquille
Du Pere Barnabas.

Qu'il ſoit fille ou garçon,
C'eſt un grand perſonnage,
Dont on verra le nom
Se citer d'âge en âge;
Mais pourtant, s'il eſt fille,
Qui de nous oſera
Lui prêter la Béquille
Du Pere Barnabas?

Quoiqu'il ait le renom
D'être une Chevaliere,
Il paya la façon,
Aux yeux de l'Angleterre,
D'une petite fille;
Ce qu'on ne feroit pas,
Sans avoir la Béquille
Du Pere Barnabas.

22 *Décembre* 1777. On vient d'apprendre la mort de M. le Baron de Haller, Membre du Confeil Souverain de Berne & l'un des huit Affociés étrangers de l'Académie des Sciences. Cet homme célebre étoit en même tems Philofophe, Verfificateur & Politique. Il s'étoit diftingué dans les Sciences, dans la Poéfie & dans l'Adminiftration de fon pays. Il eft mort à *Berne* le 12 de ce mois.

22 *Décembre*. C'eft le Sr. Mérard, Sculpteur, qui eft chargé d'un Maufolée en marbre pour être placé dans la chapelle de la paroiffe de l'Isle-Adam, où eft enterré le Prince de Conti. On va voir chez lui le modele.

22 *Décembre*. Le Sr. Nivelon, éleve du Sr. Gardel pour la Danfe, a débuté le dimanche 14 à l'Opéra avec un fuccès prodigieux. Il a des graces extérieures, jointes à la plus extrême précifion & à une facilité charmante.

23 *Décembre*. On peut fe rappeller la démarche des fiacres qui, pendant un voyage de Choi-
fy,

ſy, allerent, il y a quelques mois, en proceſſion en ce lieu pour y porter leurs plaintes & gémiſſemens au Roi, à l'occaſion de certains impôts vexatoires dont ils vouloient être déchargés. M. de la Louptiere fit dans le tems une facétie en vers ſur ce ſujet, qu'il n'oſa rendre publique à cauſe d'une dériſion aſſez forte qu'il s'y permet contre le Parlement; cependant tout tranſpire & l'on en a des copies.

Plus fiers que Phaëton, les fiacres un beau jour
Sur deux files rangés, dès l'aube matinale,
Pour affaire de corps députés à la cour,
S'éloignoient de la capitale.
Le cortege arrive à Choiſi,
L'Orateur eſt muet, tous ont le cœur tranſi,
Et dans un placet pathétique
Au Titus de la France ils dreſſent leur ſupplique.
On ſe diſoit tous bas: „ Eſt-ce un autre ſénat,
„ Qui veut encor tenir les rênes de l'Etat?"
Tous les cochers de notre langue
Savent le fin, ſans avoir rien appris,
Et l'on prétend qu'un de leurs beaux eſprits
Avoit ainſi préparé ſa harangue:
„ SIRE, vos bons ſujets, les fiacres de Paris,
„ Viennent aux pieds du trône expoſer leurs diſ-
„ graces;
„ Le ſiege eſt avili! nos droits ſont ſans vigueur!
„ Prêts à perdre nos biens plutôt que notre honneur,
Nous avons tous quitté nos places.
„ Au plus juſte des Rois nous venons remontrer

„ Qu'à certains ordres de police
„ Pour le bien même du ſervice
„ Nous ne pouvons obtempérer."
Pour des Députés de la ſorte,
On fait peu de façon au ſéjour des grandeurs :
„ Partez, Meſſieurs, partez, leur dit-on à la porte;
„ Le devoir vous appelle ailleurs.
„ Laiſſez votre placet : un Conſeil des finances
„ Réglera vos prétentions :
„ Le Roi permet les Remontrances :
„ Mais reprenez vos fonctions."

23 *Décembre* 1777. Les amateurs ſe diſpoſent à aller entendre demain au Concert ſpirituel un nouvel Oratoire de la compoſition du Sr. Goſſec, dans lequel M. Gavaudan de l'opéra doit chanter pour la premiere fois : double objet de curioſité.

24 *Décembre* 1777. M. le Vicomte d'Aubuſſion de la Feuillade ouvrit ſamedi dernier la ſéance publique de la Société libre d'Emulation pour l'encouragement des Inventions, qui tendent à perfectionner la pratique des arts & des métiers utiles. Ce Directeur Préſident, renommé pour ſon patriotiſme, parla ſur la conſtitution & le but de la Société.

L'Abbé Boudeau, le Secrétaire, rendit compte en détail.

1. De l'eſprit de la Société, de ſes comités & aſſemblées, de ſes réglemens & de ſes travaux.

2. Des Prix qu'elle a propoſés, au nombre de

dix; quatre dans la claſſe de l'agriculture, trois dans celle des manufactures, & trois dans celle des ouvrages de main-d'œuvre.

3. Des encouragemens pécuniaires qu'elle a distribués depuis dix mois aux auteurs des inventions utiles.

Enſuite M. Jumelin, Docteur en Médecine, fit la démonſtration des deux ſerrures de combinaiſon, aux auteurs deſquelles la Société a partagé, par forme d'encouragement, la ſomme de 500 livres, deſtinée au prix qu'elle a remis.

La premiere des ſerrures eſt du Sr. Regnier, arquebuſier mécanicien à Saumur en Auxerrois.

La ſeconde eſt de M. Boiſſier, Prieur des Céleſtins de Sens. On applaudit beaucoup à ſa déviſe ingénieuſe: *Manus habent & non videbunt.*

M. du Fourny de Villiers prit la parole après M. Jumelin & lut le nouveau Programme du Prix de 500 livres, propoſé de nouveau pour la meilleure ſerrure de combinaiſon.

L'Abbé Boudeau finit la ſéance par la lecture des Programmes de trois nouveaux Prix: le premier ſur les moyens de diminuer ou ſupprimer les années de jachere; le ſecond ſur les uſtenſiles de cuiſine exempts de tout danger, & le troiſieme ſur les voitures à porter des pierres, moilons & autres ſemblables fardeaux.

25 Décembre 1777. La fermentation élevée dans la Librairie à l'occaſion d'Arrêts du Conſeil rendus par M. le Garde des Sceaux en

cette partie, non seulement se maintient parmi les Chefs qui attendent impatiemment l'effet de leurs repréſentations portées par la voie du Recteur de l'Univerſité, comme en étant ſuppôts & membres, mais elle eſt plus forte parmi les inférieurs, non moins offenſés du Réglement qui les concerne. Il y a une eſpece de conjuration de la part des garçons & apprentifs imprimeurs qui ne veulent plus travailler & menacent de paſſer chez l'étranger. Juſqu'ici on a ſuſpendu leur évaſion par la douceur & les prieres; les imprimeurs & libraires leur ont fait entendre qu'il y auroit néceſſairement quelque nouvel arrangement plus ſatisfaiſant pour tout le monde. Mais comme il ne vient point, ils craignent chaque matin que tous ces ouvriers ne quittent le travail & n'y renoncent tout-à-fait. C'eſt ce qui tracaſſe le Chef ſuprême de la justice, qui regarderoit comme humiliant d'avoir du deſſous en cela.

* 25 *Décembre* 1777. Dimanche on a remis à l'opéra, le *Devin de village*, à la place de l'acte d'*Hylas & Zelis*. Il a été accueilli comme dans la nouveauté & de la façon la plus flatteuſe pour Jean-Jacques Rouſſeau.

26 *Décembre* 1777. Mrs. Thomas, l'Abbé Morellet & d'Alembert ont chanté à qui mieux les louanges de leur mere, comme les plaiſans l'appelloient, c'eſt-à-dire de Madame Geoffrin. L'abbé Groſier, le ſucceſſeur de Freron, avoit

fait une critique très gaie de ces trois Eloges & alloit la livrer à l'impression, lorsque Madame la Ferté-Imbault, la fille de Madame Geoffrin, a obtenu un ordre qui défend au journaliste de parler de ces trois ouvrages.

27 *Décembre.* On imprimoit un Mémoire pour la femme Desrues; mais il y a eu ordre de la Cour de l'empêcher & tout autre en sa faveur.

28 *Décembre* 1777. M. Saurin, peu gai de son naturel, s'est déridé le front en faveur du Chevalier Gluck, ou plutôt celui-ci l'ayant séduit par son *Armide*, il lui a adressé les couplets suivans, sur l'air *du haut en bas*:

Ton Art divin,
Puissant Maître de l'harmonie,
Ton Art divin
En miracles s'épuise envain;
Plus tu triomphes, plus l'envie
Montre de fureur & décrie
Ton Art divin.

De tous les tems
Ce fut aventure pareille,
De tous les tems:
Laisse dire les métréans:
Reine du cœur & de l'oreille,
Ta lyre sera la merveille
De tous les tems.

28 *Décembre.* Le *Panégyrique de Trajan* par Pline, semble avoir été le modele ou plutôt le

germe du livre de M. de Languinais: il part de certains traits de la vie de l'Empereur actuel pour lui tracer successivement un plan d'administration très étendu & très développé jusques dans les moindres parties. Quelquefois par un tour oratoire, il suppose que ce Prince a fait une chose, pour lui enseigner à la faire. En parcourant ce traité de Politique, de Jurisprudence, de Morale, on ne trouve rien de bien neuf dans les détails; mais l'ensemble de l'édifice est très beau par sa réunion & sa solidité. Outre les anecdotes concernant Joseph II, dont il est enrichi, il y a plusieurs autres morceaux historiques qui donnent de l'ame à cet ouvrage, & l'empêchent d'être ennuyeux, malgré sa longueur. Il y a d'ailleurs des endroits vraiment hardis, pris dans les grands principes & qui caractérisent une ame forte & patriotique. Le style en est clair & nerveux & partout on est étonné de la profonde érudition de ce Professeur de Moudon, plus propre à régenter dans les Cours que dans l'enceinte obscure d'un College.

29 *Décembre* 1777. Un livre, intitulé *Considérations sur l'état présent de la Colonie Françoise de St. Domingue*, vient d'être supprimé par Arrêt du Conseil du 17 Décembre.

29 *Décembre*. La distribution des six Maîtrises, grands Prix & Prix de quartier de l'Ecole Royale gratuïte de Dessin, s'est faite avant-hier, dans la Galerie de la Reine, aux Tuille-

rics, en préfence de M. le Noir, Confeiller d'Etat, Lieutenant Général de Police, Préfident de ladite Ecole, & de MM. les Adminiftrateurs.

M. Bachelier, Directeur, ouvrit la féance par un difcours; enfuite on procéda à la diftribution de 210 Prix, qui furent délivrés par le magiftrat.

Les grands Prix ont été remportés, favoir celui d'Architecture, par le Sieur *Philippe*, fe deftinant à la maçonnerie & rempliffant la place d'Eleve, fondée par M. l'Empereur, ancien Adminiftrateur.

Celui de la Perfpective, par le Sr. *Jacot*, fe deftinant auffi à la maçonnerie, & rempliffant la place d'éleve, fondée par feu M. de Broglie, Evêque de Noyon.

Celui de la Coupe des pierres, par le Sr. *Avrillé*, fe deftinant pareillement à la maçonnerie, & rempliffant la place d'Eleve, fondée par feu M. Gayot, Intendant Général des Armées du Roi.

Celui de Mathématique, par le Sr. *Schmid*, rempliffant la place d'Eleve, fondée par M. Boutin, Receveur Général des finances & ancien Adminiftrateur.

Celui de Figure, par le Sr. *Touret*, fe deftinant à la maçonnerie, & rempliffant la place d'Eleve, fondée par M. le Comte de Durfort.

Celui d'Ornement, par le Sr. *Souris*, fe destinant à la Sculpture en bâtiment, & remplis-

ſant la place d'Eleve, fondée par feu M. de Champelo.

29 *Décembre.* Des trois monumens littéraires élevés en l'honneur de Madame Geoffrin, l'un eſt de M. Thomas & a pour titre *à la Mémoire de Madame Geoffrin*: l'autre eſt de l'abbé Morellet; c'eſt le *Portrait de Madame Geoffrin*: le troiſieme eſt *Lettre de M. d'Alembert à M. le Marquis de Condorcet ſur Madame Geoffrin.* On les caractériſe ainſi: le premier écrivain penſe, le ſecond raconte & le dernier pleure. Mais tous trois ont mis tant d'affectation & de prétention dans leur ouvrage, qu'ils prêtent infiniment au ridicule, & que Madame la Ferté-Imbault a craint avec raiſon, que celui-ci jetté ſur les panégyriſtes ne réjailliſt ſur l'héroïne. Malheureuſement elle n'a pu prévenir le coup de partout & l'on voit dans le Journal François un extrait de l'un de ces écrits, bien piquant, très gai & très déſolant pour ceux qui s'intéreſſent à la mémoire de Madame Geoffrin. On le préſume de la main du Sr. Paliſſot.

30 *Décembre* 1777. Le Roi, informé que l'ouvrage intitulé: *Conſidérations ſur l'état préſent de la Colonie Françoiſe de St. Domingue* a fait ſenſation dans les Colonies d'Amérique, s'en eſt fait rendre un compte particulier. S. M. a reconnu qu'indépendamment de ce qu'il contenoit d'ailleurs de repréhenſible, l'auteur s'y étoit permis, par des imputations graves, contraires à

la vérité, d'attaquer l'administration des chefs de St. Domingue, elle a jugé qu'il étoit de sa sagesse & de sa justice d'arrêter le cours dudit ouvrage, & de donner à la mémoire du Sr. Comte d'Hennery, Gouverneur de ladite Colonie, qui a si justement mérité l'estime & les regrets de son Prince, & au Sr. de Vaivre, Intendant, qui y remplit actuellement ces fonctions avec autant de zele que de probité, cette marque publique de sa justice & de la satisfaction qu'elle a de leurs services &c.

Tels sont les motifs sur lesquels est appuyée la suppression du livre dont il s'agit & dont le Privilege doit être annullé; ce qui lui donne de la célebrité & le fait très rechercher.

31 *Décembre 1777.* M. le Comte d'Artois paroît avoir un goût décidé pour la protection des arts, mais des arts frivoles. Un homme a établi depuis peu aux Invalides un attelier pour faire des carrosses de carton. Nos Princes se sont empressés de s'en procurer, mais surtout cette Altesse Royale, qui a commandé un palais, c'est-à-dire un pavillon de cette manufacture, se démontant, se transportant & s'établissant en peu d'heures partout où elle voudra.

31 *Décembre.* La cabale Jansenifte est toute en l'air à l'occasion d'un missel. Elle cherche à exciter de la fermentation dans le Parlement & voudroit que cette Compagnie s'en occupât sérieusement. Il s'agit du missel de Paris compo-

sé & publié en 1738 par les ordres de M. de Vintimille; & qu'on vient de réimprimer par ceux de M. de Beaumont. On reproche à ce Prélat, par une supercherie & une falsification honteuse, d'y avoir inséré furtivement une fête en l'honneur du sacré cœur de Jésus & de celui de Marie, à célébrer le troisieme dimanche après la Pentecôte, fête qui n'a jamais été prescrite ni connue de son prédécesseur, fête qu'a toujours rejettée le Chapitre de Notre Dame, fête contre laquelle la puissance séculiere s'est déja élevée par des arrêts rendus pour les paroisses de la *Madelaine* & de St. *André des Arts*, fête enfin dont l'office s'écarte essentiellement de l'analogie de la foi & fourmille d'erreurs.

De leur côté les *Cordicoles* (c'est ainsi qu'on nomme les nouveaux Sectaires) sont en mouvement pour parer le coup & empêcher la proscription solemnelle de cette moderne invention.

31 *Décembre* 1777. M. de Crosne, Intendant de Rouen, ayant instruit le Directeur Général des finances d'une action extraordinaire, par la bravoure, l'intrépidité, l'humanité d'un Pilote de Dieppe, nommé Boussard, par laquelle, le 31 Août dernier, il sauva lui seul huit hommes de dix, prêts à périr dans un navire naufragé, M. Necker a écrit de sa main à *Boussard* la lettre suivante, en date du vingt-deux de ce mois.

BRAVE HOMME,

„ Je n'ai su qu'avant-hier par M. l'Intendant l'action courageuse que vous aviez faite le 31 Août; & hier j'en ai rendu compte au Roi, qui m'a ordonné de vous en témoigner sa satisfaction, & de vous annoncer de sa part une gratification de 1000 livres & une pension annuelle de 300 livres. J'écris en conséquence à M. l'Intendant. Continuez à secourir les autres quand vous le pourrez, & faites des vœux pour votre bon Roi, qui aime les braves gens & les récompense."

On ne trouve point la qualité du Prix proportionnée à la belle action; il falloit y joindre la Croix de St. Louis, donner un grade dans la Marine à un pareil héros, qui, indépendamment d'une humanité rare, a montré dans sa conduite une intelligence, un sang-froid & des ressources qui caractérisent l'homme de génie dans son état: ce qu'on peut encore mieux voir par la lettre de M. de Crosne, datée du 17 Décembre 1777.

Extrait d'une Lettre de M. de Crosne, Intendant de Rouen, à M. Necker, Directeur Général des Finances.

„ Le 31 Août dernier, à neuf heures du „ soir, un navire venant de la Rochelle, chargé „ de sel, monté de huit hommes d'équipage

„ & de deux paſſagers, approcha de la tête des
„ jettées de Dieppe. Le vent étoit ſi impétueux
„ & la mer ſi agitée, qu'un pilote-côtier eſſaya
„ en vain quatre fois de ſortir pour diriger ſon
„ entrée dans le Port. Le nommé *Bouſſard*, Pi-
„ lote intrépide, s'appercevant que le Pilote du
„ navire faiſoit une fauſſe manœuvre qui le met-
„ toit en danger, chercha à le guider avec le
„ porte-voix & par des ſignaux; mais l'obſcurité,
„ le ſifflement des vents, le bruit des vagues &
„ la grande agitation de la mer, empêcherent
„ le Capitaine de voir & d'entendre; & bientôt
„ le navire fut jetté ſur le galet & échoua à
„ trente toiſes au-deſſus de la jettée.

„ Aux cris des malheureux qui alloient périr,
„ *Bouſſard*, malgré toutes les repréſentations &
„ l'impoſſibilité apparente du ſuccès, réſolut
„ d'aller à leur ſecours & fit emmener ſa femme
„ & ſes enfans, qui vouloient le retenir; il ſe
„ fit ceindre auſſitôt d'une corde, dont l'autre
„ bout fut attachée ſur la jettée, & ſe précipita
„ au milieu des flots agités, pour porter juſqu'au
„ navire un cordage avec lequel on pût amener
„ l'équipage à terre. Il approchoit du navire,
„ lorſqu'une vague l'entraîna & le jetta ſur le
„ rivage; il fut ainſi vingt fois repouſſé par les
„ flots & roulé violemment ſur le galet, couvert
„ des débris du navire que la fureur de la mer
„ mettoit en pieces. Son ardeur ne ſe rallentit
„ point: une vague l'entraîna ſous le navire;

„ on le croyoit mort, lorſqu'il reparut tenant „ dans ſes bras un matelot qui avoit été préci- „ pité du bâtiment & qu'il rapporta à terre ſans „ mouvement & preſque ſans vie. Enfin, après „ une infinité de tentatives & des efforts in- „ croyables, il parvint au navire; il y jeta un „ cordage: ceux de l'équipage qui eurent la „ force de profiter de ce ſecours, s'y attache- „ rent & furent tirés ſur le rivage.

„ *Bouſſard* croyoit avoir ſauvé tous les hom- „ mes du navire; accablé de fatigues, le corps „ meurtri & rompu par les ſecouſſes qu'il avoit „ éprouvées, il gagna avec peine la cabane où „ le pavillon eſt dépoſé; là il ſuccomba & tom- „ ba en foibleſſe. On venoit de lui donner quel- „ ques ſecours; il avoit rejetté l'eau de la mer „ & il reprenoit ſes eſprits, lorsqu'on annonça „ que l'on entendoit encore des gémiſſemens „ ſur le navire: auſſitôt *Bouſſard*, rappellant „ ſes forces, s'échappe des bras de ceux qui „ s'empreſſoient de le ſecourir; il court à la „ mer, s'y précipite de nouveau, & il eſt aſſez „ heureux pour ſauver encore un des paſſagers „ qui s'étoit lié au bâtiment & que ſa foibleſſe „ avoit empêché de profiter du ſecours fourni „ à ſes compagnons. Des dix hommes qui „ étoient dans le navire, il n'en a péri que deux, „ dont les corps ont été trouvés le lendemain."

Fin du dixieme Volume.

00102515

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016